



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 149 N° 038
Le mardi 26 mai 2020

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 26 mai 2020

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

• (1005)

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

SUSPENSION D'ARTICLES DU RÈGLEMENT POUR LA SÉANCE ACTUELLE

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis et vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour adopter la motion suivante.

Je propose:

[Français]

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, l'application des articles 15 et 17 du Règlement soit suspendue pour la séance actuelle; et que les dispositions des paragraphes l) et n) de l'ordre adopté le samedi 11 avril 2020 demeurent en vigueur pour les comités ayant prévu des réunions par vidéoconférence plus tard aujourd'hui.

[Traduction]

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, pourrais-je demander une précision? L'interprète a parlé des articles 7 et 8, mais je crois qu'il s'agit plutôt des articles 15 et 17. Le leader du gouvernement à la Chambre peut-il préciser?

[Français]

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, je crois bien avoir prononcé les chiffres 15 et 17. Si je ne l'ai pas fait, je m'en excuse. Il s'agit bien des articles 15 et 17 du Règlement.

[Traduction]

Le Président: Le ministre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Le Président: La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le Président: Conformément au paragraphe 79.2(2) de la Loi sur le Parlement du Canada, il est de mon devoir de présenter à la Chambre un rapport du directeur parlementaire du budget intitulé « Déclaration de gains et de pertes dans les résultats financiers du gouvernement du Canada ».

[Français]

Conformément à l'article 32(5) du Règlement, ce rapport est réputé renvoyé en permanence au Comité permanent des finances.

* * *

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 36(8)a) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles et sous forme électronique, la réponse du gouvernement à une pétition.

Pendant que j'ai la parole, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le Président: Convoquez les députés.

(La motion est mise aux voix.)

*Ordres émanant du gouvernement**(Vote n° 24)***POUR**

Députés

Alghabra	Amos
Anand	Bendayan
Bibeau	Blair
Dhillon	Drouin
Duclos	Garneau
Hardie	Hussen
Iacono	Lalonde
Lamoureux	Lebouthillier
McCrimmon	Miller
Ng	Rodriguez
Romanado	Scarpaleggia
Vandenbeld — 23	

CONTRE

Députés

Atwin	Barlow
Bergen	Bezan
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	Boulerice
Cumming	DeBellefeuille
Deltell	d'Entremont
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Gray
Green	Harder
Larouche	McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)
Pauzé	Schmale
Sweet	Therrien
Vecchio	Wagantall
Waugh — 23	

PAIRÉS

Aucun

● (1010)

*Et le résultat du vote ayant été annoncé: (23 pour et 23 contre)***Le Président:** Je déclare la motion rejetée.*[Français]*

Le député de Rosemont—La Petite-Patrie invoque le Règlement.

M. Alexandre Boulerice: Monsieur le Président, vous constatez que le vote s'est déroulé de telle manière qu'on a demandé aux députés qui s'opposaient à la motion de se lever très rapidement, ce qui n'a pas donné la possibilité au caucus néo-démocrate de se lever afin de pouvoir faire enregistrer son vote.

Notre vote n'a pas été enregistré du tout, et je considère que cela fait partie de nos privilèges parlementaires de voir un vote enregistré. La procédure fait en sorte que nous sommes beaucoup moins nombreux à la Chambre aujourd'hui. Cela s'est déroulé un peu plus vite que prévu, et notre vote n'a pas été pris en considération.

Le caucus du NPD aimerait donc que son vote soit compté.

[Traduction]

Mme Cathy McLeod: Monsieur le Président, il semble que, contrairement aux autres députés, les néo-démocrates ont oublié comment voter. Vous avez annoncé le résultat du vote et je propose qu'il soit maintenu.

M. Matthew Green: Monsieur le Président, dans la confusion, j'aimerais savoir si, lorsque je me suis levé, mon vote a été consigné, et s'il a été consigné comme un oui ou un non. Si vous vérifiez la bande vidéo, vous constaterez que je me suis levé pendant le vote.

● (1015)

[Français]

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, ils avaient amplement le temps de se lever. Je ne sais pas ce qui s'est passé.

Peut-être étaient-ils en congé de maladie?

En tous les cas, cela importe peu. Ils ne se sont pas levés, alors je pense que la décision est facile à prendre.

[Traduction]

Le Président: Le député d'Hamilton-Centre a voté non, contre la motion.

Je rappelle aux députés que, selon la procédure habituelle, si un député vote d'une façon et qu'il souhaite ensuite changer son vote, il peut invoquer le Règlement et demander la permission de la Chambre pour que son vote soit consigné différemment. Le député doit toutefois obtenir le consentement unanime de la Chambre pour que son vote soit modifié.

M. Matthew Green: Monsieur le Président, compte tenu de la confusion et de la nature inhabituelle de la séance d'aujourd'hui, j'aimerais pouvoir changer mon vote.

Le Président: D'accord?**Des voix:** D'accord.**Des voix:** Non.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?**Des voix:** D'accord.**ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT***[Traduction]***LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE ET DES COMITÉS**

La Chambre reprend l'étude, interrompt le 25 mai, de la motion.

Le Président: Il reste 10 minutes au député de Foothills. En fait, il lui reste 16 minutes et demie. L'écran n'indique pas la bonne durée restante.

Nous reprenons le débat. Le député de Foothills a la parole.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je vous remercie de m'avoir accordé 6 minutes et demie de plus, car je m'étais préparé mentalement à parler pendant 16 minutes et demie. Je vous remercie d'avoir précisé le temps qu'il me restait.

Cette semaine, j'ai écouté une conférence en ligne d'Alltech, une grande société agricole. Un des conférenciers a déclaré ceci: « Une crise ne forge pas le caractère; elle révèle votre caractère et celui de votre équipe. » Je pense que ce commentaire est plus pertinent que jamais, puisque, en ce moment, les Canadiens s'attendent non seulement à ce que nous agissions en tant que parlementaires et représentants élus, mais aussi à ce que nous fassions figure de phares de la démocratie et incarnions les valeurs que défend le Canada. Ils s'attendent à ce que nous soyons des sources d'inspiration et des leaders. En temps de crise, nous devrions jouer un rôle de premier plan et être des chefs de file. À mon avis, pour assumer ce rôle, il faut notamment aller au travail.

J'aimerais récapituler un peu pour la gouverne des députés qui n'étaient pas à la Chambre hier.

Hier, la députée d'Ottawa-Ouest—Nepean a dit dans son discours que la Chambre ne compte pas et qu'il ne faudrait pas se formaliser d'être absent du Parlement. Je pense qu'elle a tort. Pour notre part, il n'y a pas de plus grand honneur que d'avoir été élus par nos concitoyens et de les représenter ici au Parlement, à la Chambre des communes. Je pense que le Parlement constitue le fondement même de notre démocratie.

Quelqu'un m'a dit un jour qu'il y a eu plus de joueurs de hockey dans la Ligue nationale de hockey qu'il n'y a eu de députés. Selon moi, la plupart d'entre nous se sont fait dire par leurs parents qu'ils n'avaient aucune chance de devenir joueurs de hockey professionnel, mais je ne sais pas s'ils nous auraient dit que nous ne pourrions pas devenir députés. Me voici au Parlement, et ce, grâce aux habitants de ma circonscription.

Lorsque les gens de Foothills m'ont élu, pour moi, mon travail consistait à être ici pour les représenter, pour parler en leur nom à la Chambre des communes et travailler au sein du Parlement. J'aimerais penser que mes collègues, indépendamment de leur parti, comprennent que leur présence ici fait partie intégrante du travail de député. S'ils ne veulent pas être ici, je pense qu'ils devraient s'interroger sur ce qu'ils veulent accomplir en tant que politiciens et représentants élus. S'ils ne considèrent pas leur présence ici, à la Chambre des communes, au Parlement, comme un service essentiel ou une priorité, ils devraient vraiment se demander s'ils veulent ce travail, car notre présence ici en est un élément très important. Ce devrait en fait être vu comme un honneur. C'est quelque chose dont nous devrions tous être très fiers, peu importe quel parti nous représentons. Chose certaine, les habitants de nos circonscriptions s'attendent à nous voir ici.

Hier soir, j'ai lu quelques courriels que m'ont envoyés mes concitoyens. Comme tous mes collègues, j'en ai reçu un bon nombre. Mes concitoyens de Foothills me demandent de retourner au travail, ce qui ne consiste pas seulement à participer à une réunion de comité virtuelle, mais à remettre en marche le Parlement. J'aimerais lire certains des commentaires que j'ai reçus de mes concitoyens.

Missy, une habitante de Twin Butte, en Alberta, a écrit ceci:

Continuez à exercer des pressions sur notre gouvernement afin qu'il se remette au travail! N'est-ce pas un service essentiel? Il faut que l'opposition puisse offrir de la rétroaction et poser des questions [au premier ministre]. À l'heure actuelle, il n'y a pas de freins et contrepoids... C'est effrayant!

Voici ce que Pat, un habitant de High River, a écrit:

J'aimerais savoir ce que vous faites, le cas échéant, pour ramener les libéraux à la Chambre afin que vous puissiez tous remplir les fonctions que nous vous payons à remplir... Prétendre que le virus vous empêche de travailler est de la pure foutaise. Les employés dans les épiceries et autres magasins travaillent. [Pourquoi pas vous?]

Ordres émanant du gouvernement

Je ne vois aucune raison pour laquelle vous et [les parlementaires] ne devriez pas travailler aussi. Si les libéraux refusent de retourner [au] Parlement, [celui-ci devrait être] dissous et des élections devraient être déclenchées.

Karen a écrit ceci:

Je suis extrêmement déçue que le gouvernement fédéral estime que le Parlement n'est pas un élément essentiel de l'administration du Canada. La justification [invoquée] est une gifle pour ceux [d'entre nous] qui travaillent tous les jours [...] [Il est] temps de permettre aux Canadiens de retourner au travail.

Rick a écrit ceci:

Le Parlement doit reprendre ses travaux, ne serait-ce que dans un format réduit. J'ai regardé la séance de la semaine dernière, et l'opposition a soulevé quelques excellentes questions et de bonnes idées. Cette [version] inadéquate d'appareil gouvernemental ne peut pas continuer à elle seule.

Ellen, de High River, a écrit ceci:

Le Parlement DOIT reprendre ses travaux! C'est le moins qu'on puisse dire. Il doit y avoir un moyen d'obliger le premier ministre à rappeler le Parlement, sans qu'un million de personnes aient à descendre dans les rues d'Ottawa [pour l'exiger].

Il ne s'agit là que de certaines des observations de mes concitoyens sur ce qui est, selon eux, l'endroit névralgique où les travaux parlementaires ont lieu.

Hier, le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social a déclaré que nous étions dans un Parlement virtuel. Nous ne sommes pas dans un Parlement virtuel: nous tenons des réunions virtuelles de comité, un comité plénier. C'est très différent du Parlement.

• (1020)

Le gouvernement induit la population en erreur lorsqu'il prétend que le Parlement siège en séance virtuelle, car l'opposition ne peut pas présenter des motions, nous ne pouvons examiner que des projets de loi portant sur la COVID-19, et nous ne pouvons pas discuter de la possibilité de faire revenir la majorité des comités. Certes, la pandémie de la COVID-19 est une priorité, nous en convenons tous. Pour autant, il ne faut pas dire qu'il n'y a pas d'autres questions presque aussi importantes.

Le chef de l'opposition officielle a parlé hier des projets énergétiques qui s'entassent sur la table du Cabinet, des projets d'une valeur de 85 milliards de dollars. L'un de ces projets concerne la mine de charbon Riversdale, près de Crownsnest Pass, en Alberta, dans ma circonscription. Il s'agit de charbon métallurgique, ce qui montre bien le degré d'ignorance des libéraux, qui piaillent en disant qu'il faut fermer l'industrie du charbon. Je précise donc, pour leur gouverne, puisque manifestement certains ne se sont pas bien renseignés, qu'il s'agit d'une mine de charbon métallurgique dont on exploite le charbon pour fabriquer de l'acier.

Je constate que la députée s'empresse de réclamer à cor et à cri la fermeture de cette industrie, sans savoir que l'emploi de milliers de personnes de ma collectivité en dépend. L'ouverture de cette mine serait un don du ciel pour cette collectivité qui est en mauvaise posture, car elle permettrait de créer plus de 1 000 emplois pendant sa construction et des centaines pendant son exploitation.

Le projet est en suspens, on ne sait pas s'il va être approuvé ou non, alors qu'il a déjà franchi toutes les étapes et qu'il ne lui manque plus qu'un permis et l'approbation du Cabinet. Imaginez l'incertitude dans laquelle vit cette collectivité. Imaginez les conséquences de cette incertitude sur la quincaillerie de Blair, sur le restaurant-café-couette de Dawn, sur le journal de Lisa, sur l'organisation d'activités locales et sur les autres entreprises de la collectivité.

Ordres émanant du gouvernement

Cette collectivité retient son souffle en attendant la décision qui sera prise au sujet de cette mine, mais le dossier traîne sur la table du Cabinet ou dans un autre bureau du gouvernement à cause de la COVID-19. J'espère que le gouvernement est capable de faire plusieurs choses à la fois, car nous devons non seulement nous occuper de la COVID-19 mais aussi faire revenir le Parlement pour pouvoir examiner d'autres dossiers tout aussi importants.

Une fois que la crise de la COVID-19 sera passée, nous allons nous retrouver face à un gouffre financier abyssal. Le directeur parlementaire du budget a déjà indiqué que le déficit s'élevait à environ 252 milliards de dollars. Avec la prolongation de la Prestation canadienne d'urgence et de la subvention salariale, ce chiffre risque fort de doubler et de faire grimper la dette du Canada à 1 billion de dollars. Pour sortir le Canada de ce gouffre financier, il va falloir que nous nous appuyions sur quelques industries.

Il y a très peu de secteurs d'activité, dans les circonstances actuelles, vers lesquels les Canadiens peuvent se tourner et dont le gouvernement devrait tout faire pour consolider les assises, à part sans doute l'énergie et l'agriculture. Quoi qu'il advienne avec la COVID, les gens auront toujours besoin de chauffer leur maison, de mettre de l'essence dans leur voiture, d'acheter des vivres et de nourrir leurs proches. À ce sujet, certains commencent d'ailleurs à évoquer très sérieusement la crainte d'une pénurie mondiale de nourriture. Le reste du monde risque alors de compter sur le Canada et ses agriculteurs pour fournir une partie de la solution. À ce compte-là, ne devrions-nous pas faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que ces deux secteurs d'activité se portent le mieux possible une fois la pandémie terminée?

Or, s'il y a deux secteurs d'activité que le gouvernement libéral néglige, c'est bien ces deux-là, alors qu'il devrait plutôt les considérer comme des piliers de l'économie nationale et de la relance économique. Je ne comprends tout simplement pas qu'il puisse en être autrement. Si le Parlement revenait, nous pourrions en discuter ici même.

Prenons par exemple le secteur énergétique. Le Comité permanent des ressources naturelles ne siège pas. Pourquoi? Il s'agit pourtant d'un des plus importants secteurs d'activité du pays, dont les redevances, pour le seul gouvernement fédéral, dépassent les 60 milliards de dollars — et c'est sans parler des centaines de millions de dollars en taxes et en impôts que récoltent le fédéral, les provinces et les municipalités. Le Canada aura besoin de cet argent lorsque la COVID-19 sera derrière nous, mais, pour l'heure, impossible d'en discuter, car nous n'avons droit à rien d'autre qu'une grosse séance de comité, ce qui veut dire qu'on ne peut pas parler de quoi que ce soit hormis le sujet à l'ordre du jour.

• (1025)

Il y a des projets qui sont essentiels pour les communautés, comme la mine de la société Riversdale l'est pour Crownsnest Pass, dans ma circonscription, par exemple. Il s'agit d'un seul projet parmi les dizaines de projets dans toutes les circonscriptions et toutes les régions à l'échelle de notre pays. Si, de mon côté, j'entends les gens que je représente me parler d'un projet d'une telle envergure et des retombées qu'il pourrait avoir sur leur économie, je suis convaincu que, de leur côté, mes collègues ont les mêmes conversations avec les gens de leur circonscription.

Au fur et à mesure que nous traversons cette pandémie et que nous progressons vers la relance de notre économie — peu importe la manière dont nous procéderons —, les provinces auront leur mot

à dire sur la façon d'y arriver et nous voudrions nous assurer d'agir dans les conditions les plus sûres possible. Par ailleurs, nous ne pouvons qu'imaginer dans quelle situation serait notre pays et notre économie si nos secteurs de l'énergie et de l'agriculture étaient vigoureux. Nous serions dans une position bien différente, car, au départ de cette pandémie de la COVID-19, nos assises financières étaient très faibles en raison des dépenses incontrôlées du gouvernement libéral.

Je me rappelle qu'aux élections de 2015, l'actuel premier ministre déclarait que le déficit allait être de 10 milliards de dollars pendant quatre ans et qu'en 2019, le budget serait équilibré. Ce n'est manifestement pas ce qui est arrivé. Le déficit a atteint 28 milliards de dollars, et ce, avant la COVID-19. Des projets de loi néfastes ont été adoptés, comme les projets de loi C-69 et C-48, qui ont ravagé le secteur de l'énergie. Des gens ont érigé des barrages illégaux. La taxe sur le carbone nous a été imposée. Les retards dans le transport ferroviaire ont eu des effets catastrophiques sur le secteur agricole. Plus de 5 milliards de dollars se sont envolés sur des marchés étrangers à cause des gaffes politiques du premier ministre.

Les députés se doutent un peu que nous n'en serions pas là si ces deux industries s'étaient bien portées quand a éclaté la pandémie de la COVID. Nous serions assez bien placés pour nous en sortir, mais malheureusement, ce n'est pas le cas. Des gens auraient du travail, au lieu d'être sans emploi. En tout cas, pour nous, en Alberta, qui comptons près de 200 000 travailleurs du secteur de l'énergie au chômage bien avant la COVID-19, la situation ne s'arrange pas du tout avec ce que nous vivons en ce moment.

Quand je parle à mes concitoyens, ils comprennent la situation dans laquelle se trouve le pays avec la pandémie. Nous voulons tous que nos familles et nos amis soient en sécurité, mais ils veulent aussi retourner travailler. Je trouve cela difficile. Mon épouse et moi quittons de temps en temps la maison pour aller faire des provisions et, le week-end dernier, nous sommes allés dans une jardinerie acheter des arbres et des fleurs pour le jardin. Des adolescents de 15 ans y travaillent. Ils aident leur collectivité à leur façon, et j'ai du mal à admettre que nous ne puissions pas en faire autant en servant notre collectivité ici, à la Chambre des communes.

Pourquoi les députés libéraux, ceux du Bloc québécois et ceux du NPD essaient-ils de se cacher? Pourquoi ne veulent-ils pas siéger en ces murs? Qu'est-ce qui les retient? Nous sommes 60 députés au Parlement cette semaine, mais nous sommes là seulement pour une réunion de comité. Pourquoi ne pouvons-nous pas faire un petit effort de plus et revenir à la normale? Je pense que c'est ce que les Canadiens nous demandent de faire. Comme je le disais au début de mon intervention, nous sommes censés donner l'exemple. Alors, pourquoi sommes-nous à la traîne derrière tout le monde? Pourquoi demandons-nous aux Canadiens de toutes les catégories sociales de reprendre le chemin du travail, tout en refusant nous-mêmes de le faire? Nous disons que c'est bon pour eux, mais pas vraiment pour nous. C'est regrettable, à mon sens, et cela donne une très mauvaise impression aux Canadiens. Ils se tournent vers nous, leurs représentants élus, chaque jour. Ils nous ont choisis. Ils nous ont élus pour que nous parlions ici en leur nom et il est anormal que les libéraux, les néo-démocrates, les bloquistes et les verts nous en empêchent.

Je ne sais pas comment ils font pour expliquer aux habitants de leur circonscription, en les regardant dans les yeux, que, contrairement aux députés, eux doivent reprendre leur travail à l'épicerie, à l'hôpital, à la pharmacie ou à la quincaillerie. Si c'est ainsi qu'ils pensent vraiment, ils devraient faire un examen de conscience et se demander pourquoi ils ont voulu devenir députés, à l'origine, puisqu'ils ne veulent pas monter au front, faire preuve de leadership, être une source d'inspiration pour le reste du Canada et être de ceux qui montrent que tout va bien aller. Nous serons ici pour prendre des décisions difficiles dans l'intérêt des habitants de notre circonscription.

• (1030)

Il s'agit véritablement de demander des comptes au gouvernement. Le pays ne peut pas être gouverné éternellement au moyen de conférences de presse. Notre démocratie, ce n'est pas cela.

Je sais que les habitants de ma circonscription en ont assez de voir le premier ministre sortir de sa résidence tous les matins, faire ses annonces, puis regagner ses pénates et c'est tout. Ils veulent qu'on leur rende des comptes. Très souvent, ils approuvent les programmes qui ont été mis en œuvre et ils apprécient vraiment les améliorations que l'opposition officielle a obligé le gouvernement à apporter. Quoi qu'il en soit, ils attendent de nous que nous nous comportions comme des meneurs, et non des suiveurs. Ils attendent de nous que nous retournions travailler, et c'est ce que le gouvernement devrait faire.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député passe à côté d'un point très important. Les membres du caucus libéral peuvent lui assurer qu'ils travaillent, peu importe qu'ils se trouvent à Ottawa ou dans leur circonscription. Au bout du compte, le rôle d'un député va bien au-delà de la simple représentation à la Chambre des communes. Il ne fait aucun doute que celle-ci est un élément important de leurs fonctions. C'est un privilège, indéniablement. C'est un honneur de se lever pour intervenir à la Chambre.

La motion à l'étude aujourd'hui fera en sorte que le gouvernement rende des comptes et que l'institution continue de tourner rondement malgré la pandémie. On a tort de laisser sous-entendre que les députés ne travaillent pas — c'est le cas du moins pour les membres du caucus libéral. Nous travaillons chaque jour, que ce soit à la Chambre des communes ou ailleurs.

Le député ne réalise-t-il pas que son travail à la Chambre se poursuivra, en mode hybride, même durant les mois de juillet et d'août, ce qui est sans précédent?

• (1035)

M. John Barlow: Monsieur le Président, je peux faire part de mon point de vue sur la situation. Cependant, je veux d'abord saisir l'occasion de remercier du fond du cœur les membres de mon personnel. Ils ont été tout à fait incroyables. Mon bureau de circonscription n'a jamais été plus occupé. Mon personnel et moi avons des discussions très émotives avec les électeurs et les entrepreneurs de notre circonscription, qui souffrent à cause de cette pandémie. Je ne suis pas en train de dire que nous ne travaillons pas dans nos circonscriptions respectives.

Or, le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes vient de dire que le Parlement continuerait à tourner, sauf que ce n'est pas vrai. Il n'est pas question de séances

Ordres émanant du gouvernement

de la Chambre des communes, et le secrétaire parlementaire le sait. Il s'agit plutôt de réunions virtuelles de comité, où de nombreuses activités parlementaires importantes n'ont pas lieu.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, je tiens moi aussi à remercier les employés des bureaux de circonscription et des bureaux d'Ottawa, qui travaillent sans relâche depuis quelques mois.

Les libéraux ne cessent de répéter que ce qu'ils proposent est excellent et que cela nous permettra de poser toutes sortes de questions. C'est quelque chose que nous pouvons déjà faire, mais il est rare que nous obtenions de véritables réponses. Il n'y aura donc que davantage de questions qui demeureront sans réponse.

Il est important d'articuler les différences entre des séances de la Chambre des communes et des réunions d'un comité. Les libéraux proposent de fermer le Parlement pendant encore un mois.

M. John Barlow: Monsieur le Président, ma collègue a tout à fait raison.

Je sais qu'une grande partie des Canadiens ne suivent pas les travaux du Parlement au quotidien comme nous le faisons. Ils ne voient pas nécessairement toutes les subtilités et les fins rouages du Parlement. Je pense notamment au rôle que jouent tous les comités permanents, aux motions de l'opposition et aux occasions de débattre pleinement d'enjeux.

Pour nous et pour le reste des Canadiens, tout cela revient à une question de confiance. Pendant les réunions du comité, les libéraux ont tenté de s'arroger des pouvoirs sans précédent et ont pris un décret d'une portée gigantesque pour modifier le Code criminel. Ils ont fait cela sans examen public ni débat. Comme je le disais, c'est une question de confiance.

Je regrette, mais les gens de ma circonscription et moi ne faisons pas confiance à ce processus en ce moment.

[Français]

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, d'abord je voudrais dire, comme d'autres collègues, que je suis au travail et que l'équipe avec laquelle je travaille à Repentigny et moi sommes tout à fait fières du travail que nous faisons pour les gens de la circonscription.

Je vais revenir sur un bout du discours de mon collègue au sujet du secteur de l'énergie. Je ne sais pas s'il lit pendant le confinement que nous subissons, mais certains météorologistes, écologistes et scientifiques, l'Agence internationale de l'énergie, ainsi que Stephen Hammer de la Banque mondiale sont intervenus pour dire qu'il fallait que ce soit une relance verte. Dernièrement, hier et aujourd'hui, 40 millions de professionnels de la santé demandent que ce soit une relance verte.

Pourquoi est-ce que son parti n'est pas capable d'envisager l'énergie du côté vert, du côté renouvelable et du côté respectueux de l'environnement?

[Traduction]

M. John Barlow: Monsieur le Président, cette question est extrêmement frustrante, et je crois qu'elle révèle le manque de connaissances de ma collègue sur le secteur de l'énergie.

Ordres émanant du gouvernement

De 75 à 85 % de toute l'énergie renouvelable et verte est produite par des sociétés énergétiques dites traditionnelles. Sans elles, il n'y aurait aucune industrie de l'énergie renouvelable au Canada. Ces sociétés comprennent qu'il y aura une période de transition. Ce sont elles qui investissent dans la technologie et l'innovation dans ce secteur.

J'aimerais demander à ma collègue quel moyen de transport elle a utilisé pour se rendre ici aujourd'hui. Comment communique-t-elle avec les gens de sa circonscription? Pense-t-elle vraiment que nous assistons à la fin du secteur pétrolier et gazier? À quoi ressemblerait un tel avenir?

J'encourage la députée à lire sur le sujet pour bien comprendre l'enjeu ici.

• (1040)

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, en ce qui a trait aux données réelles concernant la crise de la COVID-19, je rappelle à la Chambre que, pendant cette pandémie, 81 765 personnes ont été infectées, et 6 180 personnes sont mortes. Le fait de mettre cette pandémie et cette crise mondiales sur un pied d'égalité avec les profits du secteur pétrolier et gazier est une insulte pour les familles qui ont perdu des proches.

On laisse entendre aux Canadiens que nous n'avons pas travaillé. Or, je sais que, dans ma circonscription, nous avons travaillé encore plus fort pendant cette grave crise. Qu'a fait le Parti conservateur pendant cette crise?

M. John Barlow: Monsieur le Président, il est intéressant d'entendre le député parler de cette pandémie et des circonstances tragiques que nous vivons. Je pense que personne ici ne remet cela en question. Cependant, comment croit-il que nous pourrions venir à bout de cette pandémie? L'équipement de protection individuelle, les vaccins et les antiviraux sont tous conçus au moyen de produits issus de l'industrie pétrochimique. Sans cette industrie, je me demande où nous en serions. Comment le député pourrait-il travailler très fort, et comment arriverait-il à communiquer avec les gens de sa circonscription? Est-ce qu'il leur ferait des signaux avec les mains?

Soyons réalistes. Un parlementaire ne devrait pas poser des questions aussi irréalistes au nom des gens de sa circonscription et s'attaquer davantage à une région du pays en particulier plutôt qu'une autre. Tous les gens et toutes les industries du pays devraient travailler ensemble pour se sortir de la crise au lieu de semer la division.

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, les Canadiens de partout au pays méritent toute notre admiration pour la façon dont ils ont réagi au cours des derniers mois.

Je préfère utiliser l'expression « distanciation physique » plutôt que « distanciation sociale », parce que les gens peuvent encore communiquer entre eux de différentes façons, mais il est important de maintenir les mesures de distanciation physique. Il faut se laver les mains et mettre un masque. Les Canadiens ont vraiment bien répondu à l'appel de multiples façons afin de minimiser les impacts négatifs du coronavirus. Nous devons tous être reconnaissants aux Canadiens en général pour la façon dont ils ont réagi.

J'aimerais que mon collègue nous dise ce qu'il en pense.

M. John Barlow: Monsieur le Président, je suis entièrement d'accord avec mon collègue. Nous devons tous prendre le temps de

dire aux Canadiens de partout au pays que nous leur sommes reconnaissants d'avoir tout fait en leur pouvoir pour contrer la pandémie.

Lorsque nous avons été élus, je pense que personne ici n'avait anticipé que nous aurions à gérer une crise de la sorte, non seulement à la Chambre des communes, mais dans nos bureaux de circonscription également. Encore une fois, je souligne l'excellent travail accompli par notre personnel pour aider les gens de nos circonscriptions respectives à traverser la crise, celui accompli par les travailleurs de première ligne, les professionnels de la santé et des services d'urgence, les jeunes qui travaillent dans les épiceries, tous les gens de notre région et de l'ensemble du Canada qui font de leur mieux pour assurer notre sécurité et notre santé, y compris les producteurs agricoles qui travaillent tous les jours pour que nous ayons de quoi mettre dans notre assiette et que les rayons des épiceries soient bien remplis.

High River, dans ma circonscription, a connu l'une des plus importantes éclosons au pays en raison de la présence de l'usine de transformation de la viande de Cargill et de plusieurs centres de soins de longue durée.

J'aimerais saisir l'occasion pour remercier les citoyens de ma circonscription qui travaillent à Cargill Meat Solutions. Ils travaillent dur pour se protéger et protéger leur famille, mais ils continuent d'aller travailler de sorte que nos industries agricoles et de transformation puissent poursuivre leurs activités. Je les remercie sincèrement.

• (1045)

L'hon. Omar Alghabra (secrétaire parlementaire du premier ministre (renouvellement de la fonction publique) et de la vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, j'avise la Chambre que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Fredericton.

J'aimerais remercier tous nos travailleurs de première ligne au service des Canadiens qui risquent leur vie pour que le reste de la société puisse accéder aux services essentiels en toute sécurité. J'aimerais également saluer les fonctionnaires, qui travaillent nuit et jour pour offrir aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin en cette période de pandémie.

Il est important de souligner ce point de départ. Nous traversons une pandémie. Des millions de Canadiens ont perdu leur emploi parce que les experts en santé publique recommandent de rester à la maison de manière à ce que les gens soient séparés, que le virus ne se propage pas davantage et qu'il y ait le moins de pertes de vie possible. En tant que gouvernement, conformément aux conseils des scientifiques et des experts en santé publique, nous avons demandé aux Canadiens de demeurer chez eux. Nous avons demandé aux Canadiens de modifier leur méthode de travail. La même chose vaut pour le Parlement.

L'une des premières mesures prises par le Parlement — et c'était une décision judicieuse — a été de demander au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre d'étudier comment le Parlement pouvait s'adapter à cette nouvelle réalité. J'ai la chance de siéger à ce comité. Les membres du Comité ont ensuite poursuivi leurs travaux. Nous nous réunissons virtuellement pour entendre les témoignages d'experts du Canada et d'autres Parlements dans le monde. Nous avons présenté un rapport établissant un plan d'action en vue de la reprise des travaux du Parlement.

Nous avons signalé au Parlement qu'il devait créer de nouveaux articles du Règlement relatifs aux circonstances exceptionnelles, et que ces nouveaux articles ne s'appliqueraient pendant une période déterminée que si tous les partis reconnus à la Chambre des communes y consentaient. Si nous souhaitions prolonger cette période déterminée, il nous faudrait toujours obtenir le consentement de tous les partis à la Chambre. Il va sans dire que dans des circonstances exceptionnelles, nous devons tous travailler ensemble. Ces dispositions exceptionnelles permettraient au Parlement de poursuivre ses travaux dans ces circonstances exceptionnelles. Nous reverrions la façon de tenir les journées de l'opposition, de déposer les projets de loi, de débattre de ces projets de loi et de les mettre aux voix.

Le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre des communes a mis au point un plan de reprise des travaux parlementaires. Néanmoins, pour une raison que j'ignore, les députés conservateurs n'étaient pas d'accord et se sont opposés farouchement à ce plan. Ils ont présenté un rapport dissident, et c'est leur droit. Toutefois, je tiens à rappeler que l'objet du présent débat n'est pas de déterminer si le Parlement est un service essentiel; nous sommes tous d'accord sur ce point. Là où nous ne sommes pas d'accord, c'est la raison pour laquelle les conservateurs refusent de penser à d'autres moyens de continuer à faire fonctionner le Parlement.

Tous les députés devraient bénéficier d'un accès égal au Parlement afin que leurs privilèges soient respectés. Chaque député, quels que soient son lieu de résidence et la circonscription qu'il ou elle représente, doit être en mesure de jouer son rôle parlementaire. Voilà pourquoi le Comité a demandé au Parlement de veiller à ce que les privilèges de chaque député soient respectés. Cependant, l'opposition officielle nous demande de réduire le nombre de députés en cette enceinte. Nous comprenons leur position, mais comment les députés qui ne pourront siéger en personne pourront-ils s'acquitter de leurs fonctions? Comment les privilèges des autres députés seront-ils protégés si les conservateurs ne sont pas disposés à leur permettre ou à leur donner un moyen de participer aux débats?

Je voudrais en fait poser une question à ce sujet au député conservateur qui vient de s'exprimer. Il a dit que nous étions à la traîne, et je suis bien d'accord. Si les parlements du monde entier trouvent des moyens pour mener leurs travaux de manière hybride ou virtuelle, ils donnent aussi aux parlementaires les moyens de faire leur travail.

• (1050)

Or, les conservateurs font de l'obstruction. Ils rejettent nos idées et disent que nous devons travailler exactement de la même façon et revenir « à la normale ». C'est exactement ce qu'a dit l'intervenant précédent. Nous savons que nous ne nous trouvons pas dans des circonstances normales. Nous savons que le Parlement, le gouvernement et les responsables de la santé publique ont demandé aux autres Canadiens de trouver une façon différente d'accomplir leur travail afin de respecter les conseils de santé publique. Pourquoi le Parlement ne le ferait-il pas aussi? Nous avons demandé à des millions de Canadiens de le faire.

Les députés conservateurs regarderont-ils leurs concitoyens dans les yeux et leur diront-ils que, certes, ils leur ont demandé de rester chez eux, mais qu'eux-mêmes sont incapables de trouver un moyen d'accomplir leur travail différemment et qu'ils obligent les députés à se présenter au Parlement? Les conservateurs disent qu'ils ne demandent pas à l'ensemble des 338 députés d'être présents à la

Ordres émanant du gouvernement

Chambre, mais comment ceux qui ne le sont pas pourront-ils représenter leurs concitoyens? Comment pourront-ils participer aux débats? Comment pourront-ils voter?

Lorsque j'ai posé la question au chef de l'opposition hier, il a répondu que nous devons nous pencher là-dessus. C'est ce que nous avons fait. Nous avons étudié les questions et le comité a proposé une solution, mais les conservateurs n'étaient pas d'accord. Ils ne peuvent pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Ils ne peuvent pas dire qu'ils souhaitent que le Parlement travaille, mais s'opposer aux solutions proposées quant à la façon dont le Parlement peut travailler. Où est la logique dans leur raisonnement?

J'ai entendu mon collègue dire que ce n'est pas ainsi que le Parlement doit travailler. Je suis d'accord. Il a raison. Lorsque nous nous réunissons en comité plénier, le Parlement n'est pas pleinement fonctionnel. Toutefois, lorsque nous avons proposé de rendre le Parlement pleinement fonctionnel, les conservateurs ont dit non. Que veulent-ils enfin?

Ils sont incohérents. S'ils veulent un Parlement hybride, ils doivent déterminer quels articles du Règlement requièrent une modification. Comment les députés qui sont absents pourront-ils débattre? Comment pourront-ils voter? Les conservateurs ne peuvent pas demander que le Parlement reprenne ses travaux sans d'abord discuter de ces questions. L'un ne va pas sans l'autre.

D'autres pays et d'autres législateurs, ailleurs dans le monde, ont trouvé une solution. Pourquoi les conservateurs sont-ils incapables de s'entendre sur une formule? Pourquoi ne vivent-ils pas dans le présent et ne reconnaissent-ils pas que nous traversons une pandémie et que le gouvernement a demandé aux Canadiens d'un bout à l'autre du pays de travailler à distance et de respecter les conseils des dirigeants de la santé publique? Les conservateurs disent que les partis pourraient choisir les députés qui seraient présents à la Chambre, ceux qui n'y seraient pas et ceux qui voteraient ou ne voteraient pas. Cette façon de procéder constituerait une violation des privilèges des députés qui représentent les gens de leur circonscription.

Je conviens avec les conservateurs que le Parlement constitue un service essentiel et j'ajoute que nous souhaitons tous qu'il fonctionne pleinement dans les circonstances actuelles. La question est de savoir comment procéder. Nous convenons tous que les 338 députés ne peuvent être physiquement présents à la Chambre. Bon, il y a du progrès. Nous sommes d'accord sur le fait que le Parlement est essentiel et qu'il n'est pas nécessaire que tous les députés soient présents à la Chambre, mais comment les députés qui ne seront pas ici, lorsque le Parlement fonctionnera pleinement, pourront-ils participer et représenter leurs électeurs? Les conservateurs sont muets comme des carpes. Bref, ils ne proposent aucune solution.

Toutefois, j'ai de bonnes nouvelles. Le comité a émis des suggestions. Le comité propose une façon pour le Parlement et les députés de représenter les électeurs tout en respectant les directives des autorités de la santé publique, en tenant compte du fait que nous sommes en plein milieu d'une pandémie qui, malheureusement, a fait énormément de victimes.

Ordres émanant du gouvernement

C'est le défi que je lance aux députés du Parti conservateur. Trouvons une façon de faire fonctionner le Parlement dans les circonstances actuelles de façon à ce que tous les députés puissent accomplir leur devoir dans le respect de leurs privilèges. Que l'on m'épargne les discours grandiloquents. Nous sommes tous d'accord pour dire que le Parlement est un service essentiel. Attardons-nous à faire notre travail et à bien représenter nos concitoyens. Les partis de l'opposition ont un rôle à jouer et le gouvernement a un rôle à jouer. Ce qui sera avantageux pour les Canadiens, c'est un Parlement pleinement fonctionnel qui respecte les directives des représentants de la santé publique.

• (1055)

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté l'allocution de mon collègue avec grand intérêt. Il m'a demandé de regarder les gens de ma circonscription dans les yeux et de leur demander s'ils veulent que le Parlement siège compte tenu de ce que nous recommandent les responsables de la santé publique. Qu'il me dise à qui au juste il aimerait que je pose cette question.

Aimerait-il que je la pose à l'employé de A&W qui m'a servi mon hamburger l'autre jour? Aux travailleurs de la santé, aux policiers ou aux pompiers qui sont à leur poste jour après jour peut-être? Veut-il que je pose la question au couple qui gère la quincaillerie Home Hardware où j'ai pu me procurer un interrupteur de lampe l'autre jour? Pourquoi pas aux employés de Home Depot ou de Costco et à toutes les autres personnes qui travaillent dans ma circonscription et qui s'attendent à ce que je m'acquitte de mes responsabilités, à ce que je respecte le serment que j'ai prêté devant Sa Majesté la reine et à ce que je les représente ici, à la Chambre des communes?

Voilà les personnes à qui je poserais la question dans ma circonscription. Qui, selon lui, me dirait de ne pas être présent ici?

L'hon. Omar Alhabra: Monsieur le Président, c'est bien dommage, mais certains font de l'écoute sélective. Je dis que les parlementaires doivent retourner au travail, mais aussi qu'il faudrait demander aux travailleurs courageux dont parle mon collègue comment ils ont adapté leur façon de travailler. Ont-ils modifié la façon dont ils accomplissent leurs tâches?

Il laisse entendre que seul un petit nombre de députés devraient être présents à la Chambre. Qu'en est-il des députés qui ne sont pas ici? Comment vont-ils assumer leurs fonctions? Comment vont-ils voter au nom de leurs concitoyens? Le député ne veut-il pas respecter leur privilège? Ne veut-il pas respecter ses collègues qui ne peuvent pas siéger à la Chambre, mais qui souhaitent se faire entendre et représenter leurs concitoyens?

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je suis venu siéger cette semaine parce qu'il nous reste encore beaucoup de pain sur la planche et qu'il faut s'assurer que le Parlement met l'accent sur la crise en cours. Une semaine après l'interruption des activités en raison de la COVID, des millions de personnes partout au pays ne pouvaient pas payer leur loyer. C'est scandaleux dans un pays comme le nôtre.

Hier, les conservateurs n'ont posé aucune question sur le fait que certaines personnes ne peuvent plus payer leur loyer. Je les ai entendus divaguer au sujet de Margaret Thatcher, de l'Union soviétique, du péril rouge chinois et de la main mystique du marché. Toutefois, ils n'ont absolument rien dit sur le fait qu'il faut envoyer l'armée dans des établissements de soins de longue durée, où de

nombreux aînés sont morts. Rien dans leur comportement ne laisse supposer qu'ils prennent suffisamment au sérieux cette pandémie.

Lorsque, exceptionnellement, nous avons pris la décision de nous former en comité plénier — et, en temps normal, je me méfie beaucoup des changements apportés au Règlement du Parlement —, c'était pour nous permettre de nous concentrer sur la situation et de poser des questions pour que, une fois de retour dans nos circonscriptions, nous puissions montrer que nous prenons la pandémie au sérieux et que nous obtenons les réponses que les Canadiens méritent d'avoir.

L'hon. Omar Alhabra: Monsieur le Président, le Parlement a un rôle important à jouer. Il va sans dire que les circonstances exceptionnelles que nous vivons nous ont tous pris par surprise. Le gouvernement, tout comme les députés, essaie de s'adapter à une situation qui évolue de jour en jour, et personne n'a le monopole de la vérité.

Voilà pourquoi il est aussi important que les députés puissent se faire entendre, qu'ils puissent participer, qu'ils puissent poser des questions et soulever des enjeux au nom de leurs concitoyens. Les députés ont été d'une grande utilité jusqu'ici. Le Parlement doit absolument trouver un moyen pour qu'ils puissent représenter efficacement les gens qui habitent dans leur circonscription et s'exprimer fièrement.

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, à propos de ce que vient de dire le député néo-démocrate, je le mets au défi de redire que je ne travaille pas, parce qu'il lui suffirait de demander à n'importe qui dans ma circonscription pour s'apercevoir qu'il n'a pas la moindre idée de la somme de travail que j'ai abattue.

M. Charlie Angus: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Je n'ai jamais dit que la députée se tournait les pouces dans sa circonscription, alors je crois qu'elle devrait remettre les pendules à l'heure et s'en tenir aux faits.

Le vice-président: Je crois que nous nous rapprochons du débat, alors je vais laisser la députée d'Elgin—Middlesex—London terminer sa brève observation, après quoi nous écouterons la réponse.

Mme Karen Vecchio: Monsieur le Président, concernant les commentaires sur Mme Thatcher et d'autres sujets, le député n'a manifestement pas entendu nos questions sur les Forces armées canadiennes, dont fait justement partie un de mes fils, et dont les membres aident des établissements de soins de longue durée.

Il devrait peut-être comprendre que nous sommes tous dans la même situation, que nous traversons tous les mêmes épreuves. Cette situation nous concerne tous parce que nous tenons à nos familles et à nos concitoyens.

Ce qui me préoccupe, c'est de recevoir des lettres d'entrepreneurs qui me disent avoir dû mettre la clé sous la porte et, lorsque j'écris au ministre des Finances à ce sujet, de ne recevoir aucune réponse après deux mois et demi. Voilà ce qui me préoccupe. Pourquoi n'est-il pas important d'avoir des occasions de poser des questions, mais aussi de...

• (1100)

Le vice-président: Nous allons manquer de temps.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre a la parole.

L'hon. Omar Alghabra: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de servir notre pays, tout comme je remercie aussi son fils de servir notre pays. Nous sommes fiers des services rendus par les membres de nos Forces armées canadiennes, en particulier en cette période difficile.

Je suis d'accord avec elle. Tous les députés, ceux de l'opposition comme les députés ministériels, devraient pouvoir poser des questions et participer au débat. Mais comment?

Pour conclure, je sais que la députée travaille très fort pour les habitants de sa circonscription, mais est-ce qu'elle les rencontre en personne? J'en doute. Elle leur parle au téléphone ou par Zoom. Si elle les rencontre en personne, elle s'assure de respecter les règles de distanciation physique. Je lui suis reconnaissant de respecter les directives de la santé publique lorsqu'elle s'acquitte de son devoir auprès de ses concitoyens. Nous devrions pouvoir en faire autant ici.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Monsieur le Président, je remercie le secrétaire parlementaire du premier ministre d'avoir partagé son temps avec moi aujourd'hui.

C'est un réel plaisir, comme c'est toujours le cas, d'être ici avec vous tous. Je suis ravie de voir certains députés pour la première fois depuis des mois. Tout le monde m'a manqué. Encore une fois, il n'a pas été facile de venir ici. J'ai pris la route avec ma famille pour venir jusqu'ici depuis le Nouveau-Brunswick. Ils resteront avec moi. Nous demeurerons ici le temps qu'il faudra pour les travaux du Parlement qui sont cruciaux à ce moment-ci.

Je pense à tous les députés qui ne sont pas ici aujourd'hui. S'ils n'y sont pas, ce n'est pas faute de vouloir être là ou parce qu'ils ne travaillent pas. En balayant du regard cette enceinte, je vois que nous sommes une trentaine séparés par plusieurs sièges vides. Je me rappelle que chaque siège vide représente environ 100 000 Canadiens. Leurs voix ne seront pas entendues ici aujourd'hui.

Certains députés croient qu'une juste représentation des députés par parti est adéquate pour prendre des décisions et poser des questions au gouvernement. Cependant, n'oublions pas que nous travaillons d'abord et avant tout pour nos électeurs et non pour nos partis.

Je suis ravie de représenter la circonscription de Fredericton et de soulever les questions qui sont importantes pour mes électeurs. Comme le député de Foothills l'a mentionné, c'est une expérience inoubliable d'avoir été élue à la Chambre et de me tenir ici dans cet endroit historique, qui constitue un symbole de notre liberté et de notre démocratie. C'est un endroit où se côtoient la dignité et le respect. Pourtant, il y a eu des commentaires irrespectueux, tels que des insinuations voulant que nos collègues ne se présentent pas au travail parce qu'ils ne peuvent pas être ici en personne.

Nous avons entendu des anecdotes du temps de la guerre et des citations de Winston Churchill, entre autres, laissant sous-entendre que la COVID-19 en 2020 est en quelque sorte similaire à la Seconde Guerre mondiale et à l'épidémie de grippe. Bien sûr, nous savons que ce n'est pas le cas.

L'expression « sans précédent » a été utilisée un nombre de fois inégalé pour décrire la situation à laquelle nous faisons face. Nous ne voyons pas les forces mondiales affronter des régimes tyranniques. Il n'y a pas de bombes qui explosent au-dessus de nos têtes. Nous faisons face à un ennemi invisible. C'est un ennemi qui ne fait aucune distinction, qui infecte son hôte à un rythme que vous

Ordres émanant du gouvernement

n'avons jamais vu auparavant et qui a laissé nos communautés vulnérables.

Nous avons assurément un rôle essentiel à jouer en tant que parlementaires, mais c'est aussi un rôle sans précédent dans toute notre histoire. La motion dont nous sommes saisis nous demande d'être créatifs, coopératifs et respectueux les uns des autres. Elle vise, j'en suis convaincue, à permettre la pleine participation, dans cette Chambre, des représentants de toutes les circonscriptions de notre beau pays.

Peu de députés du Canada atlantique ont pu être présents aujourd'hui. Cela me préoccupe, car ma région natale fait face à des problèmes urgents et uniques. À l'heure actuelle, nous avons des problèmes concernant la saison du homard, les quotas de pêche et l'incapacité des transformateurs à recruter suffisamment de travailleurs. Les travailleurs saisonniers étrangers n'ont été autorisés à entrer au Nouveau-Brunswick que vendredi dernier, ce qui a retardé le démarrage de la saison et entraîné de graves conséquences pour l'économie et la production agricole.

Mentionnons aussi le traitement de la tragédie de Portapique à l'égard duquel les gens réclament une enquête publique. Cette tragédie a également suscité un débat au sujet des mesures collectives à prendre en matière de santé mentale et de violence familiale, surtout dans les zones rurales.

Les villes et les villages du Canada atlantique sont beaucoup plus petits que les grands centres urbains des autres provinces, ce qui signifie qu'une partie des fonds fédéraux alloués au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et même à la Nouvelle-Écosse ne peuvent pas être utilisés par les municipalités qui en ont le plus besoin.

Sans compter que le Nouveau-Brunswick, dans sa situation unique de province bilingue, doit aussi s'assurer que la minorité francophone reçoit des informations précises et pertinentes sur le virus. Je signale que cette province jouit d'une position très enviable dans le monde, car elle compte très peu de cas de COVID-19 et aucun décès. Finalement, habiter au Nouveau-Brunswick, c'est un avantage.

Le Canada devrait surveiller de près ce qui se passe dans ma province au fur et à mesure qu'elle déconfiner son économie, car il pourra en tirer des leçons sur la façon dont les entreprises peuvent se relancer après la COVID-19, avec l'aide nécessaire. Il faut pouvoir parler des enjeux propres à certaines régions. Or, la plupart des députés qui représentent les circonscriptions de ces régions ne peuvent pas être ici à cause des restrictions imposées en ce qui concerne les déplacements interprovinciaux, les liaisons aériennes nationales et le nombre de députés présents à la Chambre.

Je note également que, pour d'autres députés, il n'est pas prudent d'être ici. Je songe notamment à ceux qui viennent de localités isolées ou qui risquent de contaminer leur collectivité en se rendant à Ottawa. Pouvons-nous vraiment demander à ceux qui ne sont pas ici aujourd'hui de risquer de devenir des vecteurs de transmission? Par ailleurs, comment la Chambre peut-elle prendre des décisions et représenter tout le Canada sans la présence des représentants de ces régions vulnérables?

Ordres émanant du gouvernement

Je reste convaincue que, tant que nous ne pouvons pas avoir l'assurance que la participation virtuelle pourra être totalement intégrée à la participation présentielle à des séances de la Chambre ou d'un comité spécial, nous ne servons pas les intérêts des Canadiens des régions rurales, du Nord, de l'Atlantique et de la côte Ouest. Aujourd'hui même, nous ne représentons pas toutes les régions du Canada de façon équitable, ce qui est pourtant l'un des principes fondamentaux de la Chambre. Cela dit, je vois que le gouvernement fait un effort en présentant une motion qui intègre la participation virtuelle et les séances présentielles.

• (1105)

Je reconnais également que les séances quotidiennes se déroulent au sein du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19, plutôt que dans le cadre de séances plénières à la Chambre des communes, ce qui serait l'idéal.

Compte tenu de ces éléments, j'appuierai la motion parce que je crois qu'elle sert la démocratie à ce stade.

Lorsque nous aurons déterminé comment fonctionnera l'intégration virtuelle des députés, la Chambre devra se réunir à nouveau pour déposer des projets de loi urgents, notamment celui qui concerne l'aide médicale à mourir. À ce chapitre, le ministre de la Justice a demandé en février à la Cour suprême de surseoir de quatre mois l'application de son arrêt afin d'éviter qu'il y ait un cadre différent au Québec et dans le reste du Canada. Nous avons déjà bénéficié d'une prolongation. Des questions difficiles restent à régler et les Canadiens qui souhaitent recevoir l'aide médicale à mourir comptent sur nous pour adopter ce projet de loi.

En mars, le gouvernement a présenté un projet de loi visant à criminaliser la pratique cruelle de la thérapie de conversion. Nous devons nous engager à interdire au plus vite cette dernière. Nous devons également prendre connaissance des détails du projet de loi sur les armes à feu censés découler des changements réglementaires apportés le 1^{er} mai. Les Canadiens doivent en prendre connaissance pour mettre un terme aux suppositions qui polarisent la population.

En trouvant le moyen d'intégrer en un tout la présence virtuelle et la présence concrète des députés, le Canada ouvre la voie de l'avenir au moment où le monde du travail se transforme radicalement. Certains Canadiens devront continuer à faire du télétravail pendant un certain temps. D'autres souhaiteront le faire. D'autres encore devront répartir leur travail entre leur domicile et leur bureau. Nous savons faire preuve de créativité. Il y aura moins de déplacements par avion et moins de déplacements pour se rendre au travail. Proposons des modèles de lieux de travail en permettant aux députés de prendre les meilleures décisions pour leurs concitoyens et de participer pleinement au débat et au processus décisionnel qui ont lieu à la Chambre.

J'espère que tous les Canadiens sauront à quel point nous travaillons fort pour eux chaque jour. Que nous soyons dans nos salons en compagnie de nos enfants devant un écran Zoom, ou ici à la Chambre des communes, notre engagement et nos efforts sont indéfectibles.

Je pense constamment à ceux qui sont laissés pour compte dans la lutte contre la COVID-19, par exemple les organisations à but non lucratif, les organisations caritatives et les groupes religieux qui, pour une raison ou pour une autre, ne sont pas admissibles au programme de subvention salariale en dépit des services essentiels qu'ils fournissent dans la collectivité. Mentionnons aussi les nettoyeurs et les caissiers qui ne bénéficient pas du supplément de sa-

laire au Nouveau-Brunswick; les dentistes inquiets de leur avenir et qui ont du mal à se procurer de l'équipement de protection individuelle; les étudiants étrangers qui n'ont toujours pas droit aux prestations pour étudiants et qui n'ont nulle part où aller et aucun soutien; les femmes enceintes qui n'ont pas de réponses précises au sujet de leurs prestations de congé parental pour les semaines à venir, et bien d'autres.

Mes collègues et moi travaillons pour eux. Je sais que nous pouvons continuer à faire ce travail de façon à protéger la santé et la sécurité de nos communautés.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, j'ai pris plaisir à écouter l'intervention de la députée. J'ai notamment retenu dans son propos le fait que nous sommes ici pour représenter nos concitoyens d'abord et notre parti ensuite. Évidemment, notre système repose sur les allégeances politiques, ce qui est normal et bien.

Cependant, j'entends beaucoup les députés d'en face dire que nous pourrions régler ce problème en votant par roulement. Je comprends que ce puisse être attrayant, mais en entendant parler la députée, je me suis dit, et si un député ne fait pas partie du groupe qui vote sur un projet de loi qui lui tient particulièrement à cœur, mais pas à son whip? Sans vouloir critiquer notre formidable whip, que se passera-t-il si un député insiste pour être à la Chambre parce qu'il veut prendre position sur une question importante pour les habitants de sa circonscription?

Comment le roulement préserverait-il notre privilège parlementaire?

• (1110)

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, le député a raison de dire que cette formule ne protégerait pas notre privilège parlementaire. Nous avons le droit d'être ici et d'exprimer notre préoccupation sur tout sujet dont la Chambre est saisie. Comme députée d'un petit parti, je suis chargée de nombreux dossiers en tant que porte-parole et j'ai des intérêts et des responsabilités peut-être plus vastes que d'autres députés. Je tiens donc à participer à tout ce qui se passe.

Je pense vraiment que cela montre notre capacité de collaborer. Nous nous montrons créatifs et conciliants. Cette motion doit être adoptée et elle devrait nous réjouir. C'est une excellente idée. Les Canadiens seront très heureux de la voir mise en pratique, et elle l'est déjà ailleurs. Il est donc temps de l'essayer en y mettant du nôtre. Nous devons changer d'attitude.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, le Nouveau-Brunswick, comme la Saskatchewan ont une bonne longueur d'avance. Nos provinces s'en sortent très bien. L'Ontario et le Québec doivent rattraper leur retard sur nos deux provinces.

Je dirai une chose à la députée, qui est une nouvelle venue à la Chambre: aucun projet de loi d'initiative parlementaire ne sera adopté. Nous allons perdre près d'une année de projets de loi d'initiative parlementaire à la Chambre des communes. Ces mesures représentent un privilège important des députés, car elles leur permettent de soulever certains enjeux.

Que pense la députée du fait qu'il est impossible de présenter des projets de loi d'initiative parlementaire avant l'automne, voire plus tard?

Mme Jenica Atwin: Monsieur le président, le député a raison. Hier, quand il parlait des projets de loi d'initiative parlementaire, je me suis surprise à hocher souvent la tête. Il s'agit d'un élément essentiel dans ce que nous faisons à la Chambre et il est regrettable qu'ils ne soient pas prévus dans cette nouvelle motion. Je n'ai pas eu la chance de gagner à la loterie; mon numéro est beaucoup plus loin sur la liste. C'est peut-être pour cette raison que je suis plus disposée à soutenir cette motion, mais elle n'est pas juste pour les députés qui souhaitent présenter des projets de loi d'initiative parlementaire.

Le député a raison. Cette motion n'est pas parfaite. La situation n'est pas idéale, mais nous devons agir pour protéger la santé des collectivités et, malheureusement, les projets d'initiative parlementaire n'ont pas leur place dans ce qui est proposé aujourd'hui.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours. Elle a notamment abordé la question des violences familiales.

Est-ce que, dans certains cas, dans sa province et au Québec, des programmes pourraient permettre à davantage de femmes de se sortir de situations de violence en cette période de crise, mais que les provinces et le Québec sont parfois les mieux placés pour reconnaître leurs compétences?

[Traduction]

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, en tant qu'alliés des femmes dans le dossier de la violence conjugale, nous faisons certainement tout ce que nous pouvons. La situation est difficile à la grandeur du pays. Nous devons être très proches de la réalité régionale, car il faut tenir compte de nombreux éléments culturels autour de cette question. C'est l'une des choses importantes dont nous voulons discuter ici, mais nous voulons le faire avec la participation de tous les députés au sein d'un Parlement virtuel. Je suis ouverte à toute idée qui permettrait la participation pleine et entière de toutes les voix pour aborder des questions très graves comme la violence conjugale au Canada.

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, j'ai apprécié le discours de ma collègue aujourd'hui. Elle est très réfléchie et c'est toujours un plaisir de l'écouter.

Nous parlons ici du retour au travail ou de la poursuite du travail et de la façon dont les choses doivent changer. La députée a parlé de sa famille et elle a reconnu que bien des gens éprouvent des problèmes à la maison, où ils doivent concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle. Dans notre débat sur ce retour au travail, de toute évidence, les néo-démocrates cherchent les meilleures solutions. Les congés de maladie rémunérés sont extrêmement importants. J'aimerais aussi que la députée nous dise comment nous pouvons offrir plus de soutien en matière de garde d'enfants et en venir à un système universel de garderies financé par le gouvernement fédéral.

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, les écoles et les garderies sont fermées. Mes enfants sont avec moi. Cette situation a engendré de nombreux défis en cours de route. Cela a peut-être constitué la plus grande difficulté. Il s'agit de concilier la vie professionnelle et la vie personnelle. Comme je l'ai dit, lors de conférences sur Zoom, on a souvent vu mes enfants à l'écran, mais cela a aussi ajouté un élément d'humanité à notre travail.

Bien sûr, en rouvrant, les garderies ont dû supporter des coûts acrus. Nous devons tenir compte du caractère abordable des garde-

Ordres émanant du gouvernement

ries pour les Canadiens à la grandeur du pays. Si nous voulons que notre économie reprenne, les garderies doivent être là pour les travailleurs et elles doivent être abordables.

• (1115)

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, le Québec est une société distincte. Même le très fédéraliste Robert Bourassa le mentionnait et le défendait face aux autres Canadiens.

« Société distincte » veut dire, entre autres, que nous parlons majoritairement le français. C'est la seule langue officielle du Québec. Nous avons une culture qui est différente. Nous ne sommes ni meilleurs ni pires, nous sommes différents.

Économiquement, nous sommes différents aussi. Nous sommes le royaume de la petite et de la moyenne entreprise. Le dynamisme québécois repose sur le dynamisme des petits entrepreneurs québécois qui, à force de labeur et de travail, ont été capables de créer des entreprises qui étaient petites au départ, certes, mais qui sont devenues moyennes, voire grosses dans certains cas.

La pandémie est une menace pour ce tissu industriel québécois, pour cet esprit novateur, pour cet entrepreneuriat. Menacées par la faillite à cause de la pandémie, certaines PME vont disparaître. D'autres endroits au Canada peuvent tenir le même discours et c'est correct. Cependant, au Québec, la PME est encore plus importante étant donné la différence de notre tissu industriel.

Ces entreprises sont menacées par la faillite, certes, mais également par autre chose: elles sont menacées d'être achetées par des étrangers. Ce faisant, tous les efforts et toute la créativité échapperaient aux Québécois, et les décisions seraient prises, à moyen et à long terme, dans un autre pays. Cette menace ferait que les entreprises aux prises avec la situation temporaire qu'est la pandémie de la COVID-19 pourraient en subir des effets permanents. Il faut donc se méfier et faire attention à ce que cela ne se produise pas.

Le Bloc québécois a pour seul objectif de veiller à l'intérêt des Québécois. C'est pour cette raison que les 20 et 29 avril, lors des débats sur des motions qui ont été adoptées à la Chambre, face à un gouvernement qui se montrait ouvert à nos suggestions, nous avons soumis des propositions pour protéger l'entrepreneuriat de la pandémie, où nous savions que nous étions fragiles.

Le 20 avril, quand nous avons soulevé l'idée de collaborer au projet de Subvention salariale d'urgence du Canada, nous savions que certaines entreprises étaient très fragilisées par le maintien de leurs coûts fixes en dépit de l'absence de revenus, une situation pouvant leur être fatale. C'est pour cela que nous avons demandé au gouvernement de greffer à l'entente du 20 avril une aide supplémentaire pour faire face aux coûts fixes.

Nous avons devant nous une proposition de subventions salariales évaluées à 73 milliards de dollars. Nous avons réussi à convaincre le gouvernement d'inclure dans sa motion une subvention partielle des coûts fixes des entreprises, une mesure importante qui permettrait d'éviter la faillite à des vedettes de demain. C'est ce que nous proposons.

Qu'avons-nous obtenu en retour?

Ordres émanant du gouvernement

Nous avons obtenu un programme qui n'apportait à peu près aucune solution pour les entreprises. Ce programme était trop timide, trop léger, voire inaccessible dans certains cas. La plupart des entreprises nous ont dit que ce programme n'était pas bon pour elles et qu'il leur fallait autre chose.

C'est pour cette raison que nous avons talonné le gouvernement en lui disant qu'il fallait améliorer ce qui avait été proposé dans la motion. Nous lui avons rappelé qu'il s'était engagé et qu'il nous avait donné sa parole. Nous lui avons dit qu'il fallait aider les entreprises, l'heure étant grave.

Cependant, rien n'a été fait depuis. C'est le silence radio. Quand le gouvernement a déposé sa motion il y a 11 jours, le Bloc a immédiatement dit que, pour protéger les entreprises, il fallait améliorer et accroître l'aide accordée pour faire face aux coûts fixes.

Hier, le leader du gouvernement à la Chambre a dit que le gouvernement avait fait un premier pas — petit pas, s'il en est. Si le petit pas s'arrête là, c'est insuffisant, alors que nous proposons justement de continuer à aider ces entreprises. Il s'agit donc là d'une promesse non tenue.

• (1120)

Monsieur le Président, j'ai oublié de vous indiquer que je vais partager mon temps de parole avec la députée de Saint-Jean. Je suis désolé. Je suis sûr que vous saurez me pardonner. Vous êtes tellement gentil, cela n'a pas de sens. C'est avec vous que je devrais négocier à l'avenir.

Le deuxième aspect important, c'est que des entreprises veulent engager des gens et que des municipalités ont besoin d'engager des gens. On sent que la reprise économique arrive, on voit de meilleurs jours venir. Pour que les entreprises trouvent des employés et que les gens souhaitent reprendre le collier, il faut les aider. Il faut inciter les gens à travailler. Il faut leur dire de recommencer à travailler et à faire un effort de production. L'économie québécoise et du reste du Canada ne s'en portera que mieux.

Le 29 avril, le gouvernement a créé la PCUE et nous l'avons félicité puisqu'il est vrai que certains étudiants ne trouveront pas d'emploi et qu'ils ont besoin d'une sécurité financière pour poursuivre leurs études. Nous avons applaudi cette mesure. Lorsque nous avons analysé la proposition du gouvernement, nous avons constaté qu'elle contenait une tare qui ferait que les étudiants seraient peut-être moins portés à travailler.

Est-ce que je les trouve paresseux? Non, ce n'est pas de la paresse. Toutefois, tel qu'il a été structuré et rédigé, le programme fait que le salaire d'un étudiant qui travaille deux ou sept jours par semaine reste le même. Même un caniche royal avec un képi sur la tête comprend que, si son salaire ne change pas, peu importe qu'il travaille deux ou sept jours, il devrait travailler deux jours. C'est assez clair, mais il semble que le gouvernement n'a pas compris. C'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement de s'engager à inciter les étudiants à travailler en s'assurant que, en toutes circonstances, le salaire des étudiants augmente s'ils travaillent plus. Notre soutien était conditionnel à cela.

C'est une règle fondamentale de l'économie: plus on travaille, plus on gagne. Nul besoin de sortir des marionnettes et des crayons de cire pour comprendre cela. Le gouvernement nous a dit que c'était une bonne idée. La vice-première ministre a dit à la Chambre qu'il s'agissait d'une bonne idée et que le gouvernement travaillerait là-dessus. Trois semaines plus tard, il n'y a rien; il n'a fait aucun pas

en avant. C'est pire que pour les coûts fixes, pour lesquels les libéraux ont fait un pas et sont épuisés. Dans le cas de la PCUE, aucun pas n'a été fait.

Nous sommes devant un gouvernement qui ne respecte pas ses engagements. Ainsi, quand arrive une autre ronde de négociations, nous ne pouvons pas embarquer. Nous ne pouvons pas négocier avec un gouvernement qui nous promet des choses qu'il ne fait pas. Nous avons déjà joué dans ce mauvais film, mais cela ne nous tente plus.

Nous lui avons même donné une chance. On voit à quel point nous sommes gentils. Nous avons dit au gouvernement de tenir les deux promesses qu'il avait faites. Nous lui avons donné huit jours, mais il n'a pas fait d'effort. Il devait faire d'autres pas pour les coûts fixes afin d'améliorer ce qu'ils ont commencé très timidement, et ensuite faire ce qu'il a promis.

Nous avons attendu, mais, finalement, nous nous sommes fait dire non et indiquer comment cela fonctionnerait. Alors, aujourd'hui, nous disons comment les choses vont fonctionner pour nous, au Bloc. Nous ne pouvons pas intervenir et nous asseoir à une table avec des gens qui n'ont que peu de respect pour leur parole.

Nous avons une parole et nous avons des idées très claires. Ce qui est bon pour le Québec est bon pour le Bloc québécois. Ce qui est bon pour la nation québécoise est bon pour le peuple québécois. Il faut aider les petites et les moyennes entreprises à survivre à la pandémie, ces bourgeons qui deviendront des Bombardier éventuellement. Il faut donner la chance à ces entreprises de survivre et c'est ce que nous faisons depuis le début. Nous travaillons fort là-dessus et nous ne lâcherons pas. Notre programme est simple et clair: ce qui est bon pour le Québec est bon pour nous.

• (1125)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député fait allusion à la nécessité d'aider les travailleurs et à celle d'aider les entreprises, mais aussi au fait qu'il y a un lien entre les deux. Que ce soit au Québec ou dans ma province, le Manitoba, tant les petites entreprises que les travailleurs sont en mauvaise posture. C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement a consacré tant d'énergie et de nombreuses ressources pour veiller à ce que cet aspect de notre économie subisse le moins de dommage possible.

La subvention salariale en est un exemple. En proposant un programme de subvention salariale solide, nous garantissons que les travailleurs et les employeurs sont protégés. En assurant cette protection, nous serons mieux placés pour faire croître notre économie. Nous protégeons des emplois tout en protégeant des entreprises.

Ce n'est qu'un des nombreux programmes disponibles et cela montre pourquoi il est si important que le gouvernement du Canada travaille avec les gouvernements provinciaux pour veiller à atténuer les répercussions négatives du coronavirus. Le député ne pense-t-il pas que c'est une bonne chose?

[Français]

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

C'est sûr que les subventions salariales sont importantes. Regardons les libéraux: ils ont les deux mains dedans. Pour eux, c'est vraiment très important, sauf que la nature du programme en question a été un peu violée par l'action disgracieuse du gouvernement lorsqu'il s'est mis les mains dans la Subvention salariale d'urgence du Canada. Pourtant, les libéraux ne sont aucunement menacés de faillite. Je suis convaincu qu'ils ne feront pas faillite cette année.

En économie, il y a deux types de coûts qu'une entreprise doit assumer: les coûts fixes et les coûts variables. Les coûts variables, ce sont généralement les salaires. Ils sont couverts par la Subvention salariale d'urgence du Canada.

Ce que nous proposons est encore plus important pour le Québec, parce que les PME sont le cœur de notre économie. Oui, il y a des entreprises au Manitoba, et c'est correct. Nous ne disons pas que c'est mauvais pour le reste du Canada.

Je vais revenir sur les coûts fixes. Les entreprises ont, bien sûr, des coûts variables et des masses salariales à respecter, mais elles ont aussi des coûts fixes, ce qui fait que même quand il n'y a pas de production, il y a des coûts à combler. C'est cela qui est crucial.

On ne peut pas seulement aider les entreprises à payer leurs coûts variables, on doit aussi les aider à payer leurs coûts fixes. C'est le b-a ba de la microéconomie. J'enseigne cela au cégep et à l'université. Il faut aider les entreprises relativement aux coûts fixes. C'est pour cela que nous avons tendu la main au gouvernement, mais nous n'avons pas obtenu de réponses.

Est-ce parce qu'il a oublié...

Le vice-président: L'honorable député de Bellechasse—Les Etchemins—Lévis a la parole.

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question à mon collègue de La Prairie.

Est-ce que le député appuie la motion du Parti conservateur qui vise justement à améliorer les programmes libéraux?

Le député a mentionné dans son discours que les mesures libérales étaient trop légères, inaccessibles et mal ciblées. Le Parlement peut aider le gouvernement à faire en sorte que les mesures aident les Québécois et les Canadiens.

Est-ce qu'il appuie la motion du Parti conservateur pour que nous revenions au Parlement afin d'avoir de meilleures lois pour servir les gens du pays lors de cette pandémie?

M. Alain Therrien: Monsieur le Président, une chose est sûre, je n'appuie pas le fait que les conservateurs vont aussi puiser dans la Subvention salariale d'urgence du Canada pour essayer d'éponger des supposés problèmes financiers alors qu'ils sont riches comme Crésus. Je dirais même que Crésus était pauvre comparativement aux conservateurs. Les deux grands partis payants ont les deux mains dans la Subvention salariale d'urgence du Canada. Cela ferait une méchante photo.

Oui, le Parlement devrait continuer à siéger de façon normale. Je suis d'accord avec lui. Oui, il y a des questions qui restent en suspens. Quand nous avons négocié les coûts fixes à la table du gouvernement, il y avait deux absents, soit le NPD et les conservateurs. Il y avait juste le Bloc québécois qui poussait pour qu'il y ait une amélioration de l'aide qu'on pourrait verser aux entreprises. C'est par les entreprises qui survivent qu'un tissu économique est plus fort et que les emplois sont durables et de qualité.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon très estimé collègue de La Prairie de m'avoir laissé la parole. Je lui en suis reconnaissante.

On me demande à l'occasion comment j'entrevois la sortie de crise, ce que j'espère que nous retenions de cette crise. J'y ai réfléchi et je pense que c'est important qu'on y pense tous un petit peu.

Je vais faire un parallèle en remontant dans mes souvenirs à un moment où j'étais beaucoup plus jeune, en 1998. J'avais 13 ou 14 ans.

● (1130)

Ma région a vécu la crise du verglas, qui a marqué l'imaginaire collectif. On avait réalisé à ce moment qu'il s'était créé des mouvements de solidarité, un peu comme c'est le cas maintenant. Il y a eu de l'aide entre les citoyens. Je me souviens de mon père qui se promenait avec sa génératrice pour aller vider les caves de gens qui habitaient sur le rang chez nous et les pompes qui ne fonctionnaient pas parce qu'il n'y avait pas d'électricité. On a aussi réalisé — et ce sont les plus vieux qui nous le font remarquer parce que j'étais moi-même trop jeune pour m'en rendre compte — qu'au moment où on a rallumé les lumières, beaucoup de cette solidarité a été perdue. Malheureusement, je crains que cela arrive aussi au moment où on trouvera un vaccin. Présentement, nous sommes dans une situation où on encourage énormément l'achat local.

J'ose espérer qu'on pourra garder cette belle solidarité, mais il y a des choses qui devront être mises en place par le gouvernement et par le Parlement pour s'assurer qu'il nous restera quelque chose de cette crise. Ce serait une insulte aux gens qui souffrent présentement et aux gens qui auront péri des suites de la COVID-19 que de ne pas tirer de leçon de cette pandémie et de ne pas saisir l'occasion pour devenir meilleurs.

Des choses peuvent être faites présentement dans certains dossiers, mais elles auraient aussi pu être faites par le passé, ce qui nous aurait permis de passer un peu mieux à travers la crise. Je vais donner trois exemples particuliers. Il y a la question des aînés, qui a été un des clous sur lesquels le Bloc québécois a énormément tapé. Même avant la crise, même avant qu'on puisse penser qu'il y aurait un jour ce genre de pandémie, le Bloc québécois soulevait le problème. Au moment où on a instauré le système de Sécurité de la vieillesse, cela couvrait l'équivalent de 20 % du revenu industriel moyen. Compte tenu du désinvestissement qu'il y a eu année après année, cela correspond à l'équivalent de 13 % du salaire moyen. Le pouvoir d'achat des aînés a grandement diminué. Nous souhaitons pouvoir dire que les 300 \$ qui ont été octroyés, c'est un bon coup, mais cela ne doit pas être ponctuel. Oui, cela aidera en partie pendant la crise, mais les problèmes que les aînés vont subir vont continuer d'exister.

On peut penser notamment au coût du panier d'épicerie à l'autonne, qui risque d'être très élevé, notamment pour les fruits et les légumes frais, surtout ceux qui viendront de nos maraîchers et de nos agriculteurs. Quelque chose aurait dû être fait avant la crise, mais on peut encore le faire dans le cadre de la crise. Il s'agit d'augmenter le pouvoir d'achat de nos aînés et de s'assurer, par la force des choses, qu'ils continuent à contribuer à notre économie, qu'ils continuent à faire leurs achats chez nos producteurs locaux et qu'ils continuent à être actifs, économiquement parlant, dans notre société. Malheureusement, ce sont des choses que nous ne pourrions peut-être pas faire si le Parlement se résume à quatre périodes de questions par semaine.

Ordres émanant du gouvernement

Il y a un autre point que nous avons beaucoup soulevé pendant la crise, et c'est la question des transferts en santé. Depuis plusieurs années, il y a un désinvestissement massif des transferts fédéraux en santé vers les provinces et le Québec. Dans certains cas, on peut critiquer certaines réformes que les provinces ont tenté de mettre sur pied. Même certains acteurs de ces réformes admettent que ce qui a été fait était peut-être perfectible, qu'ils auraient pu faire les choses autrement et que cela aurait été mieux. Il reste que, quand on n'a pas l'argent, on part avec une béquille énorme. Le désinvestissement fédéral est la cause principale des problèmes actuels du système de santé. Cela existait avant la crise. Cela aurait dû être réglé avant la crise. La situation que nous vivons présentement devrait à tout le moins nous faire dire que nous ne voulons pas que cela se reproduise plus tard.

Il y a une chose qu'on peut faire présentement, c'est de s'assurer que les entreprises qui bénéficient des paradis fiscaux ne reçoivent pas de subvention salariale. Nous avons fait le calcul. Les grandes banques épargnent en impôt annuellement l'équivalent d'environ 2,5 milliards de dollars; or il en coûterait entre 1,9 et 2 milliards de dollars pour rétablir les transferts en santé. En s'assurant que les vrais fautifs, les gens qui légalement, mais immoralement utilisent les paradis fiscaux, paient leur juste part d'impôt, on pourrait rétablir les transferts en santé.

• (1135)

On espère que cela n'arrivera pas, mais il faudra être prêt à réagir si une autre crise survient. Il faut s'assurer de tirer des leçons de la crise que l'on vit présentement.

Un autre sujet que j'ai beaucoup aimé aborder pendant la crise est toute la question des agriculteurs, plus spécifiquement sous l'angle des travailleurs étrangers temporaires qui sont les piliers de notre production. Ce sont des gens qui sont absolument nécessaires à notre sécurité et à notre souveraineté alimentaires et qui nous permettent de nous approvisionner en produits frais et locaux.

La problématique des permis de travail fermés existe depuis longtemps. Les producteurs agricoles se plaignent du manque de flexibilité qu'impose un permis de travail fermé. Je vais donner quelques exemples d'avant la crise.

Pensons d'abord à un agriculteur qui n'aurait besoin de quelqu'un qu'à temps partiel, peut-être une journée par semaine. Cela ne vaut pas la peine de faire venir quelqu'un du Guatemala en lui disant qu'il ne va travailler qu'une journée par semaine. Cependant, un permis de travail fermé ne permet pas d'échanger ou de partager le travail d'un employé entre plusieurs entreprises agricoles.

Par ailleurs, la charge de travail n'est pas répartie de la même façon d'une entreprise agricole à une autre. Par exemple, la fin de l'hiver représente une charge de travail un peu moins grande pour les producteurs laitiers, puisque ce n'est ni le début ni la fin des récoltes. Par contre, pour les producteurs acéricoles, la fin de l'hiver est une période très occupée de l'année, car c'est à ce moment-là qu'ils commencent à semer. Cette répartition inégale de la charge de travail empêche là aussi de se partager les services des employés. Ce problème existait déjà avant la crise.

Pendant la crise, alors que l'on subissait une pénurie majeure de travailleurs étrangers temporaires, des producteurs ont été incapables de se partager l'aide de travailleurs dans des moments très critiques. Pensons ici aux pomiculteurs qui avaient besoin de faire tailler leurs pommiers pour lancer leur saison. Au même moment et souvent sur le terrain juste à côté, des producteurs acéricoles dont la

saison de cabane à sucre avait été annulée avaient à leur disposition une poignée de gens qu'ils ne pouvaient pas faire travailler et dont ils auraient bien aimé pouvoir partager les services avec les pomiculteurs.

Pensons aussi aux producteurs maraîchers qui ont souvent deux récoltes par été. Alors qu'un premier lot de travailleurs récolte les produits, un deuxième groupe juste en arrière plante en prévision d'une seconde récolte. Or, la majorité des maraîchers de chez nous ont présentement suffisamment de gens pour récolter, mais pas assez pour planter en arrière. Si toutes les entreprises s'étaient entendues pour mieux utiliser les travailleurs à leur disposition, elles auraient pu avoir deux récoltes, ce qui aurait constitué une meilleure production à la fin de l'année.

Advenant une autre crise, il serait bien de considérer de nouvelles modalités en lien avec les permis fermés. Si une tempête de grêle détruisait ma récolte, mais pas celle de mon voisin, ce dernier pourrait sauver sa récolte en recourant à davantage de main-d'œuvre si l'on pouvait se partager les services des travailleurs. Plus près d'ici, lorsqu'il y a eu des inondations, les travailleurs agricoles qui n'étaient pas trop occupés à ce moment-là n'ont pas pu prêter main-forte et installer des sacs de sable pour protéger les gens des inondations.

Ce problème existe depuis longtemps et pourrait être résolu. Pour notre part, nous faisons des propositions et nous suggérons des pistes, comme la possibilité de permettre à un travailleur titulaire d'un permis fermé d'aller quand même travailler ailleurs pendant un certain nombre de jours.

Cependant, nous ne pouvons pas présenter toutes ces réflexions à l'heure actuelle, puisque deux partis ont choisi de restreindre la tenue de ces échanges à entre nous. Pourtant, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre a mené une étude remarquable sur la tenue de séances virtuelles du Parlement.

Je trouve dommage que l'on reconnaisse d'entrée de jeu que la pandémie de la COVID-19 constitue un immense problème, mais que l'on décide de se lier les mains en s'empêchant de trouver des solutions pour maintenant et pour l'avenir. D'une certaine façon, je trouve que le fait de ne pas travailler dès maintenant à aider les gens qui souffrent et ceux qui meurent de la COVID-19 constitue un manque de respect envers ces personnes. Il est dommage que cette crise ne fasse pas ressortir le meilleur de nous-mêmes.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la députée fait valoir plusieurs points. Je suis d'accord avec certains, mais d'autres sont discutables, selon moi. Par exemple, je suis d'avis que le gouvernement a investi des montants sans précédent dans les soins de santé et je n'ai pas été témoin des compressions qu'elle évoque. Je pose une question à la députée afin de faire un lien entre ses observations et l'importance véritable de la motion à l'étude.

Ordres émanant du gouvernement

Assurément, il faut reconnaître que personne n'aurait été en mesure de prédire la situation il y a quelques mois. Si on considère tout ce qui a été fait, qu'il s'agisse des programmes ou de la collaboration du gouvernement avec l'opposition, force est d'admettre que nous avons accompli beaucoup de choses en une période relativement courte. La démocratie est importante. Nous avons discuté de l'intégration virtuelle complète ces derniers mois et nous avons réalisé des progrès considérables à cet égard. C'est là l'objet de la motion: nous faire avancer dans l'atteinte d'une intégration complète, pour que tous les députés puissent apporter leur contribution au Parlement.

La députée convient-elle que, grâce à la motion, elle aura beaucoup plus de latitude et sera beaucoup plus en mesure d'interroger le gouvernement sur tous les points qu'elle soulève? Elle pourra le faire non seulement durant les mois de mai et juin, mais aussi durant les mois de juillet et août, ce qui est sans précédent, d'après ce que je comprends.

• (1140)

[Français]

Mme Christine Normandin: Monsieur le Président, je ne peux pas m'empêcher de prendre la balle au bond au sujet de la question des transferts en santé et de rappeler que la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec a écrit, en novembre, à la ministre de la Santé pour lui rappeler qu'il y avait un problème en ce qui a trait aux transferts et qu'elle réclamait que ce soit ramené à 25 %. Cela a d'ailleurs été une demande commune et unanime de l'ensemble des premiers ministres des provinces au Conseil de la fédération, en décembre dernier. Je pense qu'il y a d'autres gens qui partagent mon point de vue.

Pour ce qui est de la question du Parlement, la motion qui est devant nous nous permet de questionner le gouvernement. C'est bien. Je ne dis pas que c'est absolument mauvais, mais ce n'est pas suffisant. Nous n'avons pas de journées de l'opposition. Nous ne pouvons pas déposer des projets de loi. Nous ne pouvons pas débattre de motions. C'est une période de questions beaucoup plus qu'une période de réponses. Malheureusement, ce n'est pas suffisant pour nous permettre de faire avancer des programmes autant que nous le pourrions. Oui, des choses ont été faites. Je ne le nie pas. Toutefois, la possibilité d'en faire beaucoup plus, c'est ce qui nous est nié aujourd'hui, et c'est ce que nous déplorons.

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, malheureusement, mon français n'est pas encore suffisamment bon pour que je questionne ma collègue dans cette langue, mais j'espère pouvoir le faire sous peu.

La députée a parlé de ses préoccupations au sujet du secteur agricole. L'autre jour, un citoyen de ma circonscription m'a dit — et j'ai trouvé cela intéressant — qu'il souhaitait pratiquer l'agriculture intelligente, mais que c'est impossible avec un Internet simple.

Dans le cadre de nos récentes séances virtuelles, j'ai constaté que beaucoup d'entre nous qui sommes en région rurale ne pouvons pas participer comme nous le souhaiterions. Encore une fois, cela prouve l'importance de convoquer le Parlement, que ce soit dans un format hybride ou autre.

La députée pourrait-elle parler de l'incidence de la COVID-19 sur les régions rurales et de l'importance que le Parlement reprenne ses travaux selon la méthode traditionnelle?

[Français]

Mme Christine Normandin: Monsieur le Président, je comprends le fait qu'Internet n'est pas toujours facilement accessible partout. J'ai moi-même grandi sans le câble et avec un accès limité à Internet, malheureusement. Je ne pense pas que cela doit être un argument pour nous empêcher de fonctionner de façon virtuelle. Le fait de revenir à la Chambre de manière présentielle serait également une façon indirecte de brimer le privilège parlementaire de gens qui sont loin, qui n'ont pas accès à des avions partout au Canada ou qui peuvent être âgés et craindre pour leur santé, ce que l'on comprendrait. Il me semble qu'il y a une belle solution de rechange au Parlement hybride, qui a d'ailleurs été testée ailleurs dans le monde, dans des Parlements similaires de tradition Westminster, avec succès. Je ne pense pas qu'il faille se maintenir dans une politique du tout ou rien. Nous sommes capables de trouver une voie de passage qui est encore meilleure, et c'est ce que je recommande.

[Traduction]

Mme Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée d'Outremont.

Depuis deux mois et demi, une menace commune pèse sur la santé des Canadiens et l'économie du pays. Dès l'arrivée de la COVID-19 au Canada, le gouvernement a adopté une approche coordonnée qui respecte les valeurs démocratiques que nous partageons tous: elle accorde la priorité aux gens et s'efforce de ne laisser personne en plan. Il nous incombe de lutter contre la propagation de cette pandémie et de préparer le pays en vue de la reprise. Nous ferons tout ce qu'il faudra.

Nous prenons des mesures pour contrer les vastes répercussions de la COVID-19 sur la santé, la société et l'économie. Nous faisons tout en notre pouvoir pour aider les Canadiens et les entreprises à traverser cette pandémie et pour leur offrir le soutien dont ils ont besoin. Je parle notamment de la prise de mesures décisives et énergiques pour stabiliser l'économie canadienne.

La Subvention salariale d'urgence du Canada est un élément essentiel du plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19. Pour les employeurs qui ont été touchés durement par la pandémie, le gouvernement a mis en place un programme qui les aidera à garder leurs employés et même à réembaucher ceux qui ont été mis à pied. Ce programme est offert aux entreprises, aux organismes de bienfaisance et aux organismes à but non lucratif. Il soutient les Canadiens qui travaillent dans des entreprises, petites ou grandes, dans tous les secteurs de l'économie.

Le gouvernement a créé la Subvention salariale d'urgence du Canada pour prévenir des pertes d'emploi supplémentaires et pour encourager les employeurs à réembaucher les employés qui avaient été auparavant mis à pied à cause de la COVID-19. Le programme vise à faire en sorte que les familles de toutes les régions du Canada n'aient pas à se demander d'où viendra le prochain chèque de paie. En cette période de grande incertitude, il leur permet de savoir qu'elles auront de l'argent pour payer l'épicerie, le loyer et les médicaments sur ordonnance. De plus, au moment de la relance, les entreprises canadiennes pourront ainsi compter sur des employés déjà formés pour se préparer à reprendre progressivement leurs activités.

Ordres émanant du gouvernement

Le programme de Subvention salariale d'urgence du Canada offre aux entreprises de toutes les tailles et de tous les secteurs ayant subi une chute de revenus bruts d'au moins 15 % en mars 2020 et 30 % les mois suivants une subvention de 70 % du salaire hebdomadaire d'un employé jusqu'à concurrence de 847 \$. Le 15 mai, le gouvernement a annoncé qu'il prolongeait le programme de 12 semaines, soit jusqu'au 29 août 2020. Le programme étant prolongé, les travailleurs auront davantage l'assurance de pouvoir continuer à recevoir l'aide dont ils ont besoin en ces temps difficiles et les employeurs auront plus de temps pour reprendre leurs activités. Nous savons que la reprise doit se faire de façon graduelle et prudente.

En même temps, nous avons effectué des changements réglementaires afin de bonifier la subvention et d'en accroître la portée pour inclure davantage d'employeurs. Grâce à ces modifications, la subvention atteindra son objectif, qui est de soutenir les employeurs les plus durement touchés par la COVID-19 tout en protégeant les emplois dont dépendent les Canadiens.

La réglementation permettra dorénavant l'admissibilité des employeurs suivants à la Subvention salariale d'urgence du Canada: les sociétés de personnes détenues à concurrence de 50 % par des membres non admissibles; les sociétés appartenant à un gouvernement autochtone qui exploitent une entreprise, ainsi que les sociétés de personnes dont les associés sont des gouvernements autochtones et des employeurs admissibles; les associations canadiennes enregistrées de sport amateur; les organisations journalistiques enregistrées; les collèges non publics et les écoles non publiques, y compris les établissements qui offrent des services spécialisés, comme les écoles de formation artistique, les écoles de conduite, les écoles de langue et les écoles de pilotage.

La pandémie de COVID-19 a eu de graves répercussions sur les Canadiens partout au pays. Tous les secteurs de l'économie en ont ressenti les effets implacables et destructeurs. Le gouvernement travaille dur pour protéger les emplois dans tous les secteurs de l'économie. Nous avons été attentifs aux préoccupations soulevées par des employeurs de tout genre, des petites entreprises de quartier à certaines des plus grandes entreprises canadiennes qui emploient des milliers de personnes.

Nous savons qu'étendre la portée du programme de subvention salariale contribuera à aider plus de travailleurs. Grâce à cette subvention, même si notre économie est à l'arrêt, les entreprises peuvent se permettre de conserver leurs employés et, par conséquent, sont prêtes à reprendre leurs activités dès que cela sera possible de le faire en toute sécurité. Il s'agit de protéger les emplois maintenant et de faire en sorte que la reprise ne soit pas hésitante. Nous devons veiller à ce que le Canada puisse revenir en force.

De nombreuses mesures prises par le gouvernement à ce jour pour aider les Canadiens et leurs familles complètent ce programme. La Prestation canadienne d'urgence a été versée à plus de sept millions de Canadiens. Ainsi, quiconque ne peut travailler à cause de la COVID-19 a l'argent nécessaire pour couvrir ses besoins de base.

● (1145)

Nous avons fourni un soutien aux étudiants, dont un investissement dans plus de 116 000 occasions d'emplois pour l'été afin de les aider à obtenir l'expérience de travail dont ils ont besoin pour pouvoir concrétiser leurs rêves.

Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes a permis d'accorder des prêts sans intérêt à plus de 600 petits employeurs.

Toutes ces mesures, ainsi que d'autres, forment globalement un des ensembles de mesures de soutien économique les plus ambitieux au monde. Nous savons que si nous investissons dans les Canadiens, la reprise sera d'autant plus rapide et vigoureuse.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions incroyables pour les Canadiens et pour le monde entier. Elle a paralysé des entreprises sur toute la planète. Elle a bouleversé le marché international, anéantissant sur son passage les espoirs et les rêves de travailleurs et de propriétaires d'entreprise. Depuis deux mois et demi, un grand nombre de gens d'affaires, au Canada et ailleurs, connaissent des difficultés sans précédent. Bien des entreprises n'ont pas pu résister aux ravages de la COVID-19. Or, pendant toute cette période, le gouvernement est resté prêt à adopter des mesures additionnelles pour stabiliser l'économie et atténuer les effets de cette pandémie.

Protéger la santé des Canadiens et répondre à leurs besoins immédiats restent la grande priorité du gouvernement. Nous allons continuer de protéger les emplois et l'économie du pays tout au long de cette crise. Quand nous en sortirons, nous serons prêts à travailler avec les Canadiens pour relancer l'économie et continuer de bâtir un Canada plus fort pour demain.

● (1150)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, j'ai écouté ma collègue avec beaucoup d'intérêt. Je suis préoccupé du fait qu'elle a parlé d'une reprise rapide et vigoureuse de l'économie. L'arrivée de la COVID a bouleversé en un clin d'œil notre conception de l'économie. Il n'est pas réaliste de penser qu'il suffira de remettre l'économie en marche, comme s'il s'agissait d'un interrupteur, pour que tout redevienne comme avant. On sait avec certitude qu'il y aura une véritable hécatombe dans le secteur de la restauration dans les grands centres urbains. Par ailleurs, on a également vu comment le secteur pétrolier s'est effondré avant la COVID. Aujourd'hui, les investisseurs internationaux se sont carrément retirés.

Il faudra une vision à long terme. Il faudra entre autres décider du sort des travailleurs qui touchent la Prestation canadienne d'urgence en ce moment. Bon nombre d'entre eux n'ont plus d'emploi. Le gouvernement est-il disposé à faire ce qui s'impose pour rebâtir et relancer l'économie, à poursuivre prudemment ses investissements et à veiller à ce que le mois d'août ou octobre venu, on ne cesse pas simplement de verser la Prestation canadienne d'urgence aux travailleurs qui ont perdu leur emploi?

Mme Patricia Lattanzio: Monsieur le Président, il va sans dire que nous n'affirmons pas qu'il est aussi simple de relancer l'économie que d'actionner un interrupteur. Il faudra du temps. C'est pourquoi notre gouvernement a mis en place divers programmes et mesures pour permettre aux Canadiens de retrouver une certaine stabilité et de répondre à leurs besoins immédiats afin d'être prêts lorsque nous relancerons l'économie et la renforcerons.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

Elle a beaucoup parlé d'économie et de l'importance d'aider nos entreprises à passer au travers de la crise. Je rappelle que le Bloc québécois a fait une proposition relative aux frais fixes qui pourraient être étendus pour les entreprises touristiques.

Je viens de Shefford. Chez moi, dans les Cantons-de-l'Est, le tourisme est une entreprise importante. En ce moment, le programme actuel et les programmes d'aide ne conviennent pas aux entreprises touristiques qui demandent plus de souplesse en ce qui a trait aux frais fixes pour les aider à passer au travers de la crise. Elles ont été parmi les premières à être touchées et seront probablement les dernières à pouvoir redémarrer.

Mme Patricia Lattanzio: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question. Le tourisme a bel et bien souffert pendant cette pandémie. Il va continuer à souffrir d'autant plus.

Je voudrais justement lui répondre que notre ministre responsable du tourisme a discuté à maintes reprises avec les joueurs de l'industrie. Elle a mis en place des mesures pour leur venir en aide, avec les trois R, afin de soulager ces entreprises.

Nous aussi, au Québec, souffrons de ce phénomène de pertes dans l'industrie du tourisme, mais notre ministre est constamment en train de regarder comment bonifier les mesures pour cette industrie très particulière.

• (1155)

[Traduction]

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, la députée a abondamment parlé de l'économie. Le gouvernement a proposé de ne pas faire siéger tous les comités. Or, de nombreux comités pourraient vraiment faire du travail très important en ce moment, notamment celui du commerce international et celui des transports, de l'infrastructure et des collectivités. Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de ne pas faire siéger tous les comités alors que nous pourrions y tenir d'importantes discussions?

Mme Patricia Lattanzio: Monsieur le Président, cette question devrait être débattue par nos leaders à la Chambre respectifs. Tous les efforts que nous déployons ici et tout le travail que nous accomplissons collectivement et individuellement dans nos circonscriptions, comme répondre à des questions, faire de la recherche sur certains programmes et prendre le pouls des besoins des électeurs des régions que nous représentons, ont des retombées positives. Ensuite, lorsque nous nous réunissons à la Chambre, nous pouvons proposer des mesures qui atténueraient la plupart des problèmes exprimés par nos électeurs.

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de prendre la parole à la Chambre des communes au sujet de la question dont nous sommes saisis, à savoir comment nous organiserons les séances du Parlement à venir dans ce contexte de pandémie.

Je n'ai sûrement pas besoin de rappeler aux députés à la Chambre que nous traversons une période exceptionnelle. Alors que nous nous prononçons sur la manière dont nous nous réunirons à l'avenir, nous devons être soucieux de l'exemple que nous donnons aux Canadiens et des messages que nous leur véhiculons.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, j'aimerais remercier sincèrement le greffier de la Chambre des communes et toute l'équipe administrative de l'excellent travail qu'ils font pour nous présenter différentes options afin que nous puissions continuer de nous réunir et d'effectuer nos travaux pendant la pandémie de COVID-19.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Nul besoin de rappeler que nous vivons une période extraordinaire. Avant de parler de la substance de mes remarques, j'aimerais tout d'abord adresser mes plus sincères remerciements aux membres de la sécurité, de l'Administration de la Chambre des communes et à tout le personnel de la Chambre. Ceux-ci se joignent aux centaines de milliers de Canadiens qui continuent à travailler dans nos secteurs essentiels. Que ce soit dans nos CHSLD, nos dépanneurs, nos pharmacies ou nos hôpitaux, leur dévouement permet de continuer à faire rouler notre société.

[Traduction]

Pour en venir maintenant à la discussion sur les prochaines étapes à suivre pour la tenue de nos séances à l'avenir, les arguments que font valoir mes collègues d'en face me laissent un peu perplexe. Je me permets encore une fois de préciser pour les Canadiens que les députés se réunissent, que les ministres rendent des comptes et qu'ils répondent aux questions. De fait, en l'espace de seulement trois jours, les députés ont posé plus de 300 questions, et le gouvernement y a répondu. Par comparaison, en temps normal, lorsque la Chambre siège pendant cinq jours, les députés ont la possibilité de poser, en moyenne, environ 190 questions.

Pendant le débat d'hier sur la motion dont nous avons été saisis, j'en suis venue à comprendre que la reddition de comptes, qui continuera indéniablement d'exister aux termes de la proposition dont la Chambre a été saisie, n'est pas ce qui pose problème aux conservateurs. Ils font plutôt valoir que les députés doivent être assis dans leur siège, en suivant le règlement habituel, pour avoir l'impression de travailler.

Je suis une députée de relativement fraîche date. En effet, j'ai été élue il y a un peu plus d'un an seulement, et c'est peut-être pour cette raison que je vois les choses un peu différemment de mes collègues. En ce qui me concerne, il n'y a rien de plus important que le travail que j'accomplis dans ma circonscription, au service de mes concitoyens.

Pour ma part, et c'est probablement le cas de nombreux autres députés, je travaille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 — littéralement 7 jours par semaine — de très tôt le matin jusqu'à très tôt le lendemain matin. Je parle avec des aînés dans des établissements de soins de longue durée qui sont préoccupés par leur santé et leur sécurité. Je m'entretiens avec des personnes qui aimeraient bien comprendre comment avoir accès à la prestation d'urgence de 2 000 \$ par mois que plus de huit millions de Canadiens ont demandée et reçue. Je parle aussi avec des mères qui demandent de l'aide pour ramener au pays un enfant se trouvant à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange. Je discute avec des étudiants qui prennent contact avec un député pour la toute première fois de leur existence parce qu'ils veulent discuter des mesures que nous avons mises en place pour leur venir en aide et de leurs perspectives d'emploi cet été. Je trouve que c'est un travail important.

Dans quelle mesure est-ce important que les organismes de bienfaisance ou à but non lucratif qui viennent en aide aux populations vulnérables, en donnant littéralement de quoi manger aux familles qui en ont besoin, reçoivent un financement de l'État? C'est essentiel, et nous sommes ici pour les soutenir.

Ordres émanant du gouvernement

• (1200)

[Français]

Nos organismes locaux travaillent fort. Je pense notamment à la cafétéria communautaire MultiCaf, à Côte-des-Neiges, au Refuge Le Chaïnon, qui vient en aide aux femmes vulnérables, à la Mission communautaire Mile-End, qui offre à manger aux résidents dans l'Est de ma circonscription, à Jeunesse au soleil, qui fait un travail colossal afin de livrer de la nourriture partout à Montréal, et à bien d'autres. Je travaille sans relâche pour épauler nos organismes de bienfaisance à Outremont, à Côte-des-Neiges et dans le Mile-End.

On assiste à des choses extraordinaires. Il y a même des nouveaux organismes qui apparaissent en réponse à la crise actuelle. Le travail d'un député est de les appuyer. La Fondation Aide Outremont COVID-19 fait un travail extraordinaire pour soutenir nos résidents âgés et vulnérables. Cette magnifique équipe constituée de bénévoles du quartier a déjà effectué des centaines et des centaines de livraisons d'épiceries et de médicaments.

[Traduction]

À titre de secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, au cours des 10 dernières semaines, j'ai parlé à des milliers d'entrepreneurs de ma circonscription et d'ailleurs au pays. Ils avaient besoin de discuter avec un membre du gouvernement. Ils avaient besoin de réponses, et, pour ma part, je me devais de les écouter jusqu'au bout.

Le travail que nous accomplissons avec le secteur privé et les propriétaires d'entreprises est justement ce qui a permis d'apporter les ajustements et les modifications nécessaires aux programmes d'aide. Les commentaires que j'ai reçus jusqu'ici à la suite de tous ces appels et de toutes ces réunions virtuelles, ce sont: « Ouah, merci. Merci d'être à notre écoute. Merci d'être là. Merci de travailler pour nous. » C'est la raison d'être d'un gouvernement.

Le travail que nous accomplissons au service des Canadiens dans notre circonscription respective est absolument nécessaire. C'est insultant pour moi, et aussi pour les Canadiens, de laisser entendre que nous ne travaillons pas lorsque notre derrière n'est pas bien calé dans notre fauteuil. Je trouvais important de mettre les points sur les *i* pour le compte rendu.

Je vais maintenant vous donner plus de détails sur ce que nous proposons. Notre proposition nous permettrait de poursuivre ce travail important dans nos circonscriptions. Nous pourrions nous réunir dans cette enceinte tout en respectant la distanciation physique et d'autres consignes de santé et de sécurité, et les députés de toutes les régions du pays pourraient participer virtuellement à ces séances et, surtout, nous pourrions continuer à rendre compte aux députés de l'opposition et à répondre à leurs questions.

[Français]

Je vais entrer un peu dans les détails de l'approche proposée d'un modèle hybride. Pour les députés qui sont présents physiquement à la Chambre, il n'y aura aucun changement et l'expérience sera la même que lors d'une séance normale. Les députés seront en mesure d'entendre leurs collègues participant de manière virtuelle en utilisant l'oreillette et pourront les voir sur deux écrans installés de chaque côté du fauteuil du Président.

Pour les députés participant virtuellement, l'accès aux débats de la Chambre se fera au moyen d'une plateforme de vidéoconférence en ligne très facile à utiliser qui est intégrée dans l'infrastructure et dans les systèmes préexistants de la Chambre des communes.

Quand les députés participeront par vidéoconférence, ils seront en mesure d'assister aux affaires se déroulant à la Chambre lorsque les autres députés auront la parole. Ils auront aussi accès à une vidéo de leurs collègues participant virtuellement. En tout temps, tous les députés auront accès à l'interprétation simultanée et tous les députés, y compris ceux qui participent par vidéoconférence, pourront s'adresser à la Chambre pendant les débats ou faire un rappel au Règlement.

Après que le modèle des séances hybrides de la Chambre eut été établi, l'Administration de la Chambre a effectué une simulation du déroulement du débat, et les résultats ont été excellents. En conséquence, le Président de la Chambre a écrit aux leaders de la Chambre pour les aviser que le modèle hybride pouvait être utilisé.

[Traduction]

En créant un modèle de séances hybrides, l'Administration de la Chambre a pu examiner les différentes solutions que d'autres assemblées législatives au Canada et dans le monde ont adoptées pour relever les défis inhérents à cette pandémie, tout en veillant à ce que les affaires parlementaires urgentes soient traitées. En particulier, l'Administration a consulté 30 Parlements et collaboré de près avec plusieurs assemblées législatives dont les besoins étaient similaires. Cette collaboration a consisté entre autres à tester des solutions et à partager quotidiennement des stratégies opérationnelles, des expériences et des résultats.

En plus de collaborer avec d'autres assemblées législatives, l'Administration a mené une vaste étude de marché indépendante et travaillé avec des chefs de file de l'industrie et des partenaires internationaux de la sécurité nationale. Dans le cadre de la collaboration avec ces partenaires, l'Administration s'est fixé pour objectif de veiller à ce que la diffusion d'une séance se fasse sans accroc et que la couverture publique demeure d'excellente qualité. C'est la proposition que nous présentons.

• (1205)

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, la députée d'en face a parlé du cloisonnement de son travail et du fait que, dans une certaine mesure, son travail dans sa circonscription était plus important que le travail accompli ici, sur la Colonne du Parlement, à la Chambre des communes. J'aimerais faire valoir que les deux sont importants. C'est mal comprendre le rôle fondamental de la législature que de négliger cette enceinte ou de lui accorder moins d'importance.

Nous sommes 338 à la Chambre et nous avons tous été élus par nos concitoyens pour les représenter ici. Quand nous cessons de nous présenter au travail ici, ils cessent de faire entendre leur voix au Parlement du Canada. C'est un problème. Quand leurs voix ne se rendent pas ici, quand nous négligeons de nous présenter pour participer à des discussions importantes et à des débats nécessaires, cela signifie que nous réprimons la voix des Canadiens qui nous ont fait confiance pour les représenter.

Il est absolument faux de dire que la députée d'en face accomplit un travail plus important dans sa circonscription et que, par conséquent, nous devrions cesser de nous réunir ici, et c'est fondamentalement mal comprendre ce que cette enceinte représente.

Je ferai remarquer à la députée d'en face que nous allons dans nos circonscriptions pour écouter nos concitoyens, pour comprendre leur histoire et leurs expériences, afin que cela puisse enrichir les débats à la Chambre et éclairer les décisions que celle-ci prend. Ne pas prendre le temps de le faire serait mal représenter nos concitoyens, ce qui serait honteux. Il serait toutefois tout aussi honteux de ne pas prendre le temps de faire entendre leur voix ici.

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le Président, je tiens à préciser que je répondais directement aux remarques faites par des conservateurs, qui soutiennent que nous ne travaillons pas quand nous ne sommes pas présents dans cette enceinte. Or, nous travaillons constamment. Même durant l'été et les semaines de relâche, nous travaillons constamment.

Je souhaite aussi signaler que je suis ici dans cette enceinte pour représenter mes concitoyens. Cet endroit revêt une énorme importance pour moi, et je continuerai d'y siéger tant que nous sommes en mesure de le faire en toute sécurité et efficacité. Le gouvernement propose de continuer de siéger à la Chambre pour y représenter nos concitoyens, mais de le faire sans danger. Sa proposition donne aux Canadiens un exemple de façon dont nous pouvons continuer à faire notre travail.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, je suis présent dans cette enceinte depuis deux jours et je n'ai pas l'impression d'être ailleurs qu'au Parlement.

J'entends souvent des propos contradictoires venant d'en face et je voudrais que ma collègue aide les Canadiens à bien comprendre. J'ai entendu la députée d'en face nous dire que les 338 députés devaient être présents dans cette enceinte. C'est ce que j'ai entendu, même si elle a par la suite affirmé le contraire. Ma collègue a-t-elle entendu comme moi la députée conservatrice dire il y a quelques minutes à peine que tous devaient faire entendre leur voix ici, dans cette enceinte?

Des voix: Oh, oh!

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le Président, le gouvernement propose à la Chambre de continuer de tenir des séances avec un nombre limité de députés pour respecter le principe de la distanciation sociale et suivre les recommandations en matière de santé et de sécurité...

Le Président: Je dois interrompre la secrétaire parlementaire. J'entends des gens qui bavardent. Les députés devraient savoir qu'ils peuvent traverser le parquet pour discuter en faisant beaucoup moins de bruit plutôt que de s'adresser à leurs collègues d'en face en criant tandis que la personne ayant la parole peine à se faire entendre. Je tiens à le leur rappeler.

La députée d'Elgin—Middlesex—London invoque le Règlement.

• (1210)

Mme Karen Vecchio: Monsieur le Président, je respecte pleinement ce que vous dites, mais lorsqu'une question posée induit la Chambre en erreur de manière flagrante, notamment en prétendant que nous voulons voir les 338 députés siéger dans cette enceinte alors que pas un seul député de notre parti n'a dit une telle chose, pourquoi...

Le Président: Je crois que la question soulevée par la députée donne matière à débat. Nous n'irons pas plus loin, et je redonne la parole à la secrétaire parlementaire.

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le Président, la question de ma collègue nous amène peut-être à nous demander comment les

Ordres émanant du gouvernement

députés d'en face s'attendent à ce que nous votions si nous ne pouvons pas le faire de façon virtuelle. Ma collègue jugera peut-être utile de se prononcer là-dessus et de nous dire exactement en quoi la proposition du gouvernement fait problème.

Est-ce la seule chose qui les empêche de tenir des journées de l'opposition? À mon sens, notre proposition contient un mécanisme de reddition de comptes et permet aux partis d'interroger le gouvernement.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de prendre la parole dans cette enceinte et d'avoir la possibilité, en qualité de députée de Lethbridge, de me faire l'écho des citoyens de ma circonscription et j'irais même jusqu'à dire de l'ensemble des Canadiens. Je suis heureuse d'avoir ce privilège.

J'ai été élue la première fois en 2015 et réélue en 2019. En qualité de députée du Parlement, j'ai la possibilité, tout comme les autres députés, de participer au processus législatif de notre pays, que nous appelons une démocratie parlementaire.

J'accorde au poste que j'occupe tout le sérieux qu'il convient et ne prends aucunement à la légère la responsabilité qui m'échoit. De plus, comme députée de l'opposition, j'ai l'obligation constitutionnelle de m'allier avec mes collègues conservateurs pour demander des comptes au gouvernement libéral au sujet de ses décisions et de veiller à ce que les Canadiens soient bien représentés.

Or, ces responsabilités m'ont, à toutes fins utiles, été retirées au cours des derniers mois. Oui, j'en conviens, j'ai pu participer à des séances de débat virtuelles improvisées et je me suis servi des médias sociaux pour faire connaître haut et fort mes préoccupations et celles de mes concitoyens, mais je n'ai pas pu prendre la parole à la Chambre et m'adresser publiquement au gouvernement, comme c'est mon droit et mon devoir.

Lorsque la nouvelle de la pandémie et de ses répercussions possibles a commencé à se répandre, nous sommes très rapidement entrés en confinement. Cela remonte à peu près au 13 mars. La pandémie était mondiale et se répandait à la vitesse de l'éclair, nous le savions, et nous avons accepté de suspendre le Parlement un certain temps. Toutefois, à mesure que les semaines passaient et que les mesures de distanciation physique étaient mises en place, il est devenu de plus en plus incertain que le Parlement reprendrait ses activités et que les députés seraient rappelés à la Chambre.

Même si nous voulions collaborer avec le gouvernement pour assurer la sécurité de tout le monde, il est rapidement devenu évident que le premier ministre se servait de la pandémie pour éviter de rendre des comptes, et ce, au détriment des Canadiens. Il était parfaitement à l'aise de faire des déclarations aux médias devant chez lui, mais, dans l'ensemble, il refusait de répondre aux questions de l'opposition. Il a fallu négocier pendant des jours pour obtenir une séance par semaine à la Chambre. Et même là, le premier ministre n'a été visible que quelques instants.

Si nous donnons à entendre que le Parlement joue un rôle facultatif, comme des députés d'en face l'ont fait maintes fois, nous disons effectivement aux Canadiens qu'il n'y a aucune différence entre une démocratie et une autocratie, et cela est une honte.

Ordres émanant du gouvernement

Si la voix des Canadiens n'a pas d'importance au beau milieu d'une crise, qu'en est-il quand tout va bien?

Le travail que nous faisons dans cette enceinte est-il optionnel ou revêt-il de l'importance?

Pouvons-nous fermer les portes sans qu'il y ait de conséquences pour les Canadiens, ou faut-il garder ces portes ouvertes pour permettre à notre nation de continuer à aller de l'avant?

En refusant de rappeler le Parlement, le premier ministre fait passer un message fort aux Canadiens selon lequel il est le seul qui compte. Je dirai que c'est absolument faux. Le Parlement est essentiel. Les parlementaires sont des travailleurs essentiels, et ce, tout particulièrement en temps de crise. Le Parlement a la responsabilité de demander des comptes au gouvernement, et c'est ici même, à la Chambre des communes, qu'il peut le mieux faire son travail.

Il ne faut pas se leurrer. Ce que le gouvernement propose aujourd'hui, ce n'est pas un rappel complet du Parlement. Il aimerait que les Canadiens aient cette impression, mais ce n'est tout simplement pas vrai. Ce que veut le gouvernement aujourd'hui, c'est en fait former un comité spécial, ou un comité plénier. Ce comité serait privé de certains pouvoirs et responsabilités essentiels. Par exemple, le gouvernement refuserait encore de permettre la présentation de motions par l'opposition. Il ne permettrait pas la tenue de débats d'urgence. Il ne permettrait pas la tenue de débats sur des projets de loi d'initiative parlementaire. Il ne serait pas possible d'ordonner la publication de documents du gouvernement ni de débattre des rapports des comités et de tenir un vote par la suite.

Toutefois, si le premier ministre est disposé à venir maintenant à la Chambre pendant quatre jours pour tenir un comité plénier, il prouve aux Canadiens qu'il est possible de se réunir en toute sécurité. En effet, nous pouvons nous réunir à la Chambre tout en assurant la sécurité de chacun.

• (1215)

Si c'est possible, alors pourquoi ne pas reprendre pleinement les travaux parlementaires comme en temps normal afin de nous permettre de débattre des enjeux actuels? Pourquoi ne pas permettre aux parlementaires d'effectuer le travail important pour lequel nos concitoyens nous ont élus?

Le gouvernement libéral ne manque jamais une occasion de se soustraire à ses responsabilités. Un grand nombre d'habitants de ma circonscription m'ont fait remarquer la chose suivante: si les commis d'épicerie, les employés de restaurants, les coiffeurs, les agriculteurs, les infirmières, les médecins et les travailleurs de première ligne peuvent travailler et servir leurs concitoyens, alors les parlementaires aussi peuvent assurément se réunir à nouveau régulièrement dans cette enceinte en toute sécurité. Les parlementaires peuvent revenir et reprendre pleinement leurs travaux.

J'ai reçu des centaines d'appels téléphoniques, de courriels et de messages d'électeurs qui nous exhortent à recommencer à siéger tous ensemble au sein d'un Parlement complet. En effet, ils comprennent qu'il y a du travail important à accomplir dans les circonscriptions, mais ils sont également conscients de l'importance des travaux au Parlement canadien. Ils souhaitent avoir l'assurance que les parlementaires débattent des enjeux d'actualité et qu'ils continuent de les représenter dans la capitale nationale.

Voici un aperçu des messages que j'ai reçus.

« Si le premier ministre ne peut quitter sa résidence, il ne devrait pas être autorisé à prendre des décisions. »

« Pourquoi cela fait-il même l'objet d'un débat? »

« Le Parlement doit immédiatement se réapproprier tous les pouvoirs nécessaires à la gouvernance du pays. »

« Le Parlement doit siéger dès maintenant. »

Le Parlement est un service essentiel, et les députés sont des travailleurs essentiels. Lorsque chacun d'entre nous a fait inscrire son nom sur un bulletin de vote, nous aurions dû le faire avec un grand sérieux et avec la conviction profonde que nous sommes là pour servir. Nous servons en temps de prospérité et en temps difficiles. C'est ce que cela signifie de mettre son nom sur un bulletin de vote. Il se trouve que nous traversons une période difficile, mais cela ne nous donne pas le droit de fuir et de nous cacher. Cela ne signifie pas que nous pouvons rester chez nous et profiter de la sécurité de nos maisons. Cela veut dire que nous, les 338 députés privilégiés qui ont été envoyés ici pour représenter les électeurs, devons venir siéger à la Chambre et nous occuper de notre pays.

Comme l'a dit Marc Bosc, ancien greffier de la Chambre des communes:

Il faut que la Chambre des communes fonctionne et qu'elle soit perçue comme étant une Chambre des communes qui fonctionne. [Elle] est un service essentiel pour le pays. Les députés sont [...] des travailleurs essentiels.

La Chambre doit fonctionner et être perçue comme une Chambre qui fonctionne, ce qui signifie que nous devons être ici, dans cette enceinte. C'est à la Chambre des communes que nous pouvons tenir des débats vigoureux. Ce n'est pas sur Facebook. Ce n'est pas sur Twitter. Ce n'est pas dans les grands médias. C'est ici. C'est sur ce principe que repose notre système parlementaire. Il s'agit de la nature historique de cet endroit. C'est de cela que dépendent la santé et la prospérité du Canada.

Si les députés considèrent que leur travail n'est pas essentiel, j'avancerais donc qu'ils ne comprennent pas leur rôle ni leurs responsabilités et que leur nom ne devrait pas apparaître sur un bulletin de vote aux prochaines élections. Ce n'est pas seulement un lieu où s'accomplit un processus. C'est un espace de réunion où nous utilisons notre intelligence et nos aptitudes pour convaincre nos opposants politiques de la valeur de nos positions. C'est là où nous prononçons des discours enflammés et que nous exprimons de vive voix notre insatisfaction à l'égard de la réponse pour le moins lacunaire du gouvernement. Avec un peu de bonne volonté, les échanges peuvent mener à l'excellence. Un côté met de l'avant une thèse, l'autre côté riposte avec une antithèse, puis la synthèse des idées jaillit. Voilà ce qu'est la démocratie. C'est l'échange d'idées. Quand avons-nous perdu ce concept de vue?

Comme l'a dit Diefenbaker, « le Parlement est autre chose qu'un code de coutumes; il a la garde de la liberté de la nation ». La Chambre des communes n'est pas qu'un endroit quelconque qui sert simplement à appliquer des règles de procédure parlementaire. C'est un lieu crucial où les débats, l'examen minutieux, l'opposition et toutes les questions adressées au gouvernement sur tout ce qui touche la population canadienne sont autant de piliers qui soutiennent la démocratie. Lui donner tout autre qualificatif qu'« essentielle » serait une atteinte à notre Constitution et aux libertés fondamentales pour lesquelles nos ancêtres se sont battus. Au cœur même de la démocratie se trouve la préservation de nos libertés individuelles, et le gardien de ces libertés est le Parlement.

Donc, nous sommes 338 élus à qui ont été confiés l'immense privilège et l'insigne responsabilité d'être présents ici pour représenter les Canadiens. Si nous ne sommes pas ici à le faire, qui le fera?

● (1220)

Il est inadmissible que le gouvernement utilise la pandémie pour éviter de rendre des comptes et pour faire en sorte que nous nous rencontrions seulement virtuellement, puisque lors des séances en ligne, on peut littéralement faire taire la dissension d'un simple clic de souris.

Il était une fois un homme qui travaillait dans une scierie. Cet homme travaillait assidûment jour après jour et, à la fin de la semaine, le vendredi, quand il sortait de l'usine, il passait devant un gardien de sécurité en poussant une brouette pleine de sciure de bois. Le gardien de sécurité regardait la brouette, demandait à l'homme ce qu'il y avait dans cette dernière, et l'homme lui répondait qu'il ne s'agissait que d'un peu de sciure de bois. Le gardien lui disait alors qu'il pouvait passer.

La semaine suivante, le même travailleur retournait travailler assidûment le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi. Puis, quand vendredi arrivait, le travailleur remplissait sa brouette de nouveau avec un peu de sciure de bois et passait devant le gardien de sécurité, qui lui demandait ce qu'il y avait dans la brouette. L'employé répondait qu'il ne s'agissait que d'un peu de sciure de bois, puis il poursuivait son chemin.

Cette situation s'est reproduite pendant plusieurs semaines. Finalement, un vendredi, l'agent de sécurité a intercepté l'homme et lui a demandé s'il voulait bien lui dire ce qu'il faisait de cette sciure. Sans la moindre hésitation, l'employé s'est penché vers lui et lui a demandé en chuchotant s'il pouvait garder un secret. L'agent de sécurité lui a répondu que oui, et le travailleur lui a dit qu'il n'emportait pas la sciure, mais qu'il volait plutôt des brouettes.

Comme il est facile de se laisser distraire et de ne pas voir ce qui se passe réellement sous notre nez. Il est vrai que le gouvernement doit prendre des mesures à l'égard de la pandémie actuelle et assurer la sécurité des Canadiens. C'est d'ailleurs la plus grande responsabilité de tout gouvernement, mais ce que nous voyons n'est que la pointe de l'iceberg.

Le premier ministre est prêt à répondre aux questions des médias dans le confort de son foyer, mais il n'est pas prêt à répondre aux questions des Canadiens qui lui sont posées par l'entremise de leurs représentants au Parlement. Le premier ministre est prêt à donner de l'argent à des particuliers, à des entreprises et à des organismes sans but lucratif, mais il exige quelque chose en échange.

Le gouvernement veut que la population canadienne soit informée, mais qu'elle reçoive seulement l'information qu'il a soigneusement choisie. En mars, les libéraux ont indiqué qu'ils envisageaient de mettre en place une mesure législative pour sévir contre ce qu'ils appelaient la « désinformation », soit le genre d'information que le gouvernement juge inutile.

De surcroît, la ministre du Patrimoine canadien a récemment confirmé que le gouvernement consacre des millions de dollars à la censure. Or, aucune mesure législative n'a été présentée ni aucun débat n'a eu lieu dans cette enceinte à ce sujet. Les libéraux se croient maintenant habilités à déterminer ce qui est vrai ou faux, ce qui est acceptable ou inacceptable, et ce qui peut être conservé ou doit disparaître.

Ordres émanant du gouvernement

Depuis quand le gouvernement a-t-il pour mandat d'être l'arbitre de la vérité? Une telle façon d'agir n'est pas démocratique. Or, voilà le genre de mesures ridicules qui sont prises lorsque la Chambre des communes cesse de se réunir et que l'opposition officielle ne peut pas tenir le gouvernement pleinement responsable de ses actes. Il s'agit d'une atteinte directe à notre liberté.

Bien sûr, personne n'aime la désinformation, mais depuis quand est-il acceptable que le gouvernement détermine ce qui est faux, ce qui est acceptable ou non, et ce qui peut être inclus ou ce qui doit être exclu? Il s'agit là d'un énorme abus de pouvoir. Je trouve cela particulièrement troublant compte tenu du fait que le gouvernement actuel est responsable de la propagation de certaines des fausses informations les plus dangereuses à avoir été véhiculées. En effet, les Canadiens se rappelleront que c'est lui qui a laissé entendre que la COVID-19 n'était pas transmissible d'humain à humain. C'était faux, comme cela a par la suite été prouvé. De plus, la ministre de la Santé a déclaré qu'il n'était pas nécessaire de fermer les frontières canadiennes pour protéger les Canadiens, car la COVID-19 disparaîtrait rapidement. C'était aussi faux. Enfin, le gouvernement libéral a induit la population en erreur en lui laissant croire que le port d'un masque facial n'était pas nécessaire et serait inutile. Encore une fois, c'était faux.

S'il ne s'agit pas là d'exemples de désinformation, alors je me demande bien ce que c'est. Si le gouvernement cherche à lutter contre les renseignements inutiles ou trompeurs sur la COVID-19, alors il n'a qu'à se regarder dans le miroir. Il devrait au moins commencer par là. Le gouvernement ne détient pas toutes les réponses. Nous sommes tous dans le même bateau; nous découvrons et nous apprenons en même temps. Les données évoluent.

● (1225)

La liberté de parole est partie intégrante d'une société florissante. La liberté de parole nous aide à maintenir les assises de notre nation. Elle nous permet de partager des idées, de faire preuve de créativité, de progresser, d'innover, d'aller de l'avant. À quel moment avons-nous commencé à avoir peur d'une discussion vigoureuse? À quel moment sommes-nous devenus incapables d'être en désaccord sans devenir désagréables? À quel moment ces idéaux ont-ils disparu des valeurs canadiennes, de notre tissu social, de ce pays qui est le nôtre?

Ayant convaincu le gardien de sécurité qu'il ramenait simplement de la sciure de bois dans sa brouette, l'homme rentrait chez lui en sachant qu'il pourrait réaliser un profit. Les choses ne sont pas ce qu'elles semblent être à première vue. Elles ne sont pas ce qu'elles semblent être à l'œil nu. On nous demande à nous, Canadiens, d'échanger, sciemment ou non, notre liberté contre ce que le gouvernement appelle la « sécurité », mais à quelle fin?

Lorsque le Parlement ne se réunit pas et que le gouvernement n'a plus à rendre des comptes, on peut dire sans se tromper que la démocratie est menacée. Je déplore que tant de personnes soient prêtes à court-circuiter la démocratie lorsque les temps sont difficiles. J'ai entendu des députés parler du temps de déplacement supplémentaire nécessaire pour venir ici, des précautions de sécurité supplémentaires qu'ils devraient prendre, du stress physique que cela entraînerait, et ainsi de suite. Certains députés ont exprimé leur inquiétude quant à la distanciation sociale. Nous semblons y arriver assez efficacement aujourd'hui et nous pourrions probablement continuer à le faire.

Ordres émanant du gouvernement

Nous avons fait le serment de servir notre pays dans les bons comme dans les mauvais moments, lorsque les choses vont bien et lorsqu'elles sont difficiles. Depuis quand les députés mettent-ils leur nom sur un bulletin de vote parce que c'est commode? Il y a beaucoup d'autres carrières qu'ils auraient pu choisir si c'était leur but ultime. Si la vie est censée être simple, si c'est ce que les députés recherchent, alors ils n'ont pas choisi la bonne carrière. La Chambre est un lieu au service de la population. C'est un lieu où 338 personnes de tout le pays se réunissent et discutent sérieusement et efficacement pour le bien des Canadiens. C'est un lieu où on échange des idées et où on prend des décisions législatives. C'est un lieu où la voix des Canadiens est censée être représentée. Lorsque nous décidons de ne pas venir dans cette enceinte parce que c'est compliqué, c'est une honte, et ce ne sont pas les Canadiens qui doivent en avoir honte, mais nous tous à la Chambre.

Cet endroit est essentiel et nous sommes des travailleurs essentiels, car nous représentons les Canadiens et ils méritent que leur député y parle en leur nom et prenne des décisions dans l'intérêt du pays.

• (1230)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NDP): Monsieur le Président, ce furent 10 minutes fascinantes.

Étant donné qu'il y a tant de révisionnisme à la Chambre, j'aimerais parler de l'excellent travail qui a été accompli lorsque la crise économique a frappé. Lorsque le gouvernement a commencé à parler du remaniement de l'assurance-emploi et des prestations fiscales pour enfants, nous savions que cela ne fonctionnerait pas et qu'il faudrait créer un tout nouveau programme, une option à laquelle les conservateurs s'opposaient carrément.

Les fonctionnaires ont travaillé la nuit, et pendant la fin de semaine de Pâques, pour lancer la PCU. Nous savons que les conservateurs attaquent sans relâche la PCU et parlent de gens qui dorment dans leur hamac et qui ne vont pas travailler. Cependant, il ne faut pas oublier le travail des employés de l'Agence du revenu du Canada à Sudbury et des employés de Service Canada à Timmins et à Thunder Bay, ainsi que le travail incroyable du Réseau de développement des collectivités et de FedNor dans le Nord, qui stabilise notre région, et les nouveaux fonds de 50 millions de dollars qui sont injectés dans le Nord en ce moment. Des fonctionnaires extraordinaires ont répondu à l'appel et il est vraiment important que nous reconnaissions le travail qu'ils ont fait pour lancer ce programme. Ils ont travaillé dans des conditions très difficiles afin que des millions de Canadiens ne perdent pas leur sécurité économique et ne soient pas anéantis en cette période de crise sans précédent.

Une occasion importante s'offre à nous, puisque nous sommes de retour à la Chambre et que nous entendons toutes sortes de propos révisionnistes. Je tiens à ce que le compte rendu fasse état, d'une part, du travail effectué par les fonctionnaires, qui ont redoublé d'efforts pendant une crise sans précédent, et, d'autre part, de la façon dont nous avons pu travailler au Parlement pour modifier la Prestation canadienne d'urgence de manière à la rendre plus efficace.

Je le souligne, parce que, aux États-Unis, sous le gouvernement Trump, les Américains ont droit à un paiement unique de 1 250 \$. En Angleterre, sous un gouvernement majoritaire, les travailleurs autonomes n'ont eu droit à aucune aide financière. Il faudra attendre à juin. Des gens seront ruinés s'ils doivent attendre aussi longtemps.

Cependant, parce que le Canada a un gouvernement minoritaire, et parce que les néo-démocrates étaient prêts à négocier pour que des mesures soient prises, nous avons réussi à convenir de quelque chose. Les fonctionnaires ont fait un travail extraordinaire, et je tiens donc à les remercier.

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, pendant mon discours, j'ai dit que nous pouvons être en désaccord sans être désagréables. J'ai indiqué que la Chambre est un lieu où les 338 députés peuvent se réunir et avoir une discussion constructive pour échanger des idées et exprimer leur désaccord tout en se respectant mutuellement.

Je trouve fort dommage que le député d'en face ait jugé bon de commencer son intervention par une attaque personnelle suivie de commentaires désobligeants. Il a fait la même chose hier. J'estime que c'est vraiment inapproprié. Cela montre un manque de maturité et de leadership de sa part. C'est très dommage.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je serai aussi concis que possible par rapport au sujet à l'étude aujourd'hui et à la raison pour laquelle je recommande fortement à la députée d'en face d'appuyer notre position. Le premier ministre est présent et justifie les décisions du gouvernement, que ce soit ici ou dans le cadre des séances virtuelles du Parlement ou sur Internet.

Les conservateurs réclament une journée de l'opposition et l'étude d'initiatives parlementaires. Ces rubriques pourraient peut-être venir avec le temps. Toutefois, pour le moment, nous devons poursuivre avec la mise en œuvre d'un Parlement virtuel et l'adoption d'un système hybride qui permettrait à tous les députés de participer.

Je donne un exemple. Admettons que nous tenions une journée de l'opposition. À la fin de la journée, la motion devra être mise aux voix. Or, en raison de la distanciation physique, nous ne pouvons avoir les 338 députés présents à la Chambre. Même les conservateurs semblent d'accord sur ce point. Nous devons donc prévoir une méthode pour voter, mais les conservateurs s'y opposent. Que nous étudions une motion de l'opposition ou un projet de loi d'initiative parlementaire, le problème est le même. Il faut trouver une solution. Les leaders parlementaires doivent trouver un terrain d'entente.

La députée ne convient-elle pas que nous proposons aujourd'hui de poser plus de questions que jamais? Nous proposons de siéger pendant l'été, ce qui est sans précédent. Les députés pourront débattre en long et en large d'un grand éventail de questions, tant dans les séances virtuelles qu'au Parlement. D'ailleurs, le premier ministre et le caucus libéral se sont engagés à respecter la procédure parlementaire et à servir les citoyens des circonscriptions qu'ils représentent.

• (1235)

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, le député d'en face a employé une expression importante. Je crois qu'il s'est trompé et qu'il devrait peut-être retirer ses paroles. Il a parlé d'un « Parlement virtuel », alors qu'en réalité, ce n'est vraiment pas ce que propose le gouvernement libéral. Ce n'est pas ce que propose la motion. Le député induit la Chambre en erreur. Je lui donnerai l'occasion de retirer ses paroles s'il souhaite faire ce qui s'impose. Ce qu'on propose, ce n'est pas un Parlement virtuel. Ce n'est pas l'objet du débat d'aujourd'hui.

Si c'était le cas, si nous débattions vraiment de la reprise des travaux d'un Parlement hybride, avec tous les députés, nous serions prêts à en discuter. Toutefois, ce qu'on nous propose, c'est une formule de comité plénier ou de comité spécial. En tant que parlementaires, cela nous prive de pouvoirs et d'occasions très importants. Je le répète, je pense que c'est absolument aberrant que le député d'en face induise la Chambre en erreur comme il l'a fait et qu'il devrait présenter ses excuses aux Canadiens. Je sais qu'il est capable de plus de discernement; c'est un homme fort intelligent.

[Français]

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de son discours.

C'était fascinant de l'entendre parler d'idéaux, de choses que nous devrions faire et de la manière dont le gouvernement devrait faire face à la crise.

Dressons une liste exhaustive des gens qui ont besoin du gouvernement pendant la crise, par l'entremise de différents programmes tels que la PCU ou la subvention salariale d'urgence, par exemple. Il s'agit des travailleurs, des aînés, des étudiants, des groupes communautaires, des très importantes banques alimentaires, des malades, des pêcheurs dans l'Est du Canada, de l'important secteur du tourisme, des mères monoparentales, des personnes atteintes d'un handicap, des Autochtones, des gens dans les épiceries et les hôpitaux et des artistes — le secteur culturel a été le premier à arrêter et il sera le dernier à repartir. Notre société a besoin des arts vivants et du théâtre.

Malheureusement, je ne vois ni le Parti libéral ni le Parti conservateur dans la liste des gens qui auront besoin du gouvernement. Pourtant, les deux se sont prévalus de l'aide apportée par la Subvention salariale d'urgence du Canada. Nous apprenons maintenant que les deux aspirants à la chefferie et d'autres députés sont contre cela.

J'aimerais demander à mon honorable collègue si elle pense que le Parti conservateur, qui a amassé près de 4 millions de dollars au premier trimestre, a besoin de l'aide qui devrait aller à tous ces gens.

[Traduction]

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, bien sûr, le député a raison quand il dit qu'en gros, tout le monde est admissible à une prestation, que ce soient les travailleurs, les étudiants, les Autochtones, les artistes ou les personnes âgées.

En cette période sans précédent dans l'histoire du Canada, un nombre incroyable d'hommes et de femmes se retrouvent sans travail. Sans aide, ils ne seraient pas en mesure de payer leur loyer, leur hypothèque, leur nourriture, leur carburant et leurs vêtements. Le gouvernement est donc intervenu et a mis en place un certain nombre de prestations qui, en dépit de quelques petits problèmes, visent néanmoins à aider les Canadiens.

À ce sujet, le Parti conservateur du Canada a des employés. Ce sont des hommes et des femmes qui travaillent d'arrache-pied pour se nourrir, se loger et prendre soin de leur famille. Le parti a jugé bon de profiter de la prestation proposée pour payer ces employés afin qu'ils puissent continuer à prendre soin de leur famille. N'ayant pas participé à la prise de décision; je ne peux pas en expliquer le fondement. Néanmoins, je sais qu'il y a aujourd'hui 60 familles qui sont efficacement prises en charge.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, il était question d'un comité, et non d'un Parlement, virtuel. C'est ce que dit la motion.

Je représente une circonscription rurale. J'ai du mal à me brancher à Internet et ma connexion est souvent instable. Ma collègue pourrait-elle nous parler de certaines des failles dans la proposition à l'étude et nous indiquer comment feraient les députés pour participer à distance, car ce ne sera pas possible pour les 338 d'entre nous?

Mme Rachael Harder: Monsieur le Président, ma collègue a tout à fait raison de rappeler que nous ne vivons pas tous en ville. J'ai le même problème qu'elle. L'accès à Internet est parfois incertain et pas toujours fiable. Il arrive que l'on soit coupé, ce qui veut dire qu'on doit se rebrancher à Zoom, où sont hébergées les séances virtuelles.

Les obstacles sont nombreux, monsieur le Président, et vous en savez quelque chose, puisque vous avez vous-même dû les surmonter, ce que vous avez très bien réussi, je dois le dire.

Nous avons tous dû nous adapter, car le système qu'on nous propose comporte de nombreux problèmes. Cela dit, j'imagine qu'un système hybride, où une partie des députés seraient sur place et l'autre à distance, pourrait en régler une partie. Il faut toutefois qu'on abandonne l'idée d'un comité aux pouvoirs limités pour revenir à un Parlement en bonne et due forme.

● (1240)

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Pontiac.

C'est un immense plaisir d'être à la Chambre aujourd'hui pour débattre du problème important de la pandémie qui touche le pays et des mesures que prend le Parlement pour y faire face, non seulement par des programmes, mais aussi par la façon dont nous nous organisons pour fonctionner en tant que voix de la démocratie, en dépit de ce que j'appellerai le plus grand bouleversement qu'ait connu notre pays depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Avant de commencer, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier mes collaborateurs, qui sont infatigables. J'ai vérifié la définition de ce mot dans le dictionnaire, pas parce que je ne la connais pas, mais parce que je voulais une définition plus précise. Il veut dire « qui ne peut se fatiguer », et cela décrit parfaitement mes collaborateurs, toujours, mais encore plus au cours des deux derniers mois. Je souhaite les nommer individuellement: Maire Whitley, Joanna Markowicz, Alex Slusar, Ashley Sanchez, Lauren Roy, Philippe Guay, Paul Kaiser et Vicki Bas, qui a dû interrompre son travail sur la Colline, mais qui participera pleinement à la remise en route de nos bureaux.

Ils font un travail remarquable. Ils ont aidé les concitoyens qui appelaient à la recherche de réponses. Ils ont proposé des améliorations à des programmes, que j'ai fait suivre. Je suis heureux de voir que certaines de leurs idées ont été retenues, pas nécessairement à cause de mon intervention, bien entendu, mais parce que les députés de tous les partis communiquent leurs propositions au gouvernement pour rendre ces programmes plus généraux, plus justes et plus efficaces.

Ordres émanant du gouvernement

Comme je le disais quand j'ai pris la parole pour poser une question, je me sens au Parlement. Même s'il s'agit d'un comité plénier, cela ressemble beaucoup au Parlement. Je veux dire de manière générale, depuis quelques jours, même le mercredi quand je suis ici, et ainsi de suite. De plus, les réunions virtuelles du comité plénier ressemblent au Parlement. Les députés de l'opposition peuvent poser des questions précises et ces questions, du moins les bonnes, sont reprises dans les médias. Tout cela fait partie du processus de reddition de comptes auquel nous participons, même si ce n'est pas comme d'habitude.

J'ai remarqué au cours des délibérations du comité de la COVID qu'à peu près n'importe quel sujet peut être abordé sous l'angle de la COVID. C'est évidemment dû à l'ouverture d'esprit dont vous avez fait preuve, monsieur le Président, et à la latitude que vous accordez aux députés.

Des députés ont déjà mentionné à la Chambre les travailleurs des commerces de détail des différentes régions du pays et je voudrais aussi tirer mon chapeau à ces derniers. Ce sont des travailleurs essentiels dont la tâche est extrêmement importante. Ils assurent la continuité des chaînes d'approvisionnement au pays. De plus, les commerces de détail prennent des mesures de précaution. Ils adoptent différentes mesures. Je vais parler de certaines de ces mesures que j'ai constatées lors de ma dernière visite dans un supermarché.

Les gens devaient faire la queue à l'extérieur, à deux mètres d'écart l'un de l'autre. La queue s'étendait le long du supermarché. Une fois à l'intérieur, on devait se laver les mains et parfois répondre à des questions pour indiquer si quelqu'un de notre foyer était malade. Je sais que tout le monde a vécu cette expérience, parce que tout le monde a dû faire la même chose pour se procurer les articles de première nécessité pendant la pandémie. Dans le supermarché, les flèches indiquent la direction à suivre dans les allées. Évidemment, on doit toujours garder deux mètres d'écart avec les autres personnes présentes. Une fois arrivé à la caisse, un employé indique aux clients vers quelle caisse se diriger en fonction du nombre de personnes déjà en file.

• (1245)

C'est essentiellement ce que nous avons fait au Parlement. Nous avons instauré des mesures d'éloignement social. Voilà pourquoi il n'y a pas 338 députés présents à la Chambre des communes aujourd'hui.

Tout comme les commerces de détail, nous nous sommes adaptés en ayant recours à la technologie. Pour être franc, je ne connaissais pas vraiment Zoom avant la pandémie, mais je me suis adapté et je suis désormais capable de tenir une réunion sur Zoom. Le Parlement s'est adapté lui aussi. Grâce à la technologie, nous avons été en mesure de maintenir le fonctionnement du Parlement, de continuer à tenir des débats et de laisser l'opposition poser des questions. En vérité, la seule différence entre les réunions sur Zoom et les séances normales à la Chambre tient au fait qu'il n'y a pas de chahut sur Zoom, de sorte que l'on peut se concentrer sur le contenu de la question posée et sur la réponse. Il importe que les Canadiens sachent que nous nous sommes adaptés, que nous continuons de fonctionner et de débattre, malgré les mesures d'éloignement social appliquées à la Chambre.

J'ai également entendu certains députés de l'opposition dire que nous ne parlons pratiquement que de la COVID-19. Cela me paraît normal, car nous sommes confrontés à une crise sans précédent. Il

est donc normal que le Parlement concentre quasiment toute son attention sur cette question, même si vous nous permettez, monsieur le Président, d'aborder d'autres dossiers. C'est vraiment une crise sans précédent. Certains ont fait des comparaisons avec le Parlement anglais pendant la Seconde Guerre mondiale, mais je crois bien qu'à cette époque, les députés n'y abordaient pratiquement que des questions liées à la Seconde Guerre mondiale. C'est comme ça. Il serait malhonnête de prétendre que nous pouvons fonctionner exactement comme nous le faisons en février dernier et aborder toutes les questions que nous voulons, car nous devons faire face à une grave pandémie qui a bouleversé notre pays et le monde entier. Certes, il y a des questions budgétaires dont nous devons discuter. La députée du Parti vert a soulevé la question de l'aide médicale à mourir. Nous avons déjà demandé une prolongation. Comment allons-nous discuter de cette question? Je suis sûr que nous allons trouver une solution pour débattre des questions prioritaires qui doivent être examinées en parallèle avec la COVID-19.

L'avantage que nous avons par rapport au Parlement britannique est la technologie des communications. L'autre différence qui nous distingue du Parlement britannique, c'est qu'on peut s'y rendre à partir de n'importe quelle ville d'Angleterre sans devoir prendre l'avion. Ce n'est pas du tout la même chose au Canada, étant donné l'immensité de notre pays.

J'aimerais conclure en revenant sur ce qu'a dit la députée de Leithbridge, dans son discours un peu philosophique où elle a parlé notamment de synthèse et de concessions propres aux débats. J'estime que l'assemblée virtuelle, la Chambre hybride qui serait créée au terme de ce débat, est une belle illustration de cet esprit de synthèse: des partis qui s'écoutent respectueusement pour essayer de trouver une solution acceptable et réaliste, face à une crise sans précédent.

• (1250)

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais formuler une question en deux temps à mon collègue d'en face. Il a parlé de ses employés, au début de son discours. Évidemment, nous reposons tous sur nos employés et nous les trouvons tous très importants.

Je veux lui demander s'il a fait une demande pour bénéficier du programme de soutien pour ses employés de bureau. Évidemment, la réponse sera non, et c'est parce que le budget du bureau n'a pas été amputé. Le budget du bureau ne souffre pas de la crise de la COVID-19. Le budget qui est mis à la disposition des entreprises, c'est pour sauver les entreprises en difficulté.

Voici le deuxième volet de ma question. En espérant qu'il répondra non au premier volet, comment explique-t-il que son parti puisse, sans scrupule, aller chercher l'argent public qu'on a libéré pour aider les entreprises en difficulté, alors que ce même parti a refusé de remplir ses engagements à rétablir le financement public des partis politiques?

M. Francis Scarpaleggia: Monsieur le Président, mon bureau n'a pas fait de demande de subvention salariale, parce que mon bureau n'est pas un parti politique. Nous ne faisons pas de partisanerie dans mon bureau, ni dans celui de mon collègue, j'imagine.

Effectivement, la philosophie de tous ces programmes que le gouvernement a mis au point est d'aider les travailleurs et les familles. Il y a des programmes qui visent les entreprises, les organismes à but non lucratif et autres, mais le but commun est d'aider les individus, les familles, à traverser la crise. Je ne veux pas faire de la politique partisane avec cela.

[Traduction]

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, quelqu'un a dit tout à l'heure que nous voulions faire venir ici 338 députés. Depuis quelques semaines, je ne cesse de dire que quelqu'un fait des affirmations trompeuses. Et le député a encore fait aujourd'hui ce genre d'affirmation.

La COVID-19 n'est pas le seul dossier qu'il faut examiner. Bien sûr, nous sommes tous confrontés à cette pandémie. Mais en même temps, il y a le secteur agricole, les entreprises privées, le commerce international, et nous devons examiner tous ces dossiers. Malheureusement je n'ai pas la possibilité de parler des difficultés des agriculteurs de ma circonscription, même si je vais pouvoir le faire aujourd'hui, parce que les dossiers que nous pouvons aborder sont très limités.

Nous pouvons parler de démocratie, mais le gouvernement a déposé, le 1^{er} mai, un décret au sujet de l'interdiction des armes à feu. Certes, j'ai été très occupée avec la pandémie de la COVID-19, mais si des députés veulent venir dans Elgin—Middlesex—London pour rencontrer plus de 150 propriétaires d'armes à feu qui sont absolument furieux, ils sont les bienvenus.

Si le gouvernement estime que nous ne devons parler que de la COVID-19, pourquoi diantre a-t-il adopté un décret le 1^{er} mai pour interdire les armes à feu?

M. Francis Scarpaleggia: Monsieur le Président, si la motion est adoptée, la députée pourra poser des questions sur les sujets de son choix.

Au sujet des récentes mesures sur les armes à feu, elles étaient comprises dans la plateforme du gouvernement. Ces mesures ont l'appui de la majorité des partis à la Chambre, et j'irais même jusqu'à dire de la majorité des Canadiens. J'aimerais également rappeler à la députée que bien qu'il existe un processus permettant de prendre des règlements par décret, le pouvoir de le faire découle nécessairement d'une loi habilitante qui a préalablement été adoptée par la Chambre.

[Français]

Le Président: Nous avons le temps pour une brève question.

L'honorable député de Rosemont—La Petite-Patrie a 30 secondes pour poser sa question.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Je ne comprends pas très bien pourquoi les conservateurs s'obstinent à refuser une solution qui va bien fonctionner. Un Parlement hybride permettra à tout le monde de participer et de poser des questions au gouvernement, comme on l'a vu en Grande-Bretagne.

J'aimerais entendre mon collègue au sujet de la formule du comité plénier. Personnellement, je trouve très intéressant d'avoir cette possibilité de discuter pendant cinq minutes avec un ou plusieurs ministres et d'aller un peu plus au fond des choses que ce que nous pouvons normalement faire avec la version traditionnelle, selon la-

Ordres émanant du gouvernement

quelle une période de 30 secondes est accordée à la question, suivie d'une minute de réponse seulement.

• (1255)

Le Président: L'honorable député de Lac-Saint-Louis a 30 secondes pour répondre à la question.

M. Francis Scarpaleggia: Monsieur le Président, c'est une excellente question parce que dans cette petite période de cinq minutes pour les questions et les réponses, c'est celui qui pose la question qui contrôle le rythme de l'échange.

Ainsi, si un député veut poser une question de sept minutes, le ou la ministre dispose de sept minutes pour répondre et le gouvernement est alors forcé de suivre le rythme de l'opposition. Je trouve donc que c'est une formule exceptionnelle. J'ai beaucoup de plaisir à suivre cette période des questions virtuelle.

Peut-être un jour nous rendrons-nous à la même formule à la Chambre des communes. Je ne le sais pas. Ce n'est pas à moi d'en décider, mais c'est un bon point que mon collègue soulève.

[Traduction]

M. William Amos (secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie (Science), Lib.): Monsieur le Président, je souligne à l'intention de la Chambre que je ne prononcerai pas la totalité de mon allocution. Je vais seulement remercier mon personnel, parce que mon équipe à mon bureau de circonscription a fait un travail remarquable et a été très présente auprès des citoyens de Pontiac. Cela mérite d'être dit au public.

[Français]

Je suis tellement heureux de pouvoir célébrer leurs efforts. On ne voit pas toujours ces gens qui travaillent dans l'ombre à répondre aux appels téléphoniques ou aux courriels. Durant cette pandémie, ils ont beaucoup travaillé et je sais qu'il en a été de même pour tous mes collègues de tous les partis à la Chambre des communes.

[Traduction]

Je tiens vraiment à remercier les membres de mon équipe.

Erin Davis est notre chef d'équipe et elle est avec nous depuis 2015. Elle coordonne les activités de l'équipe de façon exceptionnelle. Jessica Forgues travaille à notre bureau de Campbells' Bay, évidemment de façon virtuelle puisque le bureau est fermé. C'est une employée de première ligne, car elle répond à tous les appels. Stéphanie Lacroix s'occupe de gérer nos tâches administratives et financières. Francis Beausoleil travaille aussi avec Stéphanie à notre bureau de Chelsea. Sans oublier Anick Caron, qui s'est récemment jointe à notre équipe et qui fait de l'excellent travail à notre bureau de Gracefield.

[Français]

Je remercie Anick de son travail à Gracefield, dans la Vallée-de-la-Gatineau. Dernièrement, j'aimerais remercier Geneviève Le-maire, notre adjointe en communication.

[Traduction]

Geneviève vient tout juste de se joindre à notre équipe, prenant la relève de Maja Staka, qui a aussi fait un travail remarquable pour nous.

Pour un politicien, ces gens sont les héros méconnus au cours de cette période marquée par la COVID-19.

Ordres émanant du gouvernement

[Français]

Quand nous représentons nos concitoyens, nous avons besoin de nos adjoints et de ces gens qui nous épaulent.

[Traduction]

Ce n'est que grâce au travail de leur équipe que les députés peuvent servir leurs concitoyens. Je tiens donc à remercier l'équipe de ma circonscription, Pontiac. Sur ce, je mets fin à mon discours.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je profite de l'occasion moi aussi pour remercier mon équipe, à commencer par mon chef de bureau Christian Rivard. Ce dernier n'a pas compté ses heures pendant la pandémie et je peux même relater une anecdote. Nous avons fonctionné presque 24 heures sur 24 pendant les opérations de rapatriement. J'ai dormi au bureau et Christian l'a fait lui aussi à d'autres journées. Nous avons vraiment monté une cellule de crise, même pour tous les programmes d'aide.

J'aimerais aussi nommer Marie-France Beaudry, qui me donne un coup de main en ce qui a trait aux organismes communautaires. Ces derniers et les organismes culturels ont eu de la difficulté à recevoir l'aide des différents programmes et il a donc fallu être sensible à cette réalité et offrir un accompagnement à ces organismes.

Je nomme aussi Valérie Lafond, qui me donne un coup de main du côté administratif, et Yves Dumulon, fort de 20 ans d'expérience dans les services aux citoyens. Comme on le sait, le programme Emplois d'été Canada est plutôt complexe et l'on a vu à quel point les attentes face à ce programme étaient beaucoup plus grandes cette année. Je veux aussi souhaiter bon rétablissement à Philippe Guertin, un autre membre de mon équipe, qui a subi une malchance pendant cette crise de la COVID-19.

Il pose la question suivante au député de Pontiac. Il a mentionné tantôt que ses concitoyens lui posaient beaucoup de questions par courriel. Je sais qu'Internet est une cause qui lui tient particulièrement à cœur. Comment Internet fonctionne-t-il chez lui? De quelle façon pourrait-on améliorer concrètement la desserte Internet, dont la crise de la COVID-19 a confirmé qu'elle était problématique?

M. William Amos: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon cher collègue de l'autre côté de la Chambre.

J'en profite aussi pour remercier Tyler LaSalle, un de mes adjoints, qui a pris un congé pour aller aussi travailler dans un de nos foyers pour aînés en Ontario.

Pour revenir à la question de mon collègue, Internet est sans aucun doute la principale préoccupation en infrastructure et une question prioritaire pour le Pontiac. Il faut admettre que partout au Canada rural, Internet haute vitesse est une préoccupation frustrante, parce qu'il n'y a pas de réponse rapide.

Cela étant dit, nous avons pu annoncer des projets totalisant plus de 20 millions de dollars depuis mon élection en 2015, des projets subventionnés par les gouvernements fédéral et provincial. Ces projets ont parfois été présentés par des organismes sans but lucratif, parfois par de grandes compagnies de télécommunications.

Est-ce que cela résout le problème? La réponse est non, pas du tout. Il faut avancer et je crois que notre gouvernement a un plan pour avancer de façon très positive, avec la collaboration des pro-

vinces et un financement de 750 millions de dollars provenant du CRTC.

J'estime que des projets d'amélioration des services seront soumis du côté du Pontiac, car c'est ce qui est nécessaire. Il faudra aussi de la patience, même si tous mes concitoyens veulent Internet hier, pas aujourd'hui ni demain.

• (1300)

[Traduction]

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, je voudrais remercier mon collègue d'avoir donné le bon ton en soulignant que nous devons être reconnaissants envers les membres de notre personnel. Je tiens à remercier Dan, Patricia, Liz, Simon et Jacob, qui, surtout en ces temps difficiles, non seulement répondent aux préoccupations des électeurs, mais font aussi preuve d'une ardeur sans précédent. Je sais qu'on a souvent recours à l'expression « sans précédent », mais c'est bel et bien le cas.

J'encourage tous mes collègues à être très attentifs aux problèmes de santé mentale de leurs employés. Il est éprouvant pour eux de recevoir des appels de personnes en larmes, qui ont mis 20 ans à bâtir leur entreprise, ou d'autres gens qui, pour une raison ou une autre, sont incapables de s'inscrire à un programme d'aide.

Enfin, nous utilisons tous les médias sociaux. J'ai aussi remarqué l'intensité des commentaires publiés. Je demanderais à mes collègues de tenir compte du fait que, en raison de problèmes de santé mentale, certaines personnes peuvent très facilement sombrer dans une anxiété qui les poussera à prendre de mauvaises décisions. Je mets en garde les députés qui pourraient être tentés de profiter de la gravité de la pandémie pour accumuler du capital politique. Je les prierais d'éviter les commentaires prêtant à controverse, car ils pourraient être mal reçus par des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.

M. William Amos: Monsieur le Président, je remercie le député d'en face de ses remarques judicieuses et généreuses. Je pense que tous les Canadiens peuvent s'en inspirer.

Parmi les messages que notre équipe a publiés sur les médias sociaux, les mieux accueillis par le public sont certainement ceux qui célèbrent nos fournisseurs de services de première ligne et notre personnel infirmier. Pour obtenir un grand nombre de mentions « J'aime » et de partages sur notre page Facebook, nous adoptons une attitude positive envers les personnes qui accomplissent des tâches ardues. Hier, nous avons célébré les hommes et femmes des Forces armées canadiennes qui travaillent si fort dans les établissements de soins de longue durée du Québec et de l'Ontario, et la réponse a été extraordinaire.

À l'heure actuelle, les Canadiens veulent qu'on leur remonte le moral. Ils désirent se sentir soutenus, et ils méritent qu'on les soutienne. Nous sommes tous stressés, et nous vivons tous des moments difficiles. Nous connaissons tous une personne ou probablement une dizaine de personnes éprouvant des difficultés actuellement.

Les fournisseurs de services de première ligne méritent d'être célébrés ainsi. Je suis heureux que nous puissions également célébrer le personnel du député, qui fait un excellent travail. Je sais que les équipes de tous les députés ici font, elles aussi, de l'excellent travail. Après tout, nous ne sommes tous que des êtres humains.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Timmins—Baie James. Par ailleurs, monsieur le Président, j'aimerais que vous me fassiez signe lorsqu'il ne me restera que deux minutes, car j'ai tendance à parler longuement.

Nous avons assisté à des échanges fougueux et entendu plusieurs arguments convaincants au sujet de la crise de la COVID-19. Les députés m'ont entendu plus tôt faire mention des 6 180 décès causés par le virus. Dans le contexte de cette pandémie mondiale, chaque chiffre représente une histoire, une famille éprouvée par la perte d'un être cher. En présence de statistiques aussi impressionnantes — on parle de 80 000 cas —, je ne crois pas que nous soyons en mesure de bien saisir la gravité de la situation. Je ne crois pas que nous ayons pris le temps, en tant que pays, de faire le deuil de toutes ces victimes.

Hier, nous avons entendu les hommages rendus à une officière et pilote décédée lors d'un tragique accident. Je tiens à exprimer la même empathie pour la perte de milliers de Canadiens partout au pays. Je le fais parce que nous vivons un moment historique. La Chambre a la possibilité de tracer l'avenir du pays. J'admets que nous avons entendu bien des discours enflammés de la part de députés de tous les partis. Quand une personne prétend que le gouvernement ou un parti induit la population en erreur, je crois qu'elle se trompe profondément en laissant entendre que nous ne travaillons pas pour affronter la crise en cours. En faisant croire que nous ne retournons pas au travail, on va à l'encontre même de l'esprit des propos de l'intervenant précédent, qui a souligné à quel point le personnel travaille dur et à quel point les émotions sont à fleur de peau. Les membres du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, tous partis confondus, travaillent chaque jour avec diligence pour veiller à ce que le gouvernement rende le plus de comptes possible à la population.

Je suis heureux d'informer la Chambre que j'ai collaboré, en cours de route, avec des collègues du Bloc québécois et du Parti conservateur pour nous assurer d'être suffisamment préparés en vue de la deuxième vague qui a été annoncée. Nous savons que le gouvernement avait la responsabilité de créer une réserve de millions de pièces d'équipement de protection adéquates. Nous savons aussi qu'au début de la pandémie, nous aurions pu observer de meilleures pratiques fondées sur des données probantes, ce qui se serait peut-être traduit par un bilan inférieur à 6 000 morts. Il est trop tard pour la crise actuelle, mais il faut commencer à planifier dès maintenant pour prévenir des morts et des tragédies dans l'avenir.

Derrière chaque chiffre, il y a une histoire. Chaque mort brise le cœur des Canadiens partout au pays, sans oublier qu'il ne s'agit que des chiffres rapportés. Ces chiffres m'empêchent de dormir. Ce sont ces chiffres qui me réveillent le matin pour que je me mette au travail, que ce soit à distance à partir d'Hamilton-Centre ou ici même aujourd'hui.

Nous vivons des moments historiques. Les gens de nos circonscriptions nous ont choisis pour représenter non pas leurs intérêts financiers, mais leur vie elle-même, qui est en jeu en ce moment. C'est un honneur et un privilège et c'est la chose la plus importante que je ferai de toute ma carrière. Je ne m'en excuserai pas. Je n'ai pas à m'excuser du travail que les néo-démocrates ont fait à la Chambre pour les Canadiens. Si, parmi les députés ici présents, certains ont l'impression qu'ils ne sont pas en train de travailler ou qu'ils n'arrivent pas à obtenir des résultats, ils en sont les seuls responsables.

Ordres émanant du gouvernement

Lorsque nous, les néo-démocrates, avons proposé de créer un système hybride qui permettrait de représenter toutes les voix de partout au pays, nous l'avons fait au moyen d'un petit, mais formidable, caucus de 24 députés des quatre coins du Canada, du Nunavut à St. John's, en passant par Windsor et jusque dans Skeena—Bulkley Valley, dans le nord de la Colombie-Britannique.

Nous comprenons la complexité de la situation. Nous comprenons la ferveur des propriétaires de petites entreprises qui sont sur le point de tout perdre après avoir travaillé pendant des décennies pour subvenir aux besoins de leur famille. Nous comprenons les travailleurs comme ceux de l'usine de transformation des viandes de Cargill, qui sont obligés de retourner au travail pour assurer notre sécurité alimentaire, sachant les risques que cela comporte pour eux. Nous comprenons les parents seuls qui sont à la maison et qui doivent choisir entre nourrir leur famille ou payer le loyer, une décision déchirante s'il en est. La crise nous a présentés des visions éloquentes de l'avenir.

• (1305)

Soyons clairs: ce n'est pas la classe moyenne qui est pressée de retourner au travail, mais bien les capitalistes. Beaucoup d'opinions ont été exprimées sur ce que le socialisme a l'air. On a formulé des commentaires très malveillants sur la manière dont nous nous sommes rendus au travail aujourd'hui et insinué que nous aimons le pétrole et l'essence. Pour ma part, j'aimerais demander aux députés s'ils aiment les soins de santé, l'éducation publique et tous les biens et services chers aux Canadiens. Ceux-ci ont été mis sur pied par un État social démocrate et nous distinguent des autres pays du monde.

Nous avons l'occasion de répondre aux besoins de tous les Canadiens. Nous avons la possibilité de répondre aux besoins de toutes les personnes qui se trouvent à être au pays durant la pandémie. Nous avons non seulement l'occasion, mais aussi l'obligation morale de le faire, peu importe la citoyenneté de la personne. Qu'il s'agisse de travailleurs étrangers temporaires ou de personnes sans papiers qui se sont rendus ici à la recherche de la liberté dont parlent nos amis conservateurs, tous méritent d'avoir la possibilité de survivre à la pandémie. Or, nous savons que tous ne vivent pas la pandémie avec des moyens égaux.

Les néo-démocrates sont déterminés à remédier à ce problème coûte que coûte. Nous travaillerions dans un système hybride selon une formule qui permet aux députés de s'exprimer partout au Canada, et ce, pendant tout l'été ou tant et aussi longtemps que nécessaire afin de trouver une solution pour les Canadiens. Nous sommes résolus à le faire.

Le chef de l'opposition a déclaré clairement que le reste des députés préfèrent voir comment pourrait être le Canada, mais que les conservateurs, eux, préfèrent le voir tel qu'il est. C'est très révélateur. Dans Hamilton-Centre, d'où je viens, je vois des gens qui souffrent.

Est-ce que la réalité à laquelle nous voulons retourner est celle de la profonde inégalité économique et des disparités raciales qui persistent ici ou celle où les Autochtones sont considérés comme des citoyens de deuxième classe dans tout le pays selon la définition prévue dans la Loi sur les Indiens? Non. Je ne m'excuserai jamais de vouloir que le pays devienne ce qu'il pourrait être et non qu'il redevienne ce qu'il était.

Ordres émanant du gouvernement

C'est l'occasion qui s'offre à nous aujourd'hui. Nous pouvons faire quelque chose d'aussi simple que d'ajouter 10 jours de congés de maladie payés à l'assurance-emploi, que de créer un régime d'assurance-médicaments qui couvrirait chacun et chacune d'entre nous ou que de garantir le droit au logement, ce qui se traduirait par la construction de 500 000 logements d'un bout à l'autre du pays. Si nous en parlons, c'est parce que nous voyons la souffrance qui nous entoure — et si jamais certains députés ne la voient pas, c'est qu'ils sont encore plus privilégiés que les autres. S'ils ne voient pas la souffrance autour d'eux, je les invite à venir dans ma circonscription, qui arrive au troisième rang national pour la faiblesse du revenu. Je vais leur montrer ce que cela signifie, moi, 6 000 morts. Le pire, c'est qu'il y en aura encore bien plus quand tout sera fini.

Nous avons l'obligation morale de faire tout ce qui est en notre pouvoir sur le plan législatif. Qu'on utilise le nom qu'on veut, Parlement ou comité plénier, et que les séances se déroulent en personne ou à distance, nous devons suivre les consignes des scientifiques et des médecins et faire comme le reste du pays afin que chacun comprenne à quel point la situation est critique. Quand tout cela sera derrière nous, peut-être la Chambre pourra-t-elle mettre la politique de côté un instant et pleurer les milliers de vies qui auront été perdues. C'est pour ça que je suis ici. C'est pour ces gens que je suis ici.

Sur ce, je vais me rasseoir et laisser le reste de mon temps de parole à mon collègue de Timmins—Baie James.

• (1310)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie à leur juste valeur les commentaires de mon collègue d'en face. Je place toujours les habitants de Winnipeg-Nord, leurs préoccupations et leurs problèmes au haut de ma liste de priorités. Je mesure à leur juste valeur les centaines de millions de dollars dépensés pendant cette pandémie pour aider les gens ordinaires: jeunes, moins jeunes, entrepreneurs et ainsi de suite. C'est essentiel.

C'est encourageant de voir des députés de tous les partis politiques contribuer aux changements qui sont nécessaires pour maximiser les prestations et minimiser les effets négatifs de la pandémie à laquelle nous faisons face.

Ma question porte sur l'intégration virtuelle totale que nous voudrions mettre en place. C'est en raison des problèmes éventuels de santé et par respect des avis médicaux qu'on ne peut permettre à 338 députés de se réunir à la Chambre et qu'il faut chercher une solution hybride.

Mon collègue voudrait-il expliquer pourquoi il est important que nous la trouvions à un moment donné?

M. Matthew Green: Monsieur le Président, pour reprendre une expression des libéraux, je dirais qu'il reste certainement encore beaucoup à faire. Bien que nous soyons fiers du travail effectué dans nos comités, nous savons que trop de gens sont exclus. Au cours des quatre à six prochains mois, notre priorité doit être les Canadiens qui souffrent profondément. Le Parlement virtuel que nous proposons vise à mettre sur pied un système hybride qui nous permettrait de rester sur la bonne voie et de nous concentrer sur ce qui est le plus important.

Soyons clairs: le plus important, c'est la vie des Canadiens. Ce ne sont pas les profits des sociétés pétrolières ni les autres sujets abor-

dés dans le but de détourner notre attention. Nous devons nous concentrer sur les vies perdues dans le cadre de cette pandémie. Nous appuyons entièrement la reprise de travaux parlementaires, que les députés y participent par téléconférence ou en étant présents physiquement à la Chambre, selon un système hybride.

• (1315)

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, le député a livré un discours empreint de passion. Il a dit que nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir sur le plan législatif, que nous appelions cela un Parlement ou un Parlement virtuel, peu importe.

En fait, ce qui est proposé aujourd'hui ne correspond à ni l'un ni l'autre. Il n'est question ni d'un Parlement ni d'un Parlement virtuel. Ce qui est proposé aujourd'hui, c'est un comité. Or, un comité ne nous permet de voter sur aucun projet de loi.

Que comprend le député de la motion qui sera mise aux voix aujourd'hui? Si un projet de loi intéresse le député, comment pourra-t-il être étudié si le Parlement ne siège pas?

M. Matthew Green: Monsieur le Président, je peux comprendre que l'on veuille se servir d'un vocabulaire légaliste, mais l'esprit et la lettre de ce que je dis, c'est que nous devons faire fonctionner l'État avec tous les outils nécessaires pour que les Canadiens obtiennent ce qu'ils veulent. Certains de nos collègues viennent de se mettre à chahuter. Les conservateurs nous font sentir leur impatience de reprendre supposément le travail. Je leur dirais que nous n'avons jamais arrêté de travailler. Notre petit caucus a accompli beaucoup de choses. D'ailleurs, s'il y a un parti qui joue activement son rôle d'opposition, c'est bien le nôtre, et ce, jour après jour.

On voit bien l'attitude réactionnaire des conservateurs. Eux qui disent adhérer au principe de la liberté d'expression aimeraient pouvoir choisir les personnes qui prennent la parole dans cette enceinte. Je constate qu'il ne me reste plus de temps. Je suis persuadé que j'aurai l'occasion de parler de la liberté d'expression en réponse à une autre question.

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je sais à quel point le parti de mon collègue est toujours un des premiers à se porter à la défense des plus vulnérables, un peu comme le Bloc québécois le fait pour les Québécois.

Dans ma circonscription, un ambulancier de 60 ans souffre d'une maladie cardiaque congénitale et a dû arrêter de travailler, parce que son travail le met en contact tous les jours avec des gens du public, ce qui pourrait être dangereux pour sa santé. À cause de cela, il n'est pas admissible à la PCU, malgré les recommandations de son médecin. Il n'est pas admissible à une aide gouvernementale, quelle qu'elle soit. Je trouve cela un peu ironique, parce qu'on met des programmes en place et, souvent, les critères sont trop serrés pour un certain nombre de personnes et trop inclusifs pour un certain nombre d'autres personnes.

Qu'en pense mon collègue?

Que pouvons-nous faire pour améliorer cette situation en étant ici, virtuellement ou non, ou de façon hybride, pour proposer des solutions au gouvernement?

[Traduction]

M. Matthew Green: Monsieur le Président, la question de la députée est d'une importance capitale. Comme je l'ai dit, pour reprendre l'expression des libéraux, il reste beaucoup de travail à faire.

Comme les députés s'en souviendront, la première version des mesures d'aide mise en œuvre par les libéraux était une sorte de complément mal défini de l'assurance-emploi et ne subvenait certainement pas aux besoins des plus vulnérables. Nous, les néo-démocrates, nous sommes battus pour que la prestation soit universelle et qu'un montant de 2 000 \$ soit versé à chaque personne au pays. Qu'a fait le gouvernement libéral? Il a mis en place des critères relatifs aux moyens financiers qui ont eu pour effet d'exclure des personnes très vulnérables, comme des personnes qui avaient gagné un peu d'argent ou qui étaient les propriétaires uniques de leur entreprise et qui n'avaient pas réalisé des gains suffisants pour être admissibles.

Pour empirer les choses et ajouter à la confusion, des députés chevronnés du Parti libéral disaient à tout le monde de présenter une demande. Depuis le début, nous soutenons qu'il faut fournir de l'aide à un plus grand nombre de personnes et qu'il faut le faire plus rapidement, au lieu d'être obsédé par l'idée d'accompagner les programmes de critères visant à exclure des gens.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, c'est comme toujours un grand honneur de prendre la parole à la Chambre pour représenter les habitants de Timmins—Baie James et d'être ici en cette période où notre monde entier change fondamentalement et à jamais. Ce que la Chambre doit accepter, c'est que nous sommes en plein milieu d'une crise économique et sanitaire sans précédent et qu'il incombe au Parlement de se réunir pour trouver une façon de répondre à celle-ci.

Avant que je prenne la parole, nous avons entendu parler d'un rapport de l'armée canadienne dans lequel on a appris que des militaires envoyés en renfort dans des centres de soins de longue durée y ont constaté un mépris flagrant pour la vie des personnes âgées et ont été témoins de cas de mauvais traitements et de négligence au sein du système de soins à but lucratif. Tous les yeux du pays sont tournés vers nous. Les Canadiens nous regardent et ils vont nous demander ce que nous prévoyons faire pour remédier de façon permanente à cette horrible situation. Certains députés diront que c'est une question de compétence provinciale, mais à cela je leur répondrai que c'est sous la surveillance de plusieurs provinces que cette négligence a eu lieu. Les personnes âgées méritaient mieux, et nous allons étudier comment garantir que les soins de santé offerts soient dignes du XXI^e siècle.

La COVID a très clairement mis au jour les mythes et l'arrogance de notre société. Elle a fait ressortir les iniquités et nous a forcés à commencer à y remédier. Le Canada se réveille maintenant dans un nouveau siècle, et celui qui l'a précédé avec toutes ses certitudes arrogantes est disparu pour de bon.

Hier, le chef de l'opposition a parlé de la main invisible, magique et mystique du marché qui crée tout ce dont on a besoin. Ce sont là des propos vraiment étranges quand on sait que le Canada n'avait pas suffisamment d'équipement de protection individuelle, que notre plus proche voisin, les États-Unis, volait les fournitures médicales qui nous étaient destinées et que les travailleurs de la santé de première ligne ont dû quêter de l'argent parce que le pays n'avait pas la capacité de gérer la pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

Les Canadiens se tourneront vers le Parlement pour demander ce qu'il compte faire pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise. Nous ne devrions jamais être forcés de faire intervenir l'armée pour que les aînés restent en vie. Le Canada a envoyé des militaires lors des tremblements de terre en Haïti. Voilà une situation qui nécessitait la présence de l'armée, comme les inondations et les incendies catastrophiques. Cette fois-ci, il a fallu faire intervenir l'armée parce qu'on a fait preuve d'une terrible négligence en ce qui concerne les soins de santé aux aînés, et les reportages font état de négligence et d'abus flagrants.

Il a également fallu adapter le fonctionnement du Parlement. Néanmoins, une chose est certaine: les députés de l'opposition ne renoncent jamais à leur temps de parole. C'est leur outil le plus précieux. Les députés n'écourtent jamais le débat et ne ratent jamais une occasion d'intervenir, parce que c'est l'outil dont ils disposent. Dans le contexte de la présente crise, nous avons bien vu que nous devons nous retirer du Parlement et réfléchir à la façon de reprendre les travaux. Nous, les néo-démocrates, nous sommes mis à négocier puisque le gouvernement est minoritaire. C'est ainsi qu'on procède en situation de gouvernement minoritaire.

La première série de négociations avait comme point de départ le fait que des millions de Canadiens se retrouvaient soudainement dans une situation où ils ne pouvaient plus payer leur loyer. Voilà pour le fameux mythe de la classe moyenne et de ceux qui veulent en faire partie. On a pu voir que des millions de gens qui ont des petits boulots et des millions de travailleurs à contrat ne seraient pas en mesure de payer leur loyer. C'est alors que nous avons commencé à pousser le gouvernement.

Au départ, le gouvernement voulait apporter de petits changements à l'assurance-emploi et augmenter un peu l'Allocation canadienne pour enfants. Les néo-démocrates estimaient que l'ampleur de la crise était telle qu'il fallait faire quelque chose de tout à fait différent, une chose que l'on aurait crue impossible en février: un montant minimal de 2 000 \$ par mois pour aider les gens à tenir le coup. Nous avons travaillé avec le gouvernement sur cette prestation. Nous n'avons jamais eu le moindre soutien des conservateurs. Ils étaient tous là à hurler. Ils parlaient des tire-au-flanc et de gens dormant dans leur hamac. Nous avons collaboré avec le gouvernement, mais lui avons dit que la mesure était trop restrictive. Nous avons soulevé la question des travailleurs autonomes. Il fallait apporter un changement pour eux, et nous avons dû négocier à chaque étape. Voilà ce qu'on peut faire dans une situation de gouvernement minoritaire.

Les Étatsuniens ont obtenu un paiement unique de 1 250 \$. Pas étonnant qu'il y ait tant de troubles sociaux aux États-Unis actuellement: il y a une rupture de la solidarité sociale. Si nous avons versé un paiement unique de 1 250 \$ en mars, cela aurait été une catastrophe économique pour le Canada. Nous avons compris que nous avions le pouvoir du gouvernement fédéral, que les provinces n'ont pas. Nous disposons de la Banque du Canada pour soutenir ces mesures. Nous savions que nous pouvions accorder à tout le moins 2 000 \$ par mois, alors nous avons inclus les travailleurs autonomes.

Sous Boris Johnson, l'Angleterre a aussi adopté un revenu de base, mais il n'inclura pas les travailleurs autonomes avant juin. Si nous avions fait la même chose au Canada, des millions de personnes auraient tout perdu.

Ordres émanant du gouvernement

• (1320)

Voici comment nous avons négocié. Nous avons fait des concessions par rapport à notre temps de parole, pour lequel nous avons l'habitude de nous battre pour empêcher le gouvernement de clore le débat et pour que nous puissions intervenir en comité. Nous avons fait des concessions à cet égard au nom d'un principe plus important: aider les Canadiens en temps de crise.

Nous avons négocié avec le gouvernement au nom des petites entreprises. À l'origine, le gouvernement comptait offrir une subvention salariale de 10 %. Nous avons fait valoir que ce pourcentage était inadéquat et qu'il fallait le faire passer à 75 %. Nous avons négocié ce pourcentage. Nous sommes en mesure de négocier dans un contexte de gouvernement minoritaire.

Le gouvernement a maintenant présenté une motion afin que la Chambre se réunisse en comité plénier quatre jours par semaine. Les gens de ma circonscription ne m'ont jamais entendu expliquer les tenants et les aboutissants du processus parlementaire parce que je n'en ai pas l'habitude, mais l'idée qu'il s'agisse là de simulacres de séances est une fausseté, une déformation de la réalité. Nous avons pu nous adresser directement aux ministres et leur poser des questions très précises pour exercer plus de pressions.

Nous avons demandé comment nous allions procéder d'ici la fin de juin. Il ne s'agit pas de fermer le Parlement de façon permanente.

Comment allons-nous procéder d'ici la fin de juin? Nous avons dit que nous avions deux demandes claires.

Nous voulions la tenue de certaines séances pendant l'été parce que nous ne savons pas comment la COVID évoluera durant cette saison. Les conservateurs n'ont nullement exprimé le désir de se présenter au travail cet été. Le Parlement ne siège habituellement pas l'été, mais nous avons obtenu gain de cause à cet égard.

Nous avons aussi dit que nous appuierions cette motion clé du gouvernement si ce dernier se penchait sur la situation des personnes qui retournent à un emploi où elles gagnent 14 \$ l'heure et n'ont pas de congé de maladie. Nous ne voyons jamais les conservateurs intervenir pour parler des gens gagnant 14 \$ l'heure, à part pour remercier une personne leur ayant servi le hamburger qu'ils ont commandé le matin au service au volant. Il est formidable d'entendre un député remercier un employé d'un service au volant, comme ce fut le cas plus tôt, mais les conservateurs ne disent pas un mot sur le fait que les travailleurs qui tombent malades ne peuvent pas s'absenter.

Il est extraordinaire que nous ayons réussi à négocier 10 jours de maladie avec le gouvernement. Ce qui est aussi extraordinaire, c'est que nous devons commencer à discuter à l'échelle fédérale de la façon dont nous pouvons instaurer ces congés de maladie partout au pays en temps de pandémie, ce qui risque de faire perdre la raison à nos collègues bloquistes. Nous devons négocier une solution ici.

Nous allons maintenant parler jusqu'à la fin de juin de ce que nous devons faire, mais pour nous sortir de cette situation, nous devons avoir les idées très claires. La reprise économique ne va pas se faire toute seule.

Nous avons entendu le chef de l'opposition dire que le gouvernement doit cesser d'intervenir pour que les gens puissent faire leurs propres choix. Parler de faire des choix alors que des millions de Canadiens ne peuvent pas payer leur loyer, c'est vraiment avoir une vision du siècle passé. Empêchons le gouvernement d'intervenir et

laissons faire le secteur privé. Quiconque a discuté avec des représentants des différentes industries sait qu'ils ne pensent pas pouvoir sortir de cette crise sans une sorte de vision et de l'aide.

Nous discutons de ce que sera le rôle du gouvernement. Cela fait deux jours que nous sommes là et les conservateurs nous ont parlé de beaucoup de choses. Ils ont parlé de Margaret Thatcher. S'en souvient-on? Elle avait affirmé que la société, cela n'existe pas. Devinons quoi? La COVID nous a montré qu'une telle affirmation était fautive. Bien sûr, les conservateurs ont aussi parlé de Winston Churchill puis on est revenu à Margaret Thatcher et on est passé à l'Union soviétique et à sa bonne vieille approche. La seule chose qu'ils ne nous ont pas dite, c'est de tenir le delta du Mékong pour éviter l'effet domino.

On nous répète sans cesse les mêmes excuses éculées tirées d'une vision désuète du XX^e siècle. Ce que nous avons appris en 2020 grâce à la COVID-19, c'est que les vieux mythes ne suffisent plus. Nous aurons besoin d'une nouvelle stratégie pour les investissements publics dans les services de santé. Nous devons faire appel à un engagement du public et nous soumettre à des normes afin que le retour au travail ne soit plus dangereux. Il ne faut pas simplement demander au gouvernement de rester à l'écart. Nous aurons aussi besoin d'un plan pour rebâtir l'économie.

Nous, les néo-démocrates, sommes prêts à céder une partie de notre temps de parole afin que nous puissions débattre dans un contexte de gouvernement minoritaire et ainsi accorder la priorité aux besoins des Canadiens. C'est ce que nous continuerons de faire. Nous laisserons les conservateurs s'insurger et gesticuler sur leurs banquettes. Peut-être qu'ils mentionneront Castro dans leur prochaine intervention, ou une autre personne inspirée de leur vision du XX^e siècle.

• (1325)

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, le député a soulevé un point important, et je souhaite poursuivre dans la même veine. Dans ma province d'origine, le Québec, nous avons été dévastés par la COVID-19, surtout dans les CHSLD. Il n'est pas normal que des membres des Forces armées canadiennes soient déployés dans des résidences pour personnes âgées. Je tiens à remercier ma collègue d'en face. Son fils, comme le mien, est actuellement déployé dans un CHSLD. Je remercie tous les militaires déployés dans le cadre de l'opération Laser pour le travail qu'ils font, y compris les 36 militaires qui ont contracté la COVID-19 au cours de leur mission.

Nous avons été témoins d'une situation sans précédent. En effet, les députés se sont tous unis, au-delà des lignes de parti, pour affronter la pandémie. Nous avons uni nos voix pour améliorer les choses, dans le seul et unique but d'aider les Canadiens à surmonter cette épreuve. Je crois que cela nous donne de l'espoir. Je sais que les Canadiens tiennent absolument à ce que nous travaillions ensemble pour le bien du pays.

Le député pourrait-il nous en dire un peu plus sur la manière dont nous pouvons continuer à travailler ensemble pour aider les Canadiens à traverser cette période difficile?

• (1330)

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, je suis ici depuis de nombreuses années. Personne ne m'accusera jamais d'être impartial. Je suis toujours prêt à me lancer dans la bataille, parce que c'est ainsi qu'a toujours fonctionné le Parlement et c'est le Parlement que j'ai toujours connu. Cependant, nous voyons qu'il y a une cause plus grande que nous, plus grande que tout ce que nous aurions pu imaginer. Timothy Morton parle d'hyperobjet, une chose que notre pensée ne peut complètement appréhender. C'est là l'ampleur de la pandémie.

J'entends les conservateurs parler de revenir ici comme si c'était un inconvénient, mais je ne vois pas en quoi ce le serait. Ma famille s'inquiète chaque fois que je dois venir ici et me dit que je dois rester à la maison pendant deux semaines. Et mes enfants? Je vois ce que font les gens chez eux. Ils sont inquiets. Comme l'a affirmé mon collègue d'Hamilton, les gens de la classe moyenne ne sont pas pressés de retourner au travail, car ils savent qu'ils seront en première ligne.

Les Canadiens ont adopté des mesures extraordinaires de solidarité sociale. Je suis vraiment fier du Canada présentement. Nous devons montrer aux Canadiens que, lorsque nous nous réunissons pour discuter de ces enjeux, nous mettons tous nos efforts sur la résolution de la crise en cours afin d'en sortir plus résilients, plus forts et plus justes. C'est la tâche qui nous incombe et nous l'accomplissons.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son exposé.

Je siège à la Chambre depuis le 21 octobre de façon intermittente. J'ai constaté que nous sommes souvent en accord sur le fond des choses avec les gens du NPD, comme le soutien à la population, des services de santé décents, et ainsi de suite. Cependant, il y a une grosse dichotomie entre nous. On dirait qu'ils n'ont pas lu le contrat qu'ils ont signé dans notre dos en 1982. La santé est une compétence qui relève du Québec et des provinces, point final.

Non, ce n'est pas normal que l'armée doive venir en renfort dans les CHSLD au Québec. Non, la situation actuelle n'est pas normale. Comment en sommes-nous arrivés là? Au Parlement, on essaie de faire passer cela sur le dos du Québec, mais cela ne vient pas de là. C'est à cause du déséquilibre fiscal et du sous-financement crasse, épouvantable et scandaleux de notre système de santé depuis de nombreuses années. Le gouvernement fédéral taxe la moitié, garde l'argent et fait ce qu'il veut avec cette somme. Il rationne les provinces et le Québec depuis de longues années. Même M. Chrétien s'en vantait en Europe. C'est facile: on coupe et la population se plaint aux provinces.

Je vais essayer de me calmer, mais c'est difficile de rester calme parfois.

Je vais apprendre aux gens du NPD ce qu'est la solution et ce sera l'objet de ma question.

Mon collègue de Timmins—Baie James ne pense-t-il pas que le fédéral devrait tout simplement augmenter les transferts en santé, tel que nous le demandons et tel que le demandent toutes les provinces et le Québec de façon décente, intelligente et rationnelle?

M. Charlie Angus: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa bonne question.

Ordres émanant du gouvernement

Pour le NPD, il est clair que le gouvernement fédéral doit respecter ses obligations et mettre en place un financement adéquat pour les systèmes provinciaux. C'est la vision du NPD.

Il est clair aussi que la pandémie ne respecte pas les zones de responsabilité; elle affecte tout le monde et le Canada. Le gouvernement fédéral du Canada doit certainement discuter avec les provinces. Cependant, nous avons aussi l'obligation de mettre en place des mesures pour nous assurer que les droits des personnes âgées dans les CHSLD et dans toutes les maisons pour aînés, partout au Canada, sont respectés.

Cette crise est un désastre pour notre pays et la négligence a été extraordinaire. Nous avons l'obligation de travailler ensemble pour trouver une solution. Pour ce faire, il est impératif d'augmenter les fonds aux provinces.

• (1335)

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec la députée de Battlefords—Lloydminster.

Je suis heureux d'être de retour à la Chambre. J'adore être ici. Un de mes amis, qui est de la presse écrite, dit de la journée où il fait le montage des articles et des photos de son journal qu'elle est magique. Pour nous, politiciens, c'est ici, à la Chambre, que la magie opère. Je crois que c'est le seul endroit où on peut vraiment ressentir la façon dont le Parlement est censé fonctionner.

J'apprécie le fait que certains collègues rendent hommage à leur personnel, et j'aimerais en faire autant. Les membres de mon personnel travaillent avec tellement de diligence et d'ardeur au nom de nos concitoyens qui éprouvent des difficultés pendant cette pandémie. Je tiens à remercier chaleureusement Dana, Lisa, Laura, Lindsay, Megan et Gianfranco. Les services qu'ils rendent à nos concitoyens sont sans égal, et je suis fier de chacun d'entre eux. Je suis conscient des efforts et des prouesses dont ils font preuve pour chacun des dossiers qui nous parviennent, que ce soit par courrier, par courriel ou par téléphone. Même si les visiteurs ne sont pas encore admis dans nos locaux, nous travaillons à mettre en place les mesures de sécurité appropriées qui nous permettront de rencontrer à nouveau nos concitoyens lorsqu'un coup de fil ne suffira tout simplement pas.

Les séances et les discussions à la Chambre sont un élément fondamental de la démocratie. Nous les conservateurs, nous pensons que le Parlement doit siéger, comme nous le faisons aujourd'hui, et ce, de manière constante. Nous ne sommes pas en train de dire que les 338 députés doivent être sur place. Nous pouvons fonctionner selon un modèle hybride, ce que nous allons essayer de faire pour le comité plénier spécial sur la COVID-19. Il y a moyen de fonctionner de cette façon et aussi de pouvoir procéder aux votes. Nous souhaitons arriver à un compromis qui permettrait au Parlement de fonctionner et de poursuivre ses travaux.

Les gouvernements municipaux se réunissent. Les conseils municipaux tiennent des réunions tous les mois pour régler des dossiers au nom de leurs contribuables. Toutes les assemblées législatives provinciales continuent de se réunir. Elles tiennent compte des règles de distanciation sociale, mais poursuivent leurs travaux pour s'assurer de bien gérer la crise de la COVID-19 tout en s'occupant de tous les dossiers qui relèvent du gouvernement.

Ordres émanant du gouvernement

Si nous regardons dans le monde, nous pouvons voir que les gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Union européenne, de l'Australie et même de la Chine se réunissent. Compte tenu de l'admiration du premier ministre pour la « dictature » chinoise, je suis convaincu qu'il surveille de près la réunion des membres du Congrès national du peuple de Chine, qui travaillent côte à côte. Les députés qui les ont vus aux nouvelles ont remarqué qu'ils portent tous des masques, mais qu'ils sont assis côte à côte dans leur assemblée législative. Il est important que les députés se réunissent. Nous échangeons des idées et menons des débats rigoureux, ce qui est impossible avec Zoom en raison de problèmes technologiques, de l'incapacité de s'entendre les uns les autres et de mauvaises connexions.

Je suis convaincu que le député de Timmins—Baie James sera heureux de m'entendre lire la citation suivante de Winston Churchill:

Il est difficile d'expliquer cela à ceux qui ne connaissent pas notre façon de faire. Il peut être difficile de comprendre pourquoi nous considérons que l'intensité, la passion, l'intimité, le caractère informel et la spontanéité de nos débats représentent la personnalité de la Chambre des communes et lui donnent son but et sa force.

C'est le meilleur moyen d'expliquer pourquoi nous devons être ici à débattre, et même à chahuter. C'est ici que nous avons l'occasion d'échanger des idées, de voir les réactions et, dans une certaine mesure, de nous nourrir des émotions de nos collègues, à condition de ne pas aller trop loin bien sûr. C'est le rôle des parlementaires qui siègent à la Chambre des communes de tenir de telles discussions. Même si la motion du gouvernement parle d'une période des questions de 95 minutes en comité plénier comprenant des échanges de cinq minutes, cela ne peut remplacer ce que nous faisons ici dans nos échanges et nos discussions sur les différents projets de loi, chose que nous ne faisons pas du tout lorsque nous sommes constitués en comité parlementaire spécial. Nous ne débattons pas d'un budget, par exemple. J'y reviendrai plus tard.

● (1340)

Voici ce qu'a déclaré Christian Leuprecht, professeur à l'Université Queen's:

Au bout du compte, le grand principe constitutionnel sous-jacent en l'espèce est le principe du gouvernement responsable. C'est d'abord et avant tout une question de responsabilité ministérielle en situation de crise et d'urgence. [...]

Le Parlement a le devoir suprême, surtout en temps de crise, d'obliger l'appareil exécutif à rendre des comptes. Les Canadiens ont besoin d'une surveillance parlementaire continue du pouvoir exécutif et des décisions des instances gouvernementales.

C'est le rôle des députés de l'opposition et des députés ministériels d'arrière-ban de poser les questions difficiles. Notre Constitution, notre système parlementaire fondé sur le modèle de Westminster, s'appuie sur cette reddition de comptes ministérielle, qui n'a pas lieu lorsque nous travaillons au moyen de Zoom.

Cela préoccupe les gens dans ma circonscription. Lorsque je suis ici, je peux prononcer mon discours de 10 minutes, participer à la période de questions et disposer d'une certaine période de temps en comité pour parler des préoccupations des habitants de ma circonscription. J'aimerais d'ailleurs parler de certaines de leurs préoccupations maintenant.

L'une des propriétaires de petites entreprises de ma circonscription possède quelques entreprises. Elle a dit qu'elle avait dû fermer les portes en raison du genre d'entreprise qu'elle exploitait, et qu'elle avait du mal à payer son loyer. Malheureusement, son propriétaire refuse d'adhérer à l'Aide d'urgence du Canada pour le

loyer commercial. Elle va donc être obligée de quitter les lieux sans payer et son locateur va devoir lui courir après pour les mois qui lui restent à payer. Cette affaire va se retrouver devant les tribunaux et pourrait même avoir des conséquences sur ses autres entreprises, car la propriétaire en question n'a plus d'argent.

Si j'ai l'occasion de participer à une réunion du comité spécial et aux 95 minutes pour les questions et réponses, je vais peut-être obtenir des réponses du ministre, mais si nous sommes ici toute la journée, j'aurai plus de chance d'aborder les questions directement avec le ministre.

Pour leur part, les agriculteurs sont vraiment aux prises avec de grandes difficultés. La région d'Interlake que je représente a connu sécheresse après sécheresse. Il y a eu auparavant la crise de la vache folle ainsi que les inondations le long du lac Manitoba et du lac Winnipeg, qui ont frappé durement beaucoup d'agriculteurs. Ces derniers ont suffisamment de pâturages et ils essaient de cultiver leurs champs et d'obtenir de quoi nourrir leur bétail pendant l'hiver. En outre, comme nous le savons — et je remercie mon collègue de Battle River—Crowfoot pour le magnifique travail qu'il fait en qualité de porte-parole en matière d'agriculture —, les prix de la viande sont à la hausse parce qu'il y a moins de viande bovine transformée dans nos usines, les abattoirs étant touchés par la COVID et les travailleurs ne pouvant pas se rendre au travail.

Le contraire se produit en raison de l'offre excédentaire dans les parcs d'engraissement et chez les éleveurs de veaux de boucherie. Un citoyen de ma circonscription a perdu 600 \$ par tête sur les veaux qu'il a gardés pendant l'hiver, comme il le fait toujours. Il a vendu ses bêtes au printemps 600 \$ de moins que l'année précédente. La plupart des éleveurs ne pourront pas soutenir une telle baisse. La perte s'élève à plus de 60 000 \$ pour ce seul agriculteur.

Ma circonscription compte également une exploitation de pêche commerciale qui a suscité de nombreuses préoccupations. L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a cessé d'acheter du doré du lac Winnipeg et n'essaiera même pas de le mettre sur le marché parce que les restaurants qu'il approvisionne ont tous fermé et qu'il y a une surabondance de stocks. Les pêcheurs doivent se rendre plus loin sur les lacs et ne peuvent rien attraper d'intéressant, comme du doré ou du poisson blanc qu'ils pourraient vendre.

Ce qui manque dans tout ce processus, c'est un budget du gouvernement. Nous faisons cette année des dépenses qui pourraient très bien nous amener à avoir un déficit égal au budget de l'an dernier, qui s'élevait à 350 milliards de dollars. Avec la contraction de l'économie et l'augmentation des dépenses gouvernementales en réponse à la COVID-19, nous pourrions avoir un déficit de 350 milliards de dollars. Or, le gouvernement n'a toujours pas présenté de budget ni rendu compte de la façon dont il dépense cet argent sans faire s'effondrer l'économie et sans nous engoutir dans une dette dont nous pourrions ne plus jamais émerger.

Comme parlementaires, il nous incombe de nous occuper des contribuables, mais nous ne pouvons pas le faire à cause de ce comité spécial.

• (1345)

Je pourrais continuer longtemps. Dans ma circonscription, les propriétaires d'armes à feu sont mécontents. Les questions de ce genre doivent faire l'objet de discussions en comité, mais les travaux de certains comités sont suspendus. Le comité de la sécurité publique ne se réunit plus. Le comité de la défense nationale, dont je suis le vice-président, a interrompu ses travaux. En l'absence de ces comités, nous ne pouvons pas étudier en temps opportun les enjeux de l'heure afin de pouvoir répondre aux préoccupations des Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député évalue mal la situation. Une fois que la motion aura été adoptée, le député pourra parler de tous les sujets qu'il lui plaira sous forme de questions. Les députés pourront aussi faire des déclarations et présenter des pétitions.

Il ne sera toutefois pas possible de faire certaines choses, comme tenir des journées de l'opposition. Pour pouvoir organiser une journée de l'opposition ou une période d'une heure réservée aux affaires émanant des députés, il faudra régler certains détails, comme la façon dont les députés pourront voter. Il n'est pas possible de demander aux 338 députés de siéger en même temps à la Chambre. Même les conservateurs semblent l'admettre.

La situation évolue, comme d'ailleurs bon nombre des programmes mis sur pied. Il y a trois ou quatre mois, personne n'aurait pu prévoir l'ampleur des changements dont nous avons été témoins, comme la création de programmes d'aide totalisant plusieurs milliards de dollars. Si le gouvernement n'avait pas agi, peut-on imaginer ce qu'il serait advenu de l'économie et de la société canadiennes?

Le gouvernement va de l'avant, l'opposition met l'épaulé à la roue, la vie continue et nous cherchons toujours des façons d'améliorer le système.

M. James Bezan: Monsieur le Président, voici des propos tenus en décembre 2013:

Nous savons pourquoi le premier ministre a prorogé le Parlement en septembre: il ne voulait pas que la Chambre siège. Il voulait éviter que des comptes soient rendus quotidiennement sur ce qui se passait à la Chambre, parce qu'il n'était pas satisfait de la séquence des événements qui était rapportée et qui faisait état de corruption et de fraude [...]

Nous avons donc perdu des semaines de débat cet automne parce que le premier ministre ne voulait pas revenir à la Chambre. Pourquoi? Un très grave problème l'accablait, et cette épine au pied n'est pas près de s'en aller.

Les députés savent-ils qui a tenu ces propos? C'est nul autre que le député de Winnipeg-Nord.

Évidemment, le député refuse de reconnaître que le processus proposé nuit à la reddition de comptes et à la capacité des simples députés de présenter des projets de loi d'initiative parlementaire. Nous n'examinons ni mesures législatives ni motions de l'opposition comme il l'a déjà prétendu. Or, ces activités s'inscrivent dans le droit fil de la reddition de comptes. Les libéraux essaient de se défilier et gouvernement en tenant des conférences de presse devant Rideau Cottage.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son intervention. Je suis

Ordres émanant du gouvernement

heureux qu'il ait évoqué le sujet de l'agriculture, car la question que je vais poser concerne ce domaine.

Que pense-t-il du soutien timide, voire ridicule, que le gouvernement fédéral offre au milieu agricole depuis le début de la pandémie?

Plus précisément, que pense-t-il du fait que le ministre répond souvent que les agriculteurs n'ont qu'à prendre l'argent d'Agri-investissement? C'est l'équivalent de dire à un étudiant qu'on va lui donner une prestation à condition qu'il s'assure de bien vider son compte de banque.

Quel est son avis à ce sujet?

[Traduction]

M. James Bezan: Monsieur le Président, je suis agriculteur, et mon gendre achève de semer le soya en ce moment. Étant donné que je sais comment Agri-stabilité et la série de programmes de gestion des risques de l'entreprise fonctionnent, je peux vous dire qu'ils n'ont jamais été conçus pour gérer ce genre de crise.

Que l'on soit producteur de bœuf, exploitant de ferme de céréales et d'oléagineux ou producteur laitier soumis à la gestion de l'offre, il y a beaucoup de problèmes auxquels le gouvernement ne répond pas. Le gouvernement refuse, primo, de reconnaître le problème, et, secundo, d'intervenir concrètement pour assurer la sécurité alimentaire du Canada et la prospérité des collectivités rurales. Sans une société agricole saine, les collectivités rurales souffrent. Le gouvernement refuse d'injecter les capitaux nécessaires pour couvrir la perte de parts de marché à l'échelle internationale et nationale, et de reconnaître le fait que nous devons contrôler l'approvisionnement.

Si le gouvernement ne met pas en place ces mesures et ces programmes, comme le programme de retrait pour les animaux de boucherie, nous ne pourrions pas atteindre la viabilité nécessaire aux producteurs agricoles pour traverser la pandémie.

• (1350)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, en ce qui concerne les enjeux liés à la viande bovine, nous commençons à observer une situation très favorable chez beaucoup de nos agriculteurs, mais depuis lors, nous avons été très, très durement touchés. Certains agriculteurs pourraient ne pas s'en sortir, parce qu'ils ont gardé leur bétail pendant l'hiver, pensant que les prix allaient être avantageux.

Le député a abordé la question de la gestion de l'offre, mais nous devons aussi réfléchir à nos capacités en matière de production. Nous ne sommes pas plus avancés que nous l'étions durant la crise de l'ESB, avec trois usines couvrant 85 % de la production, et personne ne s'attendait à ce que la pandémie frappe Cargill aussi durement, mais ce fut le cas.

J'aimerais que le député nous parle de l'importance de disposer d'une certaine capacité provinciale ou régionale pour aider nos agriculteurs, car il y a un besoin de viande bovine qui commence à se faire ressentir dans les épiceries. Nous devons agir. Le programme de retrait ne va tout simplement pas permettre aux gens de passer à travers cette crise, mais le problème structurel plus large de la capacité d'abattage demeure un problème qui a été révélé par la pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

M. James Bezan: Monsieur le Président, lorsque le député de Timmins—Baie James et moi-même avons été élus pour la première fois, nous faisons partie du comité de l'agriculture. Le député a raison. La capacité régionale au pays est insuffisante. Avons-nous une capacité excédentaire lorsque tout va bien? Oui, c'est le cas. Lorsque tout le secteur fonctionne à plein régime, nous avons une capacité suffisante au pays.

Cependant, lorsqu'il commencera à y avoir des réductions de quarts de travail ou des fermetures d'usines en Alberta, en Ontario et au Québec, cela finira par se répercuter dans d'autres régions du pays. Plus les installations sont loin, plus il est difficile de mettre en marché les animaux et plus les prix seront réduits.

Nous devons examiner la sécurité alimentaire globale et le rôle qu'y jouent la transformation et la production. Nous devons également maintenir la capacité d'exporter nos produits alimentaires de qualité supérieure dans le monde entier.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, c'est un privilège et un honneur pour moi de pouvoir m'adresser à la Chambre des communes et de prendre part au débat d'aujourd'hui. Le simple fait de pouvoir être ici pour débattre, prendre la parole et voter est un privilège en soi, le même qu'ont eu les membres des 42 législatures qui nous ont précédés.

En cette 43^e législature, j'ai du mal à imaginer que certains élus soient disposés à renoncer à ce privilège, mais on dirait que c'est le cas. En pleine pandémie, le gouvernement a présenté une motion limitant les attributions du Parlement. Même si force est d'admettre que le texte à l'étude est mieux que la première version qui nous a été soumise, nous sommes encore loin d'un Parlement en bonne et due forme. Je trouve honteux que l'on puisse utiliser ainsi la crise pour dévaloriser la démocratie.

Les Canadiens se sont montrés à la hauteur depuis le début de la pandémie. Ils ont respecté les consignes de la santé publique et pris leurs précautions. Les travailleurs de la santé qui sont en première ligne ont risqué leur santé et leur sécurité pour prendre soin de leur prochain. Ceux des services essentiels se sont adaptés afin de pouvoir offrir aux Canadiens les biens et les services dont ils ont absolument besoin. Tous autant que nous sommes, nous avons subi des bouleversements et vécu des difficultés imprévues. Qu'elles soient de nature sociale, économique ou sanitaire, les répercussions de la pandémie de COVID-19 se font sentir partout, et même si chacun peut être touché à un degré différent, personne n'est complètement à l'abri.

Alors que les Canadiens de partout au pays affrontent ces défis, ils doivent savoir que le gouvernement se montre aussi à la hauteur. Ils doivent être convaincus que le gouvernement est déterminé à obtenir les meilleurs résultats pour eux et qu'il multiplie les efforts pour que personne ne soit laissé pour compte. En ce moment, nous vivons les répercussions immédiates de cette crise sanitaire, mais nous ignorons toujours quels seront les effets à long terme.

Le leadership dont fera preuve le gouvernement déterminera, dans une large mesure, les effets à long terme de cette crise. Un bon dirigeant rend des comptes. Or, la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui est essentiellement une demande du premier ministre pour avoir moins de comptes à rendre. En limitant le rôle du Parlement, le premier ministre dit aux Canadiens qu'il aimerait avoir un public au lieu d'une opposition. Le gouvernement voudrait que le Parlement gouverne sans examen, sans débat et sans opposition. Ce

n'est toutefois pas ainsi que le régime démocratique canadien fonctionne.

Le Canada est une démocratie représentative. Trois cent trente-huit députés sont élus partout au pays afin de représenter des dizaines de milliers d'habitants. Tous ont été envoyés au Parlement avec un mandat confié par ceux qui les ont élus. Chacun d'entre nous a la responsabilité de représenter tous les électeurs de sa circonscription.

Si certains députés pensent qu'en temps de crise, leur responsabilité envers les gens de leur circonscription est moindre, je me demande pourquoi ils ont fait inscrire leur nom sur les bulletins de vote. En temps de crise, notre responsabilité envers les habitants de nos circonscriptions est encore plus grande. En tant que députée de la loyale opposition de Sa Majesté, j'ai le devoir de demander des comptes au gouvernement. J'ai le devoir de demander des réponses au nom des habitants de ma circonscription, de défendre leurs intérêts et de les faire connaître.

En tant que députée de la Saskatchewan, je souligne que l'Ouest du Canada est remarquablement absent du Cabinet et des banquettes du gouvernement en général. L'automne dernier, l'Ouest du Canada a rejeté les politiques inefficaces de l'actuel gouvernement libéral. Il a rejeté les attaques du premier ministre contre son gagnepain et ses collectivités. Dans notre démocratie, il en a le droit.

Le premier ministre, toutefois, n'a pas la liberté de faire taire leurs voix en gouvernant sans les partis de l'opposition. En fait, les principaux moteurs économiques de ma circonscription, Battlefords—Lloydminster, ont été totalement exclus de la réponse du gouvernement à la COVID-19. Ils ont été exclus malgré l'importance pour notre pays de ces deux moteurs économiques.

Premièrement, le premier ministre n'a rien fait pour soutenir le secteur pétrolier et gazier du Canada, un secteur qui sera très important pour favoriser une reprise économique rapide dans l'Ouest canadien et, en toute honnêteté, dans l'ensemble du Canada. À part faire de beaux discours pour la forme, le premier ministre n'a rien fait pour aider concrètement ce secteur. Les heures, les jours et les mois passent, et ses paroles sont vides de sens. Étant donné les attaques passées du premier ministre envers le secteur pétrolier et gazier et son but avoué de le supprimer graduellement, il est difficile de ne pas voir cela comme une tactique dilatoire destinée à faire péricliter le secteur jusqu'à ce qu'il disparaisse.

● (1355)

L'agriculture est un autre secteur qui a été laissé pour compte dans le cadre des mesures du gouvernement à l'égard de la COVID-19. Les familles de travailleurs agricoles de tout le pays doivent déjà faire face à une crise qui les touche plus particulièrement. Dans la dernière année, ce secteur a déjà dû composer avec de nombreuses difficultés, et la COVID-19 est un autre coup dévastateur. Les agriculteurs doivent composer avec une hausse des coûts de fonctionnement, la perturbation du secteur des services, des pénuries de main-d'œuvre et des capacités réduites dans les usines de transformation. Les agriculteurs et les producteurs ont déjà sonné l'alarme.

Pour maintenir un approvisionnement constant en aliments sains et abordables, nous devons renforcer le premier maillon essentiel de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Nous savons que la Fédération canadienne de l'agriculture a demandé au gouvernement de constituer un fonds d'urgence. Or, au lieu de répondre aux difficultés liées à la COVID-19 qui touchent plus particulièrement les agriculteurs, les libéraux ont annoncé de nouveau un financement déjà prévu dans le budget. Pire encore, pendant que les agriculteurs essaient de composer avec les difficultés liées à la COVID-19, le gouvernement a augmenté la taxe sur le carbone, allant ainsi chercher plus d'argent dans leurs poches pendant la période où ils en ont le moins les moyens.

Une telle incurie à l'égard de ces deux secteurs importants pour le pays vient souligner le rôle absolument crucial du Parlement. Le gouvernement doit rendre des comptes tant sur ce qu'il fait que sur ce qu'il ne fait pas. Il est essentiel que les députés puissent soulever des questions importantes qui touchent les gens qu'ils représentent. Ils sont leur voix dans le processus démocratique.

À maintes reprises, pendant les séances du comité spécial sur la COVID-19, le gouvernement a esquivé les questions des députés de l'opposition. Il ne veut tout simplement pas y répondre. Il fait la sourde oreille aux questions qu'il ne veut pas qu'on lui pose et se justifie en disant qu'elles débordent du cadre du mandat du comité. Je dirais que les répercussions de la COVID-19 sont tellement vastes qu'il n'y a pas grand-chose qui peut déborder de ce cadre. Devant cette tendance à l'évitement, difficile de se convaincre que les choses changeront tant que la Chambre des communes ne tiendra pas de séances en bonne et due forme.

Ce n'est pas au gouvernement en place qu'il revient de décider comment il devra rendre des comptes sur sa façon de diriger le pays. Par ailleurs, le premier ministre et le ministre des Finances ne semblent pas vraiment intéressés par la responsabilité financière ni par la reddition de comptes.

• (1400)

Le Président: Nous passons maintenant à la période des questions. La députée aura 2 minutes et 30 secondes pour terminer son intervention quand nous reviendrons sur le sujet.

* * *

LE VOTE SUR LA MOTION VISANT À PASSER À L'ORDRE DU JOUR

Le Président: Avant de passer aux déclarations de députés, j'informe la Chambre que, plus tôt aujourd'hui, une erreur s'est produite durant le vote par appel nominal sur la motion présentée par le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, pour passer à l'ordre du jour.

[Français]

Pour être précis, le nom de la députée d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia a été appelé alors qu'il s'agissait de la députée de Shefford. Le nom de la députée de Shefford a été appelé par la suite, mais ce vote a été compté deux fois. Cette erreur a créé l'égalité qui a fait en sorte que j'ai dû exercer mon vote prépondérant en votant à la négative, privilégiant la poursuite des délibérations, c'est-à-dire, de continuer les affaires courantes alors en cours.

[Traduction]

Il n'y a pas eu égalité des voix. La motion aurait dû être adoptée, puisqu'il y avait 24 voix pour et 23 contre, et la Chambre aurait dû

Déclarations de députés

alors passer à l'ordre du jour. Je présente mes excuses à la Chambre. J'ai donné ordre aux greffiers de faire les corrections nécessaires dans les Journaux pour qu'ils rendent officiellement compte de la véritable décision de la Chambre.

Je remercie les députés de leur attention.

L'hon. Mark Holland (Ajax, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement à propos de la décision que vous venez de rendre.

Nous avons prévu qu'il y aurait 23 députés pour le vote. Je pensais avoir compté 23 personnes. Pendant le vote, j'ai revérifié et je me suis rendu compte que nous étions 24. J'ai quitté l'enceinte. Comme je n'étais plus présent, mon vote n'aurait pas dû être compté. Je pense donc que le compte des voix devrait être maintenu puisque j'avais quitté la salle. Dès que j'ai vu qu'il y avait une personne de trop, j'ai quitté la salle.

Je demande l'indulgence du Président et de la Chambre. Nous essayons de gérer la situation de manière dynamique. Nous nous étions engagés à être 23. C'est moi qui ai fait l'erreur si nous étions 24 et quand je m'en suis rendu compte, je suis parti.

Le Président: Je remercie le député de ce détail. Nous allons prendre la question en délibéré et voir à ce que les chiffres justes paraissent dans les publications.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES TRAVAILLEURS DE PREMIÈRE LIGNE

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier tout particulièrement les personnes dont le travail a amélioré la vie de tous les Canadiens.

Nous remercions souvent les premiers intervenants et les travailleurs de la santé, mais il y a tant d'autres gens à remercier, tels que les agriculteurs qui produisent les aliments, les camionneurs qui les livrent aux supermarchés ou aux centres alimentaires, les caissiers, les personnes qui remplissent les rayons, ainsi que celles qui fournissent des services essentiels.

L'autre jour, j'ai eu l'occasion de parler à des chauffeurs de taxi et d'autobus. Imaginons devoir conduire un autobus ou un taxi sans savoir qui monte à bord. Beaucoup de personnes aident la société canadienne à surmonter la pandémie bien plus facilement.

Au nom des habitants de Winnipeg-Nord, et je crois de tous les députés siégeant à la Chambre, je tiens à exprimer notre reconnaissance et gratitude envers ces personnes.

Déclarations de députés

● (1405)

LA SÉLECTION EN FONCTION DU SEXE

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, depuis des mois, les Canadiens doivent s'adapter à de nouvelles réalités difficiles. Ils font des sacrifices tous les jours et s'attendent à ce que les représentants élus soient leur porte-voix à Ottawa. Toutefois, le gouvernement empêche le Parlement de faire son travail et continue de priver les Canadiens de cette voix.

En interdisant à la Chambre de débattre des projets de loi d'initiative parlementaire, le gouvernement m'empêche d'exercer mon privilège et mes responsabilités en tant que députée. En février dernier, j'ai eu l'honneur de présenter le projet de loi C-233, Loi sur l'avortement en fonction du sexe. Cette mesure législative interdirait à un médecin de pratiquer un avortement à cause du sexe de l'enfant à naître.

Les résidents de ma circonscription et 84 % des Canadiens sont convaincus que les avortements en fonction du sexe doivent être interdits au Canada. Pourtant, on sait que cette pratique a cours au pays parce qu'aucune loi ne l'interdit.

Il est temps que le Canada et le premier ministre défendent les droits de la personne et qu'ils mettent fin à l'inégalité entre les sexes dès les premiers stades de la vie. Il est temps de reprendre les travaux parlementaires et de poursuivre la discussion sur cet enjeu fondamental.

* * *

[Français]

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, alors que notre pays traverse l'un des plus grands défis, je suis chaque jour très encouragée de voir la façon dont les Canadiens se mobilisent pour s'entraider et pour apporter de la bonté et de l'espoir.

[Traduction]

Qu'il s'agisse des membres du personnel médical qui, aux côtés des ambulanciers paramédicaux de l'Hôpital Queensway Carleton, font des quarts de travail supplémentaires dans les foyers de soins de longue durée, des jeunes qui livrent des produits d'épicerie à des aînés, des personnes qui fabriquent des masques artisanaux ou des musiciens qui présentent des concerts virtuels gratuits, cette période de crise fait ressortir ce qu'il y a de meilleur chez les gens.

Même les enfants sont conscients de la situation. Par exemple, Marcus, un enfant de 4 ans, s'est rendu compte que ses voisins avaient l'air un peu moroses. Il n'était pas content que toutes les pierres soient grises. Il a donc décidé de peindre des pierres de couleurs vives et de les laisser sur le pas de la porte de ses voisins. Voilà le genre de joie et d'esprit communautaire dont nous avons besoin en ce moment.

[Français]

Pendant cette pandémie, les Canadiens de tout le pays partagent le bonheur avec les autres.

* * *

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, en fin de semaine dernière, Air Canada a annon-

cé l'annulation de ses vols depuis et vers l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, au moins jusqu'au 8 septembre. C'est un manque de respect flagrant. Nos leaders régionaux sont en colère, surtout dans un contexte où la reprise des activités économiques est pressante.

Je rappelle à la Chambre qu'Air Canada, à qui le gouvernement a prêté plus de 780 millions de dollars pour sortir de la crise, revendique le statut d'un transporteur qui inclut un volet régional. Nous aussi, nous voulons sortir de la crise. Sachant que l'aéroport de Rouyn-Noranda est le troisième du Québec sur le plan de l'achalandage, il est inconcevable que notre région subisse ce genre de coupes. Air Canada doit assumer ses obligations, prendre ses responsabilités et faire preuve de considération envers les gens de notre région.

Je remercie le ministre des Transports de son empathie, mais que pouvons-nous faire maintenant avec cette situation des plus délicates, voire des plus frustrantes?

Il est plus que jamais temps d'envisager un soutien concret et durable pour les petits transporteurs qui desservent les régions du Québec et du Canada. Eux, ils veulent nous offrir leurs services. La main est donc tendue sincèrement pour trouver une solution durable.

* * *

[Traduction]

LA COMMUNAUTÉ ASIATIQUE

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Monsieur le Président, je racontais hier comment les habitants dévoués de Fleetwood—Port Kells sont allés aider nos voisins vulnérables à se protéger contre la COVID-19. Toutefois, il y a un autre virus dans l'air: le virus social du racisme envers la communauté asiatique. Des membres de cette communauté ont eu vent d'épisodes de violence physique et verbale qui, bien que peu nombreux, ont amplifié leurs craintes liées au coronavirus lui-même.

Je sais que les questions concernant les actions ou l'inaction de la Chine, ses attaques contre la démocratie à Hong Kong et sa position de plus en plus belliqueuse sur la scène internationale préoccupent également la communauté chinoise. Cependant, les gens ont peur de s'exprimer s'ils ont encore de la famille en Chine.

Je le sais parce que je leur parle en tant que député et en tant que voisin. Aujourd'hui, j'invite tous mes autres voisins à faire de même. Nous devons envoyer le signal que, dans notre collectivité, nous défendons tous cette valeur éminemment canadienne qui consiste à travailler ensemble pour le bien commun. C'est le fondement même de la solution à nos problèmes actuels et de la voie à suivre pour l'avenir.

* * *

BOB PITZEL ET HUGO ALVARADO

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, la Saskatchewan, ma province, a récemment perdu deux grands artistes: Bob Pitzel, de Humboldt, en mars, et Hugo Alvarado, de Saskatoon, il y a quelques jours.

Bob Pitzel était un remarquable aquarelliste qui passait de nombreuses heures dans son studio situé juste au sud de Humboldt. Il adorait peindre la campagne saskatchewanaise. Vieilles maisons de ferme, clôtures et camions figuraient souvent dans ses oeuvres. Il aimait aussi peindre des trains, et ses oeuvres lui ont valu de nombreux prix. Il laisse dans le deuil son épouse, Maureen Doetzel.

Quand Hugo Alvarado, originaire du Chili, est arrivé à Saskatoon, il n'avait que 5 \$ en poche. Quelle chance nous avons eue qu'il s'installe chez nous. Hugo était très actif au sein de l'organisme Artists Against Hunger, amassant des fonds pour les personnes dans le besoin. Il peignait des paysages champêtres et urbains et des natures mortes. Il a déjà été nommé citoyen de l'année de Saskatoon. Hugo a toujours encouragé les autres à peindre et à exprimer leurs sentiments.

Ces deux artistes vont nous manquer. Bob et Hugo ont beaucoup apporté aux arts.

* * *

• (1410)

[Français]

LES PRODUCTEURS AGRICOLES D'ALFRED-PELLAN

M. Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Monsieur le Président, plus que jamais, dans la circonscription d'Alfred-Pellan et partout au Canada, nous apprécions le travail exceptionnel que font nos producteurs agricoles pour nourrir notre communauté. Des fermes maraîchères aux fermes horticoles, des fermes laitières aux fermes d'élevage, les Lavallois ont des produits frais dans leur cour.

[Traduction]

Cet été, faisons-nous un devoir d'encourager les familles qui nous fournissent lait et fromage, viande, fruits, légumes et autres produits. Veillons à ce que les enfants sachent que les tomates et les fraises ne poussent pas sur les tablettes. Il faut se rendre dans les fermes et acheter des produits locaux.

[Français]

Maintenant que la saison est lancée, au lieu de faire la file à l'épicerie, allons dans une de nos fermes et achetons local. C'est une des façons de remercier nos producteurs qui travaillent sans relâche et de relancer notre activité économique.

Faisons notre part et encourageons nos entreprises d'Alfred-Pellan qui se réinventent. Nous avons besoin les uns des autres. Restons tissés serrés.

* * *

[Traduction]

KANATA—CARLETON

Mme Karen McCrimmon (Kanata—Carleton, Lib.): Monsieur le Président, je suis honorée de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour remercier les habitants de Kanata—Carleton. Chaque jour, je suis inspirée par la façon dont les gens de ma circonscription s'unissent pour lutter contre la COVID-19.

Je suis très fière de tout le monde: les bénévoles, les organismes de services sociaux, les travailleurs de la santé, les travailleurs essentiels, les agriculteurs de Carleton-Ouest qui travaillent pour nourrir nos familles, et les entreprises de haute technologie de calibre mondial à Kanata qui fournissent les outils et les réseaux sur

Déclarations de députés

lesquels nous comptons pour accomplir notre travail et rester en contact avec notre famille et nos amis.

C'est dans des périodes comme celle que nous vivons que nous reconnaissons plus que jamais la chance que nous avons d'être Canadiens. Les contributions des habitants de ma circonscription, Kanata—Carleton, illustrent très bien ce dont les Canadiens sont capables. Je suis très fière que les innovations conçues à Kanata soient utilisées partout au Canada pour nous aider à traverser cette crise ensemble.

* * *

LE MOIS DE SENSIBILISATION À LA SCLÉRODERMIE

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, lundi prochain marquera le début du Mois de sensibilisation à la sclérodémie au Canada.

La sclérodémie est un trouble chronique et progressif du tissu conjonctif qui peut s'attaquer aux organes internes et les empêcher de fonctionner l'un après l'autre. Les personnes atteintes peuvent également souffrir d'ulcères suintants, de détérioration cutanée et de la maladie de Raynaud, notamment. Ces dernières années, on a réalisé des progrès dans les traitements qui peuvent soulager la douleur et ralentir la progression de la maladie, mais les chercheurs n'ont pas encore trouvé la cause de la sclérodémie et ils y cherchent encore un remède.

Comme beaucoup de députés le savent, j'ai vu ma mère souffrir des effets horribles de la sclérodémie. Au bout du compte, elle a succombé à la maladie. Malheureusement, ma mère n'est que l'une des nombreuses femmes atteintes de sclérodémie. Je précise que près de 80 % des personnes atteintes sont des femmes et que, dans la plupart des cas, le diagnostic est posé avant 50 ans.

Cette année, à cause de la COVID-19, Sclérodémie Canada a transformé sa marche annuelle en activité virtuelle. J'invite tout le monde à y participer et à se montrer très généreux.

La recherche sur de nouvelles mesures thérapeutiques est prometteuse, mais nous devons poursuivre nos efforts jusqu'à ce que les chercheurs trouvent un remède à cette terrible maladie.

* * *

LA SCIENCE

M. William Amos (Pontiac, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début, la science est au cœur des mesures prises par le gouvernement contre la pandémie de COVID-19. Nous nous appuyons sur les avis scientifiques de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada, de la conseillère scientifique en chef et de nombreux autres intervenants pour nous éclairer dans les décisions et les mesures que nous prenons en matière de santé publique.

[Français]

En avril, nous avons annoncé 1,1 milliard de dollars pour stimuler la science dans le cadre du Plan canadien de mobilisation des sciences pour lutter contre la COVID-19.

Ce financement appuiera les scientifiques canadiens dans la course mondiale au développement d'un vaccin et de traitements et renforcera notre capacité à les fabriquer lorsqu'ils seront disponibles.

*Déclarations de députés**[Traduction]*

Les investissements massifs dans la science portent déjà leurs fruits. Hier, l'institut VIDO-InterVac de l'Université de la Saskatchewan, l'un des premiers bénéficiaires du financement fédéral, a annoncé que son vaccin avait été testé avec succès sur des modèles animaux, ce qui signifie que l'institut passera bientôt aux essais cliniques sur des humains.

Certains des meilleurs scientifiques au monde sont au Canada, et les Canadiens leur font confiance. Le gouvernement est donc déterminé à les soutenir alors qu'ils travaillent 24 heures sur 24 pour résoudre l'énigme de la COVID.

* * *

● (1415)

*[Français]***LOUIS-SAINT-LAURENT**

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, depuis plus de deux mois, les gens de Louis-Saint-Laurent et tous les Canadiens font preuve de détermination et de résilience face à la crise de la pandémie.

Partout dans ma circonscription, je vois et je salue les travailleurs en santé de la première ligne: les préposés aux malades, les infirmières, les médecins, ceux qui sauvent des vies et ceux qui mettent leur vie en péril.

Partout dans ma circonscription, je vois et je salue les travailleurs des services essentiels: ceux qui travaillent dans l'épicerie, à la pharmacie, au dépanneur. D'ailleurs, c'est avec plaisir que, de plus en plus, on voit des jeunes de 16, 18, 20 ans qui travaillent avec honneur et dignité dans ces entreprises.

Partout dans ma circonscription, je vois et je salue les organismes caritatifs, les banques alimentaires qui aident les plus démunis.

Enfin, partout dans ma circonscription, je vois et je salue les gens qui, peu à peu, reprennent leurs activités courantes tout en respectant les consignes de santé publique.

D'ailleurs, nul besoin de dire que j'ai très hâte à lundi matin, à 9 heures, alors que le salon Coiffure au Masculin, situé sur le boulevard Valcartier, à Loretteville, va rouvrir. J'ai très hâte d'y retourner.

La crise de la COVID-19 a changé et changera à jamais nos façons de vivre, mais, ce qui est sûr, c'est qu'elle ne changera pas du tout la détermination et l'esprit de résilience des gens de Louis-Saint-Laurent et de tous les Canadiens.

* * *

*[Traduction]***HALIBURTON—KAWARTHA LAKES—BROCK**

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, les histoires de citoyens et d'entreprises de ma circonscription qui sont à la hauteur des défis découlant de la COVID-19 sont inspirantes.

Le Club Rotary d'Haliburton a fait don de 300 sacs de nourriture aux gens dans le besoin. Les pompiers de Kawartha Lakes ont amassé 5 000 \$ pour le centre communautaire de distribution de nourriture de Kawartha Lakes. L'entreprise Whitney Plastics de

Lindsay a fait don de deux boîtes de masques faciaux au service de police de Kawartha Lakes. Mme Gail Holness recueille des fonds pour le service de santé d'Haliburton Highlands au moyen de classes de yoga virtuelles.

Philippa Skjaveland, propriétaire de l'entreprise de couture Kawartha Quilting and Sewing de Millbrook, met à contribution son réseau pour confectionner des chapeaux chirurgicaux pour les ambulanciers paramédicaux. Le Collège Fleming a donné de l'équipement de protection individuelle à des organismes de santé et à des fournisseurs de services locaux. Les diverses associations des lacs de toute la circonscription ont versé des milliers de dollars aux banques alimentaires et aux organismes de bienfaisance locaux. Des bénévoles — Mike Bassett de Cannington, Jonathan Koot de Beaverton et Hunter Lovering de Sunderland — utilisent des imprimantes 3D pour fabriquer des protège-oreilles pour les travailleurs de première ligne. Les élèves et le personnel de l'École primaire Archie Stouffer de Minden ont lancé le projet arc-en-ciel pour remercier les travailleurs de première ligne.

La population d'Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, comme de nombreuses communautés partout au Canada, a uni ses forces pour relever les défis en ces temps difficiles.

* * *

LEONARD RODRIQUES

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NDP): Monsieur le Président, j'aimerais honorer la mémoire de tous les travailleurs de la santé qui ont perdu la vie en servant leur pays sur les premières lignes de la lutte contre la pandémie de COVID-19. Selon la journaliste Nora Loreto, sur les 6 000 décès attribuables à la COVID, près de 86 % d'entre eux, c'est-à-dire plus de 5 000 — sont liés d'une façon ou d'une autre à une maison d'hébergement. Grâce aux syndicats qui représentent ces travailleurs, nous savons aussi qu'une portion importante d'entre eux sont issus de l'immigration.

J'aimerais plus particulièrement rendre hommage à Leonard Rodriques, un préposé aux bénéficiaires qui était membre d'Unifor. Selon sa famille, il est mort parce qu'il n'avait accès à aucun équipement de protection individuelle sur son lieu de travail. Il devait se procurer des masques au magasin à un dollar parce que son employeur ne lui en fournissait pas. Lorsqu'il en a fait la demande et que celle-ci lui a été refusée, il a été renvoyé chez lui. Il a été testé positif, et quand ses symptômes se sont aggravés, il s'est rendu à l'hôpital, d'où il a obtenu son congé quelques heures plus tard. Il est mort le surlendemain. L'histoire de M. Rodriques ne doit pas tomber dans l'oubli. Nous devons commencer à recueillir des données sur la COVID-19 désagrégées en fonction de la race.

* * *

*[Français]***LA PRESTATION CANADIENNE D'URGENCE**

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, le Québec a abordé la deuxième phase de la pandémie: la reprise de ses activités.

Or, malheureusement, pour certaines industries, ce sera long. Je pense entre autres aux travailleurs de l'industrie touristique dans l'Est du Québec qui ignorent toujours s'il y aura un été ou pas. Le retour à la normale n'est pas pour demain pour ces travailleurs qui, en plus, arrivent au bout de leurs 16 semaines de PCU.

Le gouvernement n'a donc pas le choix. Il faut prolonger la PCU, parce que trop de familles et trop de communautés en ont besoin, mais pas sous la même formule. Le gouvernement a promis au Bloc québécois qu'il modifierait la PCU et sa version pour les étudiants afin que, en tout temps, il soit plus payant de travailler que de ne pas le faire. Or, il n'a pas respecté sa parole.

Les gens de chez nous ont du cœur au ventre. Ils veulent travailler. Ils veulent contribuer au mieux-être de leur région et à la relance. Quand ils pourront enfin recommencer à travailler, ils ne doivent surtout pas être pénalisés pour leurs efforts, au contraire.

C'est pourquoi je le lui rappelle: le gouvernement doit tenir sa parole et, avant de prolonger la PCU, il doit la modifier pour qu'elle soutienne effectivement la reprise économique au lieu de la ralentir.

C'est une question de respect des travailleurs, mais également de pérennité de nos entreprises et de nos communautés.

* * *

● (1420)

[Traduction]

LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, c'est la première fois que je reviens à la Chambre des communes depuis mars, et je suis content de voir que nous sommes tous en bonne santé et que nous nous dirigeons tranquillement vers une nouvelle normalité.

Depuis plusieurs semaines, toute la population canadienne vit une période difficile en raison de la COVID-19. Malheureusement, beaucoup de personnes ont perdu la vie.

En plus de la crise de santé publique qui sévit partout dans le monde, ma province, la Nouvelle-Écosse, a été frappée par d'autres terribles tragédies. Le 22 avril, 22 victimes innocentes ont perdu la vie dans le pire massacre que le Canada ait jamais connu. Le 30 avril, nous avons perdu six soldats affectés au *NCSM Fredericton* lorsque leur hélicoptère s'est écrasé au large de la Grèce. Deux d'entre eux étaient néo-écossais. Le dimanche 17 mai, nous avons perdu la capitaine Jennifer Casey dans l'écrasement de l'un des appareils des Snowbirds, en Colombie-Britannique.

Puisque la crise actuelle nous empêche de nous rassembler, il est très difficile pour toutes les familles des victimes de surmonter seules ces moments tragiques. Je tiens à remercier tous mes collègues, les citoyens de Nova-Ouest et l'ensemble des Canadiens d'avoir communiqué leurs messages d'appui à leurs parents et à leurs amis de la Nouvelle-Écosse en cette période difficile.

Ma famille, mon personnel et moi-même tenons à offrir nos plus sincères condoléances à toutes les familles, aux proches et aux amis des personnes décédées. Nos pensées et nos prières les accompagnent. La Nouvelle-Écosse demeurera forte.

* * *

[Français]

LES SERVICES PARAMÉDICAUX

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, bien que nos docteurs, nos infirmières et nos préposés aux services de soutien jouent un rôle essentiel afin de combattre la COVID-19 et qu'ils fassent un travail remarquable, au-

jourd'hui, je tiens à souligner le travail de nos services paramédicaux.

[Traduction]

Cette semaine est la Semaine des services paramédicaux. Nos ambulanciers paramédicaux jouent un rôle important dans la lutte contre la COVID-19. Je sais qu'il existe de nombreux exemples au Canada d'ambulanciers paramédicaux qui se portent au secours de leurs voisins et des membres de leur collectivité.

[Français]

À Glengarry—Prescott—Russell, lorsque nos résidents ou résidentes des centres de soins de longue durée ont dû être testés, nos services paramédicaux ont répondu à l'appel. Je tiens à les remercier. Ces hommes et ces femmes répondent toujours à l'appel et sauvent des vies chaque jour. Nous sommes chanceux d'avoir des services paramédicaux hors pair au Canada. Cette semaine, j'encourage les gens à prendre deux minutes pour leur dire merci, à deux mètres de distance, bien sûr.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AÎNÉS

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, on apprenait aujourd'hui que, le 14 mai dernier, des membres des Forces armées canadiennes ont produit un rapport décrivant les conditions effroyables qui prévalent dans les centres de soins de longue durée en Ontario. Les soldats ont rapporté avoir vu des coquerelles, de la nourriture putréfiée et des aînés laissés dans leur couche souillée et avoir entendu des gens appeler à l'aide très longtemps sans que personne n'aille les voir. Je suis convaincu que les Canadiens ont été horrifiés d'apprendre ces faits. Or, les libéraux n'ont transmis ce rapport à la province de l'Ontario que dimanche dernier. Autrement dit, le gouvernement n'a rien fait alors qu'il avait en main ce rapport depuis presque deux semaines.

Pourquoi a-t-il fallu une fuite pour que ces détails soient rendus publics? Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas été transparent concernant ces informations horribles?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je l'ai dit à de nombreuses reprises à la Chambre, notamment depuis le début de la pandémie: il faut mieux prendre soin des aînés dans les centres de soins de longue durée partout au pays.

La situation que décrit le rapport en question est atroce. Le ministre de la Défense nationale a reçu le rapport jeudi soir. Les autres ministres ont été informés vendredi puis le ministre a communiqué le rapport à la province de l'Ontario pendant la fin de semaine. J'ai lu le rapport au complet lundi et aujourd'hui, mardi, le rapport a été rendu public. Les Canadiens doivent savoir ce qui se passe et nous devons travailler ensemble pour corriger la situation.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il n'en demeure pas moins que le rapport a été rédigé le 14 mai, mais qu'il a fallu presque deux semaines pour qu'il soit rendu public.

Questions orales

[Français]

Nos aînés méritent mieux que cela. Ils méritent mieux que le gouvernement attende presque deux semaines avant de lire un rapport absolument terrible sur la situation dans les centres pour aînés. Nous apprenons que l'armée travaille sur un deuxième rapport qui va faire état de la situation dans les centres de soins de longue durée au Québec.

Est-ce que le premier ministre peut nous assurer qu'il ne va pas attendre deux semaines avant de le lire?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce qui s'est passé dans les centres de soins de longue durée en Ontario est absolument inacceptable et ce rapport est extrêmement troublant. Le ministre de la Défense nationale a reçu ce rapport jeudi passé et il l'a partagé avec ses homologues et mon bureau vendredi dernier. Nous l'avons partagé avec le gouvernement de l'Ontario en fin de semaine et aujourd'hui, mardi, nous le partageons publiquement.

Nous devons agir pour nous assurer qu'on s'occupe de nos aînés qui ont bâti ce pays. C'est notre obligation à nous tous en tant que Canadiens.

• (1425)

[Traduction]

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): C'est le premier ministre qui a fixé de telles échéances, monsieur le Président.

Ma question est simple: qui était en possession du rapport du 14 mai jusqu'à jeudi dernier?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, jeudi dernier, le chef d'état-major de la Défense l'a transmis au ministre de la Défense nationale. Avant cela, ce sont les Forces armées canadiennes qui étaient en possession du rapport.

* * *

L'ÉTHIQUE

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, les médias nous apprennent également que le ministre du Gouvernement numérique milite en faveur d'une campagne de financement visant à poursuivre *Global News* pour avoir critiqué le Parti communiste chinois dans un reportage. WeChat est un réseau social sanctionné par l'État chinois et surveillé par les services de sécurité de l'État communiste. Pire encore, la ministre a avoué que son attaché politique, financé à même les deniers publics, est celui qui gère son compte WeChat et qui a permis la promotion de cette campagne de financement. C'est on ne peut plus inapproprié.

Quelles mesures le premier ministre a-t-il prises à la lumière de ces informations?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le Parti libéral et le gouvernement du Canada estiment à sa juste mesure l'important travail qu'accomplissent les journalistes partout au Canada. C'est tout à fait inacceptable de s'en prendre à l'intégrité et à la rigueur des journalistes. La personne qui a publié le lien sur le groupe en question n'en fait plus partie et n'appartient pas à l'association de circonscription en cause.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, on reconnaît bien là les libéraux. Pour ce genre de choses, ils ne s'excusent que s'ils se font prendre. Lorsque l'on place

cela dans le contexte de l'approche globale du gouvernement envers la Chine, les spécialistes des affaires étrangères disent qu'il s'y prend en parlant doucement, sans brandir de bâton.

Hier, j'ai donné au premier ministre quatre occasions de condamner les atteintes du gouvernement de la Chine à la liberté du peuple de Hong Kong. Il a refusé de le faire. Nous connaissons sa tendance à la pacification à l'endroit de la République populaire de Chine, mais ceci est bien pire. En aidant une aile du gouvernement chinois à museler les médias qui critiquent la République populaire de Chine ici, au Canada, le premier ministre se trouve à exécuter ses basses œuvres.

Pourquoi les ministres du Cabinet du premier ministre viennent-ils en aide aux dictateurs de la République populaire de Chine?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit, la personne en cause n'a aucun lien avec l'association de circonscription ou la députée et ministre en question.

Naturellement, nous sommes profondément préoccupés par le projet de loi relatif à la sécurité nationale à Hong Kong. Comme des centaines de milliers de Canadiens vivent là-bas, nous avons intérêt à favoriser la stabilité et la prospérité de Hong Kong. Nous demeurons favorables au degré élevé d'indépendance et de liberté dont jouit Hong Kong au titre de la loi fondamentale et du cadre juridique « un pays, deux systèmes », que le projet de loi vient miner. Nous allons toujours appuyer et promouvoir la liberté de parole, la liberté d'expression et la liberté de presse, partout dans le monde.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je ne sais pas combien de réponses creuses et vides le premier ministre a pour les médias, le Parlement et les contribuables québécois, mais il va découvrir que le Bloc québécois va le suivre jusqu'en campagne électorale avec le fait qu'il a la main dans le sac de l'argent public. Il disait ce matin en point de presse que les programmes ne jugent pas, mais que les électeurs jugent. Le programme n'a pas de jugement. Le premier ministre devrait en avoir.

Est-ce que le premier ministre aura assez de jugement pour renoncer à la subvention salariale à laquelle le Parti libéral ne devrait pas avoir droit et remettre l'argent, le cas échéant?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, partout au pays, des gens qui travaillent pour différentes organisations ou entreprises risquent de perdre leur emploi à cause de la COVID-19. L'aide aux travailleurs que nous avons donnée, c'est justement pour nous assurer que les gens gardent leur emploi pour que l'économie puisse reprendre. Nous avons bougé rapidement pour pouvoir aider les gens de partout au pays.

Nous nous concentrons toujours sur les travailleurs et c'est eux que nous aidons avec cette subvention aux travailleurs.

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, nous aurons l'occasion d'y revenir. Le NPD a dit qu'il avait recours au programme. Jusqu'à ce que le NPD le dise, on ne savait pas que les libéraux et les conservateurs avaient non seulement demandé, mais obtenu de l'argent. C'était tellement discret. En effet, ce programme sert à préserver un lien d'emploi. C'est un programme pour les entreprises et les travailleurs et il fallait protéger les *jobs*.

Est-ce que le premier ministre dit aujourd'hui qu'il aurait mis à pied tout le personnel du Parti libéral s'il n'avait pas eu la subvention salariale?

• (1430)

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, des organismes et des entreprises de partout au pays font face à des difficultés à cause de la COVID-19. Ce programme de subvention salariale est là pour les organismes sans but lucratif, les organismes caritatifs et les entreprises qui ont subi une baisse de revenu et qui veulent être là pour assurer la continuité et pour appuyer leurs travailleurs.

En ce qui concerne la transparence, la liste de toutes les compagnies et organisations qui reçoivent la subvention salariale sera publiée. Il y a toujours un désir de transparence dans tout ce que nous faisons en tant que gouvernement.

* * *

[Traduction]

LES AÎNÉS

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens ont été horrifiés par l'information révélée par le rapport militaire, qui décrit les conditions que les aînés ont dû endurer dans les établissements de soins de longue durée. Les aînés ont besoin de plus que notre compassion. Ils ont désespérément besoin que nous agissions. Nombre de rapports ont révélé clairement que les conditions les plus déplorables avaient été observées dans les établissements privés de soins de longue durée.

Le premier ministre conviendra-t-il, dès aujourd'hui, qu'il est temps de dissocier profits et soins aux aînés?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes tous préoccupés par la situation que vivent les aînés dans les établissements de soins de longue durée, dans l'ensemble du pays. Comme je l'ai dit, le gouvernement fédéral est prêt à aider les provinces à assumer leurs responsabilités, dans le respect de leurs champs de compétence. Nous n'allons pas dire aux provinces ce qu'elles doivent faire en ce qui a trait à leurs champs de compétence, mais nous savons que tous les ordres de gouvernement et l'ensemble des Canadiens doivent avoir de sérieuses discussions pour prendre mieux soin des aînés vulnérables, qui ont bâti ce pays et qui ont besoin qu'on s'occupe d'eux beaucoup mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, le Canada a besoin de leadership pour rallier le pays entier à l'idée qu'on ne devrait pas faire de profits sur le dos des aînés ni traiter les aînés avec négligence.

[Français]

Les mêmes conditions horribles prévalaient au CHSLD Herron, au Québec. Ce sont 31 personnes âgées qui sont mortes dans ce centre. C'est inacceptable. Les pires conditions sont dans les CHSLD privés.

Questions orales

Est-ce que le premier ministre est prêt à dire aujourd'hui qu'il est temps de mettre fin aux profits dans les soins de nos aînés?

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, toute question liée à l'administration des CHSLD revient de façon très appropriée et constitutionnelle à la province du Québec, et nous allons respecter le travail que doit faire la province.

Comme le gouvernement fédéral a été là en offrant l'aide des forces armées, comme nous sommes là pour appuyer nos aînés et les travailleurs du pays, nous serons là pour travailler avec le Québec et les autres provinces en tout respect pour réfléchir sur comment nous pouvons tous mieux servir nos aînés qui méritent beaucoup mieux que les services qu'ils ont reçus dans des situations semblables.

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, des militaires qui participent à l'opération Laser ont sonné l'alarme au sujet des traitements horribles et de la négligence dont sont victimes les aînés vulnérables dans les établissements de soins de longue durée. L'armée a fait état de ces mauvais traitements le 14 mai, mais le ministre de la Défense n'y a donné suite que vendredi dernier. L'Ontario n'en a rien su avant dimanche parce que le ministre de la Sécurité publique a laissé trainer les choses jusqu'à ce moment-là.

Nos troupes mettent leur vie en danger et elles ont constaté un mépris flagrant de la prévention des infections, mais aussi de mauvais traitements à l'endroit de résidents âgés et une qualité de soins « horrible ».

Pourquoi le ministre de la Défense a-t-il mis près de deux semaines à réagir à ces allégations?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à saluer l'excellent travail des Forces armées canadiennes, qui ont répondu à l'appel pour venir en aide à l'Ontario et au Québec. Je les remercie sincèrement.

Le rapport des militaires sur les conditions épouvantables qu'ils ont observées dans les établissements de soins de longue durée en Ontario est extrêmement troublant; il fallait absolument intervenir. C'est pourquoi, lorsque l'information a été portée à mon attention, vendredi dernier, j'ai immédiatement communiqué avec les autorités compétentes, notamment en transmettant ces conclusions au gouvernement de l'Ontario.

Comme le premier ministre l'a déjà dit, le gouvernement a reçu ce rapport jeudi dernier. Il m'a été transmis vendredi, et nous avons immédiatement envoyé le document entier au gouvernement de l'Ontario. Nous sommes nous aussi préoccupés par le sort des aînés en question.

• (1435)

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, cela ne répond pas à la question. La question porte sur le fait que l'information a été révélée le 14 mai. Le gouvernement a refusé de donner suite aux renseignements et aux allégations de manière à protéger les Canadiens plus vulnérables, à savoir nos proches qui vivent dans des établissements de soins de longue durée.

Questions orales

La question est très simple: pourquoi les libéraux sont-ils restés les bras croisés pendant deux semaines, sans rien faire pour protéger nos proches dans les établissements de soins de longue durée?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais simplement dissiper le malentendu du député d'en face. Comme on le lui a dit, cette information est parvenue au gouvernement jeudi dernier. Elle m'a été transmise le lendemain, et nous avons entrepris d'informer la province.

Les renseignements importants qui ont été recueillis par les Forces armées canadiennes ont été communiqués au gouvernement jeudi dernier, et nous avons immédiatement pris les mesures nécessaires pour commencer à remédier aux conditions épouvantables qui ont été signalées.

* * *

[Français]

LES FINANCES

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, nous sommes tous conscients qu'une crise génère des déficits. Nous sommes aussi conscients qu'un déficit, c'est une facture que nous envoyons à nos enfants.

Le président du Conseil du Trésor est au cœur de toutes les décisions financières du gouvernement. C'est lui qui voit l'argent qui entre et c'est lui qui voit l'argent qui sort. Il y a un mois, le directeur parlementaire du budget a déterminé que le déficit du Canada était de 252 milliards de dollars.

Est-ce que le président du Conseil du Trésor peut indiquer aux Canadiens à combien se chiffre le déficit aujourd'hui puisqu'il est au cœur des décisions?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous savons qu'il s'agit d'une crise et qu'il est très important de faire des investissements pour les familles canadiennes et les entreprises au Canada afin de nous assurer d'avoir un plan d'ici à la fin de la crise. Nous maintiendrons notre approche qui est de faire des investissements puisque de cette façon nous aurons une économie lorsque la crise sera terminée.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, cela n'a pas de bon sens. Comment se fait-il que le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor sont incapables de connaître le déficit du Canada aujourd'hui, alors que le directeur parlementaire du budget le savait. Si le directeur parlementaire du budget le sait, les gens du gouvernement doivent le savoir.

Pourquoi cachent-ils la réalité aux Canadiens?

Par ailleurs, il y a une semaine, le gouvernement a dit qu'il allait alléger les prêts aux entreprises pour les comptes d'urgence. Une semaine plus tard, il n'y a toujours rien. Pourquoi?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit de deux questions différentes.

Nous allons considérer la situation économique lorsque notre situation sera plus stable. Maintenant, l'économie est très fluide. Chaque jour, nous serons transparents quant à nos investissements.

En ce qui a trait à nos programmes, nous avons considéré comment nous pouvons les améliorer. Le prêt d'urgence est un exemple

de l'élargissement de notre approche pour nous assurer que plus d'entreprises ont la possibilité d'obtenir le prêt.

* * *

[Traduction]

LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, une étudiante parente d'une personne de ma circonscription loue une chambre chez elle à un étudiant étranger. L'étudiant en question l'a informée récemment qu'il avait trouvé un moyen d'obtenir la Prestation canadienne d'urgence et qu'il retournait chez lui, à l'étranger, et qu'il ne lui paierait plus de loyer. Il peut quitter le Canada, il peut toucher la PCU et elle, elle se fait escroquer. Nous entendons de plus en plus d'histoires de ce genre.

Pourquoi les libéraux font-ils fi des individus qui semblent essayer de frauder délibérément le système?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de soulever cette question.

Notre plan est très clair depuis le début: il s'agit d'aider rapidement et efficacement les Canadiens et en particulier les étudiants, qui ont beaucoup de difficulté à passer à travers la crise actuelle.

Nous avons besoin de tous les Canadiens et de tous les étudiants pour que la relance économique puisse débuter prochainement. Nous savons aussi qu'il y a des mécanismes que l'Agence de revenu du Canada peut utiliser pour s'assurer que l'envoi d'aide aux gens se fait avec toute la rigueur nécessaire. Nous comptons sur ses employés pour faire leur travail.

[Traduction]

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, d'après une note de service obtenue par le *National Post*, les ressortissants étrangers ne sont pas tenus de présenter de preuve de leur statut pour recevoir la prestation. Les travailleurs étrangers temporaires n'ont pas besoin de présenter de permis de travail et les étudiants étrangers n'ont pas besoin de présenter de preuve d'inscription ou de visa d'étudiant. Il n'y a pratiquement pas de mesures en place pour éviter la fraude.

Le ministre ne voit-il pas qu'en ne tentant pas d'empêcher la fraude, il l'encourage en fait?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'ai deux messages extraordinairement clairs.

À cause de la situation très difficile dans laquelle beaucoup de Canadiens se retrouvent, le gouvernement canadien a fait le choix évident d'aider rapidement et de manière efficace.

Toutefois, dès le départ, nous avons informé tous les Canadiens que cela allait être fait avec rigueur et que les mécanismes de l'Agence du revenu du Canada allaient s'appliquer par la suite pour faire que, non seulement les Canadiens puissent recevoir l'aide dont ils ont besoin, mais que tout cela soit fait avec l'intégrité nécessaire.

Questions orales

• (1440)

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, on le répète, la subvention salariale d'urgence, c'est pour les commerces et les PME qui ont peur d'avoir à choisir entre faire faillite ou mettre à pied leurs employés. Ce n'est pas pour des partis politiques multimillionnaires.

Le 15 mai dernier, le ministre des Finances a annoncé que la subvention salariale d'urgence serait prolongée de trois mois jusqu'à la fin août. Ma question est simple: savait-il à ce moment-là que son propre parti en profiterait?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous avons décidé que la subvention salariale d'urgence est très importante pour chaque secteur et pour chaque situation, partout au pays. Notre approche est de protéger les employés. Si une entreprise subit une diminution de revenus de 30 % ou plus, elle aura accès à la subvention salariale d'urgence. C'est pour protéger les employés et nous pensons que c'est une bonne approche.

* * *

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, les personnes migrantes qui s'occupent de nos aînés en CHSLD ont prouvé qu'elles sont exceptionnelles. C'est pourquoi nous demandons un traitement rapide, prioritaire et exceptionnel de leur demande en tenant compte de leur dévouement.

Nous avons déposé une motion hier pour demander au gouvernement d'agir, mais les conservateurs ont refusé. Nous en déposons une autre aujourd'hui en espérant que tous les partis auront autant de cœur que ces personnes qui risquent leur vie pour sauver celles des bâtisseurs du Québec.

Est-ce que le gouvernement va prioriser et accélérer le traitement de leur demande?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes toujours très fiers de dire que le Canada est un pays accueillant. Nous continuons d'ouvrir la porte aux nouveaux arrivants. Notre système d'immigration repose encore sur la compassion, l'efficacité et les possibilités économiques, tout en assurant la santé et la sécurité des Canadiens.

Je tiens à assurer à la députée que tous les demandeurs d'asile admissibles auront droit à une audience complète et équitable pour évaluer le mérite de leur demande. En attendant leur audience, ils sont autorisés à travailler, à étudier et à recevoir une protection médicale de base.

Nous sommes reconnaissants du travail qu'ils accomplissent pour venir en aide aux Canadiens vulnérables, et nous écouterons attentivement les motions présentées par notre collègue d'en face.

* * *

LA SANTÉ

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, les libéraux refusent de nous dire ce qui est arrivé à la réserve nationale stratégique avant cette crise. Vendredi, on a demandé à l'administratrice en chef de la santé publique si elle avait déjà dit aux libéraux que la réserve d'urgence était sous-financée,

mais la ministre de la Santé a empêché la Dre Tam de répondre à la question, en prétendant que cela relève du secret du Cabinet.

Quand les libéraux diront-ils la vérité sur leur décision de diminuer la réserve stratégique du Canada?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier la Dre Tam et, en fait, l'ensemble de l'Agence de la santé publique du Canada de sa transparence envers les Canadiens depuis le début de cette pandémie. Comme le sait le député d'en face, nous avons fait part aux Canadiens des avantages et désavantages de la Réserve nationale stratégique d'urgence. Nous avons beaucoup appris au cours des derniers mois sur la façon de créer un réseau national efficace de réserves, et je suis impatiente de continuer à recevoir des mises à jour régulières de la Dre Tam lors de ses conférences de presse quotidiennes.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, nous n'avons toujours pas de réponse véritable et, bien sûr, la ministre a muselé l'administratrice en chef de la santé publique. Nous savons qu'en février, le gouvernement a expédié 16 tonnes d'équipement de protection individuelle, notamment des écrans faciaux et des masques, en Chine. Nous savons aussi qu'il a fermé des entrepôts et qu'il a envoyé beaucoup d'équipement au dépotoir. Il existe maintenant une course mondiale aux masques faciaux et nous savons également que nombre des masques qui sont expédiés au Canada depuis la Chine pour les travailleurs canadiens de la santé ne sont pas sécuritaires pour eux.

Il est temps que la ministre de la Santé présente des excuses aux travailleurs de la santé partout au Canada qui doivent faire des pieds et des mains pour se trouver de l'équipement de protection adéquat.

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier les travailleurs de la santé partout au pays de l'immense travail qu'ils accomplissent pour nous tous. Comme la députée d'en face le sait, le gouvernement ne ménage aucun effort pour les protéger. Je veux aussi remercier la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et son équipe d'avoir mis au point une approche d'approvisionnement globale qui nous permet de répondre à toutes les demandes provinciales et territoriales faites à la Réserve nationale stratégique d'urgence. Nous collaborons évidemment avec les provinces et les territoires pour nous assurer de disposer de l'équipement approprié à l'avenir.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, hier, le premier ministre a refusé de condamner les ignobles attaques de la Chine contre le peuple libre de Hong Kong. Pire encore, les libéraux ont voté contre la reprise des travaux du comité sur les relations sino-canadiennes pour répondre à la menace que le Parti communiste chinois fait peser sur la démocratie de Hong Kong. Les libéraux prétendent défendre la liberté, mais ils restent les bras croisés pendant qu'un régime communiste traîne des législateurs hors d'un conseil législatif, met en prison ceux qui se battent pour la démocratie et s'applique à imposer un régime autoritaire aux Hongkongais.

Ça suffit. Quand les libéraux vont-ils enfin défendre les droits de la personne et la démocratie et prendre position contre les dictateurs chinois?

Questions orales

● (1445)

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes profondément préoccupés par les propositions visant à mettre en place une loi relative à la sécurité nationale à Hong Kong. Compte tenu du très grand nombre de Canadiens qui vivent à Hong Kong, nous avons tout intérêt à ce que Hong Kong conserve sa stabilité et sa prospérité, lesquelles sont à la base de l'autonomie relative et des libertés fondamentales dont jouit Hong Kong.

Le Canada continue de soutenir le haut degré d'autonomie dont jouit Hong Kong et le principe « un pays, deux systèmes ». Nous continuons d'encourager toutes les parties à entamer une discussion pacifique et féconde pour répondre aux préoccupations légitimes exprimées par la population de Hong Kong.

[Français]

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, si les libéraux sont aussi préoccupés qu'ils le disent, pourquoi s'opposent-ils à ce qu'un groupe de parlementaires canadiens, dans le cadre du travail du Comité spécial sur les relations sino-canadiennes, se penche sur la situation de Hong Kong relativement aux droits démocratiques?

La liberté d'expression est importante, particulièrement en pandémie. Les libéraux se vantaient, en 2019, qu'ils allaient défendre la liberté d'expression. Ils louvoient pour avoir un siège au Conseil de sécurité des Nations unies. Le Parlement peut se pencher là-dessus afin de défendre la liberté d'expression.

Pourquoi les libéraux ne défendent-ils pas les droits des Canadiens et la démocratie face à la Chine?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais carrément réfuter ce qu'a dit mon collègue.

Il y a actuellement huit comités qui se réunissent sur une base régulière. Par exemple, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire s'est réuni cinq fois, et il a entendu 32 témoins. Au total, il y a eu 74 réunions de comités et on a entendu 580 témoins. De plus, 23 ministres ont comparu. Tout cela a été fait en période de pandémie, avec les difficultés qu'il peut y avoir. Nous avons tenu le coup, nous nous sommes assuré que les comités peuvent siéger.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NP): Monsieur le Président, Danielle, une femme de ma circonscription, subvient à ses besoins avec seulement 1 000 \$ par mois. En raison de son état de santé, elle est particulièrement vulnérable à la COVID-19 et a de la difficulté à se protéger. Elle doit payer ses médicaments de sa poche, payer pour se faire livrer des biens à domicile et éviter le transport en commun, le seul moyen qu'elle a pour se déplacer. Danielle nous a dit qu'elle n'a plus les moyens de subvenir à ses besoins essentiels parce qu'elle se heurte constamment à de nouveaux obstacles. Elle n'a que faire des promesses creuses. Elle a besoin que le gouvernement intervienne.

Quand le gouvernement apportera-t-il aux personnes handicapées l'aide dont elles ont besoin?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, nous avons mis en place des mesures

qui viennent en aide aux personnes vulnérables comme la dame de sa circonscription. Nous savons à quel point cette crise est difficile. C'est pourquoi nous n'avons pas attendu et avons agi avec efficacité pour fournir rapidement du soutien à ces personnes, notamment en augmentant le crédit d'impôt au titre de la TPS, en élargissant l'admissibilité à la Prestation canadienne d'urgence et en bonifiant l'aide financière pour les personnes âgées. Nous ferons ce qui s'impose pour continuer à prendre soin des Canadiens.

M. Scott Duvall (Hamilton Mountain, NP): Monsieur le Président, des milliers de travailleurs canadiens mis à pied se voient refuser les prestations supplémentaires de chômage qu'ils avaient négociées avec leur employeur, et le gouvernement n'a pas expliqué pourquoi.

Les familles ont besoin de ces prestations pour payer leurs factures. Il ne s'agit pas de cadeaux. Ce sont des prestations négociées par les travailleurs à titre de police d'assurance au cas où ils seraient mis à pied, et qui sont payées par l'employeur. Maintenant, le gouvernement empêche les travailleurs de toucher cette assurance imposable. Les syndicats et les employeurs demandent au gouvernement de corriger la lacune qui prive les travailleurs de ce revenu indispensable.

Pourquoi le gouvernement prive-t-il les travailleurs de leurs prestations supplémentaires et quand réglerait-il ce problème?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit une fois de plus d'une excellente occasion de dire à quel point les Canadiens se trouvent dans des circonstances difficiles. Nous en sommes conscients, c'est pourquoi nous avons agi rapidement en restaurant la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU. Étant donné que 8,2 millions de Canadiens ont reçu au moins un versement de la PCU, nous savons qu'elle aide de nombreuses personnes. Toutefois, nous savons qu'il reste beaucoup à faire et nous poursuivrons nos efforts pour les Canadiens.

* * *

[Français]

LES TRANSPORTS

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, chaque jour, des milliers de camionneurs, dont plusieurs viennent de ma circonscription, Orléans, parcourent le Canada pour acheminer à nos communautés des produits essentiels tels que des médicaments, de la nourriture et de l'équipement de protection personnelle. Ils sont véritablement une partie critique de notre chaîne d'approvisionnement qui garde nos villes et nos villages en santé. Dès le début de cette triste pandémie, notre gouvernement a affirmé que ces camionneurs devraient être identifiés comme travailleurs essentiels dans l'ensemble du pays afin qu'ils puissent effectuer leur travail d'un océan à l'autre.

Est-ce que le ministre des Transports peut nous présenter les mesures qu'il a prises, en collaboration avec ses homologues provinciaux, afin de s'assurer que nos vaillants camionneurs peuvent continuer leur travail si important en toute sécurité?

● (1450)

L'hon. Marc Garneau (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de souligner l'apport important et essentiel de nos camionneurs, qui nous ravitaillent en produits essentiels. Je tiens à les remercier.

Questions orales

Je dois dire que j'ai travaillé depuis le début avec mes homologues provinciaux pour les encourager à ouvrir plus de haltes routières pour pourvoir aux besoins des camionneurs, en conformité avec les exigences de santé publique, bien sûr. Nous travaillons également en ce moment pour nous assurer qu'ils ont l'équipement de protection personnelle dont ils ont besoin. Nous n'hésiterons pas à prendre d'autres mesures pour nous assurer que nos camionneurs se sentent en sécurité. Encore une fois, je remercie nos camionneurs.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, la culture des céréales compte pour 75 000 emplois et environ 18 milliards de dollars en production économique en Ontario. Voici ce que nous révèle un sondage récent effectué par Grain Farmers of Ontario: 86 % des producteurs de grains s'attendent à ce que leur revenu net chute en 2020. Plus de la moitié d'entre eux constatent déjà une baisse des ventes, et 24 % d'entre eux constatent des annulations ou des retards dans les contrats existants. Le tiers des producteurs de grains ont des problèmes de liquidités et un autre tiers d'entre eux s'attendent à en avoir très prochainement. En outre, 55 % d'entre eux craignent de ne pas pouvoir couvrir leurs frais d'exploitation.

Que fait le gouvernement concrètement pour aider les producteurs, pendant cette pandémie et dans l'avenir?

[Français]

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de rappeler tout ce que nous faisons pour nos producteurs. Nous tenons à eux. Nous savons à quel point ils nous offrent un service essentiel et à quel point ils assurent la sécurité alimentaire au pays.

Nous avons des programmes de gestion de risques qui offrent en moyenne 1,6 milliard de dollars. Récemment, nous avons annoncé un montant supplémentaire de 100 000 \$ pour les producteurs de bœuf et de porc, 77 millions de dollars pour les transformateurs, 20 millions de dollars pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments et 50 millions de dollars pour aider la venue des travailleurs temporaires étrangers.

Nous allons en faire plus. Nous savons à quel point nos fermiers sont importants pour l'économie canadienne.

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, la ministre de l'Agriculture dit aux agriculteurs qu'ils ne peuvent pas affirmer que les programmes offerts sont tout simplement insuffisants. Par ailleurs, elle affirme ne pas savoir où sont les lacunes et où les fonds devraient être acheminés.

Eh bien, voici un point de départ. Exempter le secteur de l'agriculture de la taxe sur le carbone. Récupérer les 5 milliards de dollars en marchés perdus que le cafouillage des libéraux a coûtés aux agriculteurs. Améliorer le programme d'assurance du bétail. Au lieu de tout cela, elle conseille aux agriculteurs d'épuiser leurs économies et de s'endetter davantage.

La ministre peut-elle nous dire à quelles autres industries essentielles canadiennes le gouvernement libéral a demandé d'épuiser

toute forme d'économies avant de pouvoir recevoir de l'aide concrète?

[Français]

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, plusieurs programmes sont disponibles pour nos producteurs agricoles. Nous savons que nous devons en faire plus et nous travaillons avec eux pour vraiment nous assurer d'identifier quels sont les groupes qui ont des besoins supplémentaires. Nous sommes à leur écoute. Je rappelle que nous avons entendu nos producteurs nous dire que trop peu d'entre eux avaient accès au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Nous avons élargi les critères. Maintenant, cela représente 670 millions de dollars en aide directe à nos producteurs.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile a statué que les armes à feu figurant sur la liste des armes interdites par décret ne pouvaient être utilisées à des fins récréatives ou pour la chasse, et ce, même si le gouvernement a accordé des permis de transport pendant plus de 30 ans pour le tir sportif avec ces armes à feu.

Pourquoi le ministre choisit-il de s'en prendre aux propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi plutôt qu'aux contrebandiers d'armes et aux criminels qui n'ont aucunement l'intention d'obéir à ses restrictions?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je serai on ne peut plus clair: les armes que nous avons interdites n'ont été conçues ni pour la chasse ni pour le tir, mais plutôt à des fins militaires, pour que les soldats s'en servent au combat. Ces armes n'ont pas leur place dans la société civile. Elles ont été employées dans de nombreuses fusillades de masse, au Canada et ailleurs dans le monde. C'est tragique. Nous avons promis aux Canadiens que nous allions renforcer le contrôle des armes à feu et nous avons fait un grand pas en avant. Il reste beaucoup de travail à faire, et nous le ferons.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, nous savons que le premier ministre n'aime pas les travailleurs du secteur de l'énergie. Il ne veut pas appuyer les agriculteurs et il s'en prend aux propriétaires d'armes à feu responsables. Le premier ministre devrait cibler les criminels qui font du trafic d'armes prohibées, plutôt que les chasseurs et les athlètes. Le premier ministre semble ne soutenir les Canadiens que lorsqu'il pense pouvoir obtenir leurs votes.

Ma question est simple. Le premier ministre peut-il nous dire pourquoi il fait de la politique pendant cette période de pandémie?

● (1455)

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas de plus grande responsabilité pour un gouvernement que celle d'assurer la sécurité de ses citoyens. Nous avons vu, même pendant cette terrible pandémie, que les effets tragiques de la violence liée aux armes à feu continuent de hanter les collectivités canadiennes. Par exemple, nous avons constaté une augmentation des incidents de violence conjugale.

Questions orales

Nous avons promis aux Canadiens de renforcer le contrôle des armes à feu, ce qui suppose la mise en place de nouveaux règlements en matière d'entreposage, pour empêcher le vol; de nouvelles lois et de nouveaux règlements en ce qui a trait à la frontière, afin d'empêcher la contrebande; et de nouveaux règlements, pour empêcher le détournement de ces armes au profit des criminels. Nous prendrons les mesures rigoureuses qui s'imposent pour assurer la sécurité des Canadiens.

* * *

[Français]

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement a annoncé qu'il allait offrir 10 jours de congé de maladie payés aux travailleurs.

Malheureusement, étant donné que 95 % des travailleurs ne sont pas soumis au Code canadien du travail, on s'aperçoit que ce n'est pas ici que cela va se décider.

J'étais content d'entendre la question du chef du NPD, et surtout la réponse du premier ministre qui disait qu'il n'allait pas empiéter sur les champs de compétence et de responsabilité du Québec et des provinces. C'est de cela qu'on parle.

Ma question est simple. Juste avant de faire l'annonce, est-ce qu'il s'est entendu avec le Québec et les autres provinces?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de répondre à la question de mon collègue.

La crise actuelle a commencé par une crise sanitaire, et elle s'est ensuite déroulée sous la forme d'une crise économique. Les deux enjeux sont extraordinairement importants si on veut sortir à la fois de la crise sanitaire et de la crise économique.

Nous allons évidemment travailler très étroitement avec toutes les provinces. Tous les Canadiens et toutes les provinces sont d'accord sur le fait qu'il faut faire mieux pour protéger à la fois notre économie et la santé des travailleurs.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, décidément, ils n'ont pas d'entente avec les provinces et le Québec.

Le gouvernement est en train de nous dire que si les provinces décident de donner 10 jours de congé, le fédéral est d'accord. Ce n'est pas une mesure, c'est un souhait.

Qui va payer pour cela? Est-ce le fédéral? Est-ce le Québec et les provinces? Est-ce que ce sont les employeurs qui sont aux prises avec la COVID-19 et qui se demandent s'ils vont faire faillite? Est-ce la fée des dents?

Comment le gouvernement peut-il annoncer comme un fait accompli une mesure qui relève à 95 % d'autres personnes, et surtout d'autres Parlements?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de soulever la question des coûts. Il y a des coûts extraordinairement importants à ne pas protéger la santé des travailleurs dans le contexte de la crise actuelle.

Les employeurs, les travailleurs, les syndicats et les gouvernements sont conscients que pour que l'on puisse émerger de cette crise plus forts et plus unis, il faut protéger la santé des travailleurs,

pour qu'ils puissent eux-mêmes protéger la santé de leurs familles, mais aussi la santé de leurs collègues. C'est dans cette optique que nous avons hâte de travailler avec toutes les provinces et tous les territoires.

* * *

[Traduction]

LES MESURES D'URGENCE VISANT LA COVID-19

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, plus d'un million de travailleurs du secteur du tourisme ont été mis à pied. Partout au pays, on annule les festivals estivaux. Les camps de vacances sont annulés. Une étude récente indique que, dans le secteur de la restauration, ce sera l'hécatombe en raison de la pandémie.

Dans les collectivités rurales, on exige que les entreprises familiales demeurent fermées, alors que les magasins à grande surface peuvent rester ouverts. On dit aux Canadiens des régions rurales de faire du télétravail, mais la connexion Internet et cellulaire est passable au mieux. Ce sont les collectivités rurales qui, dans bien des cas, seront les plus durement touchées et celles qui prendront le plus de temps à se remettre sur pied.

Le premier ministre va-t-il enfin penser un peu à l'industrie du tourisme et aux régions rurales du Canada, en particulier lorsqu'il créera les programmes de relance?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, la réponse la plus courte est oui. Nous le faisons depuis le début. Nous savons à quel point la crise est sévère partout au Canada pour l'industrie touristique, le transport et le secteur de la restauration et des services, en particulier dans les régions rurales.

La situation est très difficile dans toutes les régions et encore plus dans les régions rurales du pays. C'est pourquoi nous avons récemment annoncé un important fonds d'aide aux régions, qui s'ajoute aux subventions salariales, aux prestations d'urgence et aux prêts d'urgence. Toutes ces mesures aideront les régions rurales canadiennes à traverser la crise et à en sortir plus fortes.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, le tourisme est essentiel à l'économie de l'Okanagan. Les entreprises y ont très peu de temps pour générer des revenus qui leur permettront de poursuivre leurs activités jusqu'à la saison prochaine.

En raison de la COVID-19, les événements, les festivals, les conventions et les voyages en famille ont été annulés. Les entreprises connexes ont aussi été touchées, comme les compagnies de taxi, les fournisseurs et les entreprises de location de bicyclettes.

Le 5 mai, le premier ministre a déclaré que le gouvernement se penchait sur les mesures visant à appuyer particulièrement le secteur touristique. Trois semaines se sont écoulées depuis et nous n'avons toujours pas de nouvelles. Les libéraux laissent tomber les entreprises touristiques.

Quand le gouvernement annoncera-t-il son plan pour le secteur touristique?

Questions orales

• (1500)

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, cela me donne la chance de continuer un peu plus loin, parce que je n'ai pas mentionné, dans ma première réponse, le Fonds d'aide et de relance régionale de 962 millions de dollars qui est là pour aider d'autres mesures que nous avons mises en place comme les subventions salariales, les prêts d'urgence, la Prestation canadienne d'urgence pour les travailleurs qui ont malheureusement perdu leur emploi. Tout cela, comme on le sait, va aider notre tissu régional et touristique extraordinairement important à passer à travers la crise et à en sortir plus fort.

[Traduction]

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, partout au pays, les entreprises ont du mal à joindre les deux bouts. Le gouvernement dit que, si le prêt d'urgence ne suffit pas, les entrepreneurs doivent présenter une demande dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises, qui fournit une garantie de prêt par l'entremise d'Exportation et développement Canada. Le comité des finances a recueilli des témoignages sur les résultats de certains de ces programmes, mais nous n'avons rien entendu au sujet de ces prêts précisément, malgré mes questions répétées.

J'ai une question bien simple pour la ministre. Combien de garanties de prêt aux entreprises ont été accordées depuis le 13 mars?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, nous avons mis en place de nombreuses mesures pour venir en aide aux petites entreprises canadiennes en difficulté, notamment le Programme de crédit aux entreprises et des mesures supplémentaires pour appuyer les prêts aux entreprises. Je suis impatiente de fournir les renseignements à mon collègue et aux députés.

Ces mesures de soutien vont réellement aider les petites entreprises à traverser cette période difficile en faisant en sorte qu'elles disposent des fonds d'exploitation dont elles ont besoin pendant cette crise.

* * *

[Français]

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, le secteur des arts et des spectacles a été gravement secoué par la pandémie. Nous savons que ce secteur emploie un grand nombre de Canadiennes et de Canadiens, dont beaucoup sont des pigistes comme Liz MacRae, une résidente de ma circonscription qui gagne sa vie au moyen de contrats à titre d'artiste de la voix.

Comment le gouvernement va-t-il appuyer les travailleuses et les travailleurs du secteur des arts et des spectacles, en attendant un vaccin qui nous permettra un jour de reprendre toutes ces activités culturelles que nous aimons tellement?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de Lac-Saint-Louis de sa question.

Plus que jamais, nous avons besoin de nos artistes pour nous garder unis, solidaires et forts tout au long de cette période très difficile. Depuis le début de la crise, notre gouvernement a pris des me-

sures immédiates et solides pour les soutenir. Nous nous sommes par exemple assurés que les artistes qui perçoivent des redevances sont admissibles à la Prestation canadienne d'urgence. Nous avons également annoncé un soutien d'urgence de 500 millions de dollars, afin de répondre aux besoins des secteurs des arts, du patrimoine et des sports.

Notre gouvernement a toujours été là et continuera d'être là pour nos artistes et nos athlètes, dans le contexte de la situation difficile.

* * *

L'ACCÈS À L'INFORMATION

L'hon. Steven Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, qui a dit que la COVID-19 ne se transmettait pas d'humain à humain, qu'on n'avait pas besoin de masque ou qu'on n'avait pas besoin de fermer les frontières? C'est le gouvernement. Est-ce que c'était vrai? Malheureusement, non, et on en paie le prix aujourd'hui.

Voilà qu'on apprend que les libéraux voudraient ériger en infraction le fait de diffuser de la désinformation. Est-ce qu'ils vont s'emprisonner eux-mêmes?

Que se passe-t-il dans notre démocratie? Est-ce maintenant aux libéraux de dire aux Canadiens ce qu'ils devraient lire et ne pas lire, ce qui est vrai et ce qui est faux? Pourquoi s'attaquer à la liberté d'expression en pleine pandémie?

[Traduction]

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis extrêmement fière des fonctionnaires et du gouvernement qui ont su s'adapter à l'évolution des données scientifiques. Comme le député le sait, la COVID-19 a été observée pour la première fois chez l'humain il y a à peine quatre mois et demi. Nous avons beaucoup appris sur le virus depuis. À l'arrivée de nouvelles données probantes, nous avons bien sûr ajusté les conseils que nous donnons aux Canadiens afin de les protéger le mieux possible.

En ce qui concerne la désinformation, il est extrêmement dangereux que des Canadiens reçoivent de l'information qui est fautive, qui est trompeuse et qui peut accroître les risques pour eux et leurs proches. Nous veillerons à ce que les Canadiens aient accès à de l'information crédible sur la façon de se protéger et de protéger leur famille.

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement actuel a dit que la maladie ne se transmettait pas d'humain à humain, qu'il n'était pas nécessaire de fermer la frontière et que le port du masque n'était pas utile.

Aujourd'hui, la ministre d'en face affirme que les libéraux préviendront la propagation de fausse information. Nous dit-on vraiment: « Ne vous en faites pas, chers Canadiens »? C'est à ces gens que nous devons faire confiance pour éviter que de la fausse information soit transmise au Canada? Les libéraux dépensent 3,5 millions de dollars pour faire taire des voix de partout au pays.

Depuis quand est-ce acceptable?

Questions orales

• (1505)

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis fière de faire partie d'un gouvernement qui pense qu'il est bon d'investir dans les sciences et dans la recherche, et qui croit que les sciences évoluent et que les interventions doivent être fonction de cette évolution.

Nous faisons partie d'un gouvernement qui a enlevé le bâillon aux scientifiques de l'État et qui a rétabli le financement des agences qui appuient la connaissance non seulement de cette maladie, mais aussi d'autres maladies qui menacent la santé des Canadiens.

Nous défendrons toujours les renseignements crédibles qui permettent aux Canadiens de faire des choix éclairés concernant la protection de leur santé et de celle de leur famille.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Monsieur le Président, nous savons bien que l'enquête sur le massacre commis en Nouvelle-Écosse est complexe compte tenu du nombre de vies perdues et des diverses scènes de crime. La seule information que les familles et le public arrivent à obtenir provient des médias et est tirée de documents de la GRC très caviardés qui donnent l'impression qu'on veut cacher certaines choses. Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a même fini par déclarer que c'est au premier ministre et au gouvernement qu'il incombe d'exiger une enquête indépendante.

Le tueur est mort. Les familles ont droit à des réponses. Le ministre de la Sécurité publique va-t-il demander à ses partenaires de renoncer au secret et de communiquer l'information dès qu'elle est disponible?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, la question du député d'en face est très importante. Je comprends que les gens de la Nouvelle-Écosse et, plus particulièrement, les familles touchées par ce crime épouvantable ont besoin de réponses. Ils ont droit à cette information et nous travaillons en très étroite collaboration avec les responsables de l'application de la loi et la Nouvelle-Écosse. Je communique régulièrement avec le procureur général de la province.

Nous travaillons ensemble pour instaurer un moyen de veiller à ce que les gens de la Nouvelle-Écosse et les Canadiens en général puissent savoir à quoi s'en tenir sur tous les éléments importants de ce crime épouvantable. S'il y a des enseignements à tirer de cette tragédie, nous allons voir à ce qu'ils soient pris en compte afin d'éviter qu'une telle chose se reproduise.

* * *

LES PETITES ENTREPRISES

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que, partout au pays, les petites entreprises sont durement touchées par la crise. Le gouvernement les appuie en adoptant diverses mesures, dont la subvention salariale, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et le soutien au loyer. Nous savons aussi que, en plus d'avoir besoin d'assistance financière, les petites entreprises souhaitent qu'on les aide à s'y retrouver dans les diverses mesures qui leur sont offertes. C'est

pourquoi bon nombre d'entre elles se tournent vers leurs conseillers financiers pour obtenir de l'information.

La ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international pourrait-elle informer la Chambre de ce que fait le gouvernement pour que les entreprises obtiennent l'aide et l'information dont elles ont besoin?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue du travail qu'elle fait au nom des petites entreprises et des résidents de Longueuil—Charles-LeMoine.

Il se peut que les entreprises les plus petites et les plus vulnérables doivent relever un défi supplémentaire lorsqu'elles cherchent à obtenir des conseils en matière de planification financière pour les aider à traverser cette période difficile. C'est pourquoi nous avons lancé le Service de résilience des entreprises. Il s'agit d'un service téléphonique gratuit, qui est géré par les Comptables professionnels agréés du Canada. Il sera offert sept jours sur sept, pendant les quatre prochaines semaines. Destiné aux propriétaires d'entreprises canadiens, y compris ceux qui dirigent des organismes de bienfaisance et des organismes sans but lucratif, ce service leur fournira des conseils financiers personnalisés et les aidera à comprendre la réglementation fiscale, à obtenir du soutien du gouvernement et à planifier la reprise de leurs activités. Le service sera d'une grande utilité aux petites entreprises.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ai raconté dans mon allocution l'histoire tragique de M. Rodriques. L'éminent professeur de droit et de médecine, Amir Attaran, a déclaré publiquement: « Je suis consterné que les libéraux, qui font de beaux discours contre le racisme, ne fassent pas de la collecte de données sur les minorités raciales et de la COVID-19 une exigence de la loi, alors qu'elles sont les plus menacées. "Fermer les yeux", tel est le choix du premier ministre, et c'est raciste. »

Le gouvernement va-t-il faire de la collecte de données raciales liées à la COVID-19 une exigence de la loi?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, c'est une question qui est vraiment importante pour nous. Ces données agrégées permettront d'améliorer notre processus d'élaboration des politiques. En fait, dans le cadre du fonds d'intervention d'urgence, nous avons demandé aux intermédiaires de fournir ces données agrégées au gouvernement afin qu'il puisse aider plus efficacement les communautés vulnérables, y compris les Canadiens appartenant à une minorité raciale.

* * *

L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Des montagnes à couper le souffle, des sites du patrimoine mondial, les plus hautes marées du monde: le Canada ne manque pas de destinations de choix, monsieur le Président, surtout si on ajoute à tout cela sa diversité culturelle d'un dynamisme sans pareil. Nous pouvons être fiers de tout ce que notre beau pays a à offrir.

Le tourisme constitue en effet un pan essentiel de l'économie canadienne. Avant la pandémie, on lui devait plus de 20 milliards de dollars en recettes, des millions d'emplois et 3 % du PIB, mais aujourd'hui, l'industrie touristique et les travailleurs qui y font carrière ont besoin plus que jamais de notre aide.

Le ministre pourrait-il nous donner les détails du plan visant à soutenir les travailleurs du secteur touristique? Pourront-ils déclarer les heures de l'année dernière lorsqu'ils demanderont des prestations d'assurance-emploi, comme peuvent dorénavant le faire les autres travailleurs saisonniers?

• (1510)

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de nous rappeler les importantes difficultés que vivent nos travailleurs, particulièrement en milieu rural et dans le domaine touristique.

C'est pour cela que nous sommes intervenus rapidement pour mettre en place la Prestation canadienne d'urgence, la subvention salariale d'urgence et les prêts d'urgence aux petites entreprises, qui sont nombreuses en milieu rural et dans le secteur touristique en particulier.

C'est aussi pour cela que nous avons annoncé que d'autres choses allaient être faites, en particulier pour le retour à des prestations d'assurance-emploi pour ceux qui n'y auraient pas droit en temps normal.

Nous allons continuer à travailler avec tous les secteurs et avec les provinces et les territoires pour nous assurer que l'industrie touristique sera présente lors de la relance économique.

Mme Christine Normandin: Monsieur le Président, vous constaterez le consentement unanime de la Chambre à l'égard de la motion suivante: Que cette chambre reconnaisse la contribution des centaines de travailleurs essentiels, notamment dans le milieu de la santé au Québec et ailleurs au Canada, qui sont des demandeurs d'asile, et demande au gouvernement de travailler avec le gouvernement du Québec et le reste du Canada afin de prioriser et d'accélérer le traitement de leur dossier ainsi que celui de leurs familles dans un souci de reconnaissance du travail accompli durant la crise sanitaire actuelle.

Le Président: L'honorable députée a-t-elle le consentement unanime afin de proposer la motion?

Des voix: Non.

[Traduction]

M. Matthew Green: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Il y a eu consultations entre les partis et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante: Que la Chambre reconnaisse que les crimes haineux et les actes de racisme liés à la COVID-19, notamment à l'endroit des personnes d'origine asiatique, ont augmenté partout au pays depuis quelques semaines et demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour lutter contre toutes les formes de discrimination et de racisme systémiques, y compris, sans s'y limiter, l'organisation d'une rencontre fédérale-provinciale-territoriale sur la hausse des crimes haineux au Canada; la coordination et la mise en commun des pratiques les plus susceptibles d'inverser la tendance actuelle; la création et le financement d'unités destinées uniquement à lutter contre les crimes haineux dans tous les services de police du Canada; l'établissement de normes nationales permettant de signa-

Article 57 du Règlement

ler et de recenser tous les incidents haineux et l'application de ces mêmes normes au sein de l'appareil judiciaire; la collaboration avec les organismes à but non lucratif afin de faciliter la dénonciation des crimes haineux.

Le Président: Le député a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

QUESTIONS ORALES

M. James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, j'invoque moi aussi le Règlement. Au cours de la période des questions, j'ai posé une question au ministre de la Sécurité publique concernant la situation tragique dans les établissements de soins de longue durée dont nous entendons parler et dont ont été témoins des membres des Forces armées canadiennes qui participent à l'opération LASER. Le ministre a affirmé n'avoir jamais été informé de la situation avant vendredi dernier.

Selon le chef de bureau de Global News, à Ottawa, le rapport et une lettre ont été envoyés directement au ministre de la Sécurité publique le 14 mai.

J'aimerais qu'il rectifie les faits.

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole et de rectifier les faits.

Le reportage de Global News est erroné. En réalité, lorsque les Forces armées canadiennes m'ont envoyé cette information le vendredi 22 mai, nous avons immédiatement pris des mesures et également informé le gouvernement ontarien de la situation au cours de la fin de semaine.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE ET DES COMITÉS

MOTION PORTANT QUE LE DÉBAT NE SOIT PLUS AJOURNÉ

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, relativement à l'étude de l'affaire émanant du gouvernement n° 7, je propose:

Que le débat ne soit plus ajourné.

Le Président: Conformément à l'article 67.1 du Règlement, il y aura maintenant une période de questions de 30 minutes.

[Traduction]

J'invite les honorables députés qui souhaitent poser des questions à se lever pour que la présidence ait une idée du nombre de députés qui désirent participer.

Nous passons maintenant aux questions et observations. La leader de l'opposition à la Chambre a la parole.

Article 57 du Règlement

• (1515)

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, je suis vraiment très déçue de constater que le gouvernement met fin au débat sur cette motion très importante. Lorsque le gouvernement a présenté son avis, j'ai d'abord cru qu'il tenterait cette manœuvre plus tôt aujourd'hui, et j'ai été agréablement surprise de constater que le leader du gouvernement à la Chambre n'a pas présenté de motion visant à clore le débat.

Je ne vois pas ce qui pourrait le pousser à agir ainsi maintenant, outre le fait que je sais pertinemment que le gouvernement ne tient pas à ce que le Parlement siège. Le gouvernement souhaite que ce soit un comité qui siège afin que les libéraux puissent se soustraire à la reddition de comptes et à la rigueur qu'exige le Parlement. Jour après jour, depuis plusieurs mois, nous voyons le premier ministre sortir de son chalet et répondre aux belles questions des médias. Il évite ainsi la période des questions, les motions des journées de l'opposition, les questions au Feuilleton ou encore les projets de loi d'initiative parlementaire.

Jour après jour, le premier ministre parvient à se soustraire au travail que les parlementaires devraient faire à la Chambre et cette motion lui offre une nouvelle échappatoire.

Nous savons que le leader du gouvernement à la Chambre des communes étouffe le débat, mais je vais lui poser la question suivante. Le premier ministre et lui croient que nous pouvons nous réunir ici en personne, étant donné que quelque 40 députés sont réunis ici aujourd'hui. Si nous pouvons faire une telle chose chaque jour, quatre jours par semaine, au cours des prochaines semaines, pourquoi ne pouvons-nous pas nous réunir en personne en tant que véritable assemblée parlementaire capable de travailler et de prendre des décisions, au lieu de nous contenter d'un comité pitoyable qui n'est qu'une pâle copie de la Chambre des communes?

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, cette motion très importante établit un juste équilibre entre le rôle crucial que le Parlement doit jouer et les conseils de santé publique qu'il faut respecter. Grâce à la motion, nous accordons davantage de temps à l'opposition pour poser des questions. L'opposition pourra poser des questions sur à peu près tout ce qu'elle veut. Il y aura des députés qui seront là en personne, tandis que d'autres participeront virtuellement, ce qui signifie que les députés des quatre coins du pays pourront participer.

C'est excellent pour la démocratie, et c'est pourquoi nous avons présenté cette motion. Je ne sais pas trop quelle partie de la motion les députés de l'opposition n'aiment pas: le fait que tout le monde participe, qu'ils peuvent poser plus de questions, que les députés pourront faire des déclarations ou que nous nous réunirons cet été. J'ignore quelle partie ils n'aiment pas.

[Français]

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, j'abonde dans le sens de la leader à la Chambre de l'opposition officielle. Nous avons entendu cela ce matin et ce n'est pas venu. Je gardais espoir en la vie.

Malheureusement, on nous propose une motion qui met tout simplement fin aux travaux de la Chambre comme nous les connaissons depuis deux jours. Le gouvernement dit que nous allons continuer à siéger et qu'il va répondre à nos questions. Il ne faut pas être Einstein ou Léonard de Vinci pour comprendre que de siéger quatre fois par semaine avec des périodes des questions orales de 90 mi-

nutes par jour n'équivaut pas à cinq jours de Parlement qui ont lieu de 10 heures à 18 h 30. Peu de gens vont avaler cela.

Nous sommes en pandémie. Par contre, nous sommes en « déconfinement ». L'Assemblée nationale du Québec et les Parlements des autres provinces ont recommencé à siéger. On ouvre les entreprises au Québec alors qu'ailleurs c'est déjà fait depuis un bout de temps. Nous sommes en « déconfinement ». Ce qui était vrai et allait de soi il y a un mois et demi n'a plus sa raison d'être aujourd'hui. Nous sommes capables d'agir de façon intelligente, d'ouvrir le Parlement, de voter des motions, d'étudier des projets de loi et de faire progresser les débats.

Pourquoi le gouvernement se sauve-t-il comme cela alors que nous sommes dans une situation de pandémie et que le déficit est de 300 milliards de dollars et plus? Le gouvernement refuse une mise à jour économique, et il se cache.

Le leader fait semblant d'être surpris. Voilà ce que fait le gouvernement. Je suis un observateur objectif devant le gouvernement, qui fait tout pour ne pas répondre aux questions. Je pense que la démocratie est actuellement malade au Canada. Je ne comprends pas et je veux savoir pourquoi le gouvernement se sauve comme cela.

• (1520)

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, mon collègue dit que nous nous cachons. Pourtant, il y aura six heures de questions plutôt que quatre. À mon avis, six est plus grand que quatre.

L'opposition pourra poser des questions sur n'importe quel sujet et déborder du contexte de la pandémie, même si c'est la priorité actuelle de tous les Canadiens. Conformément à l'article 31, les députés de toutes les régions pourront participer aux travaux grâce à des écrans. Les députés des régions éloignées, que ce soit au Québec ou ailleurs au Canada, pourront participer à tout moment aux débats, ce qui est un fondement de la démocratie.

Si le Bloc québécois n'était pas content de la motion, il aurait pu venir à la table et négocier avec nous. Le Bloc québécois affirme vouloir faire des gains pour le Québec, mais les gains se font autour de la table et non en boudant. C'est comme au hockey: c'est sur la glace que l'on compte les buts. Des 560 buts de Guy Lafleur, combien en a-t-il compté alors qu'il était sur le banc?

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, nous devons nous occuper d'un certain nombre de questions.

Il est toujours intéressant d'entendre mes collègues de la scène politique parler de leurs privilèges. S'ils ont des privilèges, c'est pour servir le peuple, et non pour se plaindre de ne pas avoir assez de temps de parole.

Lorsque nous reprendrons nos travaux sous forme de comité plénier, nous devons nous pencher sur des lacunes criantes, notamment en ce qui a trait aux personnes âgées. Que fait le gouvernement actuellement? Nous pouvons nous employer à sortir des questions de notre chapeau pour surprendre l'adversaire et le pointer du doigt, ou nous pouvons essayer d'examiner la question en profondeur, car la crise que nous traversons est plus vaste que cela. La question des services de santé et du manque de ressources pour ces services doit retenir notre attention. Nous devons nous asseoir et discuter de ces questions.

Je voudrais certainement savoir si le gouvernement est prêt à continuer de collaborer avec nous pour approfondir la réflexion dans l'intérêt des Canadiens, alors que la crise fait rage. Le privilège que nous avons lorsque nous siégeons aux Communes, c'est celui de servir les gens en cette période de crise sans précédent.

[Français]

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, je veux dire à mon collègue que, bien que nous ayons parfois des différends, nous serons toujours sur la même longueur d'onde lorsque viendra le temps de travailler ici pour nos aînés, pour les personnes handicapées et pour les personnes qui ont perdu leur travail. Nous allons toujours collaborer, car c'est non seulement le rôle du gouvernement, mais aussi celui de l'opposition.

Si bons qu'ils soient au départ, les projets de loi du gouvernement peuvent toujours être améliorés. C'est exactement ce que l'opposition a fait. Je leur en accorde le mérite aujourd'hui. Le NPD, les conservateurs et le Bloc ont apporté des améliorations aux projets de loi. Nous travaillons avec eux main dans la main parce que le gouvernement n'a pas la science infuse et n'a pas toujours raison. Nous pouvons parfois nous tromper et faire des choses imparfaites. Grâce à notre collaboration avec l'opposition, nous avons pu améliorer ces projets de loi.

Oui, nous allons continuer de travailler pour aider nos aînés et les personnes handicapées, ainsi que pour offrir des congés de maladie aux travailleurs.

Mme Marie-France Lalonde (Orléans, Lib.): Monsieur le Président, depuis plus d'un mois, les conservateurs réclament une plus grande reddition de comptes de la part du gouvernement.

[Traduction]

J'aimerais que le leader du gouvernement nous parle des conséquences de la motion n° 7, que nous avons présentée, et qu'il nous en dise un peu plus sur le contenu et la durée de la période des questions.

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, c'est une excellente question.

Les séances normales comportent l'équivalent de cinq périodes de questions, soit cinq fois 45 minutes. La motion propose de nous réunir ici, en personne, quatre fois par semaine. Nous aurions le plaisir de nous réunir, et nos collègues d'un peu partout au pays pourraient aussi participer. C'est cela, la démocratie. Ce n'est pas seulement les députés qui habitent près d'Ottawa qui pourront poser une question, mais tous les élus. Voilà ce que nous faisons.

Je me demande pourquoi les députés de l'opposition ont un problème, puisque nous leur accordons plus de temps qu'auparavant pour poser des questions. Je ne comprends toujours pas.

● (1525)

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, ce n'est pas le format qui pose problème. Les Canadiens commencent à y voir clair. C'est peut-être pourquoi les députés libéraux veulent couper court au débat. Le problème, ce n'est pas le format, mais le fait que nous avons affaire à un comité plutôt qu'à l'ensemble des députés qui siègent à la Chambre des communes, et les Canadiens s'en rendent compte. Ils ne sont pas contents, parce que ce n'est pas ce qu'ils veulent et continuent de réclamer à la Chambre.

Article 57 du Règlement

Il n'y a aucune raison qui nous empêche de siéger en tant que Chambre des communes en bonne et due forme, puisque nous nous déplaçons et passons quatre jours ici. L'explication du député n'est pas acceptable.

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, ma collègue soutient que les Canadiens sont mécontents. Je dirais que ce sont les conservateurs qui sont mécontents.

De façon générale, les députés devraient être heureux d'avoir plus de temps pour poser des questions, parce que c'est fondamental. C'est ce que nous voulons. Nous voulons que l'opposition ait plus de temps pour poser des questions importantes.

J'ai été dans l'opposition pendant nombre d'années. Je sais à quel point le rôle de l'opposition est important, et les députés jouent très bien ce rôle. Nous leur donnons plus de temps pour poser plus de questions. Ils pourront siéger cet été, et ils auront plus d'heures à passer chaque semaine avec leurs collègues, ils pourront utiliser de grands écrans et poser des questions à partir de toutes les régions du pays. C'est une approche juste et équitable.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur le Président, j'entendais le leader du gouvernement à la Chambre nous dire, il y a quelques instants, à quel point les parlementaires des deux côtés de la Chambre avaient réussi à bien collaborer jusqu'à présent, et ce, au bénéfice des citoyennes et des citoyens du Canada et du Québec. Je pense qu'on peut dire qu'il a raison. Or, ce à quoi on assiste présentement m'apparaît éminemment gênant. Je ne suis pas sûr que le Parlement gagne en dignité et en crédibilité avec ce qui se passe ici depuis deux jours.

Il me semble qu'il aurait été facile de trouver un terrain d'entente. Les conservateurs veulent maintenir les travaux du Parlement de façon plus régulière. Le gouvernement souhaite en arriver à un Parlement hybride. Qu'est-ce qui empêchait de faire les deux? Non, le gouvernement a décidé qu'il n'avait pas assez d'idées pour présenter des projets de loi.

On se demande comment il se fait que le gouvernement ne veuille plus légiférer. Normalement, un gouvernement est élu pour légiférer. Ce gouvernement ne veut pas légiférer. Ce gouvernement veut juste se faire poser des questions en catimini, ici, et laisser le premier ministre continuer à faire son numéro tous les jours, devant son *cottage* à Ottawa. Ce n'est pas particulièrement édifiant, ce à quoi on assiste.

Ce qui n'est pas particulièrement édifiant, en plus, c'est de voir que, pour parvenir à ses fins, le gouvernement a négocié derrière des portes closes avec le NPD sur des champs de compétence qui ne sont même pas du ressort du gouvernement fédéral. On s'est patenté un petit quelque chose dans les champs de compétence des provinces, sans même leur en parler, tout cela pour réussir à organiser le Parlement comme les libéraux souhaitent l'organiser. C'est tout simplement gênant.

Je terminerai là-dessus. Le leader nous disait que le Bloc n'a pas participé à la négociation. Comme nous l'avons évoqué, nous avons été collaborateurs depuis le début, mais, quand on donne sa parole autour d'une table, on s'attend à ce que la parole soit respectée. À partir du moment où il y a une partie qui ne respecte pas sa parole, on n'a pas tout à fait confiance pour se rasseoir autour de la table. Ce à quoi on assiste depuis deux jours nous démontre que nous avions raison de ne pas avoir confiance pour nous rasseoir autour de la table avec le gouvernement libéral.

Article 57 du Règlement

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son commentaire.

Il peut parfois y avoir des différends et on peut être en désaccord, mais on ne va pas bouder dans le coin quand on est en désaccord. On parle, on s'assoit, on discute.

Le Bloc, encore une fois, nous dit qu'il s'en vient ici pour faire des gains pour le Québec. C'est autour de la table qu'on peut faire des gains sur quoi que ce soit, pas quand on s'éloigne de la table et qu'on refuse de parler.

Encore une fois, si on revient à cette motion, elle apporte un équilibre important. Il y a plusieurs questions qui demeurent en suspens. Par exemple, comment est-ce qu'on fait pour voter sur l'ensemble des décisions que l'on prend dans un Parlement? Comment va-t-on faire pour que nos collègues qui ne sont pas ici puissent voter? C'est leur droit fondamental de voter.

Par cette motion, nous demandons justement au Comité de la procédure et des affaires de la Chambre d'analyser comment on peut faire cela, parce que c'est l'une des choses les plus importantes que les députés font à la Chambre. Il nous faut des réponses à cette question et à d'autres également, mais, en attendant, nous accroissons le nombre d'heures de questions. En fait, il peut y avoir des questions sur à peu près n'importe quoi. Ils détermineront les questions qu'ils veulent bien poser.

Nous allons nous revoir cet été. Les députés peuvent faire des déclarations des députés, parler au nom de leur circonscription et ainsi de suite. Je pense que c'est un bon équilibre, parce qu'on est en période de pandémie et qu'il y a une crise qui est grave. La santé publique nous donne des directives et nous devons les suivre.

• (1530)

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais entendre le leader du gouvernement à la Chambre sur deux choses.

Premièrement, ce que je trouve gênant, avec les gens qui vivent dans des situations de pauvreté dans Rosemont—La Petite-Patrie, à Montréal et un peu partout, c'est que, lorsque quelqu'un est malade, il doit se forcer pour aller travailler parce qu'il n'a pas accès à des congés de maladie. Socialement, c'est gênant. Cette crise nous a montré toutes les vulnérabilités, tous les gens qui vivent dans la misère, tous les petits travailleurs et travailleuses qui ne sont pas capables.

Là, on se fixe un objectif qui en est un de progrès. En tant que véritable défenseur des travailleurs et des travailleuses, comme vrai social-démocrate, je trouve que c'est faire avancer les choses. Je trouve intéressant de se fixer cet objectif-là, et je suis convaincu que les travailleurs et les travailleuses du Québec vont en être bien contents.

Deuxièmement, concernant la formule de Parlement hybride que nous aurons et qui fonctionne bien — on l'a vu à Londres, en Grande-Bretagne —, j'aimerais entendre le leader du gouvernement à la Chambre sur le fait qu'il est beaucoup plus intéressant pour l'opposition d'avoir cinq minutes pour avoir une discussion avec les ministres et leur poser des questions plutôt que d'être limité à 35 secondes. Personnellement, je pense que la capacité et la qualité de reddition de comptes vont être améliorées de beaucoup par cette nouvelle mesure.

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Le fait que l'opposition ait des périodes de questions de cinq minutes où il y a un échange est évidemment beaucoup plus difficile pour le gouvernement. C'est dans la nature humaine. Nous serons un peu plus déstabilisés.

Dans les faits, le NPD a fait des gains pour les autres partis de l'opposition. Il a obtenu qu'il y ait plus de périodes de questions où le gouvernement est questionné sur à peu près n'importe quoi, au choix de l'opposition. C'est une mesure qui assure le bon fonctionnement de notre démocratie puisqu'elle force le gouvernement à rester sur ses gardes et à répondre entièrement à plusieurs questions. Je pense que c'est un très bon élément pour notre démocratie. C'est extrêmement positif. De plus, le fait de se réunir quatre fois cet été est très positif. Effectivement, ce genre de questionnement contribue énormément à notre démocratie, et nous sommes très heureux d'y participer.

En ce qui a trait aux congés de maladie, mon collègue a absolument raison. Cela n'a aucun sens que les travailleurs doivent choisir entre cacher leur maladie et leurs symptômes ou aller travailler parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour mettre de la nourriture sur la table.

Je reviens aux propos du Bloc québécois. Il est évident que cela se fait en partenariat avec les provinces. Des discussions ont été initiées et elles se poursuivront parce que nous mettons l'être humain au cœur de tout ce que nous faisons. L'opposition devrait faire la même chose.

[Traduction]

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je m'attendais à ce que cette motion de clôture arrive plus tôt ce matin, mais nous y voilà. Ma question porte sur les conventions et les précédents à la Chambre. On dirait que, dès que nous procédons d'une certaine façon, cela devient une règle à la Chambre, ce qui veut dire que nous pouvons continuer de procéder ainsi dans l'avenir.

Lorsque septembre arrivera et que nous retournerons à une certaine normalité, peu importe la forme qu'elle prendra, allons-nous continuer de procéder de la même façon, parce que cela fera partie des conventions? Comme nous le savons tous, et comme on nous l'a indiqué, d'un point de vue politique, il n'y a pas de votes pour nous à Ottawa. Nous devrions rester dans nos circonscriptions et rencontrer les gens que nous représentons.

Nous devrions pouvoir revenir ici. Cette façon de faire va-t-elle se poursuivre en septembre?

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, nous voudrions tous voir cette enceinte remplie de députés. J'aimerais que les 338 hommes et femmes qui ont été élus par les gens de leur circonscription pour les représenter soient présents, mais nous vivons une réalité différente. Mon collègue parle des précédents, mais quel précédent y a-t-il eu à la pandémie actuelle? Comment aurions-nous pu savoir? Nous sommes tous en territoire inconnu. Ce ne sont pas des circonstances normales.

Évidemment, nous visons une reprise des travaux au Parlement. C'est ce que tout le monde souhaite, mais nous devons trouver le juste équilibre entre, d'une part, permettre à l'opposition de poser des questions importantes et difficiles, comme elle doit le faire et comme elle le fait effectivement, et, d'autre part, respecter les recommandations de Santé Canada. C'est fondamental. Voilà pourquoi la motion est bonne. Elle représente ce juste équilibre.

• (1535)

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, on se réclame des autres Parlements qui fonctionnent virtuellement. Le gouvernement nous dit que c'est merveilleux puisque nous pouvons lui poser des questions, tout comme les gens de l'extérieur. Là-dessus, je suis entièrement d'accord.

Par contre, les autres Parlements hybrides ne se limitent pas nécessairement à la période des questions. D'ailleurs, ils ont testé le vote électronique. Ils vont beaucoup plus loin.

Pourquoi devrions-nous nous limiter à la période de questions? Pourquoi ne devrions-nous pas poursuivre le programme législatif? Pourquoi ne devrions-nous pas avoir des journées de l'opposition?

Pourquoi ne devrions-nous pas aller plus loin et jouer le rôle d'un vrai Parlement, ce que nous pouvons faire de façon hybride?

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Nous sommes tous d'accord sur l'importance du rôle du Parlement. C'est pour cela que nous avons demandé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre d'étudier la possibilité de voter à distance, ce qui n'est pas possible actuellement. S'il était possible de voter à distance et que les conservateurs étaient intéressés, nous le ferions. De ce que je comprends, les conservateurs ne souhaitent pas le faire. Éventuellement, nous devons le faire afin de remplir toutes nos fonctions. Nous ne savons pas combien de temps durera la pandémie. Nous ne savons pas où nous allons.

Une chose est claire, le gouvernement respectera toujours les principes fondamentaux de notre pays et débattrà toujours des enjeux et des décisions. En effet, l'opposition joue un rôle fondamental que nous respectons, et nous voulons qu'elle le maintienne.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, tout à l'heure, on a mentionné l'expérience du Parlement hybride à Londres. Cela a justement été mis de côté, parce que cela ne fonctionnait pas assez bien. Lors d'un débat, on doit débattre des faits.

Nous, les conservateurs, avons toujours dit que, dans les faits, c'est impossible de réunir à la Chambre 338 parlementaires. On le sait. Lors d'une conférence de presse, le premier ministre a tenu des propos mensongers. Il a dit que c'était ce que l'on faisait. De plus, les députés font parfois des commentaires qui laissent entendre que c'était ce que l'on voulait faire. Cela est faux.

Depuis deux jours, le Parlement siège. Il y a une période dédiée aux déclarations de députés et aux questions orales. Le gouvernement doit rendre des comptes. Les députés de la Chambre débattent de certaines motions. Le Parlement fait son travail. Nous sommes prêts à revoir ou à ajuster certains éléments, dont la question concernant les comités parlementaires.

Article 57 du Règlement

Une tragédie est survenue à Québec, il y a quelques mois. Il s'agit de la tragédie impliquant Mme Levesque. Un rapport a été déposé en fin de semaine. Comme le disait si bien le député de Charlesbourg—Haute-Saint-Charles dans les entretiens qu'il a eus avec les médias, le travail du Comité permanent de la sécurité publique et nationale doit se faire. Malheureusement, on ne peut pas le faire actuellement.

Pourquoi le gouvernement s'entête-t-il à vouloir faire à sa façon, selon sa vision?

Malgré l'amitié, l'estime et le respect que j'ai envers mon collègue, je lui demande de ne pas nous faire pleurer en disant que c'est dur pour le gouvernement, parce qu'il y a des questions de cinq minutes. Encore faut-il donner de vraies réponses. Quelle est la vraie réponse sur la question du déficit actuel?

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, moi aussi, j'ai de l'estime pour mon collègue conservateur. Cela dit, ces questions sont fondamentales, et c'est tout aussi fondamental que le gouvernement y réponde. D'ailleurs, il y répond. On peut ne pas être d'accord sur le contenu des réponses, mais nous y répondons de façon ouverte, sincère et transparente.

Mon collègue a fait référence au comité. Je lui en suis reconnaissant, car cela me permet de dire que, malgré toutes les complications qu'entraîne la pandémie — des gens meurent, des gens perdent leur travail, certaines personnes sont malades —, nous avons réussi à accomplir plusieurs choses, ici, à la Chambre. Par exemple, huit comités se sont réunis. Au total, il y a eu 74 rencontres. On a entendu 580 témoins, et 23 ministres ont comparu devant les comités.

La motion fait qu'on ajoute le Comité permanent des pêches et des océans, et je suis sûr que mon collègue s'en réjouit.

[Traduction]

Mme Patricia Lattanzio (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.): Monsieur le Président, depuis le 13 mars, la Chambre des communes s'est réunie à de multiples occasions avec un nombre réduit de députés, de manière à respecter les recommandations des responsables de la santé publique. Il suffit de jeter un coup d'œil au hansom pour s'apercevoir que ce sont souvent les mêmes députés qui prennent part aux travaux de la Chambre.

Que préconise le gouvernement pour permettre à un plus grand nombre de députés de participer aux travaux parlementaires?

• (1540)

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, je dois dire en toute objectivité que c'est une excellente question, parce que nous souhaitons que les députés, peu importe leur circonscription, puissent participer. Dans un monde idéal, les 338 députés, hommes et femmes, seraient ici pour représenter leur circonscription respective. En raison de la pandémie et des mesures qui ont été mises en place, mesures qui sont respectées des deux côtés de la Chambre, il existe une option. C'est la formule de comité hybride que nous avons présentement, avec des députés des deux côtés, et des députés des quatre coins du pays, afin que des députés élus à Vancouver, à Halifax, sur la Côte-Nord ou ailleurs puissent poser leurs questions à l'écran.

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, je suis contente d'entendre les mots Côte-Nord, car la Côte-Nord s'attend justement à ce que j'en fasse plus.

Article 57 du Règlement

Le leader du gouvernement à la Chambre dit qu'il y a des gens qui sont malades, qui perdent leur emploi et qui ne savent pas de quoi demain sera fait. Ce que l'on me dit, c'est qu'en tant que députée, je devrai travailler moins et ne pas être présente au Parlement. On nous fait des leçons d'arithmétique en nous disant que six est plus grand que deux ou quatre.

Convenons que nous passons des trentaines d'heures au Parlement, durant lesquelles nous avons des discussions. Or, on est en train de remplacer cela par des réunions de comité qui fonctionnent plus ou moins bien, parce que nous avons moins de temps pour poser des questions et que nous sommes constamment coupés. Je pense qu'on est en train d'essayer de nous faire croire quelque chose présentement, et que ce n'est pas une leçon de démocratie que l'on est en train de nous servir.

Nous devrions en faire plus pour les gens de chez nous. Nous sommes considérés comme des travailleurs essentiels. Je considère de mon devoir de conduire 10 ou 12 heures pour venir ici et participer aux réunions de comité. Il est de mon devoir de défendre les miens.

Je considère inacceptable qu'un gouvernement minoritaire décide de fermer la Chambre. C'est un déni de démocratie, même si l'on essaie de nous faire croire que nous allons poser plus de questions. Je m'attends à plus de ce gouvernement. Je ne m'attends pas à ce qu'il ferme la Chambre. Il est minoritaire et il doit s'en souvenir. Il doit nous rassembler ici pour que nous puissions lui poser les bonnes questions et il doit y répondre. Des questions suggérées, il y en a, mais elles sont absolument inintéressantes et ne répondent pas aux besoins de nos gens. Ceux-ci veulent que nous travaillions. Si nous leur demandons des efforts, nous devons en fournir encore plus.

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le Président, je ne suis pas en désaccord sur l'importance du travail qui est réalisé par chacun des députés, en l'occurrence par ma collègue et par tous les autres députés de la Chambre.

Cela me permet de souligner une autre chose, soit le travail fondamental que réalisent les députés lorsqu'ils sont dans leur propre circonscription. Certains députés nous ont dit qu'il était temps de retourner au travail. J'ai entendu cela à quelques reprises de la part de l'opposition. Or, nous travaillons tous les jours lorsque nous sommes dans nos circonscriptions, lorsque nous donnons un coup de pouce à des organismes communautaires, lorsque nous appelons des aînés qui vivent seuls. Toutes ces activités que font les députés sont fondamentales. Je suis sûr que chacun le fait tout aussi bien et je ne pense pas que ce travail soit mieux fait par un libéral, un conservateur ou un bloquiste.

Chaque député fait ce travail. Nous devons continuer à valoriser cela, tout comme nous devons continuer à valoriser ce que nous faisons ici.

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, passons rapidement en revue nos tentatives préférées pour bâillonner la démocratie. Est-ce que j'ai dit Stephen Harper? Stephen Harper? Stephen Harper? Je devrais probablement le dire 150 fois, pour chacune des fois où il a bâillonné la démocratie. Puis il y a eu tous les comités où tout se faisait, coûte que coûte, à huis clos de sorte qu'il n'y avait aucune reddition de comptes. Ensuite est arrivée la crise de 2008, la plus grande crise économique qu'on ait connue à ce stade. Stephen Harper est alors venu à la Chambre et,

avec ses députés conservateurs tout aussi pleins de suffisance, il a voulu forcer l'adoption rapide de leur budget d'austérité. Le Parti néo-démocrate a dit non. Qu'a fait Stephen Harper alors? Paniqué, il a prorogé le Parlement. Les députés s'en souviennent-ils? Il a prorogé le Parlement.

C'est quand même incroyable de parler ici d'obliger le Parlement à rendre des comptes jusqu'à la fin juin, d'avoir des séances cet été puis de poursuivre pendant l'automne pour dénoncer les privilèges des plus privilégiés au Canada alors que, si on se rappelle les années Harper, les portes du Parlement du peuple étaient alors fermées à clé, car il avait peur de réunir son gouvernement minoritaire.

Nous sommes dans une situation de gouvernement minoritaire et nous avons du travail à faire. Je veux m'y mettre demain et je veux que nous puissions commencer à poser des questions sérieuses aux ministres et que nous ayons beaucoup de temps pour aller, en fait, au fond des choses et obtenir des réponses. Allons-y.

● (1545)

L'hon. Pablo Rodriguez: Je suis d'accord, monsieur le Président.

Le Président: Je dois interrompre les délibérations et mettre aux voix sur-le-champ la motion dont la Chambre est saisie.

Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le Président: Convoquez les députés.

● (1555)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 25)

POUR

Députés

Anand
Atwin
Bibeau
Drouin
Duvall
Garneau
Hajdu
Hussen
Lalonde
Lattanzio
Mathysen
Miller
Ng

Angus
Bendayan
Dhillon
Duclos
Freeland
Green
Hardie
Iacono
Lamoureux
Lebouthillier
McCrimmon
Morneau
Rodriguez

Romanado
Vandenbeld— 29

Scarpaleggia

CONTRE

Députés

Barlow	Bergen
Bergeron	Bezan
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	Cumming
Deltell	d'Entremont
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Genuis
Gill	Gray
Harder	Lemire
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Normandin
Scheer	Schmale
Sweet	Therrien
Vecchio	Wagantall
Waugh— 23	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE ET DES COMITÉS

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le Président: Nous reprenons le débat. La députée de Battlefords—Lloydminster dispose encore de deux minutes et 30 secondes pour terminer son discours.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, encore une fois, ce que je disais, c'est qu'il n'appartient pas au gouvernement de l'heure de décider comment il sera tenu responsable de sa gestion du pays. Le premier ministre et le ministre des Finances semblent tout aussi désintéressés par la responsabilité financière et la reddition de comptes. En plus d'avoir refusé de présenter un budget pour les mesures d'aide liées à la COVID-19, ils n'ont pas voulu présenter une mise à jour économique ou même des données financières appropriées. La motion d'aujourd'hui ne nous dit toujours pas quand nous aurons une mise à jour financière.

La proposition à l'étude aujourd'hui nécessite que nous tenions compte des défis que posent les réunions virtuelles. Même s'il vaut mieux se réunir virtuellement que de ne pas se réunir du tout, les réunions à distance ne sont pas propices aux échanges de qualité. Comme je fais partie du Comité permanent des ressources humaines, j'ai pu constater de mes propres yeux les lacunes de la technologie. Notre comité se réunit à distance depuis un mois. Même après un mois, nous passons encore beaucoup plus de temps à résoudre des problèmes techniques qu'à discuter entre nous. Cela nuit considérablement à notre efficacité, et nous avons vu que le comité sur la COVID-19 est aux prises avec les mêmes problèmes.

En tenant des séances en personne à la Chambre, nous pourrions mieux aider les Canadiens. Certains députés affirment qu'au nom de la santé et de la sécurité, les séances en personne ne sont pas possibles. À cela, je répondrai que la séance actuelle est la preuve même que nous pouvons nous réunir dans cette enceinte tout en respectant les lignes directrices de santé publique. Je voudrais également citer des exemples de démocraties dans le monde qui ont poursuivi ou repris leurs activités parlementaires. Tout comme la Chambre devrait reprendre ses travaux habituels, il en va de même pour l'ensemble des comités permanents et des comités spéciaux.

Ordres émanant du gouvernement

Nous devrions autoriser ces comités à reprendre leurs importants travaux. C'est dans l'intérêt à long terme des Canadiens.

Un Parlement autorisé à se servir de ses pleins pouvoirs ne peut que mieux servir les Canadiens. Il ne s'agit pas d'une question partisane. Il s'agit de la conviction fondamentale que le Parlement est la pierre angulaire de notre démocratie et que le débat, la surveillance et la transparence renforcent cette démocratie. Les générations qui nous ont précédés ont façonné notre démocratie. Elles l'ont sauvegardée et l'ont améliorée. Il est de notre responsabilité collective d'en faire autant pour la prochaine génération. Pour ce faire, nous devons rester vigilants face aux efforts intentionnels ou non visant à affaiblir ou à miner la démocratie. Sauvegarder la démocratie devrait constituer la priorité de chacun d'entre nous.

Nous devons reconnaître que la motion priverait le Parlement d'une partie de son pouvoir. Même si être à la tête d'un gouvernement minoritaire n'est pas ce que souhaitait le premier ministre, c'est ce que les Canadiens ont choisi. Le premier ministre a l'obligation de travailler avec le Parlement pour le bien des Canadiens. Ces derniers s'attendent à plus et ils méritent mieux.

J'invite tous les députés à reconnaître le Parlement comme un service essentiel et à admettre que leur responsabilité envers les électeurs et leur devoir de défendre la démocratie sont d'une importance primordiale. Un gouvernement qui ne rend pas de comptes ne respecte ni la démocratie ni les Canadiens. Nous devons nous efforcer d'obtenir les meilleurs résultats pour les Canadiens, car ils comptent sur nous. Alors que nous sommes aux prises avec une crise mondiale de la santé, nous ne pouvons pas sacrifier la démocratie.

● (1600)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui concerne la défense de l'institution parlementaire, je serais prêt n'importe où et n'importe quand à comparer le bilan de Stephen Harper à celui du premier ministre actuel. Stephen Harper a prorogé le Parlement, c'est-à-dire qu'il a fermé le Parlement et n'a travaillé avec aucun des partis de l'opposition.

Comparons cela à ce que nous avons actuellement: un premier ministre faisant preuve d'un engagement soutenu à écouter les experts de la santé et à respecter l'importance de l'institution qui est la nôtre afin que nous soyons là où nous en sommes aujourd'hui.

Au bout du compte, même, plus de questions pourront être posées et plus de pétitions pourront être présentées par des Canadiens de partout au pays. Nous avons la possibilité d'entendre les déclarations des députés. Nous espérons que cela permettra une intégration virtuelle plus complète, où tous les députés pourront participer à l'aide d'outils technologiques. Il est à espérer que les conservateurs se rendront compte de l'importance de trouver un moyen d'assurer une certaine forme de vote afin que les parlementaires puissent voter, peu importe où ils se trouvent. Cela fait, nous pourrions peut-être ensuite aller un peu de l'avant avec certains des autres changements qui sont si importants.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le Président, je dirais plutôt que c'est sous le premier ministre actuel qu'on a tenté comme jamais auparavant de s'accaparer de nouveaux pouvoirs. On a tenté de réduire au silence l'opposition et de la priver de tous les pouvoirs qu'elle détient. Je ne parle pas seulement de la présente législature, je parle aussi de la législature précédente. Il s'agit d'une tendance du gouvernement actuel.

S'il s'agissait vraiment de séances virtuelles de la Chambre, ce serait très bien, mais il s'agit plutôt d'un comité virtuel. Je demande au gouvernement d'arrêter d'induire les Canadiens en erreur et d'appeler un comité, un comité, et de cesser de parler de Parlement. Il est question de séances virtuelles d'un comité, et non de la Chambre des communes.

• (1605)

Mme Rachael Harder (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire a utilisé une expression importante. Il a dit que nous devons respecter l'importance de cette institution. Je suis tout à fait d'accord avec le député. Nous devons respecter l'importance de cette institution, ce qui signifie que le Parlement doit reprendre ses travaux sous sa forme complète, et non sous la forme d'un comité spécial, comme le proposent les libéraux.

Ma collègue peut-elle nous en dire davantage à ce sujet? Je le répète, le secrétaire parlementaire a dit que nous devons respecter l'importance de cette institution.

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le Président, je trouve très ironique que nous ayons débattu une motion de clôture. Nous sommes ici, pendant une vraie séance de la Chambre des communes, et non dans une réunion de comité, et nous avons débattu une motion de clôture parce que le gouvernement ne voulait pas que le débat se poursuive. Il est ironique que cela ait duré une demi-heure. Nous sommes passés au vote et le gouvernement a gagné, grâce à l'appui des néo-démocrates.

Le gouvernement ne protège pas la démocratie ni notre institution en mettant un terme au débat et en nous obligeant à siéger dorénavant dans un comité virtuel.

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je vais utiliser le même mot qu'a utilisé ma collègue précédemment: « ironie ». Je trouve cela particulièrement ironique d'entendre aujourd'hui les conservateurs devenir les grands défenseurs des institutions, de la liberté des parlementaires, de la démocratie et des comités.

J'étais là, pendant les neuf années durant lesquelles l'ancien premier ministre conservateur M. Harper était au pouvoir. J'ai vu plus d'une centaine de bâillons. Les conservateurs empêchaient le débat à la Chambre, mettaient systématiquement les comités à huis clos et empêchaient les scientifiques du gouvernement fédéral de parler librement dans les médias.

Aujourd'hui, nous devrions plutôt garder la tête froide et réfléchir à ce que nous pouvons faire pour nous adapter aux circonstances de cette crise pandémique dans laquelle nous sommes.

Nous allons continuer à siéger quatre jours par semaine jusqu'au 18 juin, comme c'est presque le cas normalement. Par ailleurs, des séances ont été ajoutées cet été, et nous allons pouvoir siéger et poser des questions au gouvernement. C'est un progrès, parce qu'habituellement nous ne siégeons pas l'été.

[Traduction]

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le Président, honnêtement, je suis sans mot. Quelle ironie. Les néo-démocrates viennent de voter pour mettre fin au débat. Toute la journée aujourd'hui ainsi qu'hier, les conservateurs ont martelé l'importance de tenir des séances de la Chambre en bonne et due forme et non de simples séances de comité. Je trouve que la question est très ironique.

M. David Sweet (Flamborough—Glanbrook, PCC): Monsieur le Président, on a parlé des projets de loi émanant des députés à de nombreuses reprises et avec raison. J'ai la chance de faire partie des quelque 300 députés ayant pu faire adopter un de leurs projets de loi par la Chambre et le Sénat. Cette mesure législative a énormément aidé les victimes de délinquants violents.

Que pense ma collègue du fait que, suite au vote auquel nous venons de procéder, les députés n'auront plus la possibilité de représenter les gens qui les ont élus et de présenter des projets de loi qui pourraient améliorer le sort de ces gens?

Mme Rosemarie Falk: Monsieur le Président, encore une fois, quelle ironie. J'ai du mal à comprendre que des députés qui ne sont pas sur les banquettes ministérielles puissent voter en faveur de la clôture ou d'un comité. Ils renoncent aux initiatives parlementaires, à la possibilité de présenter des projets de loi et de créer des lois.

Je trouve tellement malheureux qu'il y ait eu des députés prêts à voter pour empêcher le Parlement de siéger et, ce faisant, à renoncer à la possibilité de présenter des initiatives parlementaires.

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, j'ai tellement de choses à dire que je ne sais pas par quoi commencer.

J'aimerais revenir sur l'idée selon laquelle le fonctionnement du Parlement sera amélioré à partir de demain, c'est-à-dire à partir du moment où nous ne ferons plus ce que nous faisons habituellement en tant que parlementaires.

Comme tous les députés de la Chambre, j'ai été élue parce que les électeurs souhaitent que je travaille pour eux. Nous savons à quel point les gens de nos circonscriptions vivent des moments difficiles présentement. Je viens d'une circonscription rurale. Je pense aux gens de l'industrie touristique, aux gens de l'industrie de la pêche, aux communautés autochtones et à toutes les petites et moyennes entreprises.

Il y a des ressources naturelles dans ma circonscription. Ma région est ce que l'on appelle une région ressource. Toutes ces grandes compagnies travaillent avec des petites entreprises qui sont vraiment mises à mal présentement. Par exemple, les secteurs du papier, de l'aluminium et de la forêt ont beaucoup de difficulté.

Deux idées me viennent en tête en même temps. J'ai l'impression, ou plutôt la certitude qu'on essaie de me faire avaler un beau gros mensonge. On me dit que, à partir de demain, je serai en mesure d'en faire plus que si j'étais au Parlement. De plus, on prétend que c'est exactement ce que les gens demandent. Or ce n'est pas ce que les gens nous demandent.

Nous avons beaucoup parlé des gens qui perdent leur emploi, des malades et des familles qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts parce qu'elles ne savent plus où donner de la tête. Les gens doivent s'occuper de leurs proches qui sont malades ou de leurs enfants, tout en essayant de travailler en même temps.

Je sais que mes collègues font un énorme travail dans leur circonscription. On prétend avoir trouvé une solution pour les parlementaires. On nous dit que le travail que nous faisons à la Chambre n'est pas utile, que nous devons appeler nos concitoyens et que nous devons laisser de côté le travail de législateur et le travail fait en comité.

On nous dit qu'en faisant moins à la Chambre, nous allons en faire plus dans nos circonscriptions. Personnellement, je crois que les notions de dignité, de respect et d'efforts, dans le cadre de nos fonctions en tant qu'élus, devraient passer par des travaux à la Chambre. Je suis tout à fait ouverte à l'idée que ces travaux soient adaptés aux circonstances actuelles. Cependant, on ne peut pas dire qu'il n'y a plus de menu législatif qui tienne, que tous les comités ne peuvent pas siéger et que nous ne pouvons pas avoir tout l'espace possible dans les comités à cause de la pandémie.

Nous devrions plutôt tirer profit de la situation. Plus que jamais, nous avons besoin de trouver des moyens pour faire notre travail de législateurs à la Chambre et en comité, tout en travaillant dans nos circonscriptions et en affrontant la pandémie.

J'ai l'impression que nous sommes sur pause. Le Québec et toutes les provinces ont également été sur pause. Les gens reprennent leurs activités et recommencent à vivre. Cependant, le signal que nous leur envoyons, c'est que nous ne sommes pas assez rapides, pas assez travaillant et que nous n'avons pas assez de volonté pour faire le travail que nous faisons habituellement.

Je pense que nous avons démontré aujourd'hui que nous sommes capables de travailler ensemble en toute sécurité, puisque nous respectons la distanciation sociale. Je vais aller en comité tout à l'heure et je ferai mon travail. Si nous sommes capables de le faire, pourquoi ne le ferions-nous pas?

Tous mes concitoyens ainsi que les Québécois et les Canadiens doivent se dire la même chose, soit qu'on en demande plus aux citoyens. On leur demande de travailler, de faire des sacrifices et de se mettre un peu plus à risque. Nous, qui sommes leurs représentants, nous devrions être sans faille. Je dis sans faille, mais nous avons certainement tous des défauts. Cependant, nous devrions montrer l'exemple. Présentement, ce que nous donnons comme signe, c'est que nous voulons en faire moins.

• (1610)

Je pourrais donner un nombre incroyable d'exemples.

Oui, je viens d'une région rurale. Je viens de l'Est du Québec. Je pense à ma collègue d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia et à mon collègue de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, avec lesquels je travaille depuis plusieurs semaines pour répondre conjointement aux besoins de la population dans nos circonscriptions. Même s'il existe les vidéoconférences, nous savons qu'il manque dans les circonscriptions un espace de dialogue, un espace où trouver des réponses, un espace à construire, parce que nous sommes chez nous. Il faudrait, comme à l'habitude, que nous puissions le construire avec la Chambre, avec les collègues.

J'ai parlé des petites et moyennes entreprises, du tourisme, de la pêche et de la foresterie. D'un autre côté, les circonscriptions immenses comme la mienne — 350 000 km², l'une des plus grandes au Québec et au Canada — abritent beaucoup de communautés isolées, des communautés de 200 à 300 personnes, des communautés autochtones qui sont très fragilisées et très vulnérables à l'heure actuelle. Or la Chambre ne traite pas nécessairement des questions

Ordres émanant du gouvernement

qui concernent de près ces communautés, des questions dont on a l'impression qu'elles sont plus marginales d'un point de vue purement démographique. Pourtant, ces gens ont droit à la même représentation que tout le monde. Je souhaite donc que nous puissions mettre en avant, présenter et souligner ces réalités pour trouver des solutions. Il faut nous rappeler que cela a pris des semaines avant d'en arriver à octroyer de l'aide au secteur des pêches.

Il est certain que le travail en personne à la Chambre permet aussi de s'adresser au premier ministre et à tous les collègues, pour plaquer un sujet donné dans l'espace public et pour trouver des solutions.

On le voit présentement pour le tourisme. Je n'arrête pas d'en parler, mais je pense à tous ces gens qui en vivent et que je vois tous les jours partout dans ma circonscription. Il y a des familles qui vivent du tourisme, qui ne réussissent pas à boucler leur fin de mois et qui n'ont aucune idée de ce qui va leur arriver la semaine prochaine, le mois prochain, ni même en septembre alors qu'ils n'auront peut-être pas accumulé suffisamment d'heures de travail pour être admissibles à des prestations d'assurance-emploi. Je ne peux pas imaginer l'année que ces gens risquent d'avoir. Je veux garder espoir que quelque chose va arriver pour eux. Il faut travailler pour ces gens. Je veux que leur voix soit entendue, ici comme en comité.

Je ne veux pas que nous ayons moins d'occasions de défendre les nôtres et de proposer des solutions. C'est le rôle du Parlement.

On a parlé de la PCU plus tôt. Chez nous aussi, c'est un sujet extrêmement important. J'ai parlé à des entreprises qui ont un besoin criant de main-d'œuvre, surtout dans les régions éloignées du Québec. On offre ici une prestation qui dissuade les gens d'aller travailler. Or, nos gens doivent travailler, ils ont besoin de travailler, il en va de leur survie. On parle des familles et des individus, mais cette prestation a aussi des répercussions sur la communauté et sur nos entreprises, à moins que les gens ne retournent au travail.

Il faut donc qu'il y ait des améliorations et je pense que le cadre du Parlement demeure toujours le meilleur pour ce faire. On ne peut pas nous faire croire qu'en ayant moins de temps, moins de comités, moins de réponses et moins de contacts entre nous et entre collègues, on va pouvoir faire mieux et plus. Je trouve très difficile, voire impossible de croire cela.

Il faut bien entendu continuer à travailler sur ces sujets. J'ai aussi évoqué la question autochtone, qui est très importante pour moi. Dans la circonscription de Manicouagan, les Innus et les Naskapis constituent 15 % de la population. On sait que ce sont des populations très jeunes et qui ne cessent de croître. J'ai vécu cette crise, cette pandémie, avec eux. J'ai vu tous les besoins qu'ils avaient et qu'ils ont toujours, des besoins auxquels on n'a pas répondu. Oui, des millions de dollars ont été donnés, mais ces populations sont fragiles et vulnérables à cause de leur isolement et de leurs problèmes de santé. J'ai envie d'entendre parler ici de leur réalité et de leurs besoins.

Oui, il y a le travail régulier de la Chambre et de ses comités, et il faut légiférer. Cependant, il y a aussi tout le travail en temps de pandémie, maintenant.

Ordres émanant du gouvernement

● (1615)

J'ai toujours l'impression que nous sommes en retard. Nous sommes en retard pour ce qui est de la suite des choses. Rien ne nous empêche de penser à la relance, à ce qui va arriver cet automne ou à une deuxième vague. Nous n'en parlons pas nécessairement et je pense qu'il est de notre devoir de prévoir cela et d'avoir une longueur d'avance pour savoir ce qui va arriver et ce que nous pouvons faire pour ne pas que les répercussions soient les mêmes qu'au début de cette crise. Nous devons nous préparer. Je le dis pour les communautés autochtones, pour nos entreprises, pour nos travailleurs et toutes nos communautés. C'est ce dont ils ont besoin. Nous avons suffisamment de travail à faire, en plus d'avoir les moyens de le faire. Nous avons plus de travail que nous en aurions habituellement. Quand on me dit que nous allons nous rencontrer une, deux ou trois fois cet été, je ne trouve pas cela suffisant. S'il le fallait, je viendrais tout l'été pour pouvoir donner encore plus aux miens, pour pouvoir les défendre et trouver des solutions.

Pour mes concitoyens, je souhaite que nous arrivions à autre chose que ce à quoi nous assistons présentement. On nous dit que nous devrions retourner chez nous et faire des appels, tout simplement, alors qu'il y a tant à faire ici. C'est ce que le leader du gouvernement à la Chambre des communes nous disait tout à l'heure. C'est une déception. À certains égards, c'est presque du cynisme, compte tenu de ce dont nous avons parlé hier quand nous avons appris que les deux grandes formations politiques que sont le Parti libéral du Canada et le Parti conservateur du Canada avaient choisi d'avoir accès aux subventions salariales.

Au début de la crise, j'ai vu que des Autochtones de ma circonscription n'avaient pas de masques. Des PME de ma circonscription me disent qu'elles n'arrivent pas à joindre les deux bouts et qu'elles feront faillite. Je vois des pêcheurs qui savent qu'ils s'en vont pêcher à leurs frais, en s'endettant. Je vois des travailleurs qui doivent abandonner leur emploi parce qu'ils ont des enfants malades. On n'améliore pas ces programmes, ces subventions. On n'essaie pas de les moduler en fonction des besoins réels. J'insiste sur le mot « besoins ». On laisse cela de côté, et en même temps on pige dans le sac en disant qu'on en a besoin. Le parti le plus riche du Canada, qui n'en a absolument pas besoin, décide de se prévaloir de cette subvention. Qu'il s'agisse d'un parti ou de l'autre, je trouve cela terriblement cynique.

On crée des subventions, dont certains riches profitent. Du même souffle, on nous dit que, pour travailler pour les nôtres, qui ont vraiment beaucoup de besoins à combler, nous devrions rester chez nous et non travailler à la Chambre, puisque nous sommes capables de le faire.

C'est toujours une question de capacité, et la capacité vient avec la volonté. Nous sommes capables de le faire et le Bloc québécois veut le faire. Je souhaiterais que nous poursuivions les travaux, avec toute la conscience morale que nous pouvons avoir en tant qu'élus. Nous devrions savoir que, ce que nous faisons, ce n'est pas pour notre parti ni pour nous-mêmes, mais bien pour toute la population que nous servons. Dans mon cas, c'est les Nord-Côtiers. Je souhaite être aussi présente que possible ici pour que nous trouvions des solutions rapidement.

Nous sommes allés sur la Lune, alors j'imagine que nous pouvons trouver une façon de voter électroniquement assez rapidement. Il n'y a aucun argument qui tienne pour ne pas que les travaux de la Chambre se poursuivent de la façon la plus fertile possible. J'invite l'ensemble des députés de la Chambre à se prononcer

en faveur de la reprise des travaux, et, pourquoi pas, de la reprise des travaux intensifs de la Chambre. C'est ce dont nos gens ont besoin. C'est ce qu'ils veulent, et nous sommes là pour eux.

● (1620)

[Traduction]

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Monsieur le Président, j'ai beaucoup aimé travailler avec ma collègue au sein du comité des pêches, du moins pendant la très courte période où il s'est réuni. J'espère que le comité pourra bientôt reprendre ses travaux.

L'expression « sans précédent » revient très souvent dans le débat. Nous vivons une période très intéressante et sans précédent. D'aucuns disent qu'il s'agit d'une récession qui touche avant tout les femmes. La pandémie de COVID-19 a une incidence disproportionnée principalement sur les femmes et les personnes qui occupent des emplois précaires. Étant donné que la pandémie cause des difficultés socioéconomiques et que, évidemment, elle rend des gens malades, je crains d'avoir mal compris où veulent en venir les députés d'en face aujourd'hui.

Souhaitent-ils que le Parlement puisse discuter de tous les sujets sur lesquels il se pencherait en temps normal, ou ma collègue croit-elle que les séances en personne à la Chambre et les séances virtuelles devraient avant tout porter sur la pandémie?

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur le Président, ce n'est pas un dilemme qui nous force à choisir entre deux choses.

Je pense que nous pouvons tout à fait faire les deux. Nous pouvons siéger. Bien évidemment, s'il y a une urgence, nous pouvons mettre l'accent sur l'urgence. Cela ne nous empêche pas de faire le reste du travail.

Je m'en sens capable, je me sens apte à le faire, et je donne tout le temps que j'ai. Je n'en attends pas moins de tous mes collègues, comme certainement tous mes concitoyens n'en attendent pas moins de ce Parlement.

● (1625)

[Traduction]

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, dans son discours, la députée a beaucoup parlé des difficultés éprouvées par les entreprises dans sa circonscription, plus particulièrement en raison des programmes mis en place par les libéraux qui nuisent au retour au travail des employés. Je saurais gré à la députée de nous en dire un peu plus à ce sujet.

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de sa question.

C'est un élément qui est très important pour moi. Justement, les gens de chez nous et d'ailleurs sont vaillants. Ils veulent travailler et participer à l'effort à leur façon, en ayant leur propre emploi, mais avoir un emploi les pénalise. C'est certain que les gens pensent à leur famille d'abord, mais il faut penser collectivement, et c'est ce que le gouvernement devrait faire.

Ce que propose le Bloc québécois, ce n'est pas de pénaliser les gens qui veulent travailler, bien au contraire. Il faut leur donner accès à la prestation, mais, une fois qu'ils vont gagner de l'argent, ils devraient pouvoir améliorer leur sort et augmenter leur revenu. Je trouve que c'est une solution à proposer.

Le gouvernement devrait le faire rapidement. Oui, il y a une crise, mais, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, il y a également la relance. Nous ne sommes plus en début de crise. Nous arrivons à autre chose. Nous devons moduler nos mesures et nous adapter à ce qui arrive. Il faut également penser à l'avenir.

Bien évidemment, je suis d'accord avec mon collègue. Il faut trouver des incitatifs pour que les gens retournent sur le marché du travail et participent à la relance de l'économie.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son travail et de sa passion pour la Côte-Nord. On la sent fort bien.

Nous ne sommes pas dans une situation idéale. Nous vivons une crise. Il y a une pandémie. Je pense que tout le monde essaie de trouver des solutions pour aider les gens et pour continuer à faire fonctionner le Parlement.

Il y a des choses sur lesquelles nous avons progressé au moyen de la nouvelle motion que nous avons votée. Jusqu'au 18 juin, nous allons siéger quatre jours par semaine. Nous allons avoir plus de temps que d'habitude pour poser des questions au gouvernement.

Généralement, autour de la fête nationale des Québécois et des Québécoises, le Parlement cesse ses activités pour l'été, et nous nous retrouvons vers la fin de septembre.

Pourtant, nous avons obtenu que le Parlement continue ses activités, et nous allons nous voir au moins une fois par semaine durant l'été de manière régulière. Cela va faire en sorte que, avec des vidéoconférences et un Parlement hybride, nous pourrions continuer nos conversations, poser des questions au gouvernement et essayer de travailler à l'amélioration des programmes existants.

Nous pourrions aussi travailler à la création de nouveaux programmes. Par exemple, une chose est importante pour nous, au NPD, et je suis certain que ce l'est aussi pour le Bloc. Il s'agit des compensations pour les artistes qui ont vu leurs expositions, leurs spectacles, leurs tournées, ou alors les festivals, annulés cet été. Pour l'instant, ils n'ont toujours pas reçu d'aide.

Mme Marilène Gill: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie de son travail, que j'apprécie énormément. Je tiens à le lui dire.

Toutefois, je ne pense pas que ce soit un gain. Je trouve cela désagréable d'entendre à peu près les mêmes mots que le leader du gouvernement nous disait tout à l'heure relativement au gain. Avoir moins, ce n'est pas un gain. Moins, ça reste moins. Je le dis pour les leçons d'arithmétique du leader du gouvernement à la Chambre: moins demeure moins.

Maintenant, on me dit qu'il y aura peut-être une journée cet été où nous pourrions parler de programmes et que nous pourrions le faire par l'entremise de comités. Pourtant, nous pourrions le faire demain. Si nous votions contre la motion, nous serions encore à la Chambre demain. Nous pourrions déjà y travailler.

Encore une fois, j'ai beaucoup de difficultés à comprendre certaines choses. Qu'on m'aide à comprendre comment il est possible

Ordres émanant du gouvernement

qu'en faisant moins et en ayant moins, nous soyons capables d'en faire plus?

Bien sûr, l'analogie est extrême, mais que ferions-nous si nous en étions en temps de guerre? Resterions-nous à la maison? Nous en demanderait-on plus? Dirions-nous non, que nous ne pouvons rien faire et qu'on nous en demande trop? Dirions-nous qu'il y a une crise, que nous vivons une crise?

J'ai l'impression qu'il y a un manque de volonté. J'espère que ce n'est pas cela, et que c'est simplement une mauvaise perception. Je suis prête à travailler. Le Bloc québécois est prêt à travailler. Je pense que le Parti conservateur est prêt à travailler.

Pourquoi arrête-t-on les séances de la Chambre plutôt que de les poursuivre et de travailler encore plus, comme nous le demandons depuis le début de la crise à l'ensemble de nos concitoyens?

• (1630)

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, j'ai une question pour la députée de Manicouagan.

Peut-elle nous donner un exemple concret d'une situation où la formule actuelle ne nous permettrait pas de faire avancer les choses et de bien défendre nos concitoyens? Je pense notamment à l'impossibilité de travailler en comité.

Mme Marilène Gill: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de sa question. Il est très sensible aux préoccupations des régions. Nous venons tous deux de régions rurales et savons très bien que l'accès au service Internet est assez problématique, déficient, difficile, voire inexistant. Cela complique énormément notre travail.

Même dans le cadre de ces comités, nous sommes la plupart du temps interrompus parce que des gens ne portent pas leur casque d'écoute ou parce que l'interprétation connaît des difficultés. Cela fait que, une fois de plus, nous n'avons pas plus, mais moins. Ces moments où l'on nous interrompt, où nous devons nous répéter et où il y a des problèmes techniques nous font perdre du temps. Cela s'arrête tout simplement. Combien de fois certains de mes collègues ont-ils dû se priver de leur droit de parole, de leur droit de poser des questions? En effet, le temps perdu ne revient pas.

Je trouve cela très problématique. Nous sommes souvent privés de notre privilège parlementaire et il faut que cela cesse. Il est bien évidemment préférable de pouvoir travailler ensemble en présence l'un de l'autre puisque personne ne va m'interrompre, sauf vous, monsieur le Président. Nous sommes capables de bien faire le travail qui est le nôtre.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je tâcherai d'être bref.

Ordres émanant du gouvernement

Si cette motion est adoptée, la députée aura la possibilité de présenter toutes les différentes questions qu'elle a soulevées, que ce soit lors de la période des questions, des déclarations de députés, des pétitions, ou à un autre moment. L'argument avancé par les bloquistes et les conservateurs comporte une lacune importante. D'une part, ils affirment que selon les experts en matière de santé, il n'est pas souhaitable que 338 personnes se rassemblent à la Chambre en même temps. D'autre part, les conservateurs disent qu'ils ne sont pas prêts à passer au vote électronique. Nous devons dénouer cette impasse pour aller de l'avant. Nous devons permettre aux 338 députés de voter sur des enjeux liés par exemple aux journées de l'opposition et aux projets de loi d'initiative parlementaire. N'est-elle pas d'accord?

[Français]

Mme Marilène Gill: Monsieur le Président, je pense qu'il s'agit d'un faux dilemme. J'ai dit ce que je souhaite. Le gouvernement, dans sa motion, dit ce qu'il souhaite. Nous pouvons discuter de différents moyens d'y parvenir et c'est d'ailleurs ce à quoi sert la Chambre.

En bon québécois, on dit qu'il n'y a que les fous qui ne changent pas d'idée. Nous sommes capables de changer d'idée, de nous entendre et de trouver ces moyens. Ce n'est pas une question d'opposition ou de parti. Il s'agit de savoir ce que veulent nos concitoyens et ce qui est le mieux pour eux. Or, à mon avis, c'est ce que nous avons proposé tout à l'heure.

Je suis prête à trouver d'autres moyens que cette imposition par un gouvernement minoritaire d'une formule qui lui convient, mais qui ne sied pas bien aux Québécois ni, j'ose imaginer, aux Canadiens.

[Traduction]

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse de partager mon temps de parole avec le député de Saskatoon—Grasswood. Nous venons tous les deux de la Saskatchewan. Nous nous sommes déplacés. Le voyage s'est bien déroulé et il est bon de revenir à la Chambre.

Je suis plutôt une personne visuelle. Dans mes réflexions pendant la journée, je me suis demandé comment je pourrais expliquer aux Canadiens ce qui se passe aujourd'hui à la Chambre. Je crois qu'une des raisons pour lesquelles les libéraux ont proposé la clôture, c'est qu'ils ont réalisé que les Canadiens comprennent ce qui se passe.

Je demande aux députés d'imaginer une situation où une mère entre dans la chambre de son fils et constate que la chambre est un désordre complet alors qu'elle était habituellement bien rangée. Elle demande à son fils de faire le ménage; elle lui dit qu'il est temps de faire le ménage. Dans cette situation, la mère représente les Canadiens. Ces derniers ont suivi les développements pendant la pandémie. Le gouvernement s'ajuste à différentes façons de faire et nous collaborons avec lui, mais vient un temps où il faut passer à autre chose. Il est temps de faire le ménage.

Aujourd'hui, le gouvernement est comme l'enfant qui a rangé sa chambre et qui invite sa mère à venir voir comme elle est belle. En effet, tout l'espace est libre. Toutefois, les livres ne sont plus là où ils devraient être. Où sont-ils? Les jouets et les vêtements ne sont pas non plus à leur place. Où sont passées toutes ces choses? Tout est entassé dans le placard, à l'abri des regards.

Le gouvernement veut nous faire siéger en comité, même maintenant, alors que la Chambre est prête à se rassembler de nouveau

pour tenir des séances en bonne et due forme. Le premier ministre et le gouvernement essaient de convaincre les Canadiens que tout sera ainsi pour le mieux en nous disant que nous aurons ainsi bien des occasions de poser des questions et d'écouter leurs réponses, en plus de pouvoir présenter des déclarations de députés et des pétitions.

Je dirais qu'il y a anguille sous roche. À mon avis, le gouvernement ne désire aucunement recommencer à devoir rendre compte des décisions qu'il prend. Lui aussi cache des choses dans un placard.

Lorsque nous avons siégé pour la première fois après l'élection du gouvernement libéral majoritaire, les libéraux ont tout de suite tenté d'enlever à l'opposition les outils parlementaires dont elle dispose. Notre leader parlementaire a travaillé d'arrache-pied pour veiller à ce que cela ne se produise pas. Maintenant, nous nous retrouvons privés de nos outils; nous devons nous contenter de pouvoir poser des questions ou présenter une déclaration. Ce n'est pas le rôle des députés à la Chambre des communes. Nous avons le devoir de représenter les électeurs de notre circonscription, de demander des comptes au gouvernement et de favoriser la prise de décisions qui sont dans l'intérêt des Canadiens lorsque nous jugeons que leurs besoins ne sont pas comblés.

Parmi les lacunes des séances en comité plénier, il y a celle de ne pas pouvoir présenter de motions de l'opposition parce qu'il ne s'agit pas d'une véritable séance de la Chambre des communes. Nous savons à quel point ces motions sont importantes parce que le Parti conservateur et les autres partis de l'opposition siégeant de ce côté-ci de la Chambre ont réussi à en faire adopter trois qui ont rappelé à l'ordre le gouvernement.

L'une d'entre elles prévoyait la formation du comité sur les relations sino-canadiennes, chargé d'examiner tous les problèmes avec la Chine qui ont une incidence sur le Canada. Je pense notamment aux deux hommes qui sont détenus indûment en Chine depuis fort longtemps. Je prie pour eux régulièrement. Je prie qu'ils ne perdent pas courage, qu'ils demeurent en bonne santé et que le gouvernement canadien fasse ce qu'il doit faire pour les rapatrier.

Je pense aussi à la situation dans le secteur agricole et aux mesures prises par la Chine à l'égard de nos exportations. Devant toutes sortes de problèmes, notamment ses rapports avec la Chine et la pandémie en cours, le gouvernement a choisi de rester les bras croisés. Il ne fait aucun doute que cette pandémie est en grande partie responsable du désordre qui règne.

Les Canadiens disent que tout va mieux et que nous avons fait ce que nous devons faire, mais qu'en est-il des mesures prises par le gouvernement? Pourquoi les libéraux ont-ils affirmé que le virus ne se transmettait pas d'humain à humain? Pourquoi n'ont-ils pas immédiatement suspendu les vols en provenance de la Chine jusqu'à ce que la situation soit tirée au clair? Pourquoi ont-ils adopté une approche défensive plutôt qu'offensive? À quoi pensaient-ils? Pourquoi ont-ils affirmé qu'il n'était pas nécessaire pour le grand public de porter un masque? Pourquoi n'y a-t-il pas assez de masques pour les travailleurs en première ligne? Les libéraux ont tout jeté sans remplacer les stocks.

● (1635)

Il y a toutes sortes de facteurs à prendre en compte, et ils doivent l'être de façon appropriée.

Il y a eu le comité sur les relations sino-canadiennes. Ensuite, le directeur parlementaire du budget a dit qu'il n'arrivait pas à déterminer où se trouvaient les fonds destinés aux infrastructures. Où étaient-ils? Nous avons formé un comité, avec l'appui de tous les députés de ce côté-ci de la Chambre, qui a obligé le gouvernement minoritaire à permettre la recherche de ces fonds. Quand tout va bien, il est absolument crucial de demander des comptes au gouvernement actuel sur les questions financières, mais ce l'est d'autant plus quand des sommes monumentales sont dépensées. Oui, un grand nombre de ces mesures s'imposent. Je ne le remets pas en question. Toutefois, lorsque les dépenses explosent à un point tel qu'il faut imprimer 5 milliards de dollars par semaine, une reddition de comptes s'impose.

Puis, il y a la question de la Commission des libérations conditionnelles. Lorsque le gouvernement actuel est entré au pouvoir, il a chassé toutes les personnes qui y étaient en poste pour les remplacer par des membres de son propre camp. La personne responsable de la commission avait rédigé un rapport qui concluait que, tôt ou tard, une crise allait survenir. Évidemment, un individu ayant obtenu une libération conditionnelle de jour s'est fait dire que, pour satisfaire ses besoins sexuels, il pouvait recourir aux services d'une femme pour se soulager. Ensuite, il a tué cette femme. Il ne fait aucun doute qu'il y a des problèmes à la Commission des libérations conditionnelles, et nous avons la possibilité, en raison d'une entente de ce côté-ci de la Chambre, de forcer le gouvernement à se pencher sur ces problèmes.

Il n'y a pas de motions de l'opposition. En ce qui concerne les projets de loi, pourquoi les députés libéraux ne s'inquiètent-ils pas du fait qu'aucun ne puisse être présenté, que nous n'ayons pas l'occasion de débattre réellement de projets de loi? Les comités reprennent lentement leurs activités, mais je peux dire aux députés que je suis au courant d'enjeux actuels concernant les vétérans qui doivent être soumis au comité. Nous avons demandé une rencontre d'urgence avec l'ombudsman. Son rapport était tellement important qu'il l'a rendu public même s'il n'est plus l'ombudsman.

Encore une fois, nous nous retrouvons une situation où quelqu'un est responsable de révéler les problèmes au gouvernement, le genre de situation que rencontrent tous les gouvernements. Le vérificateur général a aussi talonné notre parti lorsque nous étions au pouvoir. Par contre, lorsque quelqu'un a quelque chose à dire au gouvernement, cette personne est mise de côté.

Évidemment, il y a la question des projets de loi d'initiative parlementaire. Il s'agit d'un outil très important pour les simples députés. C'est le seul moment où nous pouvons présenter quelque chose à la Chambre qui compte vraiment pour les gens de notre circonscription, pour le Canada et pour nous, quelque chose qui ne vient pas de la tête du parti. Il s'agit d'un privilège très spécial, et des mesures marquantes ont pu être adoptées ainsi. C'est encore une fois un outil qui nous est présentement refusé.

Ce n'est pas seulement cela. Il y a aussi la tentative d'abus de pouvoir lorsque nous nous sommes réunis pour la première fois en toute bonne foi pour étudier des mesures en réponse à la crise liée à la COVID-19, dont la subvention salariale. Il y a aussi le recours à un décret pour interdire des armes à feu sans le moindre débat, ni la moindre discussion, ni la moindre consultation alors que, bien franchement, tout le monde à part le gouvernement aurait voulu examiner la question. Or, le gouvernement a agi en fonction de son idéologie. Ce n'est pas ainsi qu'on fait de bonnes lois solides pour les Canadiens.

Ordres émanant du gouvernement

Je pourrais donner bien d'autres exemples, mais, en bref, les Canadiens estiment qu'il est temps pour nous de retourner au travail à la Chambre. Oui, nous travaillons tous très fort en ce moment. D'ailleurs, je salue mon personnel. C'est incroyable tout le travail qu'il fait pour les citoyens de ma circonscription. J'ai vu des membres de mon personnel en larmes en raison des circonstances avec lesquelles ils doivent composer pour tenter d'aider les Canadiens qui ne trouvent pas l'aide dont ils ont besoin.

Servir les Canadiens et les citoyens de Yorkton—Melville aux côtés de mon personnel est un véritable privilège. Je ne peux appuyer la motion parce que les Canadiens en ont assez que le pays soit dirigé par un comité. Il est temps que le Parlement retourne au travail.

• (1640)

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, représenter l'ensemble du Canada est l'un des rôles fondamentaux des parlementaires dans cette enceinte. J'ai la grande chance de vivre à environ 25 minutes d'ici, ce qui m'a permis de me présenter ici à trois reprises au cours de la dernière semaine. Cependant, mes collègues de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et du Nord du Canada devraient eux aussi pouvoir venir ici le plus souvent possible. C'est pourquoi nous débattons cette motion. Nous devons assurer l'équité pour tous les députés à la Chambre.

Voter est l'une de nos tâches les plus importantes. Que proposerait la députée pour veiller à ce que nous puissions voter à la Chambre et à ce que tous les parlementaires soient en mesure d'exercer leur droit fondamental de voter sur des mesures législatives?

Mme Cathay Wagantall: Monsieur le Président, il s'agit bien sûr d'une question importante, mais je tiens d'abord à parler des préoccupations liées aux déplacements des députés pour se rendre à la Chambre. Je suis ici. Comme nous sommes le seul parti ayant des députés dans toutes les provinces et tous les territoires, nous avons dû nous déplacer des quatre coins du pays pour nous rendre à la Chambre.

Ce que je ne comprends pas de l'approche du gouvernement jusqu'à présent, c'est qu'il demande aux députés de se déplacer pour une journée seulement. Maintenant, on nous dit que nous serons ici quatre jours. Cela me paraît beaucoup plus logique, car, si je dois venir ici, je vais veiller à bien employer le temps qui me sera accordé durant ces quatre jours.

Le but devrait être pour nous de continuer à exercer notre rôle de parlementaires et de venir à la Chambre pour régler toutes les questions que nous devons régler.

Je suis désolée. Le gouvernement me fait bien rire lorsqu'il nous demande ce que nous ferions à sa place. Le gouvernement a l'occasion d'en discuter convenablement avec nous. Il est possible pour la Chambre de se prononcer sur cette question. Nous pouvons trouver une solution. Nous avons des idées. Parlons-en.

• (1645)

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa présentation.

J'aimerais avoir son avis sur une question que j'ai déjà posée. J'aimerais savoir ce qu'elle en pense personnellement.

Ordres émanant du gouvernement

On a débattu de l'idée qu'un Parlement hybride soit mis en place afin de reprendre le rôle global du Parlement. Or je sens une certaine frilosité du côté des conservateurs, qui souhaiteraient plutôt que nous soyons présents à la Chambre de manière physique.

J'aimerais donc savoir ce qui, pour ma collègue, est le plus important. Est-ce le fait que la personne qui répond à ses questions soit physiquement présente en face d'elle ou le fait que chaque député — qui peut, par exemple, avoir un problème de santé ou un âge qui le met à risque en venant ici, avoir de jeunes enfants à la maison ou habiter très loin dans un endroit présentement mal desservi par les systèmes de transport — ait accès à ses privilèges de parlementaire par l'intermédiaire d'un Parlement hybride?

Qu'est-ce qui est le plus important?

[Traduction]

Mme Cathay Wagantall: Monsieur le Président, en toute franchise, je dirais que, si l'un d'entre nous a de la difficulté à se déplacer, il a aussi du mal à utiliser Internet. Ces deux problèmes vont probablement de pair.

Cependant, la réalité, c'est que, avant la pandémie de COVID-19, nous nous réunissions ici. Nous venions tous ici. Qu'est-ce qui nous en empêchait? Nous avions quand même nos familles. J'ai dix petits-enfants. Trois d'entre eux vivent avec nous en ce moment à cause d'une perte d'emploi. Nous avons tous d'autres responsabilités. Nous avons tous eu à nous déplacer pour venir ici par le passé.

Il n'y a pas de raison de croire que nous ne pourrions pas, au bout d'un certain temps, recommencer à tous siéger à la Chambre. Je comprends que nous devons faire les choses graduellement et nous montrer responsables, mais toutes sortes de milieux de travail sont justement en train de s'adapter. Les gens de ma circonscription et les Canadiens en général disent qu'il est temps que les parlementaires assument leur rôle au Parlement en demandant des comptes au gouvernement et en ayant des échanges adéquats entre eux.

À mesure que le temps passe, j'ai hâte que les députés puissent tous revenir à la Chambre. C'est ce que j'espère. D'ici là, je sais que le Québec et l'Ontario doivent faire face à des problèmes beaucoup plus importants que ma province, la Saskatchewan, en raison de la pandémie de COVID-19. Cependant, nous pouvons continuer de faire ce que nous avons à faire dans nos collectivités afin de combattre cette maladie et de parvenir à un point où cette Chambre pourra siéger comme elle est censée le faire.

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, mes pensées accompagnent ceux qui ont perdu un être cher au cours des dernières semaines. Beaucoup d'entre eux n'ont pas eu l'occasion de se rendre à l'hôpital. J'ai passé les huit ou neuf dernières semaines, soit depuis mon retour à la maison le 13 mars, au téléphone avec des gens de ma circonscription.

Je me souviens d'une conversation que j'ai eue au début d'avril. Je téléphonais à des gens et, lorsque je me suis identifié en tant que député de Saskatoon—Grasswood, une dame m'a dit qu'elle avait perdu son mari à la fin de mars. « Il y a une semaine », m'a-t-elle dit lorsque je lui ai parlé au début d'avril.

Elle a poursuivi en disant qu'elle et son mari avaient été mariés 62 ans, et qu'elle n'avait pas pu lui dire au revoir. Il a quitté la maison et a passé quelques jours à l'hôpital Royal University, à Saskatoon. Soixante-deux ans de mariage et elle n'a pas pu faire ses adieux à l'être aimé.

Voilà les histoires que nous entendons au pays. Malheureusement, il y a eu huit décès en Saskatchewan. C'est huit décès de trop. Le gouvernement de notre province a fait du bon travail, à mon avis, pour répondre à la pandémie.

Cette période est très difficile pour beaucoup de personnes. Parfois, dans nos conversations qui portent sur la distanciation sociale, sur aplatir la courbe, et sur toutes les expressions que nous avons employées depuis que nous avons quitté la Chambre, le 13 mars, c'est facile d'oublier ces histoires. Or, il ne s'agit pas de simples chiffres. Il s'agit de personnes. Quand je songe à la catastrophe que j'ai vue au Canada et aux milliers de personnes qui meurent à cause de cette pandémie, je n'en reviens pas. Je pense à l'Ontario, au Québec et, aujourd'hui, au rapport sur les foyers de soins de longue durée. Nous avons décidé beaucoup de travail à faire au Canada. Nous avons laissé tomber les gens qui ont bâti ce pays. C'est maintenant que nous devons tous avoir une bonne réflexion sur ce que nous pourrions faire pour redresser la situation.

Cela dit, je dois passer à la question qui nous occupe. Bien sûr, nous allons discuter du retour permanent au Parlement, et pas sous la forme d'un comité plénier. Nous parlons d'une véritable reprise des travaux parlementaires et de ce à quoi cela pourrait ressembler.

Les séances virtuelles sont peu efficaces. Ce sera intéressant, car les libéraux veulent toujours convoquer des gens devant les comités. Lorsque nous reprendrons le cours normal des choses dans les comités, je vais surveiller les libéraux. Ils font la promotion des séances virtuelles, mais qu'ils ne fassent pas venir des gens par avion chaque semaine pour parler devant les comités. Nous allons garder l'œil ouvert.

De ce côté-ci de la Chambre, bien avant la pandémie, nous militions pour des séances virtuelles pour les comités. Nous voyons quantité de personnes être convoquées pour chaque comité. Elles se font payer des billets d'avion, des nuitées à l'hôtel, des repas, elles prennent la parole pendant sept ou huit minutes devant le comité, puis elles repartent. Nous allons surveiller les libéraux et le gouvernement lorsque nous reviendrons à l'automne pour constater à quel point ils aiment les séances virtuelles, parce qu'un grand nombre d'entre elles n'ont pas été efficaces.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons parlé des journées, des motions, des projets de loi et des déclarations de l'opposition à la Chambre, mais je souhaite parler des projets de loi d'initiative parlementaire. Lorsque nous nous réunissons tous les quatre ans pour les choisir, c'est un grand moment à la Chambre des communes. Je connais certains députés qui, en 14 ou 15 ans, n'ont jamais pu présenter leur projet de loi d'initiative parlementaire. Cette année, les conservateurs, les libéraux, les bloquistes, les néo-démocrates et les verts se sont réunis, et qu'est-il arrivé? Les conservateurs ont obtenu 6 des 10 premières places, 9 des 15 premières places et 12 des 20 premières places. Y a-t-il une conspiration? Je viens d'indiquer les chiffres: 6 sur 10. Je suis le numéro sept. Mon projet de loi donnerait un immense espoir au tourisme au pays: le projet de loi C-218.

• (1650)

J'ignore si j'aurai un jour la chance d'en reparler. La première lecture a eu lieu en mars, comme pour beaucoup d'autres projets de loi d'initiative parlementaire, mais je ne suis pas convaincu qu'il pourra se rendre jusqu'à la deuxième lecture.

Le projet de loi du député de Calgary Confederation, sur les dons d'organes, a été adopté à la Chambre des communes durant la 42^e législature. Mon collègue a perdu son épouse il y a de cela un certain nombre d'années, mais de son vivant, elle priait avec lui pour que ce projet de loi reçoive l'aval du Parlement. C'est ce qui est arrivé pendant la 42^e législature, et voilà que, cette année, le député a été pigé en premier. Il y a vraiment quelqu'un qui veille sur lui.

Si j'en parle, c'est parce que ma ville a perdu un grand artiste cette semaine, M. Hugo Alvarado. Il m'avait appelé en février pour réclamer le retour des projets de loi d'initiative parlementaire. Je rappelle que le projet de loi du député de Calgary Confederation portait sur les dons d'organes. Hugo, lui, avait besoin d'une double transplantation des poumons. Il avait 71 ans. Il s'était rendu à Edmonton pour attendre le téléphone de l'hôpital, et pendant qu'il attendait, en février, il m'a appelé afin de prier la Chambre des communes de reprendre l'étude des projets de loi d'initiative parlementaire.

J'ai parlé à Hugo il y a une dizaine de jours. Il m'a encore demandé ce que nous faisons à Ottawa. Il y a des centaines de personnes qui meurent dans l'attente d'une transplantation. Dix jours plus tard, Hugo Alvarado est mort parce qu'il n'a pas pu obtenir les poumons dont il avait besoin.

C'est de ce genre de choses qu'on parle à la Chambre des communes. C'est important. Les comités pléniers sont merveilleux: nous réduisons le nombre de députés. Cependant, pour un député, une des tâches les plus importantes est de présenter des projets de loi d'initiative parlementaire — ses propres idées — à la Chambre des communes.

J'en parle parce que six projets de loi parmi les dix premiers sont des projets de loi conservateurs, et nous espérons avoir l'occasion d'en débattre à la Chambre des communes. Il existe de très bons projets de loi d'initiative parlementaire — de tous les partis — qui doivent être envoyés au Sénat, mais nous ne pouvons pas le faire, maintenant. Ces projets de loi sont bloqués.

C'est ce qu'il faut expliquer aux Canadiens: le comité plénier, ce n'est pas la Chambre des communes. Il manque un des outils les plus importants d'un député, soit le projet de loi d'initiative parlementaire, puisqu'une telle mesure lui tient à cœur, et ses 337 collègues peuvent l'adopter ou la rejeter.

Je ne sais pas ce que nous ferons pendant l'été. Je ne sais pas s'il sera même question des projets de loi d'initiative parlementaire. Le sujet n'avait même pas été soulevé jusqu'à ce que j'en parle. Pour un député, avoir la possibilité de présenter une idée de mesure législative à la Chambre des communes, qu'elle soit adoptée ou non, compte énormément. Maintenant, à cause de la formule en comité plénier qui a fait l'objet d'un accord entre les libéraux et les néo-démocrates, nous n'aurons probablement pas cette chance en 2020. Nous perdrons une année complète parce que l'adoption de tels projets de loi prend du temps à la Chambre des communes et au Sénat.

J'ai une dernière histoire à raconter, puis je passerai à autre chose. Nous avons tous parlé de cas de fraude. Une femme m'a envoyé un courriel pour m'informer que sa mère de 92 ans avait reçu trois chèques de la Prestation canadienne d'urgence d'une valeur totale de 6 000 \$. Elle est âgée de 92 ans, et elle reçoit ces chèques. J'ai demandé à l'auteure du courriel si elle était sérieuse. Elle a fait des photocopies des chèques, et elle les a envoyées à mon bureau. Voilà pourquoi nous devons reprendre les travaux parlementaires.

Ordres émanant du gouvernement

Le gouvernement est en train de distribuer des centaines de milliers, voire des millions, de dollars par mois.

Je viens de donner un exemple. Une femme de 92 ans reçoit 6 000 \$, alors qu'elle n'a pas travaillé depuis des décennies. Sa fille m'a téléphoné pour me demander ce qu'elle devait faire avec les chèques. Je lui ai dit de ne pas les encaisser.

N'est-ce pas une histoire qu'il faut raconter? C'est une situation qui s'est produite à Saskatoon et qui se reproduira dans toutes les villes canadiennes. C'est pourquoi le Parlement doit reprendre ses travaux. L'opposition doit obliger le gouvernement à rendre des comptes.

• (1655)

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de son excellente allocution, qui aborde de nombreuses questions soulevées par l'opposition officielle. Sa dernière observation porte sur un problème que certains habitants de ma propre circonscription ont aussi vécu. Des familles qui gagnent bien au-delà de 200 000 \$ par année reçoivent soudainement la prestation pour la garde d'enfants, qu'elles n'ont jamais reçue auparavant et à laquelle elles pensaient ne pas être admissibles.

Ces habitants sont assez mécontents et affirment qu'ils ne veulent pas de cet argent. Ils demandent que cet argent soit récupéré. Le montant a été directement déposé dans leur compte. Ils ont demandé à ce qu'on le retire. On leur a répondu non, que l'argent leur a été versé et qu'il leur appartient.

Cela montre les problèmes auxquels nous faisons face. Je n'affirme pas qu'il y a fraude, mais que des erreurs sont commises avec des montants d'argent considérables. Selon moi, cela montre que le gouvernement doit rendre des comptes lorsque certains programmes se mettent à déraper.

J'aimerais entendre le député nous dire à quel point il est important, lorsqu'il s'agit de responsabilité financière et d'absence de budget, que le gouvernement rende des comptes en ce qui concerne l'argent des contribuables.

M. Kevin Waugh: Monsieur le Président, le député de Foothills a tout à fait raison. Il y a beaucoup de gens qui avaient besoin d'argent rapidement et le gouvernement, je l'admets, a travaillé de manière assez efficace dans les premières semaines pour leur verser cet argent. On se rend cependant compte à présent qu'il ne fait pas de suivi.

On a déjà signalé des problèmes sur un certain nombre de dossiers. Le gouvernement est au courant, mais il continue d'envoyer les chèques. L'Agence du revenu du Canada a annoncé la semaine dernière qu'elle allait procéder à une vérification en mars prochain. Certaines des familles qui ont dépensé cet argent ne seront peut-être pas en mesure de rembourser l'agence, une situation dans laquelle personne n'aime être.

À mon avis, c'est une question importante au pays à l'heure actuelle. Il y a un déficit de 252 milliards de dollars. Le gros de cet argent est allé aux bonnes personnes, mais pas tout et le gouvernement va devoir déployer des efforts considérables dans les mois à venir s'il veut récupérer une partie de ces fonds.

• (1700)

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai une question qui me tarabuste relativement à la position du Parti conservateur. Ils disent toujours qu'ils ne veulent pas que les 338 députés reviennent ici, mais ils veulent que le Parlement fonctionne. En même temps, ils ne veulent pas du vote électronique.

Comment faisons-nous pour voter si nous ne sommes pas tous ici en même temps et qu'il n'y a pas de vote électronique?

[Traduction]

M. Kevin Waugh: Monsieur le Président, le député a raison: il n'est pas nécessaire que les 338 députés soient présents à la Chambre.

Comme je l'ai déjà dit, ma province, la Saskatchewan, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick se tirent très bien d'affaire face à la pandémie de COVID-19. Cependant, les députés savent que, dans l'Est du pays, c'est une tout autre histoire. L'Ontario et le Québec sont dans une impasse. Nous pouvons faire certaines choses. Au départ, qui aurait pensé que nous aurions pu tenir des séances virtuelles sur Zoom? Certaines séances se passent bien, d'autres, un peu moins, à cause de problèmes liés à Internet. Nous pouvons avoir d'excellents débats sur certains enjeux à la Chambre; toutefois, cela n'est pas possible au sein d'un comité plénier. Nous pouvons et devrions tenir de tels débats dans cette enceinte.

Même l'Assemblée législative de la Saskatchewan a décidé de reprendre ses travaux le 15 juin. Les députés vont travailler. Le NPD et le Parti de la Saskatchewan ont convenu de siéger à l'Assemblée législative provinciale pendant 14 jours. Nous devons siéger au Parlement, plutôt qu'au sein d'un comité plénier.

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, j'ai la même question que mon collègue.

Un retour à la Chambre avec les pleins pouvoirs parlementaires et législatifs signifie qu'il y aura la période des questions et une reddition de comptes. La démocratie voudra que l'ensemble des députés, les 338 élus, aient voix au chapitre. Nous ne pouvons pas être 338 députés à la Chambre. Nous ne pouvons pas être seulement la moitié des députés sans que nos collègues puissent l'être également.

Je ne comprends pas leur proposition. Si on veut revenir à la Chambre, il faut avoir une formule où on permet à tous les députés de le faire. Comment mes collègues voient-ils leur solution?

Les députés du Québec et de l'Ontario ne sont pas mal pris. J'ai entendu le message. Nous pouvons nous déplacer. Toutefois, les 338 députés ne peuvent pas se déplacer. Il y a encore des questions sanitaires à considérer.

[Traduction]

M. Kevin Waugh: Monsieur le Président, voilà une remarque bien curieuse, étant donné que des députés provinciaux du Nouveau-Brunswick sont présents à la tribune. Personne n'a laissé entendre une telle chose.

En ce moment, les amateurs de sports que je connais se déplacent entre le stade Mosaic et Winnipeg. Si la LCF devait revenir, cela peut faire l'affaire d'un détenteur de billet de saison, mais pour quelqu'un d'autre, c'est foutu.

Nous pouvons travailler ensemble pour y arriver, mais cela ne fonctionnera pas en comité plénier. Les habitants de ma circonscription, Saskatoon—Grasswood, veulent nous voir à la Chambre, mais c'est la première fois que je siége ici depuis le 13 mars. Le dé-

puté de Souris—Moose Mountain arrive dimanche prochain. Il n'est pas venu encore. Nous nous relayons. On voit donc que c'est une manière faisable de procéder et que cela s'est fait, du moins de ce côté-ci de la Chambre.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur le Président, il y a quelques instants, je prenais la parole à la Chambre pour exprimer le fait que j'étais extrêmement préoccupé par ce qui se passait.

Mon collègue d'Abitibi—Témiscamingue, avec lequel je partage mon temps de parole, aura certainement l'occasion d'exprimer son propre point de vue sur la question, mais j'ai eu l'occasion d'exprimer à quel point je ressentais un malaise à l'égard de ce que nous vivons présentement.

Ce qui m'embête profondément, c'est de voir que, tout en invoquant le fait que la collaboration entre les partis avait donné des résultats extrêmement positifs jusqu'à présent, le gouvernement s'entête à mettre un terme à la négociation, à mettre un terme à cette collaboration qui, selon ses propres dires, a été si fructueuse jusqu'à présent.

J'en veux pour preuve que, tout à l'heure, un député libéral a demandé à une députée conservatrice ce qu'ils proposaient. Or on ne fait que cela, depuis deux jours, proposer des choses. On assiste toutefois à un véritable dialogue de sourds, parce que le gouvernement a décidé que, peu importe ce que nous pourrions dire ici, à la Chambre, c'est ainsi que cela allait se passer.

Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé que cela allait se passer ainsi? C'est parce qu'il a négocié en catimini une entente avec les néo-démocrates. Le gouvernement préfère en arriver à des ententes en catimini plutôt que de trouver un terrain d'entente, ici, au vu et au su de tous, alors que les Canadiens, les Canadiennes, les Québécoises et les Québécois peuvent nous écouter. J'imagine qu'ils nous ont un petit peu écoutés au cours des dernières heures, et j'imagine qu'ils ont été un peu déçus de nous voir placoter ainsi sans parvenir à trouver le moindre terrain d'entente.

Quant à moi, il n'aurait pas été si difficile d'en arriver à un terrain d'entente. Je m'explique: le gouvernement tenait beaucoup à l'idée d'un Parlement hybride, en vertu du principe éminemment louable selon lequel l'ensemble des 338 députés de la Chambre doivent pouvoir participer aux travaux. Quel que soit leur âge, quel que soit le lieu où ils habitent au Canada, ils doivent pouvoir participer à ces travaux.

Je pense qu'il faut saluer cette volonté du gouvernement de permettre à l'ensemble des parlementaires de participer aux travaux. Là où le bât blesse, c'est qu'on a décidé de profiter de l'objectif d'un Parlement virtuel pour modifier la structure de ces travaux. On ne s'est pas contenté de mettre en place un Parlement hybride, on a décidé qu'on allait mettre le Parlement au rancart. C'est cela qui est éminemment troublant.

Ma collègue de Manicouagan a, je dirais, très judicieusement exposé ce qui nous pose problème. On nous dit qu'on va avoir plus de temps pour poser des questions. J'essaie de réconcilier cela avec le fait que 90 minutes par jour pendant quatre jours, comparativement à cinq jours de travaux parlementaires de 10 heures ou 11 heures le matin à 18 heures le soir, et je ne suis pas capable de me résoudre à l'idée que nous avons plus de temps. Je n'ai jamais eu la bosse des mathématiques, mais quelque chose me dit que nous avons un petit peu moins de temps au bout du compte.

Je n'arrive pas à concevoir qu'il y ait des parlementaires à la Chambre, qu'ils soient du côté libéral ou néo-démocrate, qui trouvent que c'est une bonne idée de museler les parlementaires pendant ces heures au cours desquelles nous aurions pu non seulement poser des questions, mais également légiférer.

• (1705)

Or ce qui est absolument époustoufflant, c'est de voir que ce gouvernement, qui a été élu avec un programme très touffu, semble maintenant ne plus vouloir légiférer. C'est comme si on n'avait plus d'idées du côté du Parti libéral. Au contraire, on a peut-être décidé que c'est bien trop contraignant de devoir se présenter devant le Parlement pour faire adopter des lois alors qu'il est si facile, avec les pouvoirs extraordinaires qu'on lui a conférés, de sortir de la maison et d'annoncer toutes sortes de mesures qui deviennent réalité. Pourquoi s'imposer ce mal nécessaire qu'est un Parlement quand on peut faire tout directement de la maison du premier ministre? Tout ce qu'on a à faire, c'est de sortir à 11 heures chaque matin pour faire une petite annonce. On a tout décidé, derrière des portes closes, sans consulter les provinces, comme on a pu le voir, par exemple, dans l'objet de cette entente secrète — qui ne l'est plus maintenant — entre le gouvernement et les néo-démocrates. Ils se sont entendus pour dire que ce serait une bonne idée de donner des congés de maladie aux travailleurs et aux travailleuses.

Bien sûr, c'est une bonne idée. Nous appuyons et nous applaudissons cette idée. Le problème, c'est que ce n'est pas le bon Parlement pour faire cela. Encore une fois, nos amis libéraux et néo-démocrates ont décidé de fouler aux pieds les compétences du Québec et des provinces. Ils sont tout le temps dans les plates-bandes du Québec et des provinces. Après s'être entendu avec les néo-démocrates derrière des portes closes et sans avoir consulté les provinces, le premier ministre est sorti un bon matin à 11 heures et a annoncé un programme de congés de maladie pour les travailleuses et les travailleurs. Il a ajouté du même souffle que, parce qu'il n'en a pas la compétence constitutionnelle, il fallait d'abord s'entendre avec les provinces. C'est un peu mettre la charrue devant les bœufs. Il me semble qu'on aurait d'abord dû parler aux provinces et s'entendre sur les modalités pour ensuite faire une annonce.

Non, on a instrumentalisé cette question absolument importante et capitale des congés de maladie pour les travailleuses et les travailleurs pour mettre le Parlement au rancart. On a profité de cette question hyper importante pour museler les députés. Je ne peux pas comprendre que des députés de l'opposition aient accepté qu'on les prive ainsi de temps de parole à la Chambre. Bien sûr, nous pourrions poser plus de questions. C'est assez formidable, mais nous ne légiférerons plus. Or le premier rôle d'un parlementaire, c'est d'être législateur. Nous avons un rôle de contrôleur des activités du gouvernement, certes, mais nous avons aussi un rôle de législateurs. Est-ce que quelqu'un quelque part dans cette institution se rappelle qu'un de nos rôles, c'est de légiférer? On ne légifère plus. On fonc-

Ordres émanant du gouvernement

tionne par décret. Le Cabinet se réunit, définit ce qui pourrait être bon et on le met en œuvre.

C'est tout simplement désolant de voir qu'on préfère négocier derrière des portes closes plutôt qu'au grand jour, au vu et au su de toutes et de tous. On dit qu'on n'a pas encore convenu de la façon de permettre aux députés de voter. Il faudrait renvoyer cela au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre pour qu'il réfléchisse à la façon dont on pourrait permettre aux députés de voter. La preuve est faite que la nécessité est mère de l'invention. Quand on a parlé au début d'un Parlement virtuel, tout le monde se demandait comment on ferait cela. Quand on a parlé d'un Parlement hybride, tout le monde se demandait comment on ferait cela. Cela n'a pas pris des trésors d'ingéniosité. On y est arrivé. Je pense qu'on serait tout aussi bien arrivé à une mécanique pour permettre aux députés de voter. Il manquait tout simplement la volonté de le faire. On a préféré museler le Parlement. Je ne crois pas que nous vivions des jours très glorieux pour le parlementarisme au Canada.

• (1710)

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon cher collègue. Chaque fois qu'il s'exprime, j'adore cela. Il s'exprime tellement bien. Il a de l'expérience derrière la cravate et cela paraît.

J'aime la façon dont il parle d'un vote électronique. Selon lui, comment aurait-on pu mettre cela en place? Il y a certainement un manque de volonté de la part du gouvernement. Si on a réussi à faire l'impossible, qui n'était pas si impossible que cela, on pourrait certainement en faire plus.

J'aimerais entendre le député là-dessus.

M. Stéphane Bergeron: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question, qui m'apparaît éminemment pertinente.

Effectivement, si on a été en mesure de composer avec la technologie pour permettre des séances virtuelles et un Parlement hybride, on aurait tout aussi bien été en mesure de composer avec la technologie pour voter de façon électronique.

Ce n'est donc pas un problème technique qui a empêché qu'on parvienne à une entente sur le vote des députés. C'est simplement un argument fallacieux qu'on nous sert aujourd'hui pour expliquer le fait qu'on va travailler en comité plénier plutôt qu'en Parlement virtuel ou en Parlement hybride. Cet argument ne tient pas. On n'a tout simplement pas voulu trouver une solution.

La meilleure façon de ne pas trouver de solution, c'est de renvoyer cela à un comité. Le comité va réfléchir à cela. On n'a pas demandé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre de réfléchir au Parlement virtuel. On n'a pas demandé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre de réfléchir au Parlement hybride. On s'est fait aller les méninges, on s'est gratté le ciboulot et on a trouvé des solutions.

On assiste à une véritable fuite en avant pour faire en sorte de museler le Parlement. Cela, encore une fois, je trouve cela extrêmement désolant.

• (1715)

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, j'écoutais avec intérêt l'allocution de mon collègue. C'est vrai, il est très éloquent.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai bien aimé deux expressions. Selon la première, la nécessité est la mère de toutes les vertus — pardon, de toutes les inventions. Des fois, ce sont les vertus, cela dépend des individus. Si la nécessité est la mère de toutes les inventions, je pense que c'est une bonne nouvelle pour les travailleurs et les travailleuses que nous nous fixions pour objectif un minimum de 10 journées de congé de maladie par année.

Après cela, nous demanderons au gouvernement fédéral, au Québec et aux provinces de s'asseoir ensemble et, avec la nécessité de trouver une solution à ce besoin social et à ce besoin humain, nous pourrions la trouver.

Au moins, nous nous sommes fixé cet objectif, parce que nous sommes des humanistes, nous sommes de progressistes et nous voulons aider tout le monde qui est dans la misère. Nous voulons empêcher que quelqu'un aille au travail parce qu'il a peur de ne pas arriver à payer son loyer et ses épiceries, parce qu'il n'a pas de banque de congés de maladie.

Pourquoi tout le monde n'aurait-il pas ce droit? Oui, mettons-les ensemble et jasons.

La deuxième expression que j'ai beaucoup aimée dit qu'il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs. Là aussi, je suis d'accord. Si on n'a pas trouvé de solution à la manière dont tous les députés peuvent voter à la Chambre en Parlement hybride, c'est normal d'envoyer un comité réfléchir à cela pour trouver la solution.

Maintenir un Parlement, qu'il soit hybride ou non, si on n'a pas de vote à distance ou de vote électronique, ne fonctionnera pas. Réfléchissons: il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs.

M. Stéphane Bergeron: Je n'insisterai pas trop sur le deuxième aspect de la question qui m'a été adressée; je crois y avoir amplement répondu.

Je pense que si on a trouvé des solutions pour le Parlement virtuel et pour le Parlement hybride, on aurait pu aussi trouver des solutions pour le vote électronique. Il n'y avait pas de raison de différer cela dans le temps en le référant à un comité.

Pour ce qui est des objectifs, encore une fois, je suis tout à fait d'accord: c'est important de se fixer des objectifs. Je suis obligé de constater que mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie, comme l'ensemble de mes collègues du Parti libéral et du Nouveau Parti démocratique, s'est trompé de Parlement. Ce n'est pas à ce Parlement-ci de fixer ce genre d'objectifs.

Je suis presque obligé de dire à mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie, et il ne l'appréciera pas, « Jean Chrétien, sors de ce corps! » Jean Chrétien avait déjà déclaré que, ce qui était formidable d'être au niveau fédéral, c'est que c'était nous qui prenions les décisions et que, ensuite, les provinces étaient obligées de les appliquer. C'est exactement le même raisonnement qui sous-tend l'intervention de mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie.

Ce n'est pas à nous de fixer ces objectifs; c'est aux gouvernements des provinces et du Québec de prendre ce genre de décisions. Ce n'est pas au gouvernement fédéral de dire quel est l'objectif que les provinces doivent exécuter. Cela ne fonctionne pas comme cela. En fait, oui, cela fonctionne comme cela, malheureusement.

Cela ne devrait pas fonctionner comme cela dans une véritable fédération où il y a un partage des pouvoirs entre le gouvernement central et le gouvernement des États qui composent cette fédération.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, c'est un plaisir de vous revoir en chair et en os.

Aujourd'hui le 26 mai est une journée historique pour les gens de Rouyn-Noranda, parce qu'il y a un an, nous étions les champions de la Coupe Memorial. Il est difficile de parler à la Chambre sans y faire allusion. Le point positif de cette pandémie, c'est que nous pourrions dire avoir été les champions pendant deux ans. Cependant, c'est dommage pour un grand capitaine comme Rafaël Harvey-Pinard, qui n'aura pas la chance de soulever la coupe deux années de suite ou dans deux équipes différentes.

Je suis ici pour parler du projet de loi, évidemment, mais aussi pour faire une analyse de ce que nous avons vécu et de ce qui s'est passé dans les dernières semaines, et pour parler de notre rôle de parlementaires.

D'abord, je dois mentionner que les mesures de financement aux entreprises et aux organismes offertes par le gouvernement fédéral ont été tout aussi nombreuses que disparates. De nombreuses entreprises et organismes peinent encore à suivre le cours des choses, les mesures étant modifiées de jour en jour. Heureusement qu'elles ont été modifiées, car parfois, elles n'étaient pas du tout adaptées à la réalité des entreprises et des organismes. C'est un exemple d'élément dont nous n'avons pas pu débattre et sur lequel je n'ai pas beaucoup eu l'occasion de m'exprimer.

J'ai aussi le privilège de siéger au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie. Je salue d'ailleurs la présidente de ce comité. J'ai le privilège de siéger à ce comité qui a repris ses fonctions et qui a la chance d'intervenir dans des secteurs d'activité essentiels pour la prospérité et la survie des Canadiens et des Québécois. Nous avons pu aborder plusieurs enjeux qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Alors que nous réfléchissons au Parlement virtuel et à une présence à distance, je souligne que le travail de la présidence est exceptionnel. Il y a eu quelques ratés technologiques, surtout au début. L'Internet haute vitesse n'est pas accessible dans toutes les régions. S'il y a un problème que cette pandémie a mis en évidence, c'est l'urgence d'investir massivement pour réduire les échéances et pour que tous les Québécois et les Canadiens aient accès à une connexion Internet de qualité. C'est essentiel pour exercer notre rôle de parlementaires.

Dans cette pandémie, les gens qui sont obligés de faire du télétravail voient leurs factures d'Internet et de réseau cellulaire exploser. Leurs données circulent dans un réseau saturé et ils ne sont pas capables d'offrir la même qualité de service. Évidemment, cela ne prend pas en compte ceux qui n'ont simplement pas accès à Internet.

On a entendu de nombreux témoignages à ce sujet de concitoyens, de professeurs et de gens engagés de ma circonscription et d'ailleurs au Canada. J'espère qu'on se penchera sur cet enjeu. De nombreux ministres ont mentionné partager l'opinion du Bloc québécois suivant laquelle l'accès à Internet haute vitesse et au réseau cellulaire sont des services essentiels.

Au cours des réunions du comité de l'industrie, nous avons eu la chance d'aborder plusieurs sujets, notamment l'aide aux agriculteurs, qui n'est visiblement pas suffisante. Nous avons aussi parlé de nos inquiétudes au sujet de la protection des données.

Je me permets d'ouvrir une parenthèse. N'eût été le fait que le comité auquel je siège a repris ses travaux, ma sensibilisation à cette question en tant que parlementaire ne serait peut-être pas la même. Pourquoi la Chambre ne se pose-t-elle pas la question fondamentale de ce qu'il adviendra de nos données? Google, Apple et d'autres compagnies réfléchissent à la traçabilité des données, ce qui me préoccupe. Il y a une notion d'éthique professionnelle. Si j'attrapais la COVID-19, mon dossier médical m'appartiendrait-il ou appartiendrait-il à l'État?

C'est une question éthique fondamentale dont nous ne débattons pas présentement. Selon ce qu'on entend, le débat pourrait être engagé à partir de la semaine prochaine. Or actuellement, nous ne pouvons pas faire notre travail de parlementaires parce que nous n'avons pas de lieu pour le faire.

Quand on est malade, à qui appartiennent nos données? Appartiennent-elles à l'État, dans un but de protection de la société en cas de pandémie? C'est une question fondamentale qui peut mener à un précédent démesuré. Cela m'inquiète énormément.

• (1720)

Au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, nous avons parlé de la notion de l'innovation. L'idée d'une relance verte me tient à cœur, notamment dans la chaîne d'approvisionnement. L'autosuffisance, en particulier l'autonomie alimentaire, notre souveraineté et la protection de nos frontières sont des questions importantes. Il nous faut un lieu pour en débattre. Comme je l'ai dit, je suis un parlementaire privilégié, parce que je fais partie d'un comité important. Toutefois, les gens n'ont pas tous le même pouvoir de défendre leurs concitoyens. Dans ce contexte de pandémie, être un député, c'est extrêmement frustrant. Nous l'avons tous vécu, entre autres quand nous avons eu à défendre des programmes qui étaient mal adaptés. On l'a vu, la PCU était d'abord non imposable.

Les entreprises qui offrent des services essentiels nous appelaient pour nous dire que leurs employés ne voulaient plus travailler. C'était légitime, ils avaient peur d'attraper la COVID-19. On les comprend, mais, en même temps, ces employés pensaient faire plus d'argent en restant à la maison qu'en travaillant. Cela ne fait pas si longtemps que cela. Nous comprenons que les programmes ont été improvisés. On ne pouvait pas faire autrement. En deux jours, la prestation est passée de non imposable à imposable à non imposable à imposable. En tant que députés, nous sommes des intermédiaires auprès de notre population. Nous devons répondre de cela. C'est frustrant. Nous avons vu toutes les failles des programmes sans pouvoir nous exprimer à la Chambre et dire que des choses ne fonctionnaient pas. Pour moi, c'est important de le mentionner.

Prenons par exemple l'aide aux petites entreprises. Pour les sociétés en nom collectif et les entrepreneurs qui se paient par dividendes, il a fallu beaucoup de temps. Il a fallu les accompagner et leur donner un message d'espoir. Le fameux « Ça va bien aller », je l'ai toujours aimé et détesté, parce qu'il sous-entend une vision un peu naïve de la chose. En même temps, c'est important de garder espoir.

Je donne des exemples. Pour les frais fixes, la plupart des mesures économiques sont sous forme de crédit. C'est une option qui n'aide pas à la relance. N'importe quel entrepreneur sait qu'il est risqué pour une PME de compenser une perte de revenu par du crédit. Cela ne fait qu'alourdir la dette et les paiements à long terme, ainsi que nuire au succès de la reprise des activités. Le Bloc québécois a

Ordres émanant du gouvernement

proposé au gouvernement un programme de subventions qui couvrirait une part des coûts fixes des PME et des organismes. Notre objectif était d'éviter que les PME et les organismes, lors du redémarrage de leurs activités, ne compensent leur perte de revenus par du crédit, ce qui ne fait qu'augmenter les taux d'endettement et le poids des remboursements mensuels. J'aurais aimé pouvoir débattre de cela ici.

La création d'un crédit d'impôt remboursable à hauteur de 50 % sur les frais fixes aurait été plus adaptée à la réalité. Quand on parle de négociations en petits comités, par le leader également, c'est donnant-donnant, et le gros bon sens ne triomphe pas toujours. C'est quelque chose que j'ai appris durant cette crise.

L'aide au loyer commercial n'est pas efficace. Plusieurs PME et organismes se disqualifient. Selon le dernier sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 51 % des propriétaires n'utilisent pas l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, puisqu'ils doivent assumer 25 % du loyer. Il est naturel que certains propriétaires refusent d'appliquer ce programme. Encore une fois, une aide aux frais fixes aurait été beaucoup plus adaptée et attribuée d'une façon plus universelle auprès des organismes et des entreprises.

Par contre, il y a eu le Fonds d'aide et de relance régionale, dont on n'aura pas débattu à la Chambre. Ce programme, on peut le qualifier de bon programme, car penser la relance est plus complexe que d'obtenir un prêt normal dans une institution financière. Les analyses des demandes financières par les SADC s'inscrivent dans une relance économique qui a le devoir de réussir. C'est la voie à prendre. Elles sont près des gens, près des entrepreneurs et dans leur milieu. Elles sont adaptées et capables de décaisser l'argent rapidement. Par contre, toutes unanimement peuvent dire que le délai était trop court. Rencontrer les entreprises, évaluer leur situation et prendre des décisions, tout cela d'ici le 15 juillet, c'est toute une commande. À quel endroit puis-je soulever cet aspect?

En général, les annonces des programmes ont été rapides et le déploiement beaucoup plus lent. Les mécanismes pour accéder aux sommes sont éparpillés et les délais serrés, si bien qu'on ne peut pas envisager la relance de façon durable et véritable.

J'ai beaucoup d'autres préoccupations. Je pense notamment aux organismes communautaires et culturels, dont les programmes ont été mal adaptés. Beaucoup tombaient dans les craques. Les fonds disponibles n'encouragent pas toujours les organismes à innover et à s'adapter, encore une fois, dans une logique où la gestion de projet fragilise nos organisations, qui elles aussi ont été fragilisées dans leur financement autonome.

• (1725)

De nombreux autres enjeux auraient mérité qu'on s'y attarde. Je pense à la situation d'Air Canada, que j'ai mentionnée plus tôt, ou encore à celle de Postes Canada. Pourquoi envoyer un colis de l'étranger coûte-t-il moins cher que de l'envoyer du Canada? C'est à cause des ententes. Cela me dépasse, mais c'est pourtant ce qui se passe présentement. Ce n'est pas de cette façon que l'on va aider les petites entreprises.

Ordres émanant du gouvernement

En conclusion, j'aimerais lever mon chapeau aux citoyens et aux citoyennes de ma circonscription, qui ont fait preuve d'une grande patience et d'une grande adaptation relativement à toutes les mesures économiques et sanitaires mises en place par les gouvernements. La crise a chamboulé notre quotidien, que ce soit au bureau ou à la maison. Plusieurs organisations sont en péril. J'aimerais saluer la résilience de mes concitoyens.

• (1730)

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, si nous avons la chance de reprendre les travaux parlementaires en comité, de légiférer, sur quoi mon collègue aimerait-il se pencher? Comme le disait mon honorable collègue de Montarville tout à l'heure, nous sommes des législateurs avant tout.

Depuis plusieurs semaines, voire plusieurs mois, nous ne parlons que de la COVID-19. C'est normal, car la santé publique est une priorité. Cependant, il va falloir que nous nous penchions sur d'autres choses. La crise commence à avoir le dos large. Je pense notamment aux politiques environnementales qui ont été retardées pour plusieurs raisons, à plusieurs politiques qui devaient être mises en place et aux nombreux projets de loi dont le dépôt a été retardé.

J'aimerais entendre mon collègue à ce sujet.

Sur quel projet de loi aimerait-il travailler?

M. Sébastien Lemire: Monsieur le Président, c'est une excellente question.

L'enjeu le plus fondamental en ce moment est évidemment celui de la santé. Cela a d'ailleurs déjà été mis en lumière.

En tant que député d'une région, j'aimerais qu'on puisse assurer une équité et une dignité égale à tous les Canadiens quant à l'accès à un service essentiel comme l'accès à un réseau cellulaire et à Internet haute vitesse. Je pense qu'il y a des gens dans les 338 circonscriptions du Canada qui n'ont pas accès à ces services.

En ce qui concerne les programmes, on a actuellement une vision à long terme. Le plan, c'est de brancher 95 % des Canadiens d'ici à 2030. Pourtant, je ne sens pas qu'il y a une volonté d'investir de nouvelles sommes.

Comment peut-on reconnaître qu'un service est essentiel et ne pas vouloir y investir de l'argent frais? Cela n'est pas sérieux. Plusieurs ministres ont reconnu que c'était un service essentiel. Il faudra être sérieux et déposer un budget au moyen d'un projet de loi, par exemple. Il faudra nous assurer que le gouvernement va rendre des comptes.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours. De plus, je félicite son équipe locale de hockey, qui a été couronnée championne pour la deuxième année consécutive; c'est merveilleux.

Mon collègue a effectivement soulevé des éléments importants. Le gouvernement a dû agir vite. Il a rapidement fait des annonces, mais il n'a pas pu tenir ses promesses immédiatement. Enfin, il a souvent changé les règles et les critères en cours de route.

Mon équipe de Rosemont—La Petite-Patrie a remarqué que les gens ont été très confus pendant longtemps. Malheureusement, le gouvernement libéral a choisi une approche, et il n'a pas considéré les programmes universels que le NPD mettait en avant. Cela fait qu'il s'agit d'une espèce de « *patchwork* ».

En ce qui concerne les arts et la culture, les demi-milliards de dollars qui ont été annoncés par le ministre du Patrimoine canadien sont en fait une bonification de 25 % de l'ensemble des programmes existants. À mon avis, la situation actuelle doit nous mener à des mesures beaucoup plus ciblées. J'en parlais tantôt, et j'aimerais entendre mon collègue là-dessus.

Par exemple, que fait-on pour les gens qui participent à des festivals partout dans le monde? Les festivals n'existent plus et on ne peut même plus prendre l'avion. Il faut que ce soit des festivals au Québec. Pendant l'été, il y a beaucoup d'activités culturelles à Montréal, et je suis convaincu qu'il y en a aussi dans sa circonscription. Que fait-on pour les gens qui avaient prévu faire des expositions de peintures ou de sculptures? Tout cela a été annulé et nous n'avons aucune idée du moment où ces activités pourront reprendre.

Tous ces gens qui ne participaient pas aux programmes auparavant sont complètement oubliés. J'aimerais que mon collègue me dise ce qu'il croit que le gouvernement libéral pourrait et devrait faire.

M. Sébastien Lemire: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie de son excellente question. Honnêtement, c'est un questionnaire quotidien pour moi.

Je regrette de ne pas pouvoir vous accueillir à la Foire gourmande cette année, à Ville-Marie. Nous nous étions donné rendez-vous lors de votre élection.

C'est un exemple de fête fantastique. C'est une fête gourmande. C'est une fête dans laquelle les gens se rassemblent. Il y a une perte financière rattachée évidemment au fait de ne pas tenir un événement comme celui-là. Cet élément se répète partout. Comment va-t-on assurer la survie de ces événements à long terme? Comment l'industrie touristique va-t-elle être capable de se replacer?

Il faut penser que c'est avec des emplois pendant toute une année qu'on déploie un événement au mois de juillet, ou peu importe le moment. Comment va-t-on être capable de soutenir cela, quand l'événement n'a pas lieu et qu'il n'y a pas de recettes? Il va falloir des subventions directes.

L'industrie touristique réfléchit maintenant sur la façon de faire la promotion d'un tourisme intrarégional. Il y a là une formule absolument intéressante, mais il n'y a pas de réponse en ce moment, et l'incertitude que vit chaque Canadien, chaque entrepreneur, est intenable.

• (1735)

[Traduction]

Mme Karen Vecchio (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, je suis très fière de prendre la parole à la Chambre pour représenter les formidables habitants d'Elgin—Middlesex—London.

Comme beaucoup d'autres députés, je tiens à commencer par parler de mon personnel remarquable qui a aidé de nombreuses personnes à traverser la pandémie. Je remercie tout particulièrement Cathy, Jill, Jena, Charli, Kim et Scott, qui m'ont vraiment aidée à garder les pieds sur terre en ce qui concerne la défense des intérêts des habitants d'Elgin—Middlesex—London pendant la pandémie. Je tiens à leur adresser mes remerciements les plus sincères, ainsi que ceux de l'ensemble de mes 116 000 concitoyens.

Aujourd'hui, nous avons beaucoup parlé du rôle des parlementaires. À l'instar d'autres députés, je sais que certains d'entre nous ont des antécédents qui donnent une idée de ce à quoi ressemble un bureau de circonscription. Au cours des deux derniers mois, j'ai été une adjointe de circonscription. Je suis revenue à un rôle que j'ai exercé pendant 11 ans. J'étais réceptionniste et je remplissais toute autre fonction qu'on avait besoin que je remplisse.

En tant que députés, nous avons deux rôles distincts. L'un d'entre eux est de servir nos concitoyens et de répondre à leurs besoins. Nous participons à des activités importantes, nous rencontrons des maires et des intervenants et nous veillons à ce que leur voix soit entendue au Parlement. Une partie du rôle au bureau de circonscription est aussi d'être l'agent de liaison avec des ministères comme l'Agence du revenu du Canada, Emploi et Immigration Canada ou Service Canada. Nous avons de nombreux rôles.

Mon plus grand rôle est d'être la voix d'Elgin—Middlesex—London au Parlement. C'est pourquoi il est très important que le Parlement reprenne ses travaux. Après le vote de ce soir, nous savons que nous serons de retour dans notre circonscription pour y travailler, mais, je le répète, nous serons limités au travail que nous pourrions réaliser.

Je tiens aussi à remercier mon mari. Ce matin, Mike mettait en place les mesures adéquates dans mon bureau pour que nous puissions servir nos concitoyens à partir du 1^{er} juin. Je remercie mon mari d'avoir installé des vitres en plexiglas, ce qui est très important. Nous devons servir nos concitoyens dans le respect des consignes de sécurité.

Depuis le début de la pandémie, néo-démocrates, conservateurs, libéraux ou verts ont parlé de différentes idées, notamment des vertus opposées des initiatives sociales et capitalistes.

J'aimerais lire un texte publié plus tôt aujourd'hui par une de mes amies, Cindy Watters-Carroll, qui ne fait pas partie du centile le plus riche. C'est une mère seule qui a deux fils adultes. Son fils A.J. est tatoueur. Je tiens à le remercier d'avoir fait mon tatouage sur la santé mentale. C'est un homme formidable.

Cindy et A.J. travaillent tous deux dans une entreprise qui ne peut pas ouvrir ses portes. Voici ce qu'elle m'a envoyé plus tôt: « J'ai des craintes pour les propriétaires de petite entreprise, car même si nos entreprises reprennent lentement leurs activités, comment pourrions-nous survivre au désastre économique que nous vivons pendant les prochaines années? Il est vrai que le gouvernement offre de l'aide, bien qu'elle soit insuffisante, mais que se passera-t-il lorsqu'on permettra aux petites entreprises de rouvrir leurs portes avec des capacités réduites de moitié? À ce moment-là, elles ne recevront aucune aide financière, et les propriétaires de petite entreprise comme nous connaîtront des difficultés, tout comme le reste de la population, et l'économie battra de l'aile. Le Canada est endetté, et pas seulement un peu. Par conséquent, au cours de la prochaine année ou des prochaines années, l'aide aux petites entreprises disparaîtra. Les coûts associés à l'équipement de protection individuelle et aux procédures de nettoyage extrêmes sont très élevés et viennent s'ajouter à nos coûts de fonctionnement, et ce, malgré le fait que nous touchons des recettes encore moins importantes, puisque nous travaillons avec des capacités réduites de moitié et que nous tirons moins de revenus de ceux qui choisissent maintenant de s'en tenir aux achats en ligne. »

C'est le genre de difficultés que nous commençons à observer.

Ordres émanant du gouvernement

Au début de janvier, mon mari et plusieurs de ses collègues ont fondé des entreprises. Il a fondé une entreprise de massothérapie. Parmi ceux qui ont terminé leur cours avec lui, beaucoup ont loué un local et fondé leur entreprise. Pendant deux mois, ils ont exploité leur entreprise.

Or, ce n'est qu'il y a environ deux semaines que ces personnes ont commencé à obtenir de l'aide du gouvernement. Ils avaient travaillé pendant deux mois. Très peu avaient atteint le seuil de 5 000 \$ parce qu'ils avaient auparavant suivi leur formation pendant 22 mois. Je me suis chargée d'écrire une lettre au nom de ces personnes ayant terminé leur formation ensemble, pour que l'on sache qu'elles formaient un groupe oublié. Je ne sais pas si elles se sont adressées à d'autres députés, mais elles m'ont parlé à moi, et il était très important que je m'assure de faire entendre leurs voix. J'ai envoyé cette lettre avec beaucoup d'autres lettres de personnes de ma circonscription exprimant leurs inquiétudes.

Le Parlement est fait pour cela. Ce n'est pas seulement un endroit où le gouvernement répond à des questions. C'est aussi un lieu où nous tâchons de trouver des solutions. Le gouvernement ne me semble pas comprendre qu'il y a 338 parlementaires possédant de l'expérience et des compétences extraordinaires. Que nous soyons avocats, médecins ou agents immobiliers ou que nous soyons issus d'un autre métier, nous avons tous quelque chose à offrir, pas seulement les membres du Cabinet.

• (1740)

Voilà quelques-unes des questions qui me viennent à l'esprit quand on pense aux excellentes raisons pour lesquelles nous devrions avoir plus d'occasions de poser des questions. Il n'y a pas que les questions, cela dit. J'estime aussi faire partie de la solution, et j'espère sincèrement que le gouvernement finira par le comprendre.

Avant la pandémie, nous avons pu discuter avec les producteurs agricoles. Nous savons qu'il y avait certains problèmes dans le secteur des produits laitiers ainsi que dans celui du bœuf et du porc — je pense par exemple aux producteurs qui souhaitent expédier leurs produits en Chine. Dans ma région, les difficultés touchent aussi le secteur des céréales et des oléagineux, qui est très vaste. Qu'ils travaillent en apiculture ou dans l'un des nombreux secteurs agricoles qui forment le cœur d'Elgin—Middlesex—London, les producteurs étaient déjà inquiets avant le début de la crise, notamment parce que le blocage des voies ferrées les empêchait d'expédier leurs céréales. Qu'a fait le gouvernement pour régler tous ces problèmes? Pas grand-chose, à vrai dire. C'est alors que la pandémie a frappé. En plus d'être déjà incapables d'acheminer leurs marchandises jusqu'aux marchés, les producteurs ont dû composer avec la COVID-19. Ce sont deux coups durs qu'ils doivent encaisser.

Il s'agit de petites entreprises. Beaucoup de gens ont parlé du fait que des Canadiens ont travaillé dur pendant des décennies pour nourrir leur famille et créer des emplois. Aujourd'hui, il a beaucoup été question de l'accès de ces entreprises aux programmes. Je suis certaine que les 338 députés, dont je fais partie, ont entendu parler de critères d'admissibilité qui ont pour effet d'exclure un grand nombre de ces petites entreprises.

Il y a la question des comptes bancaires personnels par rapport aux comptes d'entreprises. Je pense qu'entre 20 et 25 entrepreneurs m'ont parlé de ce sujet en particulier.

Ordres émanant du gouvernement

Évidemment, il y a aussi la question de la masse salariale. Les propriétaires de petites entreprises ne se versent parfois pas de salaire. J'ai été propriétaire d'une petite entreprise. Je peux affirmer que je veillais d'abord à payer mes employés, comme beaucoup d'autres dans ma situation. Il est gênant pour les propriétaires de ne pas avoir de chèque de paie à remettre aux employés, et ils craignent que l'entreprise ne survive pas. Ils espèrent que les employés pourront retrouver leur emploi après la crise.

On peut aussi examiner le programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, qui a été annoncé hier. Des députés ont posé des questions à ce sujet à la Chambre. Bon nombre d'entre nous travaillent sur ce dossier et se rendent compte qu'il existe une immense lacune. Des locataires communiquent avec moi pour me demander d'appeler leur propriétaire afin de lui expliquer le programme. De nombreux propriétaires ne souhaitent pas participer au programme. Comme les propriétaires voient aussi leurs revenus baisser de 25 %, il peut être difficile de les convaincre de participer au programme. Nous sommes conscients que des changements sont apportés au programme, surtout en ce qui a trait aux hypothèques, mais nous savons qui va écopier au bout du compte: les propriétaires de petites entreprises, tous leurs employés et les collectivités qui risquent de perdre des atouts exceptionnels. On peut penser aux entreprises du secteur touristique, aux boutiques ou aux galeries d'art. Toutes ces entreprises courent maintenant des risques. Ces problèmes soulèvent encore une fois d'immenses préoccupations. Il n'est pas question ici des capitalistes par rapport aux petites entreprises, ni de certains types de revenus. La situation touche d'une manière ou d'une autre tous les gens, qu'ils soient vieux ou jeunes, riches ou pauvres.

J'aimerais seulement faire quelques observations à propos de la Prestation canadienne d'urgence. Au comité des ressources humaines et du développement des compétences, nous avons souligné que le gouvernement n'a pas soumis ce programme à une analyse comparative entre les sexes. Je me demande également si les libéraux ont procédé à une telle analyse pour le programme de subvention salariale ou le programme qui vise à aider les entreprises à assumer leurs dépenses d'exploitation.

Enfin, j'aimerais conclure en faisant d'autres observations. Pourquoi le Parlement est-il vraiment important? Il y a quelques minutes seulement, j'ai lu ce qui est envisagé pour Huawei. S'il n'y a personne dans cette enceinte pour demander des comptes au gouvernement, les libéraux vont-ils permettre à des entreprises comme Huawei de s'établir? Si nous retournons travailler dans nos circonscriptions, comment pourrions-nous veiller à ce que le premier ministre ne conclue pas d'ententes secrètes avec Huawei? Ce sont des dossiers très importants qui préoccupent les Canadiens.

Nous savons que nos infrastructures essentielles doivent être modernisées. Nous en sommes conscients, puisque nous discutons aujourd'hui des raisons pour lesquelles nous ne pouvons pas relier le Parlement au reste du pays. J'ai parlé du fait que je ne peux même pas tenir de réunion avec mon personnel. Je sais que, dans le cas de ma collègue la députée de Kamloops—Thompson—Cariboo, avec qui je partage mon temps de parole, la communication avec elle a été coupée lors du premier appel que nous avons fait au Parlement.

Il reste encore beaucoup de travail à faire.

La pandémie de COVID-19 sévit en ce moment et nous devons nous en occuper, mais le monde n'a pas arrêté de tourner. La traite des personnes n'a pas arrêté. Les entreprises sont toujours en activité. Il ne faut pas oublier de prendre les mesures nécessaires dans

ces dossiers tout en luttant contre la pandémie. J'aimerais que le gouvernement change d'idée et qu'il permette la reprise des travaux parce que nous avons beaucoup de travail à faire. Malheureusement, nous devons encore patienter.

• (1745)

Mme Lindsay Mathyssen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, je suis très reconnaissante à la députée d'Elgin—Middlesex—London de son travail. Nos circonscriptions sont voisines et nous formons une très bonne équipe. J'espère que nous continuerons notre collaboration. C'est très précieux pour moi que nous soyons en mesure de faire fi de nos allégeances politiques pour veiller aux intérêts des habitants de London. Je suis heureuse qu'elle ait abordé la question de la traite des personnes.

Même si nous ne sommes pas d'accord quant à la façon dont le Parlement devrait poursuivre ses travaux, nous collaborons sur ce dossier pour veiller à ce que le gouvernement rende des comptes et mette en place des programmes de soutien et de financement pour lutter contre la traite des personnes. J'aimerais que la députée nous parle plus particulièrement des avantages que ce financement aurait pour le Centre pour femmes maltraitées de London, et qu'elle nous dise ce qu'elle pense de l'augmentation marquée des cas de traite des personnes dans notre région puisque nous sommes tout près de l'autoroute 401.

Mme Karen Vecchio: Monsieur le Président, le Centre pour femmes maltraitées de London occupe une place importante dans le cœur de tous les gens qui ont représenté cette région, tout comme l'excellent travail que Megan Walker et son équipe ont accompli.

Qu'il s'agisse de violence familiale, d'agression sexuelle ou de traite des personnes, nous avons vu le nombre de cas augmenter au cours de la pandémie. Malheureusement, les fonds prévus pour les Mesures pour lutter contre la prostitution ont été épuisés et le gouvernement n'a pas mis en place de programme qui permettrait aux travailleurs de première ligne de vraiment travailler avec des personnes exploitées sexuellement, qu'il s'agisse de jeunes filles, de jeunes garçons ou de femmes.

London a perdu le financement. Heureusement, la communauté s'est mobilisée pour appuyer le programme pendant un mois de plus, mais le gouvernement doit contribuer. Je crois que la meilleure chose que nous puissions faire est de continuer à dénoncer cette perte auprès des députés qui occupent les banquettes ministérielles, de continuer à parler des besoins des filles et des jeunes femmes vulnérables et de faire en sorte que les victimes aient quelqu'un à qui parler, une personne capable de les aider à traverser cette terrible période et à ne pas être exploitées par de sales types.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, je remercie ma collègue pour son excellent discours et pour ses observations concernant la nécessité que le Parlement puisse siéger. Je me demande si elle pourrait aborder certains des défis auxquels les habitants de sa circonscription sont confrontés pendant cette pandémie. Bien que le gouvernement ait fourni un certain soutien à la population, il semble que chaque fois que les libéraux déploient des mesures d'aide, ils doivent ensuite corriger telle ou telle erreur. Les problèmes liés à certains de ces programmes auraient pu être abordés lors de séances parlementaires. Je me demande si la députée pourrait nous faire part de ses commentaires à ce sujet.

Mme Karen Vecchio: Monsieur le Président, je remercie notre extraordinaire leader à la Chambre. Elle fait de l'excellent travail depuis qu'elle a assumé ces fonctions, et le 12 mars, lorsque tout a changé, elle s'est assurée que nous étions tous sur la même longueur d'onde. Je la remercie pour son travail incroyable.

Tout le monde vit des difficultés, mais l'une des principales est lorsqu'une personne ne peut pas travailler pour gagner les quelques dollars supplémentaires dont elle a besoin. Que ce soit les bénéficiaires du Supplément de revenu garanti ou de la Sécurité de la vieillesse, ou encore les travailleurs à temps partiel, beaucoup de gens n'ont pas l'argent dont ils ont besoin.

Un député de la Saskatchewan a parlé de l'allocation pour enfants et je me suis demandé si je l'avais reçue. Oui, même si je suis députée, j'ai reçu 289 \$ du gouvernement fédéral la semaine dernière pour mon fils de 17 ans. Les gens savent combien je gagne à titre de députée. Pourquoi diable me donne-t-on cet argent alors que des aînés de ma circonscription n'ont pas de nourriture et que tant de personnes ont recours aux banques alimentaires? Pourtant, le gouvernement m'a envoyé l'Allocation canadienne pour enfants de 289 \$, tandis qu'il donne 300 \$ aux aînés dans le cadre de la Sécurité de la vieillesse et ce, même s'ils touchent moins de 20 000 \$ par année.

Cela témoigne d'injustices incroyables et des conséquences du fait qu'on n'a pas examiné ces programmes et qu'une personne qui gagne autant d'argent que moi reçoit le même montant qu'un aîné qui reçoit des prestations de la Sécurité de la vieillesse. Vous devriez avoir honte.

Pas vous, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

• (1750)

Le Président: Je suis heureux que la députée ait éclairci ce point.

Nous reprenons le débat. La députée de Kamloops—Thompson—Cariboo a la parole.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, je suis également ravie de pouvoir prendre part à ce débat. Je tiens à souligner que, d'ici quelques heures, ce sera probablement le dernier débat à la Chambre dans le cadre d'une séance normale avant le 21 septembre en raison de la motion à l'étude, ce qui est déplorable à mon avis. J'espère pouvoir en reparler plus loin dans mon discours.

Je veux d'abord saluer l'incroyable travail accompli par les travailleurs du secteur de la santé, par ceux qui vont travailler tous les jours, par ceux qui travaillent dans les épiceries et qui font parfois affaire avec des clients anxieux, et par les camionneurs, qui ont de la difficulté à répondre à leurs besoins de base sur la route comme trouver un endroit où aller aux toilettes et acheter de la nourriture. Nous devons tous être conscients du travail extraordinaire accompli par ces gens depuis quelques semaines pour nous permettre de continuer à vivre.

Je veux aussi exprimer mes condoléances aux familles et aux amis des victimes de la COVID. Tous les députés sont dévastés par le fait que ceux qui ont perdu un proche, un ami ou leur mère n'ont pas pu être auprès d'eux. Ceux qui ont été emportés n'ont eu la compagnie que d'une personne vêtue d'équipement de protection tenant en main une tablette électronique pour leur permettre de faire

Ordres émanant du gouvernement

des vidéoconférences, mais ils n'ont pas pu tenir la main d'un de leurs proches.

Plusieurs députés ont parlé de leur personnel. Je tiens moi aussi à saluer tous mes employés, qui travaillent tant à Ottawa que dans mon bureau de circonscription. Je voudrais parler d'un sujet qui n'a pas été abordé ici, c'est-à-dire le travail effectué par nos employés. Ils ont d'abord dû s'adapter rapidement à un nouvel environnement de travail. Puis, ils ont dû faire face à un volume sans précédent de courriels, d'appels téléphoniques et de problèmes. Voici quelques exemples.

Rappelons-nous que des centaines de milliers de Canadiens se trouvaient à l'étranger au début de la pandémie. J'aimerais d'ailleurs souligner les efforts effectués par les fonctionnaires d'Affaires mondiales Canada pour rapatrier des citoyens canadiens coincés un peu partout dans le monde. Je pense à certains membres de mon personnel qui ont dû rester éveillés en plein milieu de la nuit pour téléphoner en Inde afin d'aider des citoyens à franchir les étapes du processus de rapatriement.

Parmi les personnes que nous avons aidées, il y en a qui ne savaient pas où elles allaient trouver de quoi manger pour leur prochain repas. Elles avaient perdu leur emploi, elles n'avaient pas droit à l'assurance-emploi et elles ne savaient pas trop comment l'assurance-emploi et la Prestation canadienne d'urgence allaient fonctionner. Mon personnel a donc éclairé ces personnes, en particulier celles qui étaient handicapées ou qui avaient perdu leur emploi et étaient inquiètes. Malheureusement, Service Canada était fermé et ne pouvait pas les aider; alors, mon personnel les a aidées ainsi que les entreprises. Qui parmi nous n'a pas reçu un appel de personnes qui ont investi toutes leurs économies dans une entreprise dont les activités ont été interrompues, qui ignorent si l'entreprise va rouvrir ses portes ou si elle parviendra à survivre et qui vivent à cause de cela beaucoup de souffrance et d'anxiété? Les programmes sont utiles, mais comme nous l'avons déjà dit, certains d'entre eux présentaient des lacunes. Quelques-unes ont été réglées, mais il y en a encore dans certains des programmes qui ont été mis en place pour aider les gens à traverser ces moments difficiles. En gros, le pays et le monde entier ont été chamboulés très rapidement. C'est très important de le savoir.

Parlant du rôle des parlementaires, je dois dire que j'ai été très heureuse d'avoir l'occasion de rester chez moi, dans la circonscription que je représente, ces deux derniers mois, pour me concentrer sur les besoins de ma région et pour aider à régler tous les problèmes qui se présentaient. Par conséquent, j'apprécie le fait que le Parlement n'ait pas siégé au cours des deux derniers mois. Cependant, je me suis dit que le temps était venu. Je savais que le 25 mai approchait et que nous sommes généralement très occupés à la Chambre en mai et en juin; je pensais donc qu'il était temps. Les choses se sont un peu calmées. Nous commençons à parler, au bureau, de la manière dont nous rouvririons les portes et nous avons apporté les modifications nécessaires. Il était donc temps que la Chambre des communes siège à nouveau.

• (1755)

La motion à laquelle le NPD semble avoir souscrit et que les libéraux ont présentée constituait une amélioration, mais il faut faire mieux encore. Le moment était venu d'en faire plus. Oui, il y a des réunions de comités, mais un comité, ce n'est pas la Chambre en tant que telle. Comme notre leader à la Chambre l'a souligné, ce n'est qu'une pâle copie. Autrement dit, ce n'est pas vraiment la Chambre des communes.

Ordres émanant du gouvernement

Les libéraux essaient de présenter la chose comme une formule qui donne beaucoup plus de temps aux députés pour poser des questions. À vrai dire, je préférerais qu'il y ait moins de temps pour les questions, car je ne suis pas particulièrement impressionnée par les réponses qu'on nous donne, et plus de temps pour les débats, comme celui que nous avons aujourd'hui, pour les mécanismes qui sont à notre disposition en tant que parlementaires pour obtenir des réponses concrètes à des questions pertinentes et demander des comptes au gouvernement. Ce que les libéraux proposent consiste essentiellement à fermer le Parlement, sauf une journée dans des circonstances bien précises pour leur permettre de dépenser de l'argent, et à nous donner l'occasion de poser de nombreuses questions en ayant parfois la chance d'obtenir une réponse.

Nous siégeons en comité et nous poserons des questions. Les libéraux ont accepté que certains comités siègent. Pour moi, c'est à n'y rien comprendre. Je ne sais pas trop comment on décide quels comités peuvent siéger. Je sié debate au comité des ressources naturelles, et les ressources naturelles seront extrêmement importantes pour la reprise économique au pays. L'industrie forestière était en crise, et l'Alberta avait de graves problèmes. Je peux comprendre que le gouvernement ne souhaite pas que le comité des ressources naturelles se réunisse. Il ne veut pas être mis dans l'embarras par ce qui pourrait en ressortir. Quelques comités se réuniront, et nous aurons de nombreuses occasions de poser des questions sans obtenir de réponse, mais il n'y aura pas d'énoncé économique ni de budget.

Tout à l'heure, ma collègue a parlé des initiatives parlementaires. Qu'en est-il du projet de loi sur les transplantations? Il n'y a pas que la COVID-19 qui requiert notre attention au pays. Je sais que nous devons nous concentrer principalement sur la COVID-19, mais nous devons également nous pencher sur d'autres dossiers. Hier, les libéraux ont voté contre le fait de permettre au comité spécial sur la Chine d'étudier la situation à Hong Kong. Peut-être qu'une journée de l'opposition aurait mené à une autre issue. À tout le moins, elle aurait permis que l'on débâte longuement de la question.

Une des fonctions les plus importantes qui incombent aux parlementaires, c'est de scruter à la loupe les dépenses du gouvernement. Nous serons de retour à la Chambre le 17 juin, à l'occasion d'un processus, que je qualifierais de bidon, visant à approuver le budget des dépenses. Les personnes qui nous regardent doivent savoir que, habituellement, les comités qui sont jumelés à des ministères particuliers, comme la défense nationale ou les services aux Autochtones, comprennent les dépenses et les budgets qui s'appliquent à ces ministères. En règle générale, un ministre comparait devant un comité pour défendre le budget des dépenses. Le comité en question peut y apporter des changements. Or, le gouvernement a décidé d'éliminer tout ce processus.

En conséquence, nous ne pourrions pas examiner les dépenses et nous n'obtiendrons pas de mise à jour économique. Le gouvernement va dépenser plus de 250 milliards de dollars, ce qui pourrait faire passer le déficit à 1 billion de dollars, mais nous ne pourrions pas en discuter à la Chambre. Comme on a pu le constater au sein de comités au cours des dernières semaines, lorsque le ministre du cabinet fantôme conservateur pour les finances pose des questions, il obtient des réponses très insatisfaisantes du ministre des Finances. Il n'y aura donc pas de débat à cet égard.

En Colombie-Britannique, une entente a été conclue en secret avec les chefs héréditaires des Wet'suwet'en. Cette situation préoccupe au plus haut point les chefs élus, mais nous ne pourrions pas en discuter.

En conclusion, je dirai qu'il s'agit d'une période difficile pour beaucoup de gens. Je sais que les députés de partout au pays travaillaient très fort pour les habitants dans leur circonscription, mais il était temps qu'ils le fassent aussi au Parlement, pour accomplir l'une de leurs principales tâches, c'est-à-dire obliger le gouvernement à rendre des comptes. La motion à l'étude est une fumisterie. Le NPD devrait être gêné de l'appuyer, et les libéraux devraient être gênés de réduire de nouveau le Parlement au silence.

• (1800)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, j'entendais ma collègue dire qu'elle a hâte de siéger aux comités, et moi donc! Un décret sur les armes a été adopté au cours des dernières semaines. Comme je sié debate au Comité permanent de la sécurité publique et nationale, j'ai bien hâte de pouvoir en discuter.

Je sié debate également au Comité permanent des ressources naturelles. Au Québec, nous avons une magnifique ressource dont l'apport pourrait être tellement important si elle était mieux mise à contribution. Je parle, bien entendu, de l'industrie forestière. Cela pourrait donc être plus profitable que l'exploitation d'autres ressources, comme les énergies fossiles et l'exploitation des sables bitumineux. Si nous en avons l'occasion, nous pourrions donc proposer des solutions.

J'aimerais connaître l'avis de ma collègue sur les énergies fossiles parce que je pense que nous nous dirigeons tout droit dans un mur si nous continuons à subventionner ces énergies. Pourquoi ne pas exploiter la ressource forestière, qui serait tellement profitable à notre avenir?

[Traduction]

Mme Cathy McLeod: Monsieur le Président, je crois que cela témoigne de la façon arbitraire dont on a déterminé quels comités continuent leurs travaux. Je suis d'avis que le comité de la défense est absolument essentiel et qu'il devrait se réunir. Selon moi, il en va de même pour le comité des ressources naturelles. Nous étions en train de mener une étude sur le secteur forestier, qui était en crise avant l'arrivée de la COVID-19.

L'industrie des pâtes et papiers est extrêmement importante pour la production de l'équipement de protection individuelle, notamment le masque N95. Il nous faut une chaîne d'approvisionnement robuste. Nous devrions voir si la chaîne d'approvisionnement est en péril.

Pour ce qui est de l'industrie énergétique, je préférerais assurément que nous nous penchions sur la situation au Canada de manière à ce que le Nouveau-Brunswick et l'Est du Canada soient soutenus par le pétrole canadien. Ce secteur jouera un rôle important pour la reprise au pays.

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, la députée a parlé de la situation bouleversante et beaucoup trop familière qui sévit dans des établissements de soins de longue durée, où on laisse des personnes âgées mourir seules. Cela me fait penser à un très bon ami, M. Lionel LeCouter, qui, justement, est décédé hier dans des circonstances très similaires dans un foyer de retraite à Hamilton. Dans ce centre, les gens ont littéralement été abandonnés à leur sort.

Si nous allons de l'avant avec la proposition du gouvernement visant à créer un Parlement hybride, que feront la députée et son caucus pour veiller à ce que les personnes âgées qui croupissent dans les établissements de soins de longue durée et les maisons de retraite soient bien prises en charge et qu'elles obtiennent les soins appropriés?

Mme Cathy McLeod: Monsieur le Président, le rapport rendu public aujourd'hui — que le gouvernement avait apparemment en main depuis quelques jours — révèle une situation atroce et très inquiétante. Je sais que mon collègue est une recrue de la Chambre et qu'il n'était pas ici lorsque nous avons mis en garde le gouvernement concernant une entreprise d'État qui voulait faire l'achat de 22 résidences pour personnes âgées dans l'Ouest canadien. Il est peut-être au courant que quatre de ces résidences ont été mises sous tutelle par les autorités sanitaires avant la pandémie de COVID en raison de conditions semblables à celles décrites dans le rapport.

Nous avons averti le gouvernement, mais je me souviens que le ministre de l'Industrie de l'époque avait répondu qu'il n'y avait pas de quoi s'inquiéter, que les provinces avaient d'excellents systèmes et qu'elles offraient d'excellents soins. D'après nous, le gouvernement aurait dû réfléchir davantage avant d'agir. Nous avons demandé aux libéraux s'ils avaient mené l'examen qui devait être effectué après 18 mois, selon la loi. Il nous est impossible de le savoir, parce que, bien sûr, il nous est impossible de faire inscrire des questions au Feuilleton. Le ministre donnera des réponses évasives, mais nous ne pourrons jamais savoir si le gouvernement a fait ce que la loi exigeait de lui.

• (1805)

[Français]

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, je dois d'abord mentionner que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue le député de Longueuil—Saint-Hubert.

Nous sommes ici, aujourd'hui, pour débattre d'une motion qui nous permettrait de débattre plus souvent et plus longuement dans cette enceinte. Débattre, c'est ce qui nous anime, c'est ce qui anime la démocratie, et nous avons très hâte de le faire.

Je me rappelle avoir vu, alors que j'étais un peu plus jeune, les troupes de Gilles Duceppe argumenter avec fougue et cœur au ventre. Depuis le 21 octobre, mes collègues du Bloc québécois le font si bien que nous avons bien hâte de nous retrouver ici.

Bien entendu, les circonstances font qu'on doit trouver des façons hybrides de faire, pour débattre, mais aussi pour soulever les failles de la réponse du gouvernement à la crise de la COVID-19. C'est notre travail de parlementaire d'apporter des propositions, des idées, et nous avons passé suffisamment de temps dans nos circonscriptions pour comprendre de quelles façons nos concitoyens et nos concitoyennes font face à la crise et ont besoin d'aide.

On constate directement sur le terrain, de façon virtuelle avec les acteurs locaux, que l'aide gouvernementale en temps de crise est loin d'être négligeable. Elle est même essentielle. On parle de la survie de petites entreprises, de la sécurité financière de nos propres gens.

Depuis le début de cette crise, le gouvernement fédéral a annoncé de nombreux programmes d'aide. Je suis certaine qu'une majorité de mes collègues vont penser la même chose ou auront fait les mêmes observations que moi. Ces programmes, aussi généreux

Ordres émanant du gouvernement

soient-ils, ne sont pas adaptés à tout le monde. Dans ma circonscription, Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, il y a encore beaucoup de gens qui tombent entre les mailles du filet.

Je me permettrai de parler d'un cas particulier aujourd'hui, celui de Gaston Berthelot. J'ai glissé un mot sur sa situation plus tôt aujourd'hui, pendant la période de questions et observations, mais j'ai envie d'en parler plus amplement.

Cet homme a 60 ans et il est ambulancier. Il est atteint d'un problème cardiaque congénital et il a dû arrêter de travailler en raison de sa santé, car cela pourrait l'affecter grandement s'il venait à contracter le coronavirus. Il a téléphoné à Service Canada, et un fonctionnaire lui a dit qu'il n'était pas admissible à la PCU parce que c'est lui-même qui décidait d'arrêter de travailler. Son employeur refuse de le dédommager, et le gouvernement aussi.

Je me permets ici une parenthèse. On semble souvent oublier une chose très importante en ce moment. Ce qu'on fait au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde — mettre l'économie sur pause —, on le fait pour une chose: protéger la santé des gens. Or, voilà que ce sont ceux-là mêmes qui ont une santé fragile qu'on vient à oublier. Je ne m'embarque même pas dans l'histoire des CHSLD au Québec. Ce sont les personnes les plus vulnérables, qui sont dans des situations précaires, qui sont oubliées dans la crise.

M. Berthelot risque de graves complications. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est son médecin traitant. C'est même un représentant de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, qui était en entrevue à Cieu FM, une radio de la Baie-des-Chaleurs, que je salue.

Je rappelle que M. Berthelot est ambulancier et que le télétravail est un peu plus difficile pour lui. Il est directement en contact avec des gens malades chaque jour. Il a donc dû cesser de travailler, non pas parce qu'il ne voulait pas travailler. Il cherchait à travailler. On incite justement les gens à vouloir travailler, à aller au travail. Les programmes d'aide sont justement là pour les gens qui ne peuvent pas aller au travail, mais lui se retrouve pénalisé.

Dans le cas de M. Berthelot, le gouvernement fédéral a, de toute évidence, failli. Pourquoi n'a-t-il pas droit à la PCU parce qu'il décide lui-même d'arrêter de travailler? C'est un non-sens à mes yeux.

Nous avons ici l'exemple parfait d'une personne qui veut travailler. On constate souvent que certains critères des programmes sont souvent trop restrictifs pour un certain nombre de personnes et trop inclusifs pour d'autres. On aura deviné que je parle du Parti libéral du Canada et du Parti conservateur, qui vont bénéficier de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour payer leurs employés, mais il s'agit d'une autre question dans laquelle je ne m'embarquerai pas.

M. Berthelot se trouve donc dans une très fâcheuse situation, sans salaire depuis deux mois. Il n'est pas le seul dans ce genre de situation, parce que le gouvernement a aussi décidé de fermer ses bureaux de Service Canada. Cela était explicable en début de crise pour des raisons que l'on comprend tous, mais, avec le déconfinement graduel et la réouverture de certains secteurs d'activités, nos commerçants locaux nous prouvent que c'est possible de rouvrir des commerces et d'offrir un service à la population en mettant un certain nombre de mesures sanitaires en place.

Ordres émanant du gouvernement

• (1810)

Les services offerts par les bureaux de Service Canada sont assez essentiels, particulièrement en temps de crise. On oublie souvent qu'au Québec, il y a à peu près 45 % d'analphabètes fonctionnels. Ce sont des gens qui peinent à comprendre ce qu'ils lisent. C'est donc quasiment impossible pour eux de remplir un formulaire en ligne sans accompagnement. Or on demande à ces gens d'aller en ligne ou d'appeler Service Canada, et c'est à peu près impossible de parler à quelqu'un au bout du fil.

Je ne sais pas si vous avez fait le test, monsieur le Président, mais moi, je connais un homme, M. Fortin, de Nouvelle, dans la Baie-des-Chaleurs, qui a tenté de joindre un agent sur la ligne de Service Canada pendant pas moins de 18 jours. Il a fini par appeler mon bureau de circonscription et, bien entendu, mon équipe s'est mobilisée pour lui. Nous avons réussi à le mettre en contact avec un fonctionnaire, mais cela a pris plusieurs jours d'attente pour une simple question, pour un service qui aurait pu être rendu en respectant des mesures sanitaires convenables.

Alors, obliger des gens à recourir au service en ligne, c'est complètement ignorer la réalité des milieux ruraux où, encore en 2020, tous n'ont pas accès à Internet. À mon bureau de circonscription, nous avons reçu des appels de la part de familles qui étaient désespérées parce qu'elles ne pouvaient pas s'inscrire en ligne, faute d'accès à Internet, ni parler à un agent de Service Canada. Encore là, nos équipes de bureau se mobilisent pour venir en aide à ces gens.

On finit par se questionner sur le travail que doivent faire les bureaux de fonctionnaires et celui que doivent faire les bureaux de circonscription des députés. Nous voulons bien accompagner les gens, et c'est notre travail de le faire, mais il y a un certain bout de chemin entre les deux que le gouvernement devrait faire. Ces gens ne sont pas des citoyens de deuxième classe; il n'y a pas de classes. Ils ont droit à un service efficace qui, en temps de crise, devrait être disponible.

La solution est passablement simple: rouvrir les bureaux de Service Canada dans les plus brefs délais. Je viens d'énumérer des raisons, et c'est possible de le faire, à moins que l'objectif du gouvernement fédéral soit tout autre, notamment de ne pas les rouvrir. Je pense aux petites succursales régionales, dont les heures d'ouverture ont été considérablement réduites, de toute façon. Pourquoi ne pas les fermer pour économiser de l'argent? C'est peut-être le raisonnement du gouvernement. Qui sait? S'il joue franc jeu, qu'il en fasse l'annonce, et nous allons mener la bataille.

Une autre lacune flagrante du fédéral dans cette crise, c'est le silence entourant l'industrie touristique dans ma région, soit le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. On a entendu mes collègues de l'Est-du-Québec en parler amplement. Le tourisme est un moteur économique majeur et crucial pour la survie de notre territoire. Chez nous, cela représente 1 500 entreprises et 15 000 employés, dont la moitié occupent des postes permanents. Ce sont aussi 1,7 million de visiteurs chaque année et des retombées économiques de plus de 6 millions de dollars annuellement. Ce n'est pas négligeable pour notre population. L'industrie a un besoin criant de financement pour ne pas s'effondrer, pour redémarrer et pour continuer d'offrir ce que la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent ont à offrir.

On attend toujours des annonces en ce sens, parce que la plupart de ces industries tombent entre les mailles du filet des programmes fédéraux, encore une fois, en raison de leur caractère saisonnier. Des entreprises de chez nous attendent des annonces et ont le stress

au ventre depuis le 15 mars, et il n'y a encore rien pour elles. On a annoncé une multitude de programmes pour une multitude de sec-teurs, mais il y a encore des gens qui n'y sont pas admissibles.

Chez nous, pendant quelques semaines, les autorités de santé publique du Québec, pour protéger la population, ont installé des barrages routiers pour empêcher les gens de se rendre dans notre région. Seuls les propriétaires d'une résidence principale pouvaient se déplacer. La levée de ces barrages, le 18 mai, a causé une vague d'inquiétudes dans la région, et avec raison. Les gens sont inquiets. Ils veulent accueillir des touristes cet été, mais pas à n'importe quel prix. Pour pouvoir rouvrir leurs portes et mettre en place des mesures sanitaires, les restaurants, les hôtels et les attraits touristiques doivent avoir un soutien financier, et ils n'ont toujours rien reçu en ce sens.

Qui dit Gaspésie et Bas-Saint-Laurent dit homard. On dit aussi crabe, mais c'est probablement juste chez nous qu'on le prononce comme cela. On a annoncé une aide qui n'a pas été bien accueillie par les pêcheurs de homard, parce que c'était peu. C'est une industrie qui vend la majeure partie de ses prises aux Américains et qui subit une perte quasi totale de ses revenus. On parle de dizaines de milliers de dollars. De plus, les mesures mises en place sont mal adaptées, parce que les pêcheurs doivent être payés au pourcentage des captures et non à la semaine pour avoir accès au programme.

Les mesures pour les entreprises familiales sont aussi mal adaptées.

• (1815)

Il y a beaucoup d'entreprises familiales en Gaspésie, des pêcheurs avec leurs fils ou leurs oncles, mais elles ne se qualifient pas non plus.

Je vais arrêter ici. Je crois que mon collègue de Longueuil—Saint-Hubert pourra continuer sur mon élan. Ce sont là beaucoup d'exemples qui montrent que les programmes fédéraux sont malheureusement mal adaptés et que ce serait notre travail de les améliorer.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de ce témoignage. On voit que la réalité des régions et du milieu rural diffère de celle des grands centres urbains. Ma collègue disait qu'il y avait des mesures mal adaptées, notamment dans le secteur des pêches. Si elle avait eu l'occasion de poursuivre son discours, qu'est-ce qu'elle aurait pu nous dire?

Mme Kristina Michaud: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de me donner l'occasion de poursuivre ce que je disais avec passion.

Sur la majorité des quais dans l'Est-du-Québec, près de 50 % des pêcheurs ont des liens de parenté. Comme je le disais, à bord de leur bateau, leurs employés sont souvent des membres de la famille. C'est comme cela depuis des générations. Par contre, cela fait qu'ils ne sont pas admissibles aux programmes fédéraux.

C'est la même chose pour une multitude d'industries saisonnières. Je pense notamment aux camps de jour, un dossier sur lequel j'ai été interpellée puisque je suis porte-parole du Bloc québécois en matière de jeunesse. L'Association des camps du Québec a consulté ses membres et 71 % d'entre eux ne pourront pas rouvrir malgré l'annonce du gouvernement du Québec qui leur en donnait le feu vert. Ils ne le pourront pas parce qu'ils ne sont pas, eux non plus, admissibles aux programmes fédéraux: ils embauchent des moniteurs pour seulement une partie de l'été, ce sont des organismes sans but lucratif, etc. Ils ont moins de revenus, car ces derniers proviennent des acomptes versés par les parents. Or, si les parents ne peuvent pas envoyer leur enfant en camp de jour, ils ne verseront pas d'acompte et le camp de jour n'aura donc pas les revenus nécessaires pour rouvrir.

Il y a encore beaucoup d'exemples comme ceux-là, qui nous montrent que le gouvernement pourrait élargir ou assouplir certains programmes ou apporter une aide directe à ceux qui en ont le plus besoin.

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de la grande passion qu'elle a démontrée à défendre ses gens, à connaître sa circonscription et à mémoriser les noms de ses concitoyens.

Je sais aussi qu'elle a une autre passion: l'environnement. J'aimerais l'entendre parler un peu de cela. Elle n'en a pas eu le temps et je suis sûre qu'elle l'aurait fait si elle avait pu parler plus longtemps. Est-ce qu'elle ne pense pas qu'il serait temps que l'on parle d'une relance verte une fois la pandémie passée?

Mme Kristina Michaud: Monsieur le Président, je suis contente que ma collègue me pousse à parler de ce sujet, parce que c'est effectivement une autre de mes passions.

Il est crucial de se pencher sur l'avenir que l'on va léguer aux prochaines générations — et même à ma génération. Malheureusement ou heureusement, selon notre point de vue, cette crise nous voit dépenser des milliards de dollars pour venir en aide aux gens. Ce faisant, nous léguons aux prochaines générations une dette qui est assez incroyable. Il est donc temps de penser à notre façon de faire et de concevoir un plan de relance économique sans pour autant laisser de côté les mesures environnementales. Nous n'avons pas d'autre choix.

Un peu avant de quitter le Parlement en mars dernier, j'avais déposé un projet de loi pour contraindre le gouvernement à suivre ses engagements en matière de changements climatiques. J'avais tellement hâte d'en débattre, mais nous ne le pouvons pas dans la situation actuelle.

À un moment donné, toutefois, il va falloir recommencer à parler d'autres sujets et notamment de l'environnement. C'est absolument essentiel. Ma collègue travaille beaucoup sur un plan de relance verte, auquel je collabore. Nous avons très hâte d'en débattre ici à la Chambre et d'apporter des propositions, des idées et des solutions qu'on n'aura pas le choix de mettre en œuvre si l'on veut assurer un meilleur avenir aux prochaines générations.

Le Président: La parole est à l'honorable député de Rosemont—La Petite-Patrie. Ce sera une question de 30 secondes, suivie d'une réponse de 30 secondes.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, la pandémie et la crise actuelle ont révélé tous les défauts et les manquements de notre société, les popula-

Ordres émanant du gouvernement

tions vulnérables, les effets de la privatisation, les coupes et l'austérité d'un capitalisme sauvage.

Ma collègue n'est-elle pas d'accord avec le NPD pour dire qu'il ne faut pas retourner à la normale, puisque ce qui était considéré avant comme normal constituait en fait une bonne partie du problème?

• (1820)

Mme Kristina Michaud: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses propos, qui sont une très belle façon de voir les choses. Je partage totalement son point de vue. Selon moi, cette crise est le bon moment pour repenser toutes nos façons de faire les choses, comme je le disais tantôt. Effectivement, ce qui était normal n'était pas nécessairement bien.

On parle souvent de retour à la normale après la crise, mais nous ne voulons pas retourner là. Plus tôt aujourd'hui, j'entendais ma collègue de Saint-Jean parler de la crise du verglas et rappeler à quel point on l'avait vite oubliée et on avait repris nos vieilles habitudes.

Notre rôle comme parlementaires est de créer quelque chose d'autre, un mode de vie différent de celui d'avant. Nous aurions bien sûr préféré qu'il n'y ait pas de pandémie, mais je pense que nous pouvons en tirer certains gestes positifs, comme repenser notre façon de vivre.

M. Denis Trudel (Longueuil—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, le ton vient de changer. Pendant que j'écoutais ma collègue, je réfléchissais. Certains de mes collègues sont peut-être au courant, mais dans une autre vie, j'étais comédien. Alors, quand je me lève à la Chambre, je me demande toujours si je joue pour la caméra ou si je fais du théâtre pour la salle au complet.

C'est un peu particulier, en ce moment. Comme nous sommes en période de pandémie et que nous devons respecter la distanciation sociale, nous sommes 38 députés au lieu de 338, et en ce moment, j'ai l'impression de jouer devant une salle vide. J'ai l'impression d'être à la huitième représentation d'un spectacle qui ne fonctionne pas et qui a fait l'objet de mauvaises critiques. Il n'y a pas un chat, mais personne ne va m'écouter, de toute façon. La moitié du temps, les gens s'occupent de leurs affaires. J'espère quand même qu'on suit les débats.

Je m'en voudrais de ne pas commencer mon intervention en saluant les travailleurs de première ligne, notamment dans les CHSLD, au Québec, et dans les hôpitaux. Je pense aux préposés aux bénéficiaires, aux infirmières et aux médecins. Ils sont en première ligne. Nous, nous sommes peut-être en troisième ou quatrième ligne. C'est difficile à dire. Nous sommes certainement un service essentiel, puisque nous nous occupons de la population.

C'est d'ailleurs le point central de mon intervention. Je pense qu'il faut que nous revenions ici. Il faut que le Parlement reprenne ses travaux. Il faut que nous nous retrouvions face à face avec les gens des autres partis, dont les ministres et le premier ministre. Il ne s'agit pas de faire des petites conférences sur Zoom deux heures par jour pour ensuite négocier des choses par derrière. Il faut que le Parlement fasse son travail, parce qu'il y a des gros problèmes.

Ordres émanant du gouvernement

Revenons un peu en arrière. J'en étais rendu à saluer les infirmières. Ce sont elles qui mènent le bal. Ce n'est pas la moindre injustice, dans cette crise, que les soldats de première ligne, ceux qui sortent des tranchées et qui vont au front, gagnent le salaire minimum. Les travailleurs des CHSLD gagnent 13 \$ l'heure. C'est un scandale. Ce n'est pas le Zimbabwe ni l'Érythrée, c'est le Canada, le meilleur pays du monde. Pourtant, les soldats que nous envoyons au front gagnent le salaire minimum.

Où est la réponse à cette crise? Elle est ici, à la Chambre. Les transferts en santé, cela fait 30 ans qu'on en parle. Le domaine de la santé est sous-financé. Les gens sont sous-payés. On cherche le problème dans les CHSLD. Nous avons tous la responsabilité, ici, de faire en sorte que le gouvernement fédéral paie 50 % des coûts de santé des provinces pour payer les médecins, les hôpitaux, les infirmières, les chirurgiens et les préposés aux bénéficiaires. Il faut leur donner un salaire décent. Il faut s'occuper des gens qui s'occupent de nos gens. En ce moment, le gouvernement fédéral paie 23 % des coûts de santé des provinces. Ce sont des milliards de dollars. Que ferait-on avec ces sommes pendant cette période? On paierait les gens comme il faut.

Nous avons tous le pouvoir, ici, de changer cela. Allons-nous nous en servir, ou allons-nous continuer de faire des petites conférences sur Zoom de temps en temps, bien installés dans nos salons, ce qui nous permet de voir les livres que les ministres lisent et les trophées de hockey qu'ils ont gagnés lorsqu'ils étaient jeunes?

Nous voulons prendre des décisions concrètes. Nous voulons siéger pour nous occuper des problèmes des gens. C'est ce que je me dis.

Je parlais des infirmières. Je voulais leur rendre hommage, car ce sont elles qui se battent au front. Nous, nous débattons pour déterminer si nous allons parlementer ou non. En deux mois, le gouvernement a signé des chèques totalisant 300 milliards de dollars. Il nous a concocté des lois. Pendant des années, on venait ici pour débattre et essayer de faire des choses. On a réuni trois ou quatre fonctionnaires et deux ou trois ministres et, en deux mois, sur un coin de table, on a signé des chèques totalisant 300 milliards de dollars.

• (1825)

C'est incroyable! Ils ont signé pour 300 milliards de dollars de chèques pour régler des problèmes. On veut continuer à faire cela, parce qu'après, il va y en avoir encore des problèmes. Il y en a maintenant et il va y en avoir après.

Nos infirmières meurent. Cela me touche. C'est encore une autre chose. Je ne pense pas que qui que ce soit risque sa vie en venant ici. Cela pourrait toujours arriver, mais ce serait un accident. On pourrait se faire frapper ici sur Wellington, mais cela ne risque pas d'arriver tant que cela. Les jeunes hommes et les jeunes dames, qui viennent souvent d'ailleurs — c'est une autre question — se lèvent tous les matins et peuvent contracter une maladie mortelle. Ils ont beau porter de l'équipement de protection, cela peut leur arriver. Personne ici ne peut dire la même chose. Notre travail, c'est de nous organiser pour qu'ils ne tombent pas malades. Nous avons ce pouvoir. La meilleure façon de rendre hommage à tous ces gens, c'est de venir ici siéger pour faire notre travail, voter des lois et accorder des montants d'argent. On a été capable d'injecter 300 milliards de dollars dans le système. Je pense qu'il en manque encore. Encore aujourd'hui, on a de la misère à trouver des gens dans les CHSLD au Québec. Il faut trouver ces gens. Pour cela, il faut les

payer. Il faut que cet argent serve ces gens, plutôt que d'aller dans les poches du Parti libéral ou du Parti conservateur. Il faut payer les gens qui travaillent. C'est ce qu'on veut faire.

C'est ce que je veux faire comme travail. Je veux venir ici et voter pour accorder de l'argent aux gens qui en ont vraiment besoin. Ce serait le plus grand hommage qu'on pourrait leur rendre. C'est un des besoins qu'on pourrait combler.

Il me reste trois minutes. Je voulais parler de logement.

Une voix: N'oubliez pas de parler des infirmières.

M. Denis Trudel: Les infirmières, je pense en avoir assez parlé. C'est un des problèmes, mais il y a une flopée de problèmes qu'on pourrait régler. Pour cela, il faut venir s'asseoir ici.

Parlons de logement au Québec. Il y avait une crise, il y a une crise et il y aura une crise. En ce moment, on ne sait pas ce qu'on va faire, mais tous les parlementaires peuvent agir là-dessus. Il y a trois ou quatre ans, le gouvernement du Canada a voté la Stratégie nationale sur le logement. Il a promis qu'il allait loger les gens, qu'il allait s'en occuper. Il a versé 55 milliards de dollars, qui ont été dépensés partout au Canada, sauf au Québec. Au cours des deux derniers mois, il a signé pour 300 milliards de dollars de chèques. Or nous avons besoin de 1,4 milliard de dollars pour loger des gens qui vont être à la rue dans deux mois. Quand va-t-on verser cet argent? Des gens seront à la rue demain matin, on le sait. Il suffit de parler à tous les organismes œuvrant en logement, en itinérance, ou aux HLM. Dans trois mois, ils seront à la rue. Il suffit de parler à toutes les banques alimentaires. La crise, c'est maintenant, mais c'est dans six mois que cela va rebondir.

Une dame d'une banque alimentaire de ma circonscription m'a dit que si elle n'obtenait pas 80 000 \$ au cours de la prochaine année, elle devrait mettre la clé dans la porte. Cette dame nourrit 100 personnes par semaine. Où va-t-elle trouver l'argent? En logement, on a besoin de 1,4 milliard de dollars pour loger notre monde au Québec. Pour une question de drapeau, le gouvernement d'en face refuse de verser 1,4 milliard de dollars, alors qu'il a injecté 300 milliards de dollars dans le système au cours des deux derniers mois. C'est inacceptable. Il faut siéger. Nous ne ferons pas cela par Internet. Il faut être ici, les uns en face des autres pour parler des besoins des gens et faire des chèques pour le monde.

• (1830)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les députés du Bloc ont en commun avec les conservateurs leur approche relative au logement et aux services de santé dans le cadre de la Confédération. S'il n'en tenait qu'à eux, le gouvernement national n'interviendrait aucunement au chapitre du logement. Pour ce qui est de la santé, le gouvernement conservateur précédent s'en souciait vraiment peu, et le Bloc dirait que cela ne relève aucunement du gouvernement fédéral.

En tant que nationaliste qui mise sur toutes les régions de notre pays, je suis très fier que le gouvernement ait lancé la Stratégie nationale sur le logement, grâce à laquelle de nombreuses personnes sont sorties de situations très graves. Nous consacrons des sommes historiques aux services de santé. Ces sommes ont augmenté, quoi qu'en disent les députés du Bloc.

Tous les problèmes que soulève le député d'en face pourraient être réglés si la motion était adoptée. Elle prévoit un large éventail de travaux, dont la tenue de débats, des périodes de questions, la présentation de pétitions, des déclarations de députés, et j'en passe.

J'invite le député à considérer la motion comme une solution qui nous permettra de veiller à ce que l'institution rende des comptes en dépit de la pandémie. Voilà le but de la motion.

[Français]

M. Denis Trudel: Monsieur le Président, je ne suis pas certain d'avoir compris le sens de l'intervention de mon collègue, étant donné que j'ai capté l'interprétation un peu tard.

Je vais le redire. Il y a des besoins, notamment en matière de logement. Je n'ai pas mentionné ces chiffres tantôt, mais à cause de la crise, 150 000 ménages n'ont pas payé leur loyer en avril au Québec. C'est beaucoup de monde à la messe, ça. C'est un chiffre qui vient de la ministre Laforest, à Québec. Le 6 mai, on savait déjà que les gens n'avaient pas payé leur loyer d'avril, même s'ils avaient déjà reçu le chèque de la PCU. Pour le mois de mai, c'est la même chose: 10 % des Québécois n'ont pas payé leur loyer. À Montréal, c'est pire, c'est 15 %. C'est quand même quelque chose.

J'ai des chiffres intéressants qui viennent d'une autre étude. Dans les deux derniers mois, 300 000 Québécois ont eu recours aux banques alimentaires pour la première fois de leur vie. Il y en avait déjà 300 000 qui y avaient recours. Cela fait maintenant 600 000 personnes.

Il y a autre chose que je veux dire en rapport avec cela. Dans un sondage, les gens ont dit savoir déjà qu'un mois après la fin des mesures, ils ne seront pas en mesure de nourrir leur famille. Ce sont des enjeux concrets. Je veux savoir comment on va régler ces problèmes très concrets, qui vont nous sauter au visage dans les prochains mois. Je veux qu'on s'en parle face à face.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Merci, monsieur le Président.

Quand mon collègue s'enflamme, il a quelque chose dans la voix d'un peu rauque qui me rappelle Jean Garon.

Je ne veux dire que deux choses, monsieur le Président.

Premièrement, je suis tout à fait d'accord pour améliorer les conditions de travail des travailleurs et des travailleuses de la santé qui sont en première ligne. Ces travailleurs sont souvent des infirmières ou des préposés aux bénéficiaires.

Nous, au NPD, cela fait longtemps que nous disons qu'on doit augmenter les transferts en santé aux provinces. Cependant, quand on parle d'augmenter le salaire des préposés aux bénéficiaires, il ne faudrait pas trop s'ingérer dans la compétence provinciale. Je fais un petit clin d'œil à mon collègue en lui disant que cela relève quand même du Québec.

Deuxièmement, il y a deux semaines, le gouvernement a fait une volte-face assez intéressante, et j'aimerais entendre mon collègue à ce sujet.

Certains pays comme le Danemark, la France, la Pologne, et même l'Écosse, ont dit que si les entreprises utilisent des paradis fiscaux, qu'elles ne paient pas leur part, qu'elles trichent et qu'elles ne mettent pas d'argent dans les coffres publics, elles n'auront pas droit à de l'aide gouvernementale.

Ordres émanant du gouvernement

Les libéraux se sont levés un matin et se sont dit qu'ils allaient faire la même chose. Cela n'a pas pris 24 heures qu'on entendait « bip bip bip ». Le gouvernement reculait et il n'était plus question de faire cela.

J'aimerais l'entendre me dire pourquoi il pense que le gouvernement libéral n'est pas capable d'avoir ce courage politique.

• (1835)

M. Denis Trudel: C'est une autre chose dont je n'ai pas le temps de parler. J'ai huit pages de choses qui ne marchent pas au Canada pendant la pandémie, dont l'évitement fiscal.

Il y a des milliards de dollars placés ailleurs en toute légalité. On ne parle même pas d'évasion fiscale; c'est permis par les lois fiscales. Dieu sait que les gens qui possèdent autant d'argent peuvent s'offrir les services de gens qui passent des journées à trouver des lacunes dans la loi et des façons d'en profiter.

On parlait tantôt de l'après-crise et de toutes les choses qu'on pourrait faire, notamment en environnement. On pourrait aussi s'occuper de l'évitement fiscal. N'est-ce pas le moment propice pour le faire? On a besoin de milliards de dollars et il y en a qui dorment.

Or ce n'est pas ce que fait le gouvernement d'en face. Il fait encore pire: il donne de l'argent à ces entreprises. Nous leur avons demandé instamment à plusieurs reprises de ne pas donner d'argent à des gens qui font de l'évitement fiscal. Ils nous ont dit non.

Le Président: Le député d'Edmonton-Centre a la parole.

[Traduction]

M. James Cumming (Edmonton-Centre, PCC): Monsieur le Président, quel plaisir de suivre une intervention aussi impressionnante!

Aujourd'hui, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Thérèse-De Blainville.

C'est un immense honneur pour moi de pouvoir débattre ici même, avec mes collègues, de la motion dont la Chambre est saisie, mais j'aimerais d'abord dire un mot au sujet des employés qui m'aident à servir les extraordinaires habitants d'Edmonton-Centre. Edmonton-Centre est une circonscription urbaine qui a évidemment été touchée par la COVID, et le travail accompli par mes collaborateurs est tout simplement remarquable. Outre mes fonctions de ministre du cabinet fantôme chargé du dossier de la petite entreprise et de la promotion des exportations, je dois aussi aider les petites entreprises à surmonter les obstacles qui se dressent sur leur chemin et donner un coup de pouce à celles qui en arrachent, où qu'elles soient au pays.

J'aimerais aussi prendre un instant pour saluer tous ceux et celles qui ont réussi à s'adapter malgré les difficultés actuelles. J'ai d'ailleurs une anecdote très personnelle à raconter aux députés. Mon fils Garrett est atteint de la maladie de Duchenne de Boulogne. Or, même s'il était lui aussi éprouvé par la pandémie de COVID-19, il a réussi à terminer en ligne sa maîtrise en sécurité mondiale. Ce faisant, il m'a prouvé que, quand on s'y met, on peut faire de grandes choses.

Si Garrett était ici aujourd'hui, il dirait aux députés que je suis sa voix et que je devrais être ici à débattre de projets de loi. Il me dirait que c'est la raison pour laquelle je suis ici. C'est ce que je devrais faire: non pas siéger à un comité, mais débattre de projets de loi. C'est important pour lui et c'est important pour les habitants de ma circonscription.

Ordres émanant du gouvernement

Les conservateurs réclament que la Chambre des communes reprenne pleinement ses travaux afin de débattre de mesures législatives. Naturellement, nous voulons le faire en respectant les mesures sanitaires et conformément à toutes les consignes.

La proposition des libéraux représente une amélioration par rapport à ce que nous avons entendu auparavant, mais elle ne nous permet toujours pas de débattre de projets de loi. Elle nous fait manquer d'autres choses, comme les journées de l'opposition, les débats d'urgence, les débats sur les projets de loi d'initiative parlementaire, la possibilité d'ordonner la publication de documents gouvernementaux et de tenir un débat et un vote sur les rapports de comité. En outre, tous les comités ne siègent pas. Nous n'avons donc pas une Chambre des communes à proprement parler, mais un comité.

Il est très important pour les députés, en particulier les nouveaux députés comme moi, d'être en mesure de présenter des projets de loi et de les voir débattus, ce que nous n'avons pas été capables de faire. J'ai eu de la chance: mon nom a été le sixième à être tiré.

Si quelqu'un veut l'examiner, le projet de loi d'initiative parlementaire que je parraine est le projet de loi C-229. C'est un projet de loi dont nous aurons vraiment besoin au sortir de la pandémie de COVID-19, car nous devons générer énormément de revenus au pays pour assurer notre relance. Ce projet de loi vise à éliminer les restrictions visant les pétroliers au large de la côte de la Colombie-Britannique. C'est un dossier extrêmement important pour ma province et pour le reste du pays, puisque l'industrie canadienne des ressources a soutenu nombre d'infrastructures, et elle a beaucoup contribué aux avantages et au mode de vie dont nous profitons.

Il y a un autre projet de loi d'initiative parlementaire important. Je suis navré que nous ne puissions pas en débattre et l'étudier à toutes les étapes. Il a été présenté par un de mes collègues qui a obtenu la première place au tirage. Je parle du projet de loi du député de Calgary Confederation, qui vise à établir un registre national de donneurs d'organes et de tissus au Canada. C'est le projet de loi C-210, et j'espère que mes collègues l'appuieront, mais nous devrions en parler dès maintenant.

Nous avons besoin d'une surveillance extrême en ces temps de COVID. Cette surveillance doit porter sur les dépenses du gouvernement. Le vérificateur général a dit qu'il a besoin de 10 millions de dollars de plus pour faire son travail comme il faut, pour qu'il puisse effectuer des audits dans des domaines importants pour le pays. Nous ne pouvons pas faire adopter de projet de loi. Le vérificateur général devrait faire son travail, qui est d'autant plus important que le directeur parlementaire du budget a laissé entendre qu'il pourrait y avoir une dette de 250 milliards de dollars.

● (1840)

D'après les questions posées au directeur parlementaire du budget lors de son témoignage au comité, le niveau de confiance concernant les 250 milliards de dollars est très bas. Je dirais qu'il est à trois ou à quatre sur dix. Ce n'est pas l'argent qui est en cause, mais la façon dont il est dépensé, ainsi que les comptes à rendre aux contribuables. Et on ne parle pas de l'augmentation de la dette des ménages ni de celle des dettes provinciales et municipales.

Il faut qu'un budget soit déposé. En raison des stress que subit l'économie, il faut pouvoir débattre d'un budget qui servira de feuille de route. Nous n'avons aujourd'hui aucun plan pour les prochaines étapes. Nous réagissons face à une situation, mais nous avons besoin d'un plan pour savoir vers où nous orienter et comment sortir de la crise.

Après cette première vague de la pandémie, nous devons débattre de la relance économique. Qu'advient-il des investissements au pays, autant ceux qui ont été faits que ceux qui ont quitté le Canada?

Nous devons discuter de la dette que les gens ont contractée. Presque tous les programmes n'ont que cela à offrir: des dettes et des reports de paiement. Les entreprises souffrent et auront du mal à se relever.

Les petites entreprises, dont des milliers ont communiqué avec moi, travaillent fort pour essayer de garder leurs portes ouvertes. Les programmes entraînant un endettement accru et le report de paiements feront très mal en septembre. Nous devrions débattre de ces questions. Nous devrions discuter des projets de loi qui aideront les petites entreprises avant qu'on n'en arrive là, à l'automne.

Un autre point sur lequel les libéraux ont été silencieux concerne les changements apportés aux règlements qui régissent le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, surtout à l'égard des patients atteints de la fibrose kystique. Ces changements intègrent de nouveaux facteurs pour déterminer si un médicament est vendu ou a été vendu à un prix excessif. Les changements du conseil d'examen obligeront les fabricants des médicaments brevetés à réduire considérablement leurs prix, ce qui serait une bonne chose, mais qui rendrait le Canada moins attrayant comme marché pour lancer des thérapies novatrices, comme des médicaments précis qui peuvent modifier le cours de maladies comme la fibrose kystique.

Les changements du conseil d'examen touchent les régimes privés d'assurance-médicaments et l'accès des patients aux nouveaux médicaments pour les Canadiens. À l'heure actuelle, les changements doivent être mis en œuvre le 1^{er} juillet. Déjà, l'enregistrement pour de nouveaux essais cliniques a diminué de plus de 60 %, du 1^{er} novembre 2019 au 29 février 2020, en raison de ces changements. Ces derniers ont également une incidence sur l'approbation de nouveaux médicaments, qui a diminué de plus des deux tiers.

Sandy fait partie des gens qui militent contre ces changements. Elle habite dans ma circonscription. Sa fille de 14 ans, Laura, est atteinte de fibrose kystique. Avec des milliers d'autres Canadiens, elles luttent pour avoir accès à un nouveau médicament, le Trikafta. Il améliore considérablement la vie des personnes atteintes de fibrose kystique en traitant tous les taux de cellules et en soutenant la capacité pulmonaire. Si d'autres médicaments dans le passé traitaient les symptômes, celui-ci améliore la capacité pulmonaire. Il est considéré comme ce qui se rapproche le plus d'un remède.

La société mère, Vertex Pharmaceuticals, n'a pas encore soumis de demande à Santé Canada à cause des changements réglementaires apportés au conseil d'examen. Le Trikafta est pourtant approuvé pour le marché américain depuis l'an dernier. Les Canadiens doivent avoir accès à ce médicament qui change le cours d'une vie.

Je tiens à saluer mon collègue, le député d'Edmonton Riverbend, qui multiplie les efforts dans ce dossier. C'est le genre d'enjeu dont nous devrions débattre.

Je me suis présenté aux élections et je suis venu à la Chambre pour débattre de projets de loi. C'est la raison pour laquelle je suis ici. C'est ce que les gens de ma circonscription attendent de moi. Ils veulent que je les serve dans notre région, mais également à la Chambre en débattant de mesures législatives. Mettons-nous au travail. Je sais que nous pouvons le faire. J'ai hâte au jour où nous pourrions débattre à nouveau de projets de loi.

• (1845)

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Monsieur le Président, je me suis entretenue avec une dame de la Saskatchewan qui se bat pour la vie de sa fille. Elle a mis sur pied le Comptoir de limonade de Cassidy. La mère de Cassidy implore le gouvernement d'approuver Trikafta, le médicament qui pourra sauver la vie de son enfant. Elle pleurait au téléphone et me suppliait de faire quelque chose. Je sais qu'elle a envoyé une lettre à la ministre de la Santé, mais nous constatons malheureusement que le processus d'approbation de ce médicament est excessivement long. Ce genre de chose est décevante, mais nous allons en débattre.

Le député de Calgary Confederation voulait présenter un projet de loi. Le député d'Edmonton-Centre en a parlé plus tôt. Ce dernier est le sixième sur la liste. Il est désolant de voir que les néo-démocrates ont joint leurs voix à celles des libéraux pour empêcher la tenue d'un débat à la Chambre sur des projets de loi d'initiative parlementaire.

Je me demande si nous sommes en train de rater l'occasion de débattre d'autres projets de loi d'initiative parlementaire ou d'autres questions parce qu'on ne nous permet pas d'en parler. Qu'en pense le député? Avons-nous raté une belle occasion?

M. James Cumming: Monsieur le Président, bien sûr, il y a toutes sortes d'enjeux dont nous pourrions débattre. Parmi ceux-ci, il y a les projets de loi d'initiative parlementaire, mais il existe aussi de nombreux autres types de projets de loi qui peuvent améliorer la vie des gens. C'est pourquoi nous venons en ces lieux. C'est pourquoi les députés présentent des projets de loi d'initiative parlementaire. Ils veulent les débattre en sachant qu'ils ont au moins la possibilité de les faire adopter. Plus nous retardons la reprise des travaux parlementaires, plus les chances que cela se produise diminuent. Nous devrions recommencer à débattre ce type de mesures à la Chambre.

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, le député vient de dire que les petites entreprises font des pieds et des mains pour demeurer ouvertes. Il a aussi dit aujourd'hui que de nombreuses entreprises de sa circonscription, dont les salons de coiffure, souhaiteraient avoir droit au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, que le gouvernement a mis en place. Je rappelle que ce programme permet aux petites entreprises d'obtenir des prêts sans intérêt garantis par le gouvernement de 40 000 \$, dont 10 000 \$ peuvent être radiés si le restant est remboursé dans les temps.

Malgré ce qu'il a pu dire du déficit à venir et des dépenses que le gouvernement a dû engager pour lutter contre la pandémie, le député voit-il d'un bon œil les changements que nous avons apportés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes afin que les entreprises puissent s'en prévaloir plus facilement?

M. James Cumming: Monsieur le Président, je me réjouis qu'un programme permette aux entreprises d'emprunter davantage, mais si la députée avait écouté mon discours, elle saurait que le problème n'est pas là. Les entreprises n'ont pas le capital pour générer les revenus qui permettent de rembourser les prêts. Certes, elles ne paieront pas d'intérêt pendant deux ans et devront plus tard payer le taux d'intérêt du marché, mais ce n'est pas ce dont les entreprises ont besoin. Il leur faut des capitaux propres. Elles ont besoin que le gouvernement modifie les programmes pour en accroître l'accessibilité. Voilà des semaines qu'on nous dit qu'on apportera des chan-

Ordres émanant du gouvernement

gements afin de permettre aux gens d'utiliser leur compte bancaire personnel, mais cela ne s'est pas encore concrétisé.

Les entreprises ont besoin de garanties rapidement. Les retards que connaît le programme nuisent aux entreprises.

• (1850)

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon cher collègue conservateur de partager son temps de parole avec une bloquiste. Ça va bien aller.

J'aimerais reculer dans le temps, parce qu'il y a une période pendant laquelle on a bien fait les choses. Le 13 mars a été notre dernière journée à la Chambre. Par la suite, le pays a été mis en pause. Cette pause a pas mal bouleversé nos vies, tant nos vies personnelles que nos vies collectives et nos vies en tant que députés, en tant que parlementaires. Or nous avons su nous ajuster.

J'ai entendu mon collègue de La Prairie dire que l'une des grandes forces dont nous avons fait preuve pendant cette période était la solidarité. Je suis d'accord avec lui sur cela. D'ailleurs, nous espérons que la solidarité sera aussi au rendez-vous après la crise.

Nous avons aussi eu la possibilité de parler des choses que nous devons faire. Une des choses qu'il fallait faire était de permettre une exception quant à notre rôle à la Chambre. Le Bloc québécois y a contribué. Il fallait donner à la Chambre des pouvoirs exceptionnels. Je rappelle à mes collègues que, sur le plan économique, la crise actuelle est aussi importante que la Deuxième Guerre mondiale. Ce n'est pas rien.

Je remercie le député de Longueuil—Saint-Hubert de ses bons mots au sujet de mon passé en tant qu'infirmière.

Sur le plan sanitaire, nous sommes devant un virus dont on ne connaît pas encore tout. C'est la raison pour laquelle les représentants de la santé publique demandent à la population d'être prudente en matière de « déconfinement ». Nous devons en tenir compte, car ce serait irresponsable de ne pas le faire.

Cela dit, le gouvernement a mis en place des mesures d'urgence. La Prestation canadienne d'urgence a connu des ratés, au départ, mais elle est devenue inclusive par la suite. La Prestation canadienne d'urgence a principalement répondu à une faille du système de protection, du filet social, c'est-à-dire à une faille du régime d'assurance-emploi. On a réalisé que le régime d'assurance-emploi ne pouvait dédommager les 8 millions de travailleurs et de travailleuses qui ont perdu leur emploi.

On a aussi mis en place la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. On l'a revendiquée parce que certains étudiants étaient tombés entre les mailles du filet. Cette prestation est plus récente. Le Bloc québécois a exigé que l'on veille à ce que ces mesures de soutien, qui profitent aux travailleurs autant qu'aux étudiants, soient accompagnées de mesures incitatives au travail. Nous avons vu cela venir.

Je tiens aussi à rappeler que l'engagement pris à la Chambre le 29 avril, si ma mémoire est bonne, afin de poursuivre nos travaux de la manière que nous connaissons, n'a pas été honoré.

La subvention salariale d'urgence était de 10 % au départ, mais nous avons travaillé fort pour qu'elle soit de 75 % et pour que les règles soient assouplies, afin que plus d'entreprises en bénéficient. Il faut préserver le lien d'emploi pour assurer la relance.

Ordres émanant du gouvernement

Nous n'avons jamais pensé que la portée de la prestation serait augmentée. Quand on mange des bonbons Smarties, on garde habituellement les rouges pour la fin. Dans ce cas-ci, ce sont les Rouges qui mangent en premier.

Je trouve décevant et même indécent que des subventions salariales dont l'objectif est d'aider les entreprises tiennent lieu de salaire partisan.

Aujourd'hui, je déplore le fait qu'on n'a pas trouvé de solutions. On ne peut plus rester en pause et en confinement. On est appelé à se « déconfiner ».

● (1855)

D'ailleurs, la société le fait. Cela a commencé dans chacune de nos provinces, et je dirais même durant la crise, parce qu'on avait Zoom.

En passant, Zoom est la première chose dont j'exige d'être déconfinée.

Les chambres de commerce et nos municipalités devaient répondre à la crise. Or on voyait déjà les gens se mettre en mouvement pour trouver des solutions là où il y avait des failles et pour penser un coup à l'avance, parce qu'on savait que cela ne durerait pas et qu'un jour, il y aurait reprise.

À la Chambre, nous sommes rendus là. Si on veut penser le « maintenant » et l'« après », notre pouvoir législatif doit être retrouvé. Je vais donner des exemples. Un de mes collègues en a parlé tout à l'heure, mais je vais parler de l'environnement.

Si on pense à une relance verte et durable, il va falloir nécessairement penser — je vais parler des travailleuses et des travailleurs, car cela a été mon domaine durant toute ma vie — que cette transition doit se faire aussi pour les travailleuses et les travailleurs. Cela est essentiel, et on va avoir besoin de mesures législatives.

La Prestation canadienne d'urgence va prendre fin. Tel qu'on le connaît, notre régime d'assurance-emploi, qui est un programme fédéral, ne sera pas capable de répondre à tous quand la PCU prendra fin, parce qu'il laisse pour compte majoritairement des femmes, qui sont les plus touchées par le travail atypique et le travail à temps partiel et qui sont donc exclues, parce que les travailleurs de l'industrie saisonnière sont actuellement dans le trou noir de l'assurance-emploi où des projets pilotes prenaient fin le 20 mai mais dont on n'a toujours pas de réponse, et ainsi de suite.

On parle de congés de maladie. S'il y a une mesure qu'on a revendiquée avant et qu'on pourrait mettre en place, c'est celle des prestations spéciales de maladie qui sont de seulement 15 semaines et qui devraient passer à 52 semaines.

Or, pour cela, il faut un Parlement qui légifère. Il va nous falloir des mesures pérennes, durables et prévisibles si on veut éviter une autre période, une autre pandémie. Certains nous prédisent déjà qu'on va en avoir à l'automne. On souhaite que non. C'est possible aussi qu'il n'y en ait pas, mais il faut pouvoir prévenir. On ne pourra pas le faire seulement en se posant des questions, seulement en se demandant ce qui va bien et ce qui ne va pas bien, et comment on peut réagir.

Je vais parler de ce qui se passe dans les entreprises. On annonce de plus en plus de faillites. On annonce de plus en plus d'entreprises qui n'auront pas la capacité de survivre et qui se mettent sous la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

Qu'est-ce qui arrive aux caisses de retraite, au bas de laine des travailleuses et des travailleurs? En plus d'avoir perdu leur emploi, d'avoir des salaires qui sont bien en deçà de la valeur de leur travail, ils risquent de perdre leur bas de laine si on ne protège pas les caisses de retraite.

Autant de raisons qu'on aurait dû discuter au lieu que le premier ministre soit opportuniste en prenant sur ses épaules 10 jours de congés de maladie — c'est certain qu'on n'est pas contre —, mais en sachant très bien que cela relevait de modifications aux lois de chacune des provinces. C'est donc impossible de l'imposer, et il ne peut qu'y avoir entente.

Cela m'indigne, non pas parce que la revendication n'est pas importante, mais parce que cela ne tient pas compte du genre de parcours qu'on devait faire à la Chambre aujourd'hui, c'est-à-dire décider qu'on peut et qu'on doit reprendre les travaux parlementaires parce qu'on a l'obligation d'entreprendre des mesures qui sont législatives, pérennes, durables et surtout prévisibles. On ne peut plus agir à la pièce.

● (1900)

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours inspirant.

Je vais reprendre un petit passage de son intervention, juste pour la pousser un peu plus loin.

Ma collègue a dit qu'elle détestait les conférences sur Zoom. Il y aura peut-être une deuxième vague et on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve. Peut-être même aurons-nous un jour un cas de COVID-19 au Parlement, qui nous forcera à fermer pour vrai, physiquement, le Parlement. On ne le sait pas encore.

Or elle a aussi beaucoup parlé des projets de loi très importants que nous aurions pu débattre.

J'aimerais savoir ce qu'elle pense, malgré sa haine du virtuel, d'un Parlement hybride où on peut débattre à la fois en personne et à distance.

Mme Louise Chabot: Monsieur le Président, c'était un cri du cœur.

Notre rôle de député est aussi de prendre soin des autres. C'est cela aussi, le rôle politique, côtoyer les gens, être avec eux et socialiser. Combien d'événements et de représentations avons-nous tous dû annuler? Nous devons maintenant nous rencontrer par Zoom. Je suis tout à fait d'accord pour dire qu'il nous faut une formule hybride où des moyens électroniques devront être disponibles. Cela fait aussi partie de ce que nous devons prévoir et mettre en place, parce qu'il est fort possible que cela dure beaucoup plus longtemps que nous le souhaitons. Nous prendrons le temps qu'il faut avant de nous présenter physiquement à la Chambre, ce qui est présentement impossible à 338 députés.

Il faut donc permettre cela et nous aurions pu être proactifs en demandant déjà qu'on y travaille. J'en serai très heureuse si nous avons les deux.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours.

En ce qui a trait à l'un des derniers points qu'elle a abordés, je dois avouer qu'une des choses que je préfère dans la vie d'homme politique, c'est faire du porte-à-porte. Je ne suis pas sûr que les gens seront très accueillants si nous frappons à leur porte pour leur serrer la main. Nous devons revoir beaucoup de choses dans nos modes de fonctionnement.

À propos du mode de fonctionnement, j'ai un peu de mal à comprendre le positionnement du Bloc québécois, qui semble un peu contradictoire en ce moment. Nous sommes effectivement des législateurs, c'est notre rôle et nous voudrions débattre des législations, mais, comme il n'y a pas de moyen sécuritaire de voter sur les législations, à quoi sert-il d'en débattre si nous ne pouvons pas voter?

Mme Louise Chabot: Monsieur le Président, il faut le prévoir. Déjà, à la Chambre, nous nous disions que le virtuel n'était pas possible. Je me souviens des débats. Nous ne pouvions pas penser la faire virtuellement. Nous pensions que nous aurions retourné le monde à l'envers et que toute la technologie aurait nui. Or nous avons vu que c'était possible. Il faut donc prévoir ce vote, et nous sommes ouverts au vote électronique.

Nous ne pourrions pas si nous ne changeons pas notre façon de voter qui pourrait être celle d'un Parlement hybride de cette façon. Ce sera impossible de penser à une relance si nous ne nous donnons pas la capacité d'agir en utilisant notre pouvoir législatif. Alors, il faut y travailler.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, dans une autre vie, ma collègue a été infirmière et notre collègue de Longueuil—Saint-Hubert, tout à l'heure, lui a rendu un bel hommage. Du moins, elle sait à quoi ressemble la situation de ceux qui donnent les soins de première ligne. Elle sait quels sont les besoins ou ce qu'ils étaient dans le passé, bien que je pense que cela n'a pas beaucoup changé.

Elle sera sûrement d'accord avec moi que la santé est une compétence provinciale. J'entendais un député du NPD, tout à l'heure, dire que la pandémie ne connaissait pas les diverses compétences, mais, maintenant, j'ai l'impression que c'est le gouvernement fédéral qui ne les voit pas en s'ingérant dans les compétences des provinces et du Québec.

Ma collègue ne croit-elle pas que le gouvernement fédéral devrait profiter de cette crise pour augmenter les transferts en santé au Québec et aux provinces?

• (1905)

Mme Louise Chabot: Oui, monsieur le Président, tout à fait. On aurait dû le faire bien avant.

Dans ma vie, j'ai pratiqué la profession infirmière et j'ai participé aussi à plusieurs commissions d'enquête sur les régimes de soins de santé, tant dans ma province, le Québec, qu'au Canada. Je vous dirais même, parce que je suis une jeune d'expérience, que j'ai présenté un mémoire à la Commission Romanow, la dernière grande commission d'enquête qu'il y a eu au Canada.

Déjà, on recommandait un seuil minimum de 25 %. Surtout, les trois facteurs qu'on recommandait étaient « stabilité », « pérennité » et « durabilité et prévisibilité ». Or les transferts en santé ont été réduits. On est en deçà de 25 % et on a déjà été en deçà de 20 %. Pour répondre à la santé et aux services sociaux dans chacune de nos provinces, il est impératif d'augmenter à 6 % les transferts canadiens en santé.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Monique Pauzé (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Shefford.

Je voudrais commencer par remercier les gens avec qui je travaille à mon bureau de circonscription, soit Célia, Caroline, Joël et Daniel. Ils font tous un travail extraordinaire depuis que la pandémie nous a frappés. Ils sont là pour écouter et reconforter les gens. Ils essaient aussi de faire du ménage dans tout le méli-mélo des mesures annoncées jour après jour, alors qu'au fond, les mesures sont effectives deux ou trois semaines plus tard.

Il n'est pas toujours évident de répondre à nos concitoyens. La circonscription de Repentigny a beaucoup de secteurs qui ont été rapidement touchés par la pandémie, comme toutes les circonscriptions. Dans Repentigny, il y a beaucoup de petites et moyennes entreprises. C'est pourquoi les coûts fixes représentent un problème. Il n'y a toujours pas d'améliorations, malgré tout ce que nous avons suggéré au gouvernement.

Repentigny est une circonscription qui comporte des coins fortement agricoles. Là encore, peu de nouvel argent a été distribué.

C'est une circonscription de culture. Il y a de grandes institutions, comme le Théâtre Hector-Charland, le Centre d'arts Diane-Dufresne et l'Aramusique, qui s'occupent de la diffusion de la culture. Qu'en est-il de la culture actuellement? Certaines mesures ont été annoncées lors du dernier budget, mais, comme nous ne pouvons pas en discuter présentement, ces sommes risquent de ne pas être pérennes.

Évidemment, je vais parler d'environnement parce que, la destruction de l'environnement que nous observons actuellement, c'est aussi la destruction des systèmes qui nous soutiennent, qui nous font vivre. Nous sommes en train de détruire ces systèmes et la vie sur Terre, y compris celle des humains. C'est ce que nous vivons actuellement.

L'environnement ne peut pas faire l'objet d'un compromis politique. La cause de la pandémie demeure à débattre. Cependant, un nombre croissant de recherches démontrent que la majorité des maladies infectieuses passent de l'animal à l'homme et vice-versa. C'était le cas du virus Ebola, de la grippe aviaire, du SRAS et probablement de ce nouveau coronavirus. Il en est ainsi parce que nous empiétons sur la biodiversité et les habitats naturels, et parce que nous abusons de l'étalement urbain, de l'élevage intensif ainsi que du braconnage. Ce sont des choses qui sont depuis longtemps dénoncées par les écologistes.

Certains disent aussi que nous ne pouvons savoir quels virus nous découvrirons lorsque le réchauffement climatique aura fait fondre le pergélisol. Nous regardons l'arbre plutôt que la forêt. L'incidence des effets immédiats du virus tend à éclipser les problèmes environnementaux beaucoup plus profonds et durables qui ne sont pas étrangers à la crise que nous traversons. Les gouvernements ont été rapides pour imposer des mesures draconiennes de lutte contre le nouveau coronavirus. J'ai hâte de voir si, après la crise, ils seront aussi rapides pour instaurer des mesures visant à combattre les changements climatiques.

Ordres émanant du gouvernement

Plusieurs biologistes, on le sait, prévoient qu'il y aura encore des pandémies dans l'avenir étant donné nos relations avec la faune sauvage, l'entassement des bêtes les unes sur les autres dans les élevages, entre autres. Il faudrait peut-être commencer par reconnaître cela et, ensuite, être proactif. Cette crise s'inscrit dans le réchauffement climatique, l'effondrement de la biodiversité et la multiplication des événements extrêmes. Cela s'annonce extrêmement menaçant. La santé humaine et animale ainsi que celle des écosystèmes et de l'économie vont de pair.

Le gouvernement a mis sur pied un comité pour l'après-crise et la relance économique. Il est composé du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, de la ministre de l'Infrastructure, anciennement ministre de l'Environnement, et du ministre du Patrimoine canadien, étant donné ses connaissances et son expérience en la matière. Qu'en est-il? Comment se fait-il que le ministre des Ressources naturelles n'y soit pas?

À un certain point, ils arriveront nez à nez. Qui gagnera? Qui aura le dernier mot?

Nous, au Bloc québécois, nous avons pris cette relance verte au sérieux. Nous pensons que l'environnement est une compétence transversale qui touche l'ensemble des dossiers. Nous avons déjà eu quelques rencontres Zoom à cet égard.

• (1910)

Où est passé le Comité permanent de l'environnement et du développement durable au Parlement? Il ne siège plus; il n'est plus là. Ce n'est pas faute de l'avoir demandé; le Bloc l'a demandé.

On dit que le mois d'avril a été le mois des lobbyistes du pétrole auprès du gouvernement. C'est ce que j'ai lu dans le journal *The Hill Times*. Est-ce que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique et le gouvernement sont conscients de l'importance de la lutte contre le changement climatique ou est-ce qu'ils écouteront davantage les lobbys du pétrole que la science?

C'est sûr que, lors du confinement, il y a eu des belles choses et des nouvelles positives au sujet de l'environnement. Par exemple, Venise a retrouvé une eau claire dans ses canaux; on pouvait voir les montagnes à Wuhan, elles étaient plus visibles; l'acropole d'Athènes en Grèce s'élevait avec clarté au-dessus de la mer; et l'air des villes était moins pollué. Toutefois, cela risque d'être de courte durée. Cette baisse actuelle n'influencera pas l'accentuation de la crise climatique. Comme disent tous les experts, ce n'est pas une diminution temporaire des émissions qui compte, mais une diminution continue et durable.

Ce qui va faire la différence sera le plan de relance. Allons-nous aller vers une relance verte ou vers une relance brune? Dans tous les journaux, plusieurs études et demandes ont été publiées pour aller vers une relance verte. On dit que, pour l'année 2020, il y a eu une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 4 %. Cependant, il faudrait les diminuer de 7 % pour atteindre les objectifs de Paris. Je ne dis pas qu'il faudrait rester confinés pendant un an. Il existe des mesures et il y a des choses que nous pouvons faire d'ici là.

Un chercheur d'Environnement Canada rappelle que les grandes villes du Canada ont vu la pollution de l'air baisser d'environ un tiers depuis le début de la pandémie. C'est quand même intéressant, on respire de l'air plus pur. La santé et l'environnement sont intimement liés. D'après Santé Canada, 14 000 Canadiens décèdent prématurément à cause de la pollution. Si on transpose cela à l'échelle

planétaire, on se retrouve avec des millions de décès prématurés à cause de la pollution.

L'Association canadienne des médecins pour l'environnement, l'Association québécoise des médecins pour l'environnement et l'Association médicale canadienne sont sorties hier et aujourd'hui avec 40 millions de professionnels de la santé provenant de 90 pays pour demander de mettre la santé publique et l'environnement au cœur de la reprise économique. Aura-t-on une oreille pour cela? J'ai bien hâte de voir ce que sera le plan de relance du gouvernement.

Il y a aussi l'économie. La directrice générale du Forum économique mondial a dit:

Nous avons maintenant une occasion unique d'utiliser cette crise pour faire les choses différemment et reconstruire de meilleures économies plus durables, résilientes et inclusives.

Voici quelques idées de ce que nous pouvons faire. Nous pouvons augmenter la taxe sur le carbone. Oui, je l'ai dit. Nous pourrions pénaliser les importations de longues distances dans les sociétés qui ne respectent pas la bonne gestion des milieux. Il faudrait offrir un soutien au développement de contenants et d'emballages compostables, limiter les énergies fossiles, mettre en place des programmes incitatifs à la rénovation énergétique, améliorer l'isolation des bâtiments, construire des infrastructures de transports collectifs, avoir des actifs partagés, offrir du soutien aux infrastructures sobres en carbone. Il y en a d'autres, ce n'est qu'une petite liste.

La pandémie a causé un choc, c'est vrai. Il est maintenant temps de rendre des comptes et c'est pour cela que le Bloc québécois votera contre la motion. Nous voulons être capables de discuter de façon plus virulente sur ce qui va se passer dans la relance. Sera-t-elle verte ou brune? Je le répète, nous voulons discuter de façon plus virulente sur les promesses qui n'ont pas été tenues et sur tous les enjeux environnementaux. Nous voulons être capables de présenter des motions, élaborer des lois et demander au gouvernement une reddition de comptes. La formule discutée ici va juste limiter nos intervenants et nos interventions.

Nous sommes au XXI^e siècle. Nous devrions trouver une formule qui permettra à tout le monde de participer et à chacun de faire avancer ses dossiers, poser des questions, avoir des réponses et présenter des projets de loi.

• (1915)

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, ma collègue a fait état des projets de loi dont nous ne pourrions pas discuter malheureusement, parce que la Chambre sera pratiquement fermée et limitée seulement à des périodes des questions.

J'en profite pour faire un aparté et répondre à mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie. On a déjà la formule où l'on siège en personne qui permet de tenir certains votes le temps que l'on trouve une solution de rechange. C'est donc quelque chose qui aurait pu être fait.

J'aimerais entendre ma collègue entre autres sur les projets de loi émanant des députés et voir avec elle ce qui était prévu dans le programme législatif du Bloc québécois quant à l'environnement.

Mme Monique Pauzé: Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question.

Parmi les 10 premiers projets de loi dont souhaite débattre le Bloc québécois se trouve celui de ma collègue d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia. Ce projet de loi obligerait le gouvernement à respecter les engagements qu'il a pris à Paris et donc à respecter ses cibles de réduction des gaz à effet de serre. C'est un projet de loi intéressant qui inclut justement une reddition de comptes: si le gouvernement n'arrive pas à respecter ses cibles, il doit expliquer quelles mesures il prendra. Ainsi, chaque année, nous pourrions suivre l'évolution de notre lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, et cela donnerait au Parlement l'occasion d'en débattre.

Un autre projet de loi est sur le feu, qui porte sur les compétences. Les champs de compétence du gouvernement fédéral lui accordent la priorité sur ce qui se passe dans les provinces, notamment en matière d'environnement.

À Limoilou, une compagnie privée a refusé de parler à un inspecteur en environnement du gouvernement du Québec sous prétexte que l'environnement relevait du gouvernement fédéral et que l'inspecteur n'avait aucun droit d'être là. Cette compagnie était à l'origine d'une poussière rouge qui se retrouvait partout à Limoilou, sur le rebord des fenêtres et des balcons. Le dossier a longtemps cheminé devant divers tribunaux avant d'aboutir en Cour suprême, laquelle a refusé de se saisir du dossier, confirmant ainsi le plus récent jugement précédent, qui accordait à Ottawa la priorité en matière d'environnement.

Le Québec est donc démuné dans ce dossier, puisqu'il s'est fait retirer son pouvoir de défendre l'environnement au nom de la santé des gens de Limoilou, une situation qui s'applique à tout le territoire.

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son discours. J'y retrouve son intérêt et sa passion pour la défense de l'environnement, que je partage évidemment, ayant été pendant plusieurs années le porte-parole du NPD dans ce dossier.

Par ailleurs, j'aime beaucoup son projet de loi sur les cibles de Paris et le besoin de déposer des rapports annuels à ce sujet. J'avais déposé le même projet de loi avant les dernières élections, en juin 2019. C'est un très bon projet de loi.

En ce qui a trait aux procédures de la Chambre, je pense que nous devons nous rendre compte que nous ne pouvons pas continuer à fonctionner avec le nombre maximal de députés actuellement autorisés à débattre et à voter à la Chambre, soit 10 % du total. Cela constitue une discrimination envers 90 % de nos collègues, principalement ceux qui habitent les régions très éloignées, d'où il est difficile de voyager.

Il faut donc trouver des solutions. Je pense que la motion qui nous est présentée nous permet de continuer à demander des comptes au gouvernement tout en confiant au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre le mandat de trouver une façon de tenir des débats hybrides qui respectent les consignes de santé publique et des votes hybrides qui soient sécuritaires. En ce moment, cette solution n'existe pas. Nous sommes donc dans une impasse et il faudra attendre le rapport du Comité pour savoir comment procéder.

• (1920)

Mme Monique Pauzé: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie de sa question.

Ordres émanant du gouvernement

À un moment donné, on disait que nous ne pourrions pas tenir de vidéoconférences, ni de séances virtuelles du Parlement, ni de séances du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19. Pourtant, tout cela s'est rapidement mis en place. Je ne vois donc pas pourquoi on aurait encore besoin de Dieu sait combien de temps pour instaurer quelque chose d'autre. Nous avons déjà réussi et c'est une belle réussite. En peu de temps, nous avons tout mis en place et nous pouvions questionner le ministre pendant cinq minutes.

Nous sommes au XXI^e siècle. Il me semble que nous devrions être capables de faire ce qu'il faut. La Grande-Bretagne a mis sur pied un Parlement hybride et d'autres pays l'ont fait aussi. D'après moi, ils peuvent voter et ils ont des solutions. Avons-nous vraiment besoin de retarder davantage tout cela au lieu d'intervenir tout de suite, de pouvoir poser des questions tout de suite et de soulever toutes nos préoccupations, particulièrement celles qui concernent la relance économique?

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Merci beaucoup, monsieur le Président.

Je serai peut-être plus brève que d'autres éloquents collègues, mais je tenais quand même à mettre mon petit grain de sel pour terminer cet important débat.

Je tiens à joindre ma voix à celle de mes collègues qui confirment avoir travaillé encore davantage depuis le début de la crise, et remercie moi aussi mes adjoints: Ruth, Sandra, Maxime et Arnaud. Ils sont à l'écoute de nos concitoyens de Shefford, tout comme moi.

C'est déjà ma quatrième visite au Parlement depuis le début de la crise. J'y suis venue principalement pour débattre de l'amélioration du pouvoir d'achat des aînés, mais j'ai également pu accompagner mes collègues qui sont venus parler d'une aide supplémentaire et spécifique pour des secteurs qui en ont encore bien besoin: l'agriculture, si importante pour ma circonscription, la recherche, la science et le tourisme, au cœur de Shefford. Bref, je cherche avoir réussi à communiquer mes demandes au gouvernement. Cependant, s'il n'a pas pu tenir sa parole, c'est un triste constat pour notre démocratie.

Je vais donc aborder trois préoccupations dans mon court discours d'aujourd'hui. Je vais parler des aînés, des femmes et des autres oubliés dans le cadre de cette pandémie.

Alors que l'on parle d'assouplissement des mesures de confinement et d'un retour très graduel à une vie normale, la situation reste dramatique pour bien des aînés qui continuent de mourir dans les conditions indignes d'un pays développé. Il suffit d'écouter les témoignages de ceux et celles qui travaillent dans les centres de soins de longue durée pour être profondément choqué et attristé. C'est ce qui m'amène à répéter que le gouvernement aurait dû en faire davantage pour les aînés qui se retrouvent isolés chez eux. Le gouvernement aurait dû prolonger les mesures qui aident les aînés et profiter du contexte de cette crise pour tenir une promesse électorale: hausser le montant des prestations de la pension de la Sécurité de vieillesse et bonifier le Supplément de revenu garanti.

Ordres émanant du gouvernement

Il est vrai que des mesures ont été prises pour les aînés, mais à minuit moins une. L'aide financière que l'on a demandée de multiples reprises est finalement arrivée. Elle était nécessaire, mais elle est insuffisante et trop de questions demeurent sans réponse. La pension de la Sécurité de vieillesse et le Supplément de revenu garanti ont été majorés, mais temporairement seulement. Pourtant, les besoins des aînés ne sont pas temporaires, eux. Beaucoup trop d'aînés vivent dans une précarité injustifiable depuis bien avant la crise de la COVID-19, sans mentionner que les coûts de l'épicerie, des médicaments et du logement continuent d'augmenter. De nombreuses personnes reçoivent la Prestation canadienne d'urgence de 2 000 \$. Cependant, dans certaines municipalités ou dans certaines villes plus grandes, ce montant n'est même pas suffisant pour aider à se loger convenablement. Je fais ici un petit clin d'œil à mon ami Denis Trudel, avec qui je vais mener ce combat. En effet, c'est un problème chez nous, dans Shefford.

Alors que le gouvernement a clairement indiqué que l'augmentation n'était que temporaire, on ne sait même pas encore exactement quand elle va débiter, quand elle va se terminer et à quelles conditions elle serait prolongée. Ce sont pourtant des informations qu'un gouvernement responsable aurait dû fournir il y a longtemps.

Tous ces éléments inconnus sont des sources de stress dont nos aînés se passeraient bien en ce moment, et que le gouvernement pourrait facilement éviter. C'était pourtant une condition bien légitime pour la suite des travaux, surtout que les libéraux s'y étaient engagés par voie de motion.

En plus d'être imparfaite, l'aide actuelle est insuffisante. Malgré nos demandes répétées, l'inaction du gouvernement sur le dossier du transfert en santé a fait mal et continue de faire mal. La situation est maintenant devenue tristement ironique. Le Québec aurait dû recevoir du fédéral l'argent qui lui aurait permis de mieux prendre soin de ses aînés avant la pandémie. L'augmentation du transfert est une demande unanime du Québec et des provinces.

L'accès à Internet est une autre demande du Bloc québécois, qui date de bien avant la COVID-19, qui prend tout son sens ces temps-ci et qui pourrait donner envie au gouvernement de suivre nos conseils plus rapidement.

D'abord, si Internet avait été considéré comme un service essentiel au moment où le Bloc a soulevé cette préoccupation, cela aurait permis aux aînés de briser l'isolement dont ils souffrent en temps normal, mais encore plus ces temps-ci. Internet est nécessaire dans les petites choses de la vie, comme le fait de garder contact avec ses proches — la nouvelle mode de la « téléparentalité ». Internet aurait aussi permis à certains de faire leurs adieux par appel vidéo, alors que plusieurs personnes meurent ces jours-ci sans même pouvoir dire adieu à leurs proches.

Il y a aussi toute la question de la fermeture des bureaux de Service Canada, comme chez nous à Granby, qui laisse plusieurs personnes sans accompagnement lorsque vient le moment de se prévaloir des différentes mesures offertes. Analphabétisme, problèmes de connexion et manque d'argent pour avoir accès à des outils technologiques ne sont que quelques exemples de problèmes que doivent affronter des gens restés sans aide.

Cette crise — et c'est peut-être le propre des crises — nous révèle nos échecs collectifs en s'attaquant de façon disproportionnée aux plus vulnérables. J'espère que vous pensez comme moi aux conditions de vie de nos aînés, mais il faut aussi parler d'autres inégalités.

Durant cette pandémie, on se rend compte qu'il est beaucoup plus difficile pour les personnes à faible revenu de protéger leur santé par la distanciation physique et le confinement.

Je vais maintenant parler des différentes situations, peut-être plus subtiles, mais tout aussi préoccupantes, que vivent les femmes.

• (1925)

Les désavantages structurels dans nos milieux de travail font que les femmes se retrouvent davantage dans les services essentiels à risquer leur santé pour garantir notre survie. Je pense notamment aux préposées aux bénéficiaires, aux infirmières — hommage à ma collègue Louise —, aux infirmières auxiliaires, aux médecins. Elles sont plus souvent employées à temps partiel et se sont avérées plus vulnérables à la crise. Plusieurs d'entre elles sont réfugiées. Ma collègue Christine Normandin en a fait une motion.

Les femmes ont été relativement plus nombreuses que les hommes à se retrouver sans emploi dans les dernières...

Le vice-président: L'honorable députée de Longueuil—Charles-LeMoine invoque le Règlement.

Mme Sherry Romanado: J'aimerais juste mentionner à notre collègue de l'autre côté qu'on ne peut pas utiliser les noms des députés à la Chambre.

Le vice-président: Les députés doivent effectivement éviter de nommer leurs collègues. Ils peuvent les désigner par le nom de leur circonscription ou par leur titre dans le cas d'un secrétaire parlementaire ou d'un ministre. Je remercie la députée de Shefford d'éviter de reproduire cette erreur.

L'honorable députée de Shefford a la parole.

Mme Andréanne Larouche: Monsieur le Président, je ne le ferai plus.

Des désavantages systémiques font que des femmes n'ont pas pu avoir accès à l'aide qu'elles méritent. Il faut être sensible aux réalités des femmes et aux injustices dans notre société pour voir ce dont je parle, sans oublier toutes celles qui sont confinées à la maison, victimes de violence conjugale.

C'est pourquoi nous souhaitons également fournir des fonds aux organisations qui s'efforcent de répondre aux besoins actuels acrus. Le financement devra donc passer par le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, ou TCPS, afin qu'ils soient administrés directement par les provinces puisqu'il s'agit d'une compétence qui relève des gouvernements provinciaux et du Québec. Qui plus est, les provinces et le Québec sont les mieux placés pour cerner les besoins de ces femmes et octroyer les fonds de manière plus efficace.

Il y a donc l'analyse comparative entre les sexes plus qui permet de documenter ces injustices et c'est pourquoi nous souhaitons qu'elle soit appliquée dans chacune des réponses du gouvernement à cette crise.

En terminant, je ne voudrais pas oublier les cas qui tombent entre deux chaises. Par exemple, les entreprises touristiques de chez nous qui pourraient bénéficier d'une aide plus large pour les frais fixes. Les entreprises de Shefford qui auraient pu bénéficier d'une PCUE plus incitative au travail. Cela en aurait aidé plusieurs, par exemple, à remplacer des employés durant les vacances d'été ou même à pourvoir les postes qui seront créés dans le cadre du programme Emploi d'été pour les étudiants. C'est un gros casse-tête. J'ai malheureusement en tête aussi un jeune autiste qui ne se qualifie dans aucun programme et qui se demande ce qu'il pourra faire cet été.

En terminant, la crise est révélatrice de nos échecs collectifs, mais elle est aussi une occasion de mieux reconstruire. C'est une occasion à saisir. Nos échecs devraient nous indigner, et cette indignation devrait nous pousser à construire un après-COVID-19 résolulement plus vert, avec de l'argent pris dans les paradis fiscaux pour que tout le monde paie sa juste part, mais surtout plus solidaire envers les aînés, les femmes, les travailleurs, les entrepreneurs, les artistes, les producteurs agricoles, les plus démunis, et plus encore.

Agissons.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, j'entendais ma collègue de Shefford parler des femmes et des inégalités systémiques qu'on voit toujours. Pas plus tard qu'hier, le ministre des Ressources naturelles célébrait le deuxième anniversaire de la campagne Parité d'ici 30, qui a été lancée conjointement avec le gouvernement de la Suède en mai 2018.

Pourtant, à l'heure actuelle, c'est toujours 23 % des employés et 18 % des cadres qui sont des femmes dans le secteur de l'énergie propre, ce qui est moindre, comparé aux autres secteurs. Je me demande si le Canada veut faire preuve de leadership. Les recherches le prouvent: lorsqu'il y a une femme à la tête d'une entreprise, c'est bon pour tout le monde.

Que devrait faire le gouvernement du Canada pour donner une meilleure chance aux femmes, surtout en temps de crise? J'aimerais entendre ma collègue à ce sujet.

• (1930)

Mme Andréanne Larouche: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question, qui me touche directement.

J'espère qu'un jour nous aurons l'occasion de reprendre le Comité permanent de la condition féminine, un des comités dont on ne prévoit pas la reprise des travaux à court terme. J'avais déjà entamé des discussions avec mes collègues dans ce comité sur la question d'augmenter la participation des femmes dans les entreprises, au sein des CA, et pour les sortir aussi du cercle de la pauvreté. C'est cela aussi, et ce sont des enjeux qui sont importants. Quand on parle de moyens d'après la crise et quand on parle de tous les comités et toutes les mesures qui seront prises après la crise, il faudra tenir compte de l'égalité hommes-femmes.

Le Président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Ordres émanant du gouvernement

[Traduction]

Le Président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et cinq députés ou plus s'étant levés:

Le Président: Convoquez les députés.

• (1935)

[Français]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote n° 26)

POUR

Députés

Amos	Anand
Atwin	Bendayan
Bibeau	Blair
Boulerice	Dhillon
Duclos	Duvall
Freeland	Garneau
Hardie	Holland
Hussen	Iacono
Lamoureux	Lattanzio
Lebouthillier	Mathyssen
McCrimmon	Miller
Ng	Rodriguez
Romanado	Scarpaleggia
Singh	Vandenbeld — 28

CONTRE

Députés

Barlow	Bergen
Bezan	Blanchet
Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	Cumming
DeBellefeuille	d'Entremont
Falk (Battlefords—Lloydminster)	Genuis
Gill	Gray
Harder	Kurek
McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	Normandin
Rood	Schmale
Sweet	Therrien
Vecchio	Wagantall
Waugh — 23	

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare la motion adoptée.

Ordres émanant du gouvernement

En conséquence, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre s'ajourne jusqu'au mercredi 17 juin 2020 à la conclusion des travaux du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19.

(La séance est levée à 19 h 36.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 26 mai 2020

Les travaux de la Chambre

Suspension d'articles du Règlement pour la séance actuelle

M. Rodriguez	2399
Adoption de la motion	2399

AFFAIRES COURANTES

Le directeur parlementaire du budget

Le Président	2399
--------------------	------

Réponse du gouvernement à des pétitions

M. Lamoureux	2399
Motion	2399
Rejet de la motion	2400

Questions au Feuilleton

M. Lamoureux	2400
--------------------	------

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Les travaux de la Chambre et des comités

Motion	2400
M. Barlow	2400
M. Lamoureux	2403
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	2403
Mme Pauzé	2403
M. Green	2404
M. Alghabra	2404
M. Sweet	2406
M. Angus	2406
Mme Vecchio	2406
Mme Atwin	2407
M. Scarpaleggia	2408
M. Waugh	2408
Mme Larouche	2409
Mme Mathysen	2409
M. Therrien	2409
M. Lamoureux	2410
M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis)	2411
Mme Normandin	2411
M. Lamoureux	2412
M. Barlow	2413
Mme Lattanzio	2413
M. Angus	2414
Mme Larouche	2414
Mme Gray	2415
Mme Bendayan	2415
Mme Harder	2416
M. Scarpaleggia	2417
Mme Harder	2417
M. Angus	2420
M. Lamoureux	2420
M. Trudel	2421
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	2421
M. Scarpaleggia	2421

M. Perron	2422
Mme Vecchio	2423
M. Boulerice	2423
M. Amos	2423
M. Lemire	2424
M. Sweet	2424
M. Green	2425
M. Lamoureux	2426
Mme Gray	2426
Mme Michaud	2426
M. Angus	2427
Mme Romanado	2428
M. Perron	2429
M. Bezan	2429
M. Lamoureux	2431
M. Perron	2431
M. Angus	2431
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	2432

Le vote sur la motion visant à passer à l'ordre du jour

Le Président	2433
M. Holland	2433

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les travailleurs de première ligne

M. Lamoureux	2433
--------------------	------

La sélection en fonction du sexe

Mme Wagantall	2434
---------------------	------

Les services de la communauté

Mme Vandenberg	2434
----------------------	------

Le transport aérien

M. Lemire	2434
-----------------	------

La communauté asiatique

M. Hardie	2434
-----------------	------

Bob Pitzel et Hugo Alvarado

M. Waugh	2434
----------------	------

Les producteurs agricoles d'Alfred-Pellan

M. Iacono	2435
-----------------	------

Kanata—Carleton

Mme McCrimmon	2435
---------------------	------

Le Mois de sensibilisation à la sclérodémie

M. Sweet	2435
----------------	------

La science

M. Amos	2435
---------------	------

Louis-Saint-Laurent

M. Deltell	2436
------------------	------

Haliburton—Kawartha Lakes—Brock

M. Schmale	2436
------------------	------

Leonard Rodrigues	
M. Green.....	2436
La Prestation canadienne d'urgence	
Mme Gill.....	2436
La Nouvelle-Écosse	
M. d'Entremont.....	2437
Les services paramédicaux	
M. Drouin.....	2437

QUESTIONS ORALES

Les aînés	
M. Scheer.....	2437
M. Trudeau.....	2437
M. Scheer.....	2437
M. Trudeau.....	2438
M. Scheer.....	2438
M. Trudeau.....	2438
L'éthique	
M. Scheer.....	2438
M. Trudeau.....	2438
M. Scheer.....	2438
M. Trudeau.....	2438
L'emploi	
M. Blanchet.....	2438
M. Trudeau.....	2438
M. Blanchet.....	2439
M. Trudeau.....	2439
Les aînés	
M. Singh.....	2439
M. Trudeau.....	2439
M. Singh.....	2439
M. Trudeau.....	2439
M. Bezan.....	2439
M. Blair.....	2439
M. Bezan.....	2439
M. Blair.....	2440
Les finances	
M. Deltell.....	2440
M. Morneau.....	2440
M. Deltell.....	2440
M. Morneau.....	2440
Les mesures d'urgence visant la COVID-19	
Mme Bergen.....	2440
M. Duclos.....	2440
Mme Bergen.....	2440
M. Duclos.....	2440
Mme Normandin.....	2441
M. Morneau.....	2441
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
Mme Normandin.....	2441
M. Blair.....	2441
La santé	
M. Waugh.....	2441
Mme Hajdu.....	2441

Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo).....	2441
Mme Hajdu.....	2441
Les affaires étrangères	
M. Sweet.....	2441
M. Garneau.....	2442
M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis).....	2442
M. Rodriguez.....	2442
La santé	
Mme Mathysen.....	2442
M. Duclos.....	2442
M. Duvall.....	2442
M. Duclos.....	2442
Les transports	
Mme Lalonde.....	2442
M. Garneau.....	2442
L'agriculture et l'agroalimentaire	
Mme Vecchio.....	2443
Mme Bibeau.....	2443
M. Barlow.....	2443
Mme Bibeau.....	2443
La sécurité publique	
Mme Wagantall.....	2443
M. Blair.....	2443
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster).....	2443
M. Blair.....	2443
Les relations intergouvernementales	
M. Therrien.....	2444
M. Duclos.....	2444
M. Therrien.....	2444
M. Duclos.....	2444
Les mesures d'urgence visant la COVID-19	
M. Schmale.....	2444
M. Duclos.....	2444
Mme Gray.....	2444
M. Duclos.....	2445
M. Cumming.....	2445
Mme Ng.....	2445
Le patrimoine canadien	
M. Scarpaleggia.....	2445
M. Duclos.....	2445
L'accès à l'information	
M. Blaney (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis).....	2445
Mme Hajdu.....	2445
Mme Harder.....	2445
Mme Hajdu.....	2446
La sécurité publique	
M. d'Entremont.....	2446
M. Blair.....	2446
Les petites entreprises	
Mme Romanado.....	2446
Mme Ng.....	2446
Le développement social	
M. Green.....	2446
M. Hussen.....	2446

L'industrie touristique	
Mme Atwin	2446
M. Duclos	2447

Recours au Règlement

Questions orales

M. Bezan	2447
M. Blair	2447

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Les travaux de la Chambre et des comités

Motion portant que le débat ne soit plus ajourné

M. Rodriguez	2447
Motion	2447
Mme Bergen	2448
M. Therrien	2448
M. Angus	2448
Mme Lalonde	2449
Mme Wagantall	2449
M. Bergeron	2449
M. Boulerice	2450
M. d'Entremont	2450
Mme Normandin	2451
M. Deltell	2451
Mme Lattanzio	2451
Mme Gill	2451
M. Angus	2452
Adoption de la motion	2453

Les travaux de la Chambre et des comités

Motion	2453
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	2453
M. Lamoureux	2453
Mme Harder	2454
M. Boulerice	2454
M. Sweet	2454
Mme Gill	2454
M. Hardie	2456
M. Cumming	2456
M. Boulerice	2457

M. Lemire	2457
M. Lamoureux	2457
Mme Wagantall	2458
M. Drouin	2459
Mme Normandin	2459
M. Waugh	2460
M. Barlow	2461
M. Boulerice	2461
Mme Chabot	2462
M. Bergeron	2462
Mme Michaud	2463
M. Boulerice	2463
M. Lemire	2464
Mme Michaud	2466
M. Boulerice	2466
Mme Vecchio	2466
Mme Mathysen	2468
Mme Bergen	2468
Mme McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo)	2469
Mme Michaud	2470
M. Green	2470
Mme Michaud	2471
Mme Chabot	2472
Mme Paupé	2473
M. Boulerice	2473
M. Trudel	2473
M. Lamoureux	2474
M. Boulerice	2475
M. Cumming	2475
Mme Falk (Battlefords—Lloydminster)	2477
Mme Bendayan	2477
Mme Chabot	2477
Mme Normandin	2478
M. Boulerice	2478
Mme Michaud	2479
Mme Paupé	2479
Mme Normandin	2480
M. Boulerice	2481
Mme Larouche	2481
Mme Michaud	2483
Adoption de la motion	2483

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>